This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

37558.18

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

FRANCIS B. HAYES

(Class of 1839)

This fund is $10,000 and its income is to be used
"For the purchase of books for the Library"
Mr. Hayes died in 1884

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

P. DE LONGUEMARE

UNE FAMILLE D'AUTEURS

AUX

SEIZIÈME, DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES

LES SAINTE-MARTHE

Etude historique et littéraire d'après de nombreux documents inédits

PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

Libraires des Archives nationales
et de la Société d'Histoire contemporaine

82, RUE BONAPARTE, 82

1902

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE FAMILLE D'AUTEURS

AUX

SEIZIÈME, DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES

LES SAINTE-MARTHE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Il estoit fils aîné de Louis de S.te Marthe Escuier S.r de Neully, et de Nicolle, le Feure sœur de René le Feure President au Parlement de Paris, et petit fils de Gaucher de S.te Marthe Escuier S.r de Villedan, et de Marie Marquet fille de Michel Marquet Secretaire du Roy, et de Jeanne de Neubourg, Il a servi les Roys Charles IX. Henry III. Henry IV. et Louis XIII. en plusieurs emplois importans ou il a donné des marques de sa capacité et de sa fidelité, Abel de S.te Marthe Con.er d'Estat son fils aîné, et Abel de S.te Marthe Con.er en la Cour des Aydes son petit fils se sont aussy distinguez par leur fidelité et par leurs Services.

Il mourut le XXIX. Mars. M.DC.XXIII. agé de LXXXVII. ans.

Digitized by Google

P. DE LONGUEMARE

UNE FAMILLE D'AUTEURS

AUX

SEIZIÈME, DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES

LES SAINTE-MARTHE

Etude historique et littéraire d'après de nombreux documents inédits.

PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

Libraires des Archives nationales
et de la Société d'Histoire contemporaine

82, RUE BONAPARTE, 82

1902

Digitized by Google

37558.18

HARVARD CO.
APR 15 1903
RECEIVED
LIBRARY

Hayes fund.

Digitized by Google

UNE FAMILLE D'AUTEURS

AUX

SEIZIÈME, DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES

LES SAINTE-MARTHE

Etude historique et littéraire d'après de nombreux documents inédits

« Cette famille a été plus de cent années
« féconde en savants et le nom de
« Sainte-Marthe est de ceux dont le
« pays a le plus sujet de s'honorer ».
(Voltaire).

C'est une des gloires du seizième siècle d'avoir produit des imaginations puissantes et fortes, de rudes travailleurs aussi versés dans la connaissance des sciences exactes que dans celle des lettres, et tout à la fois politiques habiles, jurisconsultes éminents, théologiens savants. A une époque où les passions violentes et déchaînées paraissaient ne devoir engendrer que troubles et désordres, on est profondément surpris de trouver des hommes d'un caractère vigoureusement trempé, travaillant avec une énergie sans égale. Les études les plus variées semblent du domaine de ces âmes d'élite; alors le jurisconsulte est un poète distingué, presque toujours un philosophe sérieux, un mathématicien profond; de plus, il s'adonne à l'art oratoire, aussi ses talents et ses

Digitized by Google

connaissances multiples le désignent-ils au libre choix de ses concitoyens et par suite à celui du pouvoir royal; il devient un homme politique. Ce titre n'était donc qu'une conséquence de longues années de labeur, quelque étrange que puisse paraître le fait à la fin de notre dix-neuvième siècle qui n'a pas précisément la même façon d'envisager les choses. Quoiqu'il en soit, c'est à ces vigoureuses intelligences que revient le mérite incontestable d'avoir déblayé le chaos de l'époque précédente et d'avoir préparé au grand siècle une voie large et plus facile à parcourir. Les Descartes, les Pascal, les Corneille, les La Fontaine, les Molière allaient bientôt paraître et bientôt éclipser leurs prédécesseurs moins brillants; est-ce à dire qu'ils faille pour cela mépriser ceux qui sont venus les premiers : non, évidemment; et cependant, si parmi ceux-ci, quelques-uns ont conservé, de nos jours, une certaine notoriété, la plupart moins heureux sont passés à l'état de souvenir plus ou moins net, plus ou moins effacé. Tel en a-t-il été de Scévole de Sainte-Marthe dont le nom ne se rencontre plus que dans les dictionnaires biographiques et peut être par hasard, dans un cours de littérature, ayant la prétention d'être plus complet que les autres. L'ami de de Thou, de Ronsard, d'Antoine de Baïf, de Remi Belleau, de Vauquelin de la Fresnaye, d'Etienne Pasquier et de tant d'autres eût mérité mieux que cela. Célèbre entre tous à son époque, il conserve pendant plus de deux siècles une renommée considérable. Des louanges de ses contemporains, ce n'est pas ici le moment de parler; mais, lorsque depuis de longues années Scévole de Sainte-Marthe a disparu, nous voyons Balzac et Voltaire rappeler son nom de la façon la plus élogieuse et Perrault même lui donner le nom de « Grand ». A notre époque, plus rien, et si, il y a environ quarante ans, M. Léon Feugère ne lui avait consacré quelques pages dans ses *portraits littéraires du seizième siècle,* il semblerait complètement oublié.

Cette intelligence d'élite nous a paru mériter une mention spéciale et, dans cette pensée, nous nous sommes mis à l'œuvre; mais bientôt notre travail a dû s'étendre au-delà des limites que nous nous étions primitivement fixées. Ce n'était plus un Sainte-Marthe seul qui méritait d'être connu, c'étaient des dix, quinze, vingt membres de cette même famille, dont les services rendus à l'Etat, dont les travaux littéraires remarquables ne pouvaient être passés sous silence. « Cette maison, dit Voltaire, a été plus de cent

Digitized by Google

années féconde en savants ». Ce n'est pas assez dire, pendant près de trois cents ans, les Sainte-Marthe ont tenu un rang illustre dans la « République des lettres », pour nous servir des termes mêmes d'un de leurs historiens (1). Dès lors que fallait-il faire? Borner cette étude à un seul, le plus célèbre, ou l'étendre à tous? Nous avons cru ce dernier parti de beaucoup préférable. Prenant les Sainte-Marthe dès leur origine connue, nous nous sommes fait leur historien fidèle et nous avons tenu à poursuivre ce travail jusqu'à ses dernières limites, trouvant qu'il était de toute justice que la gloire des ancêtres pût atteindre les descendants.

Afin de n'y point revenir, nous mentionnerons immédiatement les principales sources auxquelles nous avons puisé. Citons la Bibliothèque et les Archives Nationales, mines fécondes, ouvertes à tous; puis un grand nombre de documents de famille absolument inédits, qui nous ont été fournis par M. le baron Hulot de Collart Sainte-Marthe, membre de la Société archéologique de la Loire-Inférieure. Ses archives particulières, mises largement à contribution, ont donné à notre travail, nous l'espérons du moins, un attrait tout spécial; ce n'est donc que justice d'adresser ici publiquement tous nos remerciements à notre obligeant et savant ami.

Nous devons également exprimer notre gratitude au Révérend Père Ingold, de l'Oratoire, pour la sympathie qu'il a bien voulu nous témoigner. Mieux que personne, il connaît les Sainte-Marthe; nous ne saurions oublier en effet que l'un d'entre eux, le Père Abel-Louis de Sainte-Marthe, cinquième Supérieur général de l'Oratoire, a trouvé dans le Père Ingold, l'historien le plus érudit, le défenseur le plus compétent et le plus éclairé.

Terminons par une simple remarque; bien qu'écrivant l'histoire d'une famille, nous avons voulu faire non pas une étude généalogique, mais avant tout une étude littéraire; or, précisément, à ce point de vue, tant de membres d'une même maison méritaient d'être signalés que nous nous sommes trouvé forcé de parler de tous et de rapprocher les uns des autres ceux que la communauté de vertu, de talents et de science reliait entre eux, aussi bien que la communauté d'origine.

(1) Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou* (tome V), à Paris, chez Ganeau, 1754.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIERS SAINTE-MARTHE (1310). — *Pierre.* — *Guillaume-Raymond.* — *Pierre II.* — LA GUERRE DE CENT ANS. — *Nicole* EST FAIT CHEVALIER AU SIÈGE DE BAYONNE. — ARMES DES SAINTE-MARTHE. — *Louis.* — CHARLES VIII. — LES GUERRES D'ITALIE.

Un moraliste a dit qu'une race était, avec la transmission du même sang, la transmission fidèle de certaines qualités physiques, intellectuelles ou morales; s'il en est ainsi, bien que les premiers Sainte-Marthe n'aient pas laissé un nom aussi illustre que leurs descendants, ce serait une faute de les passer sous silence. D'ailleurs, il ne sera peut-être pas sans intérêt de faire revivre ces bons gentilshommes, messires et chevaliers (1), toujours vaillants et dévoués, prêts à porter les armes du nord au midi et versant sans compter leur sang généreux pour leur pays et pour leur prince. Plus tard, nous aurons les savants disserts ès sciences et ès lois, les diplomates habiles, les administrateurs intègres; tout d'abord nos Sainte-Marthe ont l'écorce plus rude, savoir se battre est toute leur science, mais celle-là ils la possèdent à fond.

(1) Les premiers Sainte-Marthe sont qualifiés : messires et chevaliers (Bibliothèque nationale Mss. — Collect. Clairambault, Saint-Esprit, 1222. — *Généalogie*, par Corberon).

Digitized by Google

Pierre, premier du nom, qualifié de damoisel, était, en l'année 1310, possesseur de la terre noble de Sainte-Marthe près Agen, en la province de Guyenne; c'est là le berceau de la famille. Les chroniques nous disent peu de choses sur ce premier Sainte-Marthe; nous savons seulement qu'il avait trois frères, Gérard, Bernard et Gorde, probablement comme lui voués à la carrière des armes. A cette époque, et dans une province presque toujours soulevée, tout seigneur devait défendre ses fiefs et souvent sa vie, les armes à la main.

Possédant la seigneurie de Chanteloup et, par moitié avec le roi, le baillage de la Peyruge de Grateloup, dans le diocèse d'Agen, Pierre eut à lutter contre les troupes du roi d'Angleterre, qui profitaient de l'anarchie générale pour ravager la province; il le fit vaillamment et ce fut à une rude école que son fils Guillaume-Raymond de Sainte-Marthe apprit le métier des armes.

Pour se rendre compte de ce qu'était alors la vie de ceux qui portaient la lance ou l'épée, il faut se rappeler cette période qui commence la guerre de Cent ans, une des plus troublées et des plus sanglantes de notre histoire. On a peine à se figurer avec quel courage, avec quel héroïsme, avec quel acharnement étaient livrés ces combats, dont les chroniques nous ont gardé les noms. De tous côtés ce sont des luttes incessantes et, sur les frontières de France, un long cri de douleur retentit. Au nord, à L'Ecluse, le rivage est couvert des cadavres de plus de trente mille hommes d'armes et « la mer roule longtemps des flots ensanglantés (1). » A l'est, la Flandre est livrée aux horreurs de la guerre et les paisibles bourgeois, les riches marchands d'un pays ordinairement tranquille, sont forcés de prendre les armes et de se battre jusque dans les rues de leurs cités. A l'ouest, c'est une guerre de frères ennemis, mille fois plus terrible encore; la Bretagne est à feu et à sang; elle agonise lentement et ses lambeaux sont disputés avec cet acharnement des haines féminines; trois noms, dont le souvenir fait frémir d'admiration et d'horreur, s'inscrivent en lettres de sang, sur les fastes de la vieille Armorique. A quoi bon d'ailleurs rappeler ces combats homériques où l'on retrouve plus souvent la bravoure un peu inutile des anciens

(1) Cette expression, peut-être emphatique, se retrouve dans la plupart des récits du temps.

Digitized by Google

chevaliers, que le patriotique élan des défenseurs du sol (1). Au midi la situation est la même et l'Aquitaine n'est pas plus épargnée. Malgré quelques revers, les Anglais avancent de tous côtés et prennent possession de la province, défendue seulement par une héroïque poignée d'hommes sans appui. Les archers du duc de Derby, grâce à leur nombre et à leur forte discipline, emportent rapidement Bergerac, La Réole, Aiguillon, Montpézat; Villefranche, Angoulême tombent entre leurs mains, mais non sans des combats sanglants, car partout on lutte, partout la défense s'organise contre l'invasion déjà si puissante. Les illusions sont passées; c'est bien une guerre nationale, les hommes de cœur n'ont qu'un parti à prendre, se ranger sous les bannières des plus puissants et des plus courageux. Au premier rang parmi ceux-ci, nous trouvons Raymond de Sainte-Marthe, il lutte avec l'énergie habituelle à ces guerriers taillés sur le modèle des Clisson et des Beaumanoir.

Cependant tant d'héroïsme ne devait pas être inutile, quelques succès encouragèrent les défenseurs du sol; Philippe de Valois sortit lui-même de son inertie, il envoya des secours et bientôt les Anglais sentirent leur échapper un pays qui ne voulait à aucun prix de leur domination. Quelques mois avaient suffi pour changer complètement la face des choses et enlever au duc de Derby toutes les positions prises; il s'agissait maintenant d'organiser le territoire reconquis et de pourvoir à la défense des places tombées entre nos mains. Les postes importants furent donnés à ceux dont on était sûr et dont on connaissait la bravoure; c'est ainsi que Raymond de Sainte-Marthe reçut du roi la garde du château de Roquebert, en Gascogne, à l'appoint de 30 livres par mois (2).

Les années qui viennent sont tristes pour le vieux soldat, réduit à voir se dérouler sans y prendre part la suite des honteuses défaites et des compromis dangereux; tristes aussi, hélas, pour la France qui avait pu croire au repos après la victoire et qui, à la merci d'un insensé, se trouvait tout à coup retombée dans la plus triste des guerres. Dans sa retraite de Gascogne, où ses cheveux avaient blanchi, le seigneur de Roquebert n'avait pas perdu tout

(1) Le comte Daru (*Histoire de Bretagne*).
(2) Quittance de 1350 (Chambre des comptes).

Digitized by Google

espoir et il préparait l'âme de son fils Pierre et celle de son petit-fils Nicole pour un avenir meilleur.

Il était dit qu'une génération de Sainte-Marthe n'aurait pas à combattre pour son pays. Pierre mourut en 1412 sans avoir eu à prendre les armes (1); mais l'esprit chevaleresque de la famille n'était pas endormi, et lorsque le cœur de la France commence à battre de nouveau, le jeune Nicole se range avec empressement sous les bannières d'un roi auquel le ciel lui-même promettait la victoire. Son courage dans « *cette guerre contre les Anglais* », est attesté par les chroniques; le sang des Sainte-Marthe ne pouvait faiblir! Revenu de Guyenne, lors de la trève de 1444, Nicole fut un des premiers à se joindre aux patriotes de cœur qui dès 1450 recommencèrent spontanément la lutte au bord de la Gironde.

Cette fois encore, les efforts ne devaient pas être isolés. Jean de Blois, comte de Périgord, et le sire d'Albret, les vrais organisateurs de la défense, surent intéresser le roi; dès le printemps suivant, Charles VII autorisait le comte d'Armagnac à entrer en campagne, il envoyait en même temps ses meilleurs capitaines avec une armée de vingt mille hommes sous le commandement de Dunois, « le fléau et la terreur des Anglais, anciens ennemis de l'Etat ».

Les succès ne se firent pas attendre; dans le cours du mois de mai 1451, quelques-unes des principales places : Saint-Emilion, Blaye, Fronsac, Libourne, Dax capitulèrent ou furent prises d'assaut. Bordeaux céda également, après une courte résistance et une sortie malheureuse; ce fut un vrai triomphe; le clergé, l'évêque en tête, revêtu de ses ornements sacerdotaux, accueillit les vainqueurs; Dunois fut encensé au seuil de la cathédrale où il devait recevoir le serment de fidélité de tout un peuple, heureux de revenir à son souverain légitime. Après ces victoires, l'armée avait besoin de repos et les hostilités furent suspendues, non pour longtemps toutefois, car au bout de peu de semaines, Charles VII, désireux d'en finir, envoya de Taillebourg où il était resté, l'ordre de reprendre la campagne et d'enlever Bayonne, seule ville encore au pouvoir des Anglais. On supposait une forte résistance, aussi l'élite des gentilshommes se réunit à l'appel du roi.

(1) D'Hozier a ignoré cette génération; de Corberon la donne dans la généalogie dont nous avons déjà parlé, voir supra p. 9, note 1.

Digitized by Google

Le sixième jour du mois d'août, arriva devant la ville le comte de Foix avec le seigneur de la Bessière, le sire de Lautrec, frère du comte de Foix, Messire Bernard, bastard de Béarn, le seigneur « de Nouailles » (1), Messire de Valpergue, Messire Bertrand d'Espagne, le sire de Lauedan, etc., et, avec eux, trois cents lances, puis quatre cents lances des gens du roi et quatre cents lances des barons et chevaliers sujets du comte de Foix, tous des mieux armés; n'oublions pas Messire Tristan l'Hermitte, récemment créé chevalier devant Fronsac, et qui, brave et loyal, ne laissait en rien deviner « le triste et implacable compère ». Deux jours après, du côté du Béarn se présenta Dunois avec les seigneurs de Loheac, le seigneur d'Orval, fils du seigneur d'Albret et les troupes réputées invincibles de Jean Carbonel et de Xaintrailles, en tout, cinq à six cents lances, archers et guisarmiers. Ils se placèrent entre l'Adour et la Nive. Peu après le seigneur d'Albret et son fils, le vicomte de Tartas, avec une troupe nombreuse, fermèrent le côté du nord. Ces dispositions étant prises, les capitaines se réunirent et alors en face des troupes, à la veille de la bataille, quelques heures avant l'assaut meurtrier, se passe cet acte toujours solennel, toujours sublime de l'armement des chevaliers. On va reconnaître le courage d'hier et bénir l'héroïsme du lendemain. Ils sont seize que la voix de tous désigne comme les plus illustres et les plus braves, seize auxquels le comte de Foix lui-même va ceindre l'épée, seize dont pas un peut-être n'existera demain, seize qui savent que bon sang ne peut mentir, que tous les yeux seront fixés sur eux et qu'il faudra vaincre ou mourir. Il y a (2) d'abord le fils du grand maître d'hôtel du roy, le seigneur de Tessac, frère du seigneur de Noailles, puis Bertrand d'Espagne, sénéchal de Foix, Rogier d'Espagne, le sire de Benac (3), Jacques de Chabannès (4), Jean de Millery, *Nicole* de Sainte-Marthe. Les noms des autres ne nous sont pas parvenus; ils sont tombés dans l'oubli,

(1) *Sic*, voir *Chronique de Chartier, Histoire de Charles VII*, etc.

(2) Voir anciennes chroniques de France, *Histoire de Charles VII* de Jean Chartier mise en lumière par Godefroy, page 894, puis les chroniques de Mathieu d'Escouchy, etc. (D'Hozier, d'après Hector Maillard, dit seulement douze chevaliers).

(3) Ou de Sersac.

(4) Les chroniques doivent se compléter l'une par l'autre, chacune ne donnant que deux ou trois noms.

Digitized by Google

dans cet oubli dont la mort est la triste compagne, car le lendemain eut lieu l'assaut, il devait être et fut meurtrier (1).

Les habitants de Bayonne, après ce premier moment de vaillante résistance, cédèrent bien vite devant des forces de beaucoup supérieures aux leurs; les bourgeois prudents trouvaient qu'il y avait peu à attendre de l'Angleterre dont ils connaissaient les troubles; la promesse du maintien de l'immunité des tailles et des gabelles rallia les plus hésitants (2); la ville prise de force se donna elle-même de bonne volonté, ainsi fut achevée la pacification de la Guyenne et vingt jours à peine après le commencement du siège, Dunois put écrire que tous lui avaient promis entière et fidèle obéissance, les plus récalcitrants ayant été convaincus par le grand prodige qui parut dans l'air, « à scavoir une croix blanche fleurdelysée qui resta suspendue pendant une heure et fut vue de plus de mille, qui clairement signifiait que plus un ne pouvait songer à garder la croix rouge d'Angleterre, et tous incontinent prirent la croix blanche de France. »

Quelques semaines après, le comte de Foix et les principaux capitaines rejoignirent le roi qui était resté à Taillebourg avec les comtes du Maine, de Nevers, de Clermont, de Vendôme, de Castres, de Tancarville, etc., attendant leur retour pour regagner la Touraine où il devait passer l'hiver.

(1) Il est curieux de citer ici les termes mêmes de l'attestation de d'Hozier rappelant ce fait; elle est ainsi conçue : « Nous Pierre d'Hozier, escuyer, sieur de la Garde, l'un des cent gentilshommes de l'ancienne garde de la maison du Roy, et l'un des hérants d'armes de sa majesté, faisant profession de la recherche générale des maisons nobles de ce Royaume, certifions et attestons à tous qu'il appartiendra d'avoir lu dans un livre manuscrit, où est la Généalogie de la famille des Maillard, seigneurs de Léry, faite et escrite du temps du Roy Louis XI par Hector Maillard, issu de cette maison, que *Nicolle de Sainte-Marthe* ayant porté les armes pour le service du Roy Charles VII contre les Anglais, fut fait chevalier, par le comte de Fois, au siège de Baionne l'an mil quatre cens cinquante et un avec Messieurs Jean de Millery et Jaques de Tessac, et autres jusque au nombre de 12. En foiz de quoy nous avons fait et escrit la présente attestation; et à icelle mis et apposé le scel ordinaire de nos armes, pour s'en servir en temps et lieu et aux occasions que l'on jugera nécessaires. — Fait à Paris, ce vingtiesme jour de Janvier mil six cens vingt et quatre. Signé : Pierre d'Hozier, et scellé sur lacs de parchemin de ses armes.

(2) Thomas Bessin, évêque de Lisieux. *Histoire de Charles VII et de Louis XI*, publiée par Quicherat, Société de l'histoire de France, 1855, tome I, L. V., p. 251.

Digitized by Google

Pierre-Scévole de Sainte-Marthe, dans ses *Mémoires contenant les titres de la maison de Sainte-Marthe* (1), écrits en 1657, fait remarquer que Nicole avait droit à ce titre de chevalier reçu au siège de Bayonne, à cause de ses services et de la noblesse de sa famille; nul en effet ne pouvait prétendre à l'honneur de la chevalerie s'il n'était d'ancienne noblesse et s'il n'avait lui-même le titre de valet, écuyer ou damoisel (2), titre recherché et porté par les enfants des plus hauts seigneurs et même par ceux des princes et des empereurs. Du reste l'ancienneté de la noblesse des Sainte-Marthe et la haute considération dont ils jouissaient au commencement du XIVe siècle ne saurait être mise en doute, elle est attestée par toutes les chroniques. Dès cette époque, leurs armes étaient : « *d'argent, à trois fusées et deux demies de sable posées en pal, rangées en fasce, au chef de même* ». Les supports : deux lions d'argent; le cimier ou timbre, une demi-aigle de sable; le cri : « Sainte-Marthe! » Quant à la devise : « *Fusos docta Minerva dedit,* ou encore : *Patriæ fœlicia tempora nebunt* », il est difficile de préciser à quelle date elle fut adoptée; ce que l'on peut affirmer, c'est qu'elle aussi est antérieure au XVe siècle. Enfin, pour ne plus revenir sur ce sujet, disons que l'on trouve le plus souvent les armes des Sainte-Marthe timbrées d'un casque fermé de face, souvenir de la distinction accordée à l'aïeul armé chevalier sur le champ de bataille.

La Guyenne conquise et l'Anglais hors de France, Nicole de Sainte-Marthe, suivant en cela l'exemple de son roi, se retira en Poitou où il se fixa définitivement. Douze ans après, en 1463, au commencement du règne de Louis XI, nous retrouvons son fils Louis comparaissant pour son père à l'arrière-ban de la province (3); puis, pendant une trentaine d'années, le silence se fait sur le nom de Sainte-Marthe. La France traversait une période de calme relatif durant laquelle le monarque habile et rusé, profitant des fautes des uns et des haines des autres, arrivait à faire plus par sa diplomatie cauteleuse, que ses prédécesseurs n'avaient fait sur les champs de bataille avec le sang de leur vaillante noblesse, si abondamment versé.

(1) Bibliothèque de l'Institut, manuscrit transféré entre 1796 et 1798 de la Bibliothèque de la Ville de Paris.

(2) Duchesne. *Histoire de la maison du Plessis-Richelieu,* page 894.

(3) Rôles de la Chambre des Comptes.

Digitized by Google

Il est probable que Louis, que nous qualifierons dès maintenant de seigneur de Villedan au pays de Lodunois et du Chapeau en Anjou, ne resta pas absolument inactif et qu'il batailla à Montlhéry et à Guinegatte, mais c'était peu vraiment que ces combats sans lendemain; le jeune de Sainte-Marthe avait reçu, dès l'enfance, de trop bonnes leçons de bravoure pour ne pas chercher, lui aussi, à se distinguer au service du roi.

L'occasion d'ailleurs était favorable, dix ans avaient suffi pour faire oublier le vieux monarque et pour changer l'état des esprits. Au souverain calme, prudent, patient et astucieux, succédait un jeune prince ardent et aventureux, obéissant à la première impulsion d'un favori ou d'une maîtresse, heureux de vivre, d'aimer, de régner, ayant en lui-même et en la fortune la confiance la plus absolue (1). Charles VIII montait sur le trône, fatigué de son inaction, entouré de jeunes gens futiles et intrigants, comme lui désireux de sortir du calme des années passées; il eut d'abord un éblouissement. Après une quasi-obscurité, lui chétif de corps, il se trouvait adulé, choyé, environné d'un prestige inconnu jusque-là, le dieu de toute cette noblesse qui n'avait pas oublié les terribles leçons de Louis XI, qui savait que le roi était tout et que la seule voie de fortune était de le servir et surtout de le flatter. Avec un pareil entourage, il suffit de peu de mois à Charles pour se persuader qu'il était le plus puissant prince de l'Europe et qu'il était appelé à jouer un grand rôle; dès lors il ne rêva plus que conquêtes et triomphes. A ce roi romanesque, à l'imagination maladive, à ces jeunes gentilshommes avides de fêtes et de gloire, il fallait une expédition chevaleresque insensée, quelque chose qui rappelât les anciennes légendes. On chercha et il ne fut pas difficile de trouver.

La maison d'Anjou n'avait pas abandonné ses droits sur le royaume de Naples alors gouverné par Ferdinand, fils naturel d'Alphonse le Magnanime; ces droits avaient été légués à Louis XI par le comte du Maine, héritier du roi René. Il est vrai que le vieux

(1) Charles VIII était chétif et difforme, mais fort satisfait de sa personne. Ce qui est singulier, c'est que à l'époque, l'opinion générale voulut qu'il fût un fort gaillard, habile aux exercices du corps; ses contemporains en parlent comme d'un prince accompli au point de vue physique; les étrangers le jugent autrement. (A. Baschet. *La diplomatie vénitienne au* XVI*e siècle*. V. Guizot, *Hist. de France*, t. II, p. 470).

Digitized by Google

monarque, plus occupé d'assurer son trône que de conquérir des provinces nouvelles, s'était par prudence refusé à les faire valoir. Grâce à cette abstention, les premières années du règne de Ferdinand s'écoulèrent paisibles; cette quiétude fut un malheur. N'ayant rien à craindre du dehors, le roi de Naples donna libre carrière à ses mauvais instincts; il redevint ce qu'il était dès l'enfance, despote et cruel; bientôt il fut odieux au peuple et surtout aux seigneurs. Journellement malmenés, ceux-ci regrettaient vite cette maison d'Anjou, prodigue et affable, amie des arts et surtout des plaisirs. Les intrigues commencèrent partant d'en haut; le peuple mécontent, habitué aux changements de dynastie, en vint à souhaiter ouvertement un prince plus débonnaire et plus généreux. Le nom du roi de France, héritier de la maison d'Anjou, était dans toutes les bouches; des députations furent secrètement envoyées, moins secrètement reçues; elles eurent peu de mal à persuader Charles VIII de ses droits indéniables.

C'était d'ailleurs une belle proie que cette Italie parvenue au dernier degré de civilisation intellectuelle et qui occupait tous les esprits. On ne parlait que de ses richesses, de ses palais, de ses vaisseaux, de sa corruption même. Quoi de plus tentant qu'un pareil pays qui semblait se donner lui-même et réclamer un maître? L'esprit rêveur de Charles VIII se voyait déjà sur le chemin de la Grèce et de Constantinople, rouvrant contre l'islamisme la carrière de gloire chrétienne qui avait fait de son aïeul un saint. « Les hommes médiocres ne sont pas à l'abri des grands rêves qui ont plus d'une fois séduit et perdu les grands hommes » (1). L'expédition d'Italie fut décidée.

Elle s'ouvrit par des fêtes qui, dès le début, absorbèrent toutes les ressources. C'était au commencement de l'hiver; l'argent manquait; ni tentes, ni pavillons pour hiverner en Lombardie; les chefs n'avaient aucune expérience. On ne s'arrêta pas pour cela, personne même ne s'inquiéta, car, comme le fait observer Commynes, « une chose avaient-ils bonne, c'était une gaillarde compagnie, pleine de jeunes gentilshommes ». Dans cette gaillarde compagnie, pleine de jeunes gentilshommes, nous trouvons Louis de Sainte-Marthe avec son ami le seigneur de la Roche du Maine,

(1) Guizot, *Histoire de France*, t. II, p. 472.

Digitized by Google

un des féaux de Charles VIII, qui fut un vieux, bon, brave et vaillant capitaine de son temps (1).

Tant de témérité sembla récompensée pendant les premiers mois, la campagne avait vraiment l'air d'un « voyage conduit de Dieu (2) ». Ordinairement les succès faciles durent peu, le roi s'en aperçut bientôt, lorsqu'il vit l'Italie sortir de sa torpeur et une ligue se former à Venise. De toute part menacés, les français commencèrent à comprendre qu'une si vaste conquête était difficile à garder et peu s'en fallut qu'un désespoir, qui pouvait se changer en déroute, ne succédât sans transition à la sécurité la plus complète et à l'enthousiasme le plus irréfléchi.

La hardiesse de Charles VIII le sauva. « Le petit roi n'était pas reconnaissable tant il était grand, ferme et audacieux (3) »; après un passage célèbre dans des montagnes jusque-là réputées infranchissables, l'armée française, pleine de confiance et d'ardeur sous l'œil du roi, du maréchal de Gié et de la Trémoille, fit des prodiges de valeur. La victoire de Fornovo nous livrait encore une fois l'Italie; on n'avait qu'à pousser devant soi, Milan ouvrait ses portes, Rome se soumettait, Naples était délivrée. Mais Charles VIII était redevenu le petit roi; dégoûté de l'Italie, il voulait à tout prix regagner la France, retourner à ses plaisirs; il le désirait avec sa fougue et sa légèreté accoutumées et, sans hésiter, il abandonna cette conquête qui avait coûté tant de sang.

Louis de Sainte-Marthe, lui aussi, avait quitté l'Italie, désillusionné sur cette expédition si populaire, que comme tous il avait cru devoir être brillante et qui finissait tristement par une honteuse capitulation (4); elle lui coûtait du reste assez cher, puisque son fils aîné, Nicolas, placé sous les ordres du mareschal de Rieux, « plus audacieux que prudent », si nous en croyons Brantôme, avait été tué à l'attaque du pas et détroit de Cancello près du Mont-Cassin.

Le vieux capitaine ne songeait plus aux expéditions guerrières; il lui fallait le repos à ses fatigues, la consolation à ses peines; il résolut de reprendre cette vie retirée qui avait été celle de son

(1) Brantôme, p. 351.
(2) Commynes, L. VI, tome XIV, p. 129.
(3) Commynes.
(4) Abandonné par le roi et par ses alliés, Montpensier capitula à Atella (20 juillet 1495).

Digitized by Google

enfance. C'est alors qu'il vint en Anjou attiré par la famille de sa femme, Marie du Treuil (1), d'une noble maison de la province, située entre l'abbaye de Bourgueil et Saumur. C'est là près de cette ville qu'il fit construire la maison seigneuriale du Chapeau (2) qui ne devait guère rester plus de cent ans dans la famille. Quant à la seigneurie de Villedan, dont il portait le nom, elle ne fut acquise par lui que quelques années après. Les termes mêmes du contrat de vente doivent être signalés; ils nous montrent une fois de plus la haute estime dont jouissait Sainte-Marthe auprès de ses princes et rappellent les services par lui rendus au roi. Cette seigneurie de Villedan paroisse de Beuxes (canton de Loudun) était tenue à foi et hommage simple, comme mouvance de la châtellenie, terre et seigneurie de Champigny, qui appartenait à Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon; ce dernier, par acte du 18 août 1518, « en considération des services rendus, donna, quitta et remit au dict Messire de Saincte-Marthe les ventes et honneurs de l'acquisition par luy faicte de la dicte terre, fief et seigneurie de Villedan (3) ». C'est là un précieux témoignage en faveur de Louis, nous y voyons la première marque authentique d'affection, donnée à un Sainte-Marthe par un prince de la maison de Bourbon; désormais ces marques d'estime seront nombreuses et reparaîtront à chaque instant.

Outre le fils tué à l'ennemi, Sainte-Marthe eut deux enfants, une fille, Marie, et un second fils, Gaucher, qui fut médecin ordinaire du roi. Dans sa retraite, Louis occupa ses loisirs à l'étude des belles-lettres, composa quelques poésies et en souvenir de cette

(1) Les du Treuil portaient : « *D'argent à deux pals de gueules.* » (Cf. d'Hozier, 1709).

(2) Le Chapeau, village, commune de Saint-Lambert-des-Levées. — L'ancien manoir, bâti par Louis de Sainte-Marthe, appartint en 1529 à Gaucher de Sainte-Marthe, conseiller et médecin ordinaire du roi, puis à Louise de Sainte-Marthe, femme de Gabriel de Pontoise, médecin du roi; ensuite il passa à noble homme, Charles Morin. « Près de la ferme existe une petite chapelle; l'édifice en contrebas de la levée, orienté du nord au sud, comprend deux travées plein cintre, voûtées à nervures primastiques, les murs autrefois décorés de peintures dont quelques traces apparaissent aux environs de l'autel. La porte ogivale, vers le nord, est murée; près de l'entrée actuelle, à l'est s'ouvre une belle fenêtre ogivale seizième siècle. Le pignon nord portait une bretesche, etc... *Dict. Hist. et Géog. de Maine-et-Loire*, par M. Célestin Port, t. I, p. 619.

(3) Manuscrit de la Bibliothèque de l'Institut.

Digitized by Google

expédition d'Italie, dont les débuts avaient été si brillants, il écrivit un livre fort savant et fort curieux des faits d'armes et de chevalerie (1). C'est ainsi qu'il passa de longues années occupé de littérature, vivant dans ses souvenirs et voyant sans y prendre part les commencements brillants du règne de François Ier. Hélas! les revers devaient suivre de près et les humiliants traités de Madrid et de Cambrai durent faire cruellement saigner le cœur du vieux chevalier.

Il mourut à 90 ans, en 1535, et fut inhumé dans une chapelle de Saint-Lambert-des-Levées près Saumur; l'épitaphe mise plus tard sur sa tombe était ainsi conçue (2) :

« Cy gist Louis de Saincte-Marthe, en son vivant escuyer, seigneur du Chapeau près Saumur et de Villedan au pays de Lodunois, qui servit les roys Charles VIII, Louis XII et François Ier aux guerres d'Italie, comme avait fait Nicole de Saincte-Marthe son père qui fût créé chevalier par le comte de Foix au siège de Bayonne contre les Anglais l'an 1451 sous le roy Charles VII, puis trépassa l'an 1535. Son fils Gaucher de Saincte-Marthe fût après luy seigneur du Chapeau, de Villedan, de la Rivière et des Nandes en Aulnis; priez Dieu pour lui. »

Avec Louis, nous allons quitter les chevaliers hardis et un peu batailleurs des premiers temps pour nous occuper surtout des Sainte-Marthe voués aux sciences et aux belles-lettres. Gaucher, grand-père de l'illustre Scévole, commence cette dynastie.

(1) Collect. Clairambault, Saint-Esprit, n° 1222 (cabinet des Titres, Bibl. nat. mss.).

(2) Les termes mêmes de l'épitaphe suffisent à démontrer qu'elle est de beaucoup postérieure à la mort de Louis.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Gaucher de Sainte-Marthe, MÉDECIN DE FRANÇOIS Ier. — FONTEVRAULT. — LA FAMILLE DE BOURBON. — MARIAGE DE *Gaucher*. — LES NEUFBOURG. — ENFANTS DE *Gaucher*. — *Louis, seigneur de Neuilly*. — LES LE FÈVRE DE BIZAI.

Si Gaucher eut voulu suivre l'exemple de ses ancêtres, une brillante carrière s'ouvrait devant lui; le nom de Sainte-Marthe était connu à la cour et les services rendus à Charles VII et à Charles VIII, en Guyenne et en Italie, n'avaient pas encore eu le temps d'être oubliés. Tout semblait donc l'inviter à prendre le métier des armes. Mais Gaucher débutait dans la vie à une époque où le titre de savant était en honneur au moins autant que celui de vaillant capitaine; d'autre part il avait reçu de son père dès l'enfance de graves leçons et, si le récit de hauts faits d'armes avait souvent frappé sa jeune imagination, il avait plus souvent encore entendu vanter les douceurs d'une philosophie élevée et l'agrément des belles-lettres. C'est ainsi que, presqu'à son insu, le jeune Sainte-Marthe en était arrivé à aimer avec passion une vie différente de celle de ses aïeux. Rien du reste ne pouvait l'empêcher de suivre cette voie, son frère Nicolas avait payé à la patrie l'impôt du sang; l'honneur, la vieille réputation de la famille était donc intacte et à l'abri de toute critique.

Digitized by Google

La philosophie et les sciences naturelles l'occupèrent d'abord : reçu tout jeune docteur à la faculté de médecine de Paris, il acquit bien vite une renommée considérable, dont nous trouvons l'écho dans les éloges de ses contemporains. Il était pour eux, paraît-il : « Un second Esculape ». Un grand nombre d'auteurs du temps partagent cette admiration et cet enthousiasme naïf. Macrin lui consacre plusieurs poésies, et un saumurois, Conrard de Lommeau, dans son livre : « *De officio advocati* », renchérissant encore sur ces devanciers, lui décerne le titre d'unique oracle de la médecine « *Solum apud nostrates exterosque medicinæ oraculum, tutelaremve alium Esculapium.*

Cette réputation eut pour le jeune savant les plus heureux résultats, en le désignant à l'attention et bientôt à l'amitié du connétable de Bourbon, qui déjà avait les Sainte-Marthe en haute et particulière estime. Il devint son médecin en titre et il resta son ami (1). C'est aussi par l'entremise de son premier protecteur qu'il fut appelé à donner ses soins à Renée de Bourbon, princesse du sang, vingt-huitième abbesse de Fontevrault (2). Le rôle de Sainte-Marthe auprès d'elle ne fut pas seulement celui d'un médecin. Ainsi qu'il résulte des lettres patentes de sa nomination, elle le prit comme conseil et ami, « après s'être duement informée de ses sens, scavoir, science, expérience et loyauté » (3).

C'était une institution des plus remarquable que cet ordre de Fontevrault, fondé depuis quatre cents ans sur la règle de Saint-Benoît et qui, cinquante années à peine après sa création, comptait déjà plus de cinq mille religieuses en Aquitaine, en Anjou et en Bretagne. Au début du seizième siècle, le nombre en avait diminué, mais leur réputation de sainteté s'était accrue à un tel point sous les dernières abbesse Marie et Anne de Bretagne, sœurs de Louis XII, que les Papes avaient cru devoir honorer de privilèges particuliers l'ordre où florissait tant de vertus. L'abbaye elle-même était une véritable ville, elle comprenait cinq églises (4) et

(1) Le connétable de Bourbon fut tué au siège de Rome en 1527 ; il ne cessa jusqu'à cette époque de combler Sainte-Marthe de marques d'amitié.

(2) Renée de Bourbon, connue surtout par ses vertus, était sœur du comte François de Vendôme, aïeul du roi Antoine de Navarre, père de Henri IV.

(3) Cartulaire de Fontevrault (1506).

(4) Trois subsistent actuellement (l'Abbatiale, Saint-Lazare, Saint-Benoît) ; elles ne sont pas ouvertes au public.

Digitized by Google

un grand nombre de monastères, reliés entre eux par des cloîtres, longtemps un objet d'admiration.

Appelé à prendre soin des intérêts de l'abbaye, Gaucher était obligé d'y résider d'une façon à peu près constante. Il y reçut l'hospitalité la plus large et y fut l'objet d'attentions particulières. Outre un traitement élevé (1), « il avait à sa disposition trois chevaux et deux domestiques, de plus on savait reconnaître les services exceptionnels du médecin; c'est ainsi qu'en 1507, il reçut, comme don gracieux, les maisons de Lerné et de la Marre ».

Célèbre parmi les savants, honoré de l'amitié de personnes illustres, Sainte-Marthe pouvait prétendre à une brillante alliance. Au mois de février 1508, à l'âge de quarante ans, il épousa demoiselle Marie Marquet, fille de Michel Marquet (2), écuyer, seigneur de la Bedouère (3), secrétaire du roi, receveur général de Touraine, et de Jeanne de Neufbourg (4). Le mariage eut lieu à Tours en la maison de René Berthe, maître d'hôtel de la reine Anne de Bretagne. Les Sainte-Marthe s'alliant ainsi aux premières maisons de Touraine, les Neufbourg, surtout, allaient avoir une brillante parenté et entrer dans les familles les plus illustres; il suffit de citer les noms des Lamoignon, Novion, Tresmes, Gèvres, Alluye, Effiat, Sourdis, Clermont-Tonnerre, Beauvilliers, Maintenon-Angennes, Budé, Marle-Versigny, Neuville-Villeroi, Poussard du Vigean, Albret, Richelieu, Isoré, Montluc-Balagny, Anglure; n'oublions pas non plus, comme descendants directs des Neufbourg, les Babou de la Bourdaisière, les comtes de Sagonne, les marquis de Cœuvres et d'Estrées, ancêtres de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, et par suite les ducs de Vendôme, Lorraine, Savoie, Nemours, Brancas-Villars, etc. (5).

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'examiner qu'elle était à cette époque la situation de fortune des Sainte-Marthe, d'après les documents qui nous sont parvenus. Outre les seigneuries de Lerné et de la Marre, dons de l'abbaye, celle du Chapeau, de Villedan, de la Baste-en-Curzai, patrimoine de famille, Gaucher possédait

(1) Trois cents écus d'or.

(2) Les Marquet portaient : *d'or à une croix de sinople.*

(3) Alias : la Bedouaire.

(4) Neufbourg portait : *d'or à trois merlettes d'azur, 2 et 1.*

(5) Voir Tableau des parentez de la maison de Neufbourg. (Cabinet des Titres, mss. fonds français, n° 22.271).

Digitized by Google

encore la seigneurie de la Rivière près Saumur, qui lui donnait droit de patronage et de présentation à la chapelle de Saint-Michel en l'église Saint-Lambert-des-Levées (1); enfin quatre ans après son mariage, en 1522, il achetait de René de Bretagne, comte de Penthièvre, la terre et châtellenie d'Esnandes ou des Nandes près la Rochelle, avec tous les droits en dépendant. Cette acquisition fut faite pour la somme de 3.500 écus (2). Deux mois après, il rendait hommage lige pour cette seigneurie à François de la Trémoille, prince de Talmont et comte de Taillebourg (3).

D'après cette énumération nous pouvons conclure que, bien que vivant simplement dans une petite ville, loin de la cour, Sainte-Marthe devait tenir par sa fortune un rang élevé dans la province. Il avait voulu, il est vrai, être le médecin et le conseiller de l'abbaye à laquelle il était dévoué dans le vieux et vrai sens du mot, mais son indépendance n'eut jamais à souffrir de cette profession librement embrassée. Il restait le savant recherché de tous et plus courtisé que ne l'avait été aucun de ses aïeux. Heureux effet de cet esprit de la Renaissance, qui, honorant la science à l'égal de la bravoure, allait ouvrir une si large voie aux intelligences et encourager toutes les conquêtes de l'esprit humain! Il restait également le gentilhomme d'ancienne noblesse, c'est ainsi qu'en 1518, nous le trouvons parmi les illustres de la province lorsqu'il s'agit d'homologuer les lettres patentes du roi (4) : « A « cette fin, Charles de la Motte, conseiller ordinaire de Sa Majesté « en son conseil, convoqua à Loudun, à l'auditoire royal, les divers « seigneurs qualifiez de la province et autres nobles demeurant « en leurs hostels, chasteaux et maisons de Loudunois; ce furent :

« Jacques de Tigné, s^r du dict lieu;

« René de Maillé, s^r du dict lieu;

« François du Plessis, s^r de Beçay;

« Charles Martel, s^r de Lourdines;

(1) Biblioth. de l'Institut. Mss. cité plus haut.

(2) Extrait de divers actes originaux du seizième siècle, conservés dans les églises et châteaux du Poitou pour servir à l'histoire et surtout aux nobiliaires de cette province (Manuscrit de Dom Fonteneau, 40, pp. 170-171). Ce document a dû être ignoré de l'abbé Rainguet, biographe de Louis de Sainte-Marthe.

(3) *Hist. généalogique de la maison de la Trémoille.*

(4) Lettres patentes de François Ier, données à Amboise (23 janvier 1517).

Digitized by Google

« Noble homme Gauschier de Saincte-Marthe, sr de la Baste en Curzay;

« René de la Jaille, sr de Renton;

« Morlet de Museau, sr de Monbrillais, et autres seigneurs « nobles et des plus qualifiez de la province ».

Mais revenons à l'abbaye de Fontevrault; Sainte-Marthe devenait de plus en plus le conseiller, l'ami fidèle auquel on avait toute confiance. Depuis vingt ans déjà, on le chargeait des missions les plus délicates, de celles qui exigeaient un tact tout particulier. La grande prieure Louise de Bourbon ayant reçu du roi l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers et le pape Clément VII ayant confirmé par bulle cette nomination, Gaucher fut chargé d'aller prendre en son nom possession de l'abbaye. L'année suivante, autre marque de confiance. Renée de Bourbon sentait sa fin prochaine; il lui fallait des conseillers éclairés, des amis dévoués; elle appela auprès d'elle son neveu M. de Nevers et Gaucher de Sainte-Marthe et alors en leur présence, comme devant les témoins les plus sûrs et les plus autorisés, elle résigna, suivant l'usage. son abbaye entre les mains du Saint-Siège, mais en désignant pour lui succéder sa nièce, Louise de Bourbon, grande prieure (23 octobre 1533).

Après la mort de Renée, ce fut encore à Sainte-Marthe que s'adressa celle qui allait devenir abbesse; elle le députa vers le roi pour l'assurer de son dévouement et porter les lettres qui annonçaient cette mort : « Sire, écrivait elle, il a pleu à la bonté « divine cejourd'huy de retirer de sa part l'âme de nostre Révérende « Mère abbesse, ma bonne tante, qui a laissé la pauvre compagnie « de céans bien désolée. Je vous supplie très humblement, sire, « par votre grande bonté et charité, avoir vos très humbles et « très obéissantes servantes et religieuses pour très humblement « recommandées à votre bonne grâce, et de mieux en mieux « mettrons peine de continuer les prières qu'elle nous ordonnait « faire pour votre bonne prospérité et longue vie.

« Ayant espéré, sire, que l'âme de notre bonne Mère, que Dieu « absolve, est en lieu où elle vous fera service, car elle estant en « ce monde vous eut en singulière affection devant Dieu, lui pré- « sentant toutes vos bonnes intentions. Et quant à moy, sire, qu'il « vous a pleu indigne mettre aux lieu et charge de feue ma dicte « bonne tante, mettray peine suivant sa doctrine offrir journelle- « ment devant Nostre-Seigneur mes petites prières, à cette fin

Digitized by Google

« comme la plus obligée de toutes celles qui vous doivent humble
« obéissance pour la très grande bonté dont vous a pleu user vers
« moy qui supplie au Créateur, Sire, vous donner en santé très
« bonne vie et longue.

« Votre très humble et obéissante servante et subjecte.

« Sœur Louise de Bourbon. »

Le messager avait été précédé à la cour par sa réputation de savant; François Ier qui se vantait d'encourager les sciences ne pouvait que l'accueillir avec honneur, il lui accorda une faveur précieuse en le nommant son médecin ordinaire; titre purement honorifique d'ailleurs, car peu après, Gaucher revenait à Fontevrault où nous le retrouvons l'année suivante, toujours entouré de la plus grande considération. Du reste tous les membres de la maison de Bourbon lui témoignaient à l'envi leur estime et leur amitié. C'est ainsi que le duc de Montpensier voulant l'honorer d'une façon particulière, lui fit remise des droits de fief qui lui étaient dus pour la terre de Villedan; dans cet acte (1539) Sainte-Marthe est traité de la façon la plus flatteuse (1).

Gaucher resta à Fontevrault quarante-cinq ans environ, toujours occupé de doctes travaux et d'études scientifiques qui d'ailleurs ne le détournaient en rien des belles-lettres. Jusqu'à la fin de sa vie, ces études littéraires qui lui avaient valu ses premiers succès furent celles qu'il préféra (2). Le 14 janvier 1551, il mourait dans sa chère abbaye, à l'âge de 83 ans, entouré du respect et de l'affection de tous. Sa dépouille mortelle devait reposer dans ces murs témoins de sa science et de son dévouement. Par une prérogative accordée jusque-là seulement aux rois et aux princes de sang royal, son corps fut déposé dans le chœur de l'église près des grilles, non loin des sépultures des premiers Plantagenets, d'Henri II et d'Eléonore de Guyenne, de Richard Cœur de Lion et d'Isabelle d'Angoulême, femme de Jean sans Terre (3).

(1) Pièces tirées des archives de Champigny (Dreux du Radier, V, Sup. p. 89)* le prince s'intitule « Louis de Bourbon, duc de Montpensier, prince de la Roche-sur-Yon, comte de Mortaing et de Bar-sur-Seine, vicomte d'Auge, seigneur de Champigny, de la Roche en Regnier et d'Azay-le-Duc, pair de France. »

(2) Il avait écrit dans sa jeunesse, vers 1499, un mystère intitulé *Saint Laurent*, qui fut représenté et valut à l'auteur une certaine réputation.

(3) Les statues qui ornent ces tombeaux furent réclamées par l'Angleterre

Digitized by Google

L'épitaphe suivante fût mise sur son tombeau :

« Ci-gît Messire Gaucher de Saincte-Marthe, chevalier, docteur « en médecine, en son vivant conseiller et médecin ordinaire « du roy François Ier et de la maison de céans, qui mourut le « 14 janvier l'an MDLI. Requiescat in pace. »

Grâce aux soins des abbesses, cette sépulture resta longtemps intacte; elle échappa à un premier danger, lorsque l'abbesse Jeanne-Baptiste de Bourbon entreprit de grands travaux au chœur et la restauration des tombeaux des rois d'Angleterre; beaucoup de tombes furent bouleversées et la sépulture de Gaucher n'eût probablement pas été respectée sans le dévouement d'un ami de la famille, archéologue distingué, Louis Trincant, procureur du roi au siège de Loudun; il intervint en temps et la tombe ne fut pas touchée. Plus tard, en 1688, une autre abbesse, Marie-Magdeleine-Gabrielle de Rochechouart, fit enlever le tombeau de Gaucher et de son fils Jacques; toutefois la plaque de cuivre sur laquelle était inscrite l'épitaphe fut remise contre la muraille et subsista telle jusqu'à la Révolution.

Gaucher de Sainte-Marthe, écuyer, seigneur de Villedan, de la Rivière, de la Baste-en-Curzai, de Lerné, de la Marre, du Chapeau et d'Esnandes-en-Aunis, devait revivre dans une nombreuse postérité; douze enfants étaient issus de son mariage avec Marie Marquet; tous continuèrent les traditions de science et d'honneur de leur père; cinq d'entre eux méritent une étude spéciale, ce sont : Louis, Charles, Jacques, René et Joseph. Les autres, que nous ne ferons que citer, furent : *Renée* et *Marguerite*, religieuses, la première à Fontevrault, où elle était dépositaire en 1551; la seconde au prieuré de Tusson en Poitou; une autre *Renée*, que nous trouvons au prieuré de Rives, et *Marie*, religieuse à l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers; enfin trois autres filles qui contractèrent de brillantes alliances.

D'abord *Jeanne* de Sainte-Marthe qui épousa René Bodineau, sieur des Bordes, en Touraine (1). Puis *Louise* dont la marraine

en 1866. Napoléon III accéda à ces demandes : mais les archéologues français protestèrent en des termes tels que le gouvernement de la reine fut forcé d'abandonner son projet et en 1867 les statues des Plantagenets reprirent leurs places dans l'ancienne chapelle de Fontevrault.

(1) Les Bodineau portaient « *de sable à une aigle d'argent, béquée et membrée de gueules.* »

Digitized by Google

avait été Louise de Bourbon, sœur du connétable et femme du prince de la Roche-sur-Yon, et qui épousa Gabriel de Pontoise, écuyer, seigneur de la Romanerie (1). Cette famille de Pontoise, originaire de l'Anjou, était célèbre dans la médecine; l'un de ses membres, si l'on en croit son épitaphe (2) :

« La fleur de la médecine,
Qui cognaissant sans nulle envie
Graines et feuilles et racines,
A tous souffrans prolongeoit vye
Aultant que l'art peut et assigne. »

Gabriel de Pontoise était conseiller et médecin ordinaire du roi et des enfants de France (3). Henri II en toute circonstance lui témoignait une affection toute particulière, c'est ainsi qu'il voulut que le 4 juin 1552, Monseigneur d'Orléans, la reine d'Écosse et Madame Isabelle tinssent sur les fonts baptismaux de Saint-Florentin d'Amboise, sa fille Marie, née de son mariage avec Louise de Sainte-Marthe, cette dernière, qualifiée dame et châtelaine de Champagné-es-Maroys, avait un rang important à la cour où elle était dame d'honneur de la reine mère (4).

Enfin la septième fille de Gaucher fut *Isabelle* de Sainte-Marthe qui épousa Jean Richome, écuyer, seigneur de la Goberie (5); de ce mariage naquit une fille, *Isabeau*, mariée à René de Bérar (6), seigneur et baron de la Croix de Bléré, d'une ancienne famille alliée aux Montagnac, Faverolles, etc.

Quelque illustres que soient ces maisons, nous n'avons pas à en faire l'histoire, il nous faut revenir aux représentants mêmes

(1) Pontoise de la Romanerie portait « *d'argent à une aigle à deux têtes de sable, au chef étreci d'azur* »; la branche aînée portait *le chef de gueules*.

(2) A Angers, église de Saint-Michel de Palude, où un vitrail le représente avec ses deux fils, Jean et Gabriel.

(3) *Dict. Hist. de Maine-et-Loire*, par M. Célestin Port, t. III, p. 147.

(4) *Inventaire analytique des archives communales d'Amboise, 1421-1789*, par M. l'abbé C. Chevalier. Tours, 1874, in-8°, p. 287. — Mss. de D. Font. 63, p. 612. — Nous trouvons dans la descendance des Pontoise-Sainte-Marthe plusieurs familles connues, citons entre autres les : Bédé, Billon, Briant, Foucher, des Hommes du Lys, Houdry, Le Maye, Marans, Rohan, des Rou, Yvon etc.

(5) Il portait : *d'azur à 3 côtes de baleine d'argent, posées en fasce* (d'Hozier, 1709).

(6) Les Bérar portaient : *d'argent à une fasce d'azur, chargée de 3 trèfles d'or et accompagnée de trois sauterelles de sinople, 2 et 1.*

Digitized by Google

du nom, de ce nom désormais connu dans le monde savant et surtout à la cour où plus qu'ailleurs on se piquait de science et de bel esprit (1).

Alliés par leur mère à la docte famille des Budé (2), les fils de Gaucher n'avaient qu'à suivre une voie toute tracée. L'aîné, *Louis*, qui avait hérité des seigneuries du Chapeau et de la Rivière, né en 1509, eut l'honneur d'avoir pour parrain Louis de Bourbon, duc de Montpensier. Il fit ses humanités à Loudun, sa philosophie et son droit à Poitiers. Tout jeune encore, son goût pour l'étude le lia avec plusieurs savants, notamment avec le poète Salmon Macrin, ancien ami de son père, qui voulut être aussi le sien.

Macrin dont le nom revient pour la seconde fois sous notre plume jouissait alors d'une réputation considérable, et ses vers étaient cités par tous les contemporains comme un modèle du genre; depuis, ils ont perdu beaucoup de leur renommée, faut-il s'en étonner? Le poète écrivait à une époque de transition où la langue se modifiait; quelques esprits distingués tendaient à enrayer ce mouvement, Macrin fut des leurs. Il fit tous ses efforts pour conserver intacte cette langue qu'il aimait. Aussi est-ce en latin qu'il composa la plupart de ses poésies. Malheureusement, il était loin des Tibulle, des Properce et même des poètes du dernier siècle, des Claudien, et des Rutilius; son œuvre, après avoir eu un grand succès auprès des érudits, disparut presque complètement, il n'était plus de son temps. C'est qu'en effet

(1) Pour toute dire sur Gaucher de Sainte-Marthe, nous devons signaler une pièce fort importante, trop longue pour être rapportée ici. Il s'agit de son testament fait le 20 février 1548, c'est-à-dire trois ans avant sa mort. Cette pièce, qui comprend plus de douze pages d'une écriture serrée, peut être citée comme un modèle en tout point, modèle de foi chrétienne et modèle aussi de prévoyance paternelle. — Après avoir recommandé son âme, réglé ce qui concerne sa sépulture, Gaucher n'oubliant ni ses domestiques, ni aucun de ses douze enfants vivants, fixe la part qui doit revenir à chacun. Il donne à Loys, son fils aîné, un préciput, nomme des exécuteurs testamentaires et ne néglige rien de ce qui peut assurer l'exécution fidèle de ses volontés. — A citer également le partage noble des biens de Gaucher, fait en 1553, cette pièce n'est en quelque sorte que le corollaire de la précédente.

(2) Budé (Guillaume), né en 1467, mort en 1540, maître des requêtes de François Ier, gardien de la bibliothèque royale, fondateur du collège de France, helléniste distingué, fut surnommé « le prodige de la France »; sa statue en marbre, œuvre de Louis Bourgeois, orne la cour de la rue Saint-Jacques au collège de France.

Digitized by Google

l'usage, seul maître et arbitre du langage, reprenait ses droits (1), et bannissait presque complètement la langue des Tacite et des Cicéron. L'on se rangeait avec enthousiasme au parti d'Henri Estienne, qui n'avait pas de peine à démontrer « la précellence du langage françois » (2).

C'est un spectacle étrange que cette lutte entre la vieille langue et la nouvelle, et l'on a peine à se figurer à quel point la passion se mêlait à ces questions littéraires. Il suffit, pour montrer combien la réaction contre les érudits fut violente, de dire que le pouvoir royal lui-même crut devoir prendre parti contre eux. Trois ordonnances de François Ier proscrivirent le latin des actes privés et publics et Henri VIII d'Angleterre proclama le français langue de la cour (3). Il n'en fallait pas tant pour détruire les efforts contraires et pour faire oublier Macrin et ses vers. Est-ce à dire qu'ils soient pour cela complètement à dédaigner et sans mérite aucun, nous ne le pensons pas. On en trouve souvent d'élégants et de bien faits : je n'en veux pour preuve que ceux dédiés à Louis de Sainte-Marthe, et où le poète, déplorant les conversations légères habituelles pendant les festins, souhaite que l'on revienne aux sujets pieux :

Ante convivas utinam assuescant
Martyrum dici celebres agones,
Nostra et usurpent, Ludovice, priscum
Sæcula morem!
Dispudet nostros, Ludovice, vinci
Moribus castis, studioque recti
A Dei ignaris, Stygiique lusos
Fraude Sciarchæ.

Louis de Sainte-Marthe, lui aussi, cultivait la poésie, et puisque nous en sommes aux citations, ne passons pas sous silence quelques vers qui nous sont parvenus; ils n'ont peut-être aucun mérite particulier, mais ils concernent une princesse dont le souvenir fut si cher aux Sainte-Marthe (4), que nous croyons remplir un pieux devoir en les rappelant ici :

(1) ..... *usus*
Quem penes arbitrium est jus et norma loquendi (Horace, *Epist. ad Pisones*).
(2) *La précellence du langage français*, dédié à François Ier par Henri Estienne.
(3) Granier de Cassagnac. *Histoire des origines de la langue française.*
(4) Marguerite de Navarre, morte en 1549.

Digitized by Google

« La mort par qui le fort et foible tumbe
Fait reposer un corps soubs cette tumbe,
Dont maintenant n'avons que le remord.
Mais son esprit vit mieuls par ceste mort
Qu'icy vivant : car à mort ne succumbe.
Cest esprit fut tant angélique et sainct,
Qu'estant le corps à son vouloir contraint,
D'une princesse en ce monde mortelle
Une déesse en a faicte immortelle,
Aiant au but de son désir attaint.
Le corps gist mort soubs ceste sépulture,
Mais de l'esprit la divine facture
Ne mourant point, vit et a prins son lieu
D'éternité, auprès de ce bon Dieu,
Qui la conduit en sa saincte droicture.
Encor ce corps que mort cruelle darde,
Ne périt point : ains est en seure garde,
Jusques au jour du Seigneur, qui fera
Les corps nouveaus : et siens les refera
(Je dy ceuls là, lesquels il contregarde).
Produit avoit une fleur excellente,
L'hiver la caiche, et la mort violente
L'a mise dans son manoir et séjour
En attendant du beau printemps ce jour,
Où sortira plus qu'oncques belle et gente.
O Marguerite, o perle de valeur,
Nostre n'es plus : dont maint souspir et pleur
S'élance hors du cœur où deuil abonde
Non point d'un seul, mais de tous en ce monde
Montrants l'effect de leur triste douleur.
Mais quoy? humains, tant ne soient affolés
Vos foibles cœurs, que d'estre désolés
De ce que Dieu hors ce monde la tire,
Et sans que plus aulcun de vous souspire,
De son repos soïés tous consolés ». (1)

La facture naïve de ces vers fait sourire; en plein seizième siècle, on les admirait sans réserve.

Sainte-Marthe avait donc esprit naturel, science, talents, pro-

(1) *Chant funèbre de Loys de Sainte-Marthe, procureur du roy au pays de Loudunois. (Oraison funèbre de l'incomparable Marguerite, royne de Navarre,* par Charles de Sainte-Marthe. Paris, Regnault Chauldière, 1550, in-4°, pp. 128-130).

Digitized by Google

tections, tout ce qu'il fallait pour jouer un rôle brillant : il aima mieux rester à Loudun au milieu de ses concitoyens. C'est dans cette ville qu'au mois d'octobre 1534, il épousa Nicole Le Fèvre de Bizai, fille de Guillaume Le Fèvre, seigneur de Bizai et d'Estrepied (1), procureur du roi à Loudun, et de Mathurine Berthelot (2), cousine germaine du cardinal Briçonnet, archevêque de Narbonne, et de Robert Briçonnet, chancelier de France, archevêque et duc de Reims, premier pair du royaume. Les Sainte-Marthe s'alliaient de nouveau aux plus grandes familles de France, du chef de la famille des Le Fèvre, aux Mangot, Sevin, Lasnier, Ripaux, Madelaine, Quelen, Lalleman, Guepeau, Dreux, Héricourt, etc; et du côté des Berthelot, à toute la famille Briçonnet et à celles des Hurault-Cheverny, d'Olivier, Léville, de Refuge, Béthune-Sully et Charost, Rohan-Chabot, Clermont-Amboise, de Thou, Robertet, de Beaune, de Gaillard-Lonjumeau, de Bouchet, de Ruzé, Fumée, Spifame, Prévost, Saint-Cyre, du Bois-Fontaine, Marans, Choiseul, la Trémoille-Royan et Noirmoutier, le Voyer, Bochart, Brachet, Neuville-Villeroi, Souvré, etc... Ce mariage eut été pour Sainte-Marthe, s'il l'avait voulu, une nouvelle occasion d'acquérir une situation brillante. Le président Le Fèvre, devenu son beau-frère, le lui fit comprendre et mit tout en œuvre pour l'amener au parlement de Paris où sa science du droit, la réputation de son père, et les alliances de sa famille lui eussent assuré une première place. Fidèle à la régle de conduite qu'il s'était tracée, il ne voulut point quitter sa petite ville, préférant le calme dont il jouissait aux honneurs de la capitale, honneurs que déjà faisaient chèrement payer des intrigues de toute sorte.

Louis avait succédé à son beau-père dans la charge de procureur à Loudun; c'est en cette qualité qu'il fut en 1566, envoyé à la

(1) Les Le Fèvre portaient : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de deux croissants de même en chef et d'une étoile d'argent posée en pointe;* Alias : *d'azur, au chevron d'or surmonté d'une étoile d'argent et accompagné de trois quintefeuilles de même.* (Au lieu de Le Fèvre on trouve quelquefois Le Fébure).

(2) Le roi Charles VIII avait lui-même honoré de sa présence les épousailles de Mathurine Berthelot et de Guillaume Le Fèvre, seigneur de Bizai et d'Estrepied. La messe fut célébrée par le cardinal Guillaume Briçonnet, cousin germain de Mathurine Berthelot, et fut servie par les deux fils du prélat, qui furent ensuite, l'un évêque de Meaux (1471-1534), et l'autre de Lodève (1473-1537). Le cardinal avait été marié avant d'entrer dans l'état ecclésiastique. — Beauchet-Filleau, *Dict. hist. des familles de l'ancien Poitou, 1841* (t. I, p. 323).

Digitized by Google

cour par ses concitoyens pour défendre leurs intérêts devant Charles IX. Il ne put supporter les fatigues du voyage et il mourut presque subitement à Paris, peu de jours après son arrivée. C'est ainsi qu'il devait reposer pour jamais dans une ville qu'il aimait si peu et où il comptait bien ne rester que peu de temps. Il fut inhumé dans l'église Saint-Séverin, sous les charniers (1). Ses enfants firent graver sur sa tombe l'épitaphe suivante :

D. O. M.
S.

Ludovico Sammarthano J. C. viro nobili, apud Juliod. Procuratori Regio; Doctrinæ, probit. Eloquentiæ laudibus insigni; qui dum Regis, et Patriæ negotia sedulo procurat, sui ipsius negligit; non Regi solum et Patriae, sed et suis, et sibi præmature moritur. Scævola Quæstor Franciæ, Ludovicus apud Pictones Advocatus Regius, Renatus sub signis Principis Dumbarum Eques parenti optimo, F.F.F. Mæstissimi posuer.
Obiit Lutetiæ Kal.
VIIBR. M.D.LXVI.

Outre Scévole, Louis et René, nommés dans cette épitaphe et dont nous parlerons longuement, Louis eut encore cinq filles (2) et trois fils, Abel, Philippe et Michel, morts jeunes. Scévole dont nous venons de citer le nom, dans des vers adressés à son frère Louis, avocat au Parlement de Paris, fait de son père un éloge touchant, que l'on nous pardonnera de rappeler.

Même sans recourir aux étranges exemples,
Les nôtres pourront bien t'en fournir d'assez amples.

(1) Voir une curieuse étude sur les *Charniers des églises de Paris* (Saint-Séverin), par M. l'abbé Valentin Dufour, p. 22, (à Paris, chez Laporte, 1884).

(1) 1° Marguerite, mariée au sieur d'Ambillou, père de René Bouchet d'Ambillou, conseiller au siège de Saumur, connu par ses poésies françaises. (D'Ambillou portait : *d'or au chevron d'azur, accompagné de 3 chardons de sinople, posés 2 en chef et 1 en pointe);* 2° Cécile, mariée à François Deslandes, écuyer, sieur de Grivelles *(d'azur à 2 fasces d'argent);* 3° Perenelle, mariée à Jean Nau, écuyer, sieur du Ruau *(d'azur à 5 fasces d'or et une flamme de même posée au chef);* enfin 4° et 5° Mathurine et Barbe, mortes jeunes.

Digitized by Google

Un président Le Fèvre, et ton oncle et le mien,
Qui fut en cette cour un patron de tout bien.
Et le père duquel tous deux avons pris vie,
Qui étouffa sa gloire au sein de sa Patrie,
Digne s'il en fut onc, digne de faire voir
En cette même cour son parler et savoir.
Ceux-là revivent morts, en nous vivent encore
Ces beaux noms renommés dont Loudun se décore (1).

C'est qu'en effet Louis de Sainte-Marthe avait les plus beaux titres de gloire, d'abord sa science et sa modestie, mais aussi et surtout son amour du travail, l'honnêteté de sa vie, la droiture de son caractère et sa fidélité au roi. Ces qualités, il sut les développer dans l'âme de ses fils; nous les retrouverons toutes et à un degré plus saillant, s'il est possible, dans chacun de ceux que nous aurons à étudier.

(1) Œuvres de Scévole, édition de 1573.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Charles de Sainte-Marthe. — Les persécutions dont il est l'objet. — Le Collège de France et l'Université. — Les réformateurs. — La Cour de Marguerite de Navarre. — Œuvre littéraire de *Charles de Sainte-Marthe.*

Tandis que Louis menait à Loudun une existence tranquille, entouré de l'affection de tous, son frère Charles, seigneur de Lerné, de Grandbois, de Chasserat, faisait tristement l'expérience de la vie. Né en 1512 à Fontevrault, son père l'envoya tout jeune encore à Poitiers suivre les cours de l'Université. Le jeune étudiant se fit bientôt connaître en soutenant d'une façon brillante plusieurs actions publiques avant de recevoir le titre de docteur. C'était l'usage alors, après l'étude de la jurisprudence, des sciences exactes et de la littérature, d'aborder les discussions philosophiques. Sainte-Marthe fit comme les autres et bientôt mieux qu'eux, à en juger par les succès qu'il remporta. Malheureusement pour lui et pour sa tranquillité, il ne sut pas borner là son ambition (1). On lui

(1) Dès le mois de décembre 1533, engagé par Jean de Tartas comme professeur au Collège de Guyenne, Charles fit une absence de quelques mois à Bordeaux. (Renseignement dû à l'obligeance de M. Dast de Boisville).

Digitized by Google

persuada facilement que son talent avait besoin d'un champ plus vaste, et ce fut dans cette même ville de Poitiers où il était déjà connu qu'il entreprit de donner des leçons publiques de théologie. C'était une détermination dangereuse, à une époque où les esprits partagés entre deux tendances fort diverses commençaient à entrer ouvertement en lutte.

Les uns avides de progrès, d'études nouvelles, de réformes, venaient d'applaudir à la création du Collège de France inspirée par Budé; les autres, scolastiques intraitables, voyaient avec peine la science prendre un nouvel aspect; et surtout ne pouvaient tolérer l'enseignement public du grec et de l'hébreu, dont la connaissance semblait jusqu'ici réservée à quelques initiés. L'Université s'agita, la Sorbonne s'émut et chercha à entraîner dans sa cause le Parlement lui-même; il se mêla à tout cela certains intérêts pécuniaires qui bientôt envenimèrent les choses, car les étudiants désertaient en foule les leçons payées des maîtres de l'Université pour se porter nombreux aux cours des professeurs salariés par le roi (1). Cette rivalité devait malheureusement se compliquer d'une question plus grave, la question religieuse, qui commençait aussi à occuper les esprits. Il est vraiment étrange de voir avec quelle passion les théories nouvelles sont acclamées ou condamnées par ces hommes habitués à des luttes physiques continuelles et qui veulent imposer leurs idées par les mêmes moyens qu'hier encore ils imposaient le droit du plus fort sur le champ de bataille. Dans les hautes classes de la société comme dans les plus basses, un besoin général de réformes se faisait sentir; partout les esprits se passionnaient sous l'inspiration des novateurs que l'on ne peut cependant encore appeler hérétiques déclarés.

Au reste, ce mouvement n'était pas nouveau; dès la fin du quinzième siècle, Lefèvre d'Étaples dont l'enseignement théologique avait eu à Paris un grand succès, s'était élevé avec force contre l'intervention outrée de la hiérarchie sacerdotale. Sa doctrine toujours respectueuse était loin de celle de Luther, cependant elle encouragea la discussion. Au début, rien ne s'opposa à ce courant d'idées : Rome n'y prit aucune attention, et la cour du roi de France toute à l'esprit de Renaissance ne pouvait être défavorable; c'est ainsi que, tandis qu'outre-Rhin grondait

(1) Henri Martin. Tome VIII, p. 114.

Digitized by Google

l'orage de Wittemberg, il se forma autour de Lefèvre une petite école forte par la science et les lumières de ceux qui en faisaient partie. D'abord, en première ligne, nous trouvons la physionomie imposante de Louis de Berquin, puis le docte Estienne, puis Cop, Scaliger, Clément Marot et tant d'autres moins connus; auprès d'eux, mais un peu moins ardents, nous devons citer Budé, Duchâtel, évêque de Montpellier, Pellissier et même l'évêque de Troyes, Guillaume Petit, confesseur du roi. Ces derniers n'avaient pas rompu avec Rome, ils étaient seulement unis dans un même sentiment, ils avaient un même but, la lutte pour l'indépendance de leurs études, pour le libre exercice de leurs pensées.

On ne peut nier que ce ne fussent là de nobles efforts dignes d'admiration et de louange; malheureusement ceux que nous venons de nommer n'étaient pas les seuls. A côté de ces esprits pacifiques qui déploraient les maux sans arrière-pensée et proposaient avec respect la réformation, il y avait, nous dit Bossuet (1), des esprits superbes, pleins de chagrin et d'aigreur, qui, frappés des désordres qu'ils voyaient régner dans l'Église, s'en prenaient non pas aux hommes, mais au principe d'autorité lui-même. Il y avait aussi et surtout, il faut bien le reconnaître, des ambitieux, des intrigants et des libertins, heureux de couvrir de ces dehors respectables leurs sourdes menées, leurs spoliations et leurs crimes (2).

Doit-on s'étonner en présence de cet état de choses que l'Université ait manqué de mesure, se soit laissé entraîner à la passion, et qu'elle ait agi avec une violence qui devait amener dans toute la France des scènes de haine, presque de désordre. Sans l'excuser en aucune façon, il faut bien se rendre compte qu'elle était en somme poussée dans ses derniers retranchements, que l'on minait tout ce qui faisait sa force et que, dans cette situation, elle n'avait à attendre de secours de personne, pas même du pouvoir royal qui semblait fait pour la protéger. Le sceptique François Ier, en effet, d'un œil indifférent, peut-être même un peu malicieux, considérait la lutte ouverte en laissant le champ libre à tous. Il ne lui déplaisait pas de voir la Sorbonne et l'Université jeter feu et

(1) *Histoire des Variations.* Livre I.

(2) Faut-il rappeler qu'en Allemagne la réforme dut surtout son succès à la cupidité des princes. Quant à l'Angleterre, le nom d'Henri VIII en dit assez.

Digitized by Google

flamme, et il paraît même qu'il fut au comble de la joie, lorsque Messieurs du Parlement, contre lesquels il avait une petite dent, commencèrent eux aussi à se mêler à la querelle.

Le Parlement ne pouvait se désintéresser complètement de tout le bruit qui se faisait autour des nouvelles doctrines, lui qui en toute occasion, se renfermait dans son esprit de tradition et que l'on accusait de repousser toutes nouveautés par parti pris et par routine. Cette fois, il n'y avait pas que préjugés dans les motifs de son opposition (1). Les plus éclairés des jurisconsultes s'effrayaient de tout ce bouleversement théologique que suscitait l'orgueil d'un moine, et, si une petite lutte avec Rome ou le droit ecclésiastique n'était pas faite pour les effrayer, ils voyaient que la nouvelle doctrine avec sa théorie de la grâce détruisait le libre arbitre et allait contre le principe même du droit romain, contre cette *ratio scripta* qui leur était si chère (2), ils voyaient que cet homme « soumis comme un esclave » à la volonté d'une puissance bonne ou mauvaise, « qui n'était qu'une plante obéissant à tous les souffles du vent, qu'une cavale qui se ploie à tous les mouvements du cavalier, qu'un clou qui cède à la moindre pression du marteau », était une conception fausse et malheureuse, que cette négation de la liberté humaine était insoutenable et contraire au bon sens.

La faculté de théologie condamna solennellement au mois d'avril 1521 les doctrines de Luther. Instituée pour examiner les questions religieuses, elle ne faisait qu'user d'un droit reconnu; malheureusement on n'en resta pas là; une inimitié particulière se mêla immédiatement à cette mesure d'ordre général, les vengeances et les persécutions commencèrent. D'abord on adressa au roi des remontrances des plus vives et des plus haineuses contre les fauteurs d'hérésie. Lefèvre était personnellement signalé à la justice royale. Hâtons-nous de dire à la louange de François Ier qu'il n'en tint aucun compte, et qu'il découragea les ennemis en protégeant ouvertement celui que l'on voulait perdre. Ce dernier que ce commencement de persécution grandissait singulièrement, trouva des protecteurs déclarés. Un d'eux fut l'allié même des Sainte-Marthe, Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux. Briçonnet

(1) Henri Martin, *Hist. de France.* Tome VIII, p. 148.
(2) Merle d'Aubigné, *Hist. de la réformation.* Tome III, p. 622.

Digitized by Google

s'était lui aussi mis du parti des novateurs; entraîné par son amour des lettres, il appela auprès de lui Lefèvre et avec lui toute une pléiade de savants, tous partisans de la réforme, mais tous restant quand même parfaitement orthodoxes et unis à la cour de Rome.

Cette conduite indépendante ne faisait l'affaire d'aucune faction, aussi ne tarda-t-elle pas à susciter contre ce petit groupe une inimitié violente, les réformateurs les accusant de mollesse, le parti universitaire et « la moinerie » laissant entendre et répétant partout qu'ils étaient entachés d'hérésie. Le roi, il est vrai, restait toujours fort disposé à la tolérance et fort dédaigneux des « Scavants de Sorbonne ». Mais il avait eu le tort de souffler le feu au lieu de l'apaiser, ne songeant guère alors à quelles terribles représailles il devrait plus tard se laisser aller! Cette fois, les passions se déchaînèrent ouvertement et la lutte s'engagea en paroles, en écrits et même en actes. Déjà violente à Paris, elle devait l'être encore plus en province où les petites haines de clocher n'attendent toujours qu'un prétexte pour paraître vivaces et sans merci.

Tel était l'état des esprits lorsqu'en 1537, Charles de Sainte-Marthe commença à Poitiers avec toute l'ardeur de ses vingt-cinq ans, des leçons publiques de théologie. Le succès fut grand dès le début, mais ce succès même ne tarda pas à faire naître les ennemis. On parla d'abord à mots couverts, bientôt on accusa publiquement le jeune docteur d'adopter les opinions des fauteurs d'hérésie, d'être un disciple de Luther, un de ceux qui, depuis huit années, prenaient ouvertement le nom de protestants. C'était le désigner à la vengeance du peuple, à la persécution des magistrats. Charles vit le péril qui le menaçait et, cessant ses leçons, il quitta Poitiers pour se rendre à Grenoble. Les gens éclairés, bien certains de la pureté de sa doctrine, eurent beau déplorer son départ, ses amis le chanter en des termes touchants (1), rien ne pouvait arrêter les

(1) Si tu savois, ô ville de Poitiers,
Ce que tu as en un moment perdu,
Tu te mettrois en effort volontiers
A cette fin qu'il te fût tôt rendu.
Ton honneur as et ton salut vendu,
Changeant le tien à un sot étranger.
Si tu avois ton vrai bien entendu,
Hélas! qu'amer te seroit le changer!

Digitized by Google

haines soulevées. Sa retraite et cette soumission ne firent qu'irriter ses ennemis : on l'épia, on le suivit, et dès son arrivée à Grenoble, il fut jeté dans les fers; il devait y rester trente mois. La générosité de Sainte-Marthe a laissé ignorer quels étaient ceux dont la haine le poursuivait partout. Aussi bien peut-être ses ennemis n'étaient-ils pas des êtres déterminés, mais la foule des ignorants et des envieux (1).

Par contre, nous savons quel fut son protecteur au parlement de Grenoble : le conseiller Gaubert eut l'honneur de prendre la défense de Sainte-Marthe et de faire reconnaître son innocence. Charles l'en remercie dans une épître mise en tête de sa paraphrase des 7me et 33me psaumes de David; nous y voyons le triste tableau de ce qu'il eut à souffrir : « Ce n'est pas ici le temps de vous dire, Monsieur, avec quelle dureté l'on m'a traité à Grenoble où j'ai été dans les fers pendant deux ans et demi; mais j'impute moins au parlement les cruautés que j'ai souffertes qu'à la rage de mon ennemi qui pour l'assouvir avec quelque apparence de justice m'a accusé de luthéranisme, cœur inhumain et d'autant plus impie qu'il se servait de la piété et du voile sacré de la religion pour me faire périr. » Continuant sur ce ton élevé, il montre combien était périlleuse la vie du théologien dans un temps troublé où s'il parle de Jésus-Christ ou de la grâce, il est accusé d'hérésie; s'il condamne l'avarice ou les abus des gens d'Église, il sera luthérien, etc. Puis, il exprime sa reconnaissance à son défenseur et au parlement qui n'a pas voulu sacrifier un innocent. Plus loin enfin, il fait une éclatante profession de foi qui met à néant toutes les accusations portées contre lui. « Il est, dit-il, une chose plus cruelle pour moi que ne le serait la mort même, c'est le reproche que l'on me fait d'avoir abandonné votre foi, ô mon Dieu! et de m'être réuni avec les ennemis de votre saint nom, d'avoir fait passer dans le parti des hérétiques et de l'impiété le peuple qui vous était attaché! » etc.

Ainsi, il se trouve fait justice de cette version qui veut que

Dreux du Radier attribue faussement ces vers à Arnaud de Villeneuve, mort en 1343, c'est-à-dire plus de deux cents ans avant cette époque; ils seraient plutôt d'Antoine Arnault, fils d'un avocat général de Catherine de Médicis.

(1) Cependant une épigramme composée par Charles est adressée à François Faysan, conseiller, et Théodore Mulet, avocat général du parlement de Grenoble : il est possible que ce fussent là ses principaux ennemis.

Digitized by Google

Charles de Sainte-Marthe se soit réellement donné au protestantisme; ni lui, ni celle que nous retrouverons plus tard son aimable protectrice, ne doivent être rangés parmi les disciples de Luther; et si chez eux l'esprit de discussion et d'examen ne peut être nié, il n'en faut pas conclure qu'ils abandonnèrent en rien la foi romaine (1). Du reste, l'innocence de Sainte-Marthe n'avait pas eu pour seul défenseur le conseiller Gaubert; un autre membre du parlement, Jean d'Avanson (2), d'une illustre maison qui a donné un archevêque à l'église d'Embrun, s'employa de toutes ses forces à la délivrance de Charles : ce dernier lui en témoigna sa gratitude en lui dédiant sa paraphrase sur le trente-troisième psaume.

Ce temps de prison fut très dur pour le jeune poète, on le traita avec la dernière rigueur; il en vint même jusqu'à être obligé de simuler la folie pour avoir la vie sauve. Pendant ces épreuves, les amis de Sainte-Marthe ne restaient pas inactifs : certains comme Denis Faucher, docte moine de l'abbaye de Saint-Honorat, à l'île de Lérins, lui écrivaient des lettres touchantes, pleines de respect et d'affection; d'autres comme Gaubert, d'Avanson, Léon de Montausier préparaient sa mise en liberté et son sort futur. Ces efforts finirent par réussir, et Charles vit enfin tomber ses chaînes, à un moment où il n'espérait presque plus. A peine sorti de la prison de Grenoble, toujours grâce à ses amis, il fut appelé à Lyon pour y professer les langues française, latine et grecque et aussi l'hébreu; là, ses succès recommencèrent, et les éloges vinrent le dédommager des tristesses passées; mais une secrète inquiétude se mêlait à ces applaudissements, de nouvelles intrigues pouvaient se nouer, il fallait des protecteurs puissants, capables de les arrêter. Son ami des bons et des mauvais jours, le chevalier Léon de Sainte-Maure-Montausier (3) lui conseilla de dédier quelques

(1) Voir plus loin l'opinion de Mr de la Sicotière, sur la reine Marguerite de Navarre.

(2) Jean d'Avanson avait reçu le nom de Mécène des savants. Joachim du Bellay y fait allusion dans les vers suivants :

Ergo suum post hæc non te, vir maxime, dicat
Phœbus Avansonium, sed magis Ausonium.

(3) Chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, Charles de Saint-Maure, duc de Montausier, marié à Julie d'Angennes-Rambouillet, petite-fille de Jean de Vivonne, fut depuis célèbre par la protection qu'il accorda aux savants.

Digitized by Google

poésies à la duchesse d'Etampes (1) dont le nom et la beauté étaient alors célébrés par toute la France et dont le crédit auprès du roi était à son apogée. Le conseil fut suivi, Charles remercia son ami par une élégie et dédia à la favorite des poésies où les hommages les plus flatteurs n'étaient pas ménagés « à la plus savante des belles, et à la plus belle des savantes ». Ces poésies quelquefois gracieuses, le plus souvent noyées dans les métaphores du style amphigourique de l'époque, furent favorablement accueillies, et dès lors Sainte-Marthe compta au nombre des poètes favoris. Grâce à la protection de la duchesse d'Etampes et peut-être aussi à celle de l'évêque de Meaux Briçonnet, proche parent de sa belle-sœur (2), Charles se trouva mis en relations avec la reine Marguerite de Navarre, à la cour de laquelle il devait désormais passer la plus grande partie de son existence.

Marguerite de Valois ou d'Angoulême, duchesse d'Alençon, reine de Navarre, princesse spirituelle et gracieuse, avait reçu l'éducation du temps : « elle savait à merveille le latin, la philosophie, la théologie qu'elle aima toujours beaucoup, l'italien, l'espagnol, et même l'hébreu, assez mal le français, et pas du tout l'orthographe (3) ». Mariée à dix-sept ans, veuve sans enfants, puis remariée à Henri d'Albret, elle vivait retirée à Alençon, à Nérac ou à Pau, ne quittant sa petite cour que pour rendre service à son frère tant aimé. Mais cette cour, elle avait su en faire le lieu le plus charmant du monde. C'était une espèce de centre pour les talents incompris, pour les savants persécutés, et il y en avait beaucoup; elle recevait Charles de Sainte-Marthe à peine échappé à la prison et aux persécutions, comme elle en avait arraché tant d'autres à leurs ennemis, comme elle avait enlevé aux flammes du bûcher le malheureux Berquin; tous les talents, toutes les misères s'adressaient à celle « qui estait le soutien et l'appui des bonnes lettres, et la défense, refuge et réconfort des personnes désolées » (4).

(1) Anne de Pisseleu, dite mademoiselle d'Heilly, que le roi avait mariée à J. de Brosse, duc d'Etampes.

(2) V. la note 2 de la p. 32.

(3) De la Sicotière. *La cour de la reine de Navarre, à Alençon,* discours, Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, année 1842, p. 30. M. de la Sicotière a peint de main de maître la petite cour d'Alençon et la figure gracieuse de Marguerite de Navarre.

(4) *Oraison funèbre de la reine de Navarre,* par Charles de Sainte-Marthe.

Digitized by Google

Suivant son habitude, Marguerite de Navarre s'attacha d'abord Sainte-Marthe en le nommant gentilhomme de sa maison, maître des requêtes de son hôtel, et en lui confiant la place de lieutenant criminel d'Alençon ou peut-être de lieutenant général de l'échiquier de cette même ville (1). C'était une bonne fortune pour le jeune savant de se trouver ainsi mêlé à cette foule d'érudits et de poètes, tels que Bonaventure des Périers, Victor Brodeau, Melin de Saint-Gelais, Antoine du Moulin, Étienne Dollet, Joachim du Bellay, Érasme même, et tant d'autres. Il n'y trouva plus, il est vrai, le gentil Clément Marot, qu'il aimait tant et qu'il appelait « son père d'alliance ». Marot était à Ferrare, auprès de la duchesse Renée de France, mais son souvenir était resté vivant et Charles dut souvent entendre parler du poète auquel Marguerite avait inspiré de si doux vers. Son nom du reste ne faisait que grandir depuis cette traduction des psaumes pour laquelle le roi et Charles-Quint lui-même n'avaient pas eu assez d'éloges (2).

Cette vie spirituelle et gracieuse devait singulièrement plaire à à Charles, en pleine communauté d'idées et de travaux avec ceux qui l'entouraient. On aime à se figurer tout ce petit monde, peu scrupuleux de mœurs et de langage, vivant auprès de la reine sans souci de l'étiquette, dans une sorte de familiarité bourgeoise, de camaraderie artistique (3); nulle préoccupation des controverses religieuses, on peut exprimer ses pensées sans crainte du parlement et vous jugez si l'on s'en prive! D'abord, comme de juste, on tranche les questions théologiques qui passionnent et le peuple et la cour. Charles, grâce à ses études, a dans ces discussions un rôle important; chacun l'applaudit, il retrouve ses succès d'hier, mais sans crainte des ennemis; il parle, il s'anime, et lance contre ses anciens persécuteurs de vives saillies qui amènent le rire; il s'emporte même et donne au diable toute la « moinerie ». Mais la bonne duchesse préside la discussion, elle veut rester vraie catholique; elle ne permet pas que l'on s'égare, elle

(1) Telle est l'opinion de Gilles Bry, dans son *Histoire des comtes du Perche et d'Alençon*.

(2) Lors de son passage en France, Charles-Quint, sur la recommandation de François Ier, reçut bénignement l'œuvre de Marot et lui fit remettre 200 doublons (Lettre de Villemadon à Catherine de Médicis). Villemadon était un des serviteurs de Marguerite de Navarre.

(3) De la Sicotière. Voyez supra.

Digitized by Google

veut bien que l'on crie contre les moines, « contre leurs vices mal cachés par leurs costumes », mais il y en a de bons, se hâte-t-elle d'ajouter, et « il ne faut pas que pour les mauvais, ils soient tous jugés » (1). Alors tout le monde se soumet, le débat est clos, et l'on ne pense plus qu'à écouter une anecdote ou une histoire racontée par la reine; car Marguerite raconte avec une verve et une grâce charmantes. Tantôt elle improvise ou récite ce qu'elle a composé dans sa litière, tantôt elle retrouve dans ses propres souvenirs assez d'aventures piquantes pour fixer l'attention de ses auditeurs qui devinent facilement sous un nom d'emprunt, un personnage connu, qu'il soit amiral ou page (2). Puis la soirée s'achève par une de ces danses lentes et savantes, si prisées de nos aïeux. La reine, elle, n'y prend pas part; elle s'est assise solitaire, tout à ses souvenirs, maintenant calme et grave, elle si rieuse tout à l'heure, et vraiment son costume sombre et un peu sévère est bien en harmonie avec ce visage triste et doux. Elle porte « ung manteau de velours noir couppé un peu sous le bras, une cotte noire, assez à hault collet, fourrée de marthes, attachée d'espingles par devant, sa cornette assez basse s'avance sur la teste, et sa chemise froncée au collet, apparaist un peu (3) ». A ses pieds, dort son bichon favori, aux longues soies blanches et fauves; de temps à autre, il relève la tête et la pose sur les genoux de sa royale maîtresse, il regarde fixement ses yeux bleus, un peu tristes, mais fins et brillants, qui s'animent d'un doux sourire en voyant heureux tous ceux qui l'entourent. Marguerite alors n'a plus la fraîcheur de la jeunesse, et bien des tristesses ont passé sur son visage, mais elle a conservé cet air noble et gracieux, cette physionomie ouverte et spirituelle, cette expression un peu malicieuse, mais bonne, qui captive tout d'abord. Quelle harmonie dans ce tableau! surtout si on lui donne pour cadre ces grandes salles du château d'Alençon, un peu sombres, malgré leurs larges fenêtres, et toutes revêtues de tapisseries aux couleurs foncées, de

(1) Nouvelle XXII (Brantôme, *Dames galantes*, t. IV, p. 99, édit. de 1779).

(2) L'amiral de Bonnivet, qui, paraît-il, ne fut pas précisément le héros d'une aventure galante où la reine de Navarre joua le rôle principal. Elle se défendit avec les ongles et les dents de telle façon que l'amiral confus, battit en retraite, le visage couvert d'égratignures.

(3) Manuscrit, bibl. nat. supp. franç. 2286; portrait ayant fait partie de la collect. du chevalier Lenoir (Voir de la Sicotière, cit. sup.).

Digitized by Google

boiseries finement fouillées. Quel calme, quelle tranquillité dans cette petite cour, quel contraste avec ce qui se passe à quelques lieues à peine. Se croirait-on au commencement de ce seizième siècle, en pleine époque de troubles, de désordres, de cruelles vengeances.

Nous avons dit que la reine de Navarre était restée bonne catholique, malgré les calomnies dont elle a été l'objet; tout le prouve de la façon la plus évidente, jamais elle ne touche aux dogmes, et dans ses poésies religieuses, elle parle toujours avec le plus grand respect de la Vierge-Mère (1). Sa vie, ses ouvrages, sa correspondance (2), sa mort elle-même, sont une protestation contre les accusations portées par l'envie et la haine de ceux qui ont voulu lui faire encourir « la malgrâce » du roi son frère (3). Pas plus qu'elle, Sainte-Marthe ne peut être accusé de protestantisme, lui qui sans cesse proclame sa foi, et soumet tous ses ouvrages au jugement de l'Église. L'opinion contraire, souvent mise en avant, ne repose sur aucun fondement, aussi est-il bon d'en faire justice une fois pour toutes.

Cette vie brillante et calme, douce et heureuse, ne devait pas durer longtemps. Le 31 mars 1547, François Ier mourait, sa sœur fut frappée au cœur :

« Je n'ai plus ni père ni mère,
« Ni sœur ni frère,
« Dieu est le seul auquel j'espère
« Qui sur le ciel et la terre impère.
« J'ai mis du tout en oubliance,
« Le monde, parents et amis;
« Biens et honneurs en abondance
« Je les tiens pour mes ennemis! »

Tout en effet était bien fini pour la pauvre reine si aimante et si dévouée : le 21 décembre 1549, au château d'Odos, en Bigorre, elle remettait à Dieu son âme candide, qui avait su traverser la corruption du temps sans y recevoir de souillure.

Charles de Sainte-Marthe eut à rendre à sa protectrice un suprême hommage; les habitants d'Alençon préparaient de splendides funérailles à leur bien-aimée duchesse, ils le chargèrent de

(1) Voir sa comédie de *la Nativité de Jésus-Christ*.
(2) *Correspondance de Marguerite de Navarre*, publiée par M. Genin.
(3) Sainte-Marthe, Oraison funèbre, page 45.

Digitized by Google

l'oraison funèbre. Suivant le témoignage de de Thou, il la prononça avec élégance (1). Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il y mit tout son cœur, car parmi ceux qui avaient entouré Marguerite, pas un qui n'eût pour elle un culte véritable. Aussi quelle admiration ne montre-il pas pour cette princesse bien-aimée!

« Dès l'âge de quinze ans, nous dit-il, l'Esprit de Dieu commença à se manifester et à apparoistre en ses yeux, en sa fasce, en son marché, en son parole, et généralement en toutes ses actions »; et plus tard, en quels termes émus il célèbre ses bienfaits : « Combien y a-t-il de veuves, combien d'orphelins, combien de vieilles gens à qui elle donnait pensions tous les ans et qui aujourd'hui, comme les brebis, mort leur pasteur, sont çà et là escartés, cherchent à qui se retirer, crient aux oreilles des gens de bien, pleurent leur misérable fortune; c'est qu'elle était le refuge et la défense des personnes désolées. »

Cette oraison funèbre est peut-être empreinte des exagérations du style de l'époque, mais telle qu'elle est, elle ne fait pas moins l'éloge de celle qui l'a inspirée que de celui qui l'a prononcée. Imprimée en latin et en français, elle eut un grand succès, nous dit encore de Thou. Ce ne fut pas le seul hommage rendu par Charles à sa protectrice, il publia également des vers et une épigramme, où il raconta les derniers moments de la pieuse reine, morte en prononçant le nom de Jésus.

Françoise d'Alençon (2) ne pouvait voir d'un mauvais œil ces témoignages d'attachement et de fidélité; elle en sut gré à Sainte-Marthe qui trouva auprès d'elle le même degré d'estime et la même protection qu'en Marguerite de Valois. Le vicomté de Beaumont au Maine ayant été érigé en duché-pairie, elle l'avait déjà honoré (3) de l'office de procureur général, par lettres scellées en forme de lettres patentes qui lui avaient été expédiées de Tours le 18 mai 1545.

La nouvelle duchesse ne devait pas survivre longtemps à Marguerite de Valois; le 4 septembre 1550, elle mourait à La Flèche.

(1) De Thou, *Histoire*. Livre V.

(2) Françoise d'Alençon, fille aînée de René, duc d'Alençon et de Marguerite de Lorraine, épousa le duc de Longueville, François d'Orléans.

(3) Françoise d'Alençon avait nommé Charles de Sainte-Marthe procureur général du duché de Beaumont en 1545, c'est-à-dire *quatre ans avant la mort de la reine Marguerite de Navarre.*

Digitized by Google

Encore une fois Charles eut à montrer sa reconnaissance et à faire preuve de son talent oratoire, en prononçant l'éloge funèbre de la très-haute et très-illustre duchesse de Beaumont, douairière de Vendômois et de Longueville. Il ne s'agissait plus de la douce Marguerite de Navarre, et Charles avait moins connu celle dont il devait retracer la vie. Il sut cependant trouver des paroles touchantes pour célébrer la piété de la princesse qui n'était plus et son courage dans l'adversité; il sut plaire en parlant en termes flatteurs des enfants issus de son mariage avec le duc de Vendôme, du sang illustre de Bourbon...

Le fils de Françoise d'Alençon, le duc Antoine de Vendôme, roi de Navarre, se montra particulièrement reconnaissant envers Sainte-Marthe, et il le confirma dans sa charge de procureur général pour le duché de Beaumont. Il le fit en termes flatteurs et ajouta même quelques prérogatives en sa faveur, parce qu'il « avait bonne et entière confiance en la personne du dict Sainte-Marthe, pour ses sens, suffisance, littérature, fidellité, et parce qu'il s'est toujours bien et sans répréhension gouverné au dict estat et en considération aussy des services qu'il a faicts à sa dicte feue dame et mère (1). »

Charles continua à servir le roi de Navarre jusqu'à sa mort, prenant toujours avec une grande ardeur l'intérêt de son prince, ainsi que nous le prouve la façon dont il s'occupa de certaines difficultés survenues dans le vicomté de Domfront, difficultés qui ne furent résolues que grâce au zèle du procureur général. Il mourut à Alençon, soit frappé d'apoplexie, soit à la suite de la rupture d'un anévrisme, en 1555, à l'âge de quarante-trois ans. Il fut inhumé dans cette même ville; certains auteurs prétendent qu'il s'y était marié, quelques années auparavant, à une demoiselle Renée Landier dont il n'eut pas d'enfants (2).

La vie et les ouvrages de Sainte-Marthe ont donné lieu à de nombreux articles, sa biographie a été souvent faite; son neveu Scévole lui consacre un chapitre dans son *Éloge des savants;* de même Gabriel Michel, seigneur de la Rochemaillet, le range au nombre des hommes illustres de France. Il reçut également les

(1) Archives de Beaumont, lettres patentes délivrées à La Fère, le septième jour de janvier 1550.

(2) *Biographie universelle,* Michaud. Tome XXXIX, p. 549. D'Hozier dit au contraire qu'il mourut sans alliance.

Digitized by Google

louanges d'un grand nombre de contemporains dont nous avons déjà cité les noms, tels que Budé, Lefèvre d'Etaples, Vatable, Marot, Sève, Dolet, Pierre Paschal, le président de Thou, etc. Ces éloges unanimes étaient mérités et cependant l'œuvre de Sainte-Marthe ne devait pas conserver jusqu'à notre époque la même faveur que celle de Marot, ni même celle de Saint-Gelais dont l'aisance, le naturel, la grâce dans les descriptions, « l'élégant badinage » ne sont pas contestés; toutes qualités qui manquent un peu à Sainte-Marthe, plus savant, mais aussi plus obscur.

Ses paraphrases des psaumes sont pleines de science, le style en est sobre et les ornements ne sont pas recherchés outre mesure; mais ses oraisons funèbres, à côté de beaux morceaux, renferment quelques phrases emphatiques et un certain nombre d'exagérations. Quant à ses poésies dédiées à la duchesse d'Etampes, elles sont peut-être encore plus confuses; il suffit pour en juger de citer le passage suivant de l'épître dédicatoire :

« Toi donc, une entre notre siècle de belles très-érudite, des érudites très belle, et ce que j'ai en toi plus révéré, d'ancienne prudence, de mûr jugement, de très humaines et très ornées coutumes divinement douée, recevras bénignement les tables de mon nauffrage, par divers cas de fortune conduite, finalement en petits faits réduites, et maintenant en ce tien havre, où de long-temps, les muses commodément se retirent. » Malgré ces défauts, Sainte-Marthe est bien loin du style prisé alors par la majorité des orateurs. Il suffirait pour s'en convaincre de citer la correspondance de Briçonnet avec Marguerite de Navarre : il est certains passages où le débordement des métaphores est incroyable, où leur vulgarité tombe dans le burlesque et dans l'absurdité la plus complète; et dire que la reine fit tous ses efforts pour imiter ce style! Disons à sa louange qu'elle n'y put jamais parvenir.

Bien que Charles de Saint-Marthe ne se soit pas abandonné à de pareilles divagations, le passage précédemment cité suffit pour que l'on puisse lui reprocher d'avoir un peu trop sacrifié à ce goût malheureux, auquel Marot, mieux inspiré, résista toujours.

Ses poésies peuvent être divisées en trois parties (1) : Les *Épigrammes*, les *Chants royaux* ou *éloges*, les *Épîtres*, *élégies*, *ballades*

(1) *Poésies françaises* de Charles de Sainte-Marthe, Lyon, Charles Nourry dit le Prince, 1540.

Digitized by Google

et *rondeaux*. C'est dans cette dernière catégorie que nous trouvons nombre de pièces composées en l'honneur de Melle de Béringue, d'Arles. En célébrant ainsi une dame de ses pensées, Sainte-Marthe sacrifiait à la coutume plus peut-être qu'à son goût particulier; nous avons tout lieu de croire en effet que Melle de Béringue occupa peu le cœur de notre poète; mais, s'il n'eut pas chanté une « maîtresse poétique », pour nous servir d'une expression consacrée, Charles eut été une singulière exception. Pétrarque avait fait école, chacun voulait immortaliser une Laure quelconque. Nous savons que Marot lui-même se conforma à l'usage; ne nous en plaignons point, puisqu'il nous a valu des vers charmants et que Marguerite de Navarre ne s'en offensa pas.

L'œuvre de Sainte-Marthe comprend ensuite des *Chants funèbres* peu importants, puis des *Poésies* adressées soit à la reine de Navarre, soit à la duchesse d'Etampes. Il y est souvent parlé de poètes ses amis : c'est ainsi que nous voyons revenir les noms de Saint-Gelais, de Marot, de Brodeau, de Bouchet, d'Hervet et de tant d'autres moins connus. Diverses pièces sont adressées à ceux que nous venons de citer, puis à Mme du Perronnière, au maréchal de Reris, à Anne d'Albigny, dame de Laval en Dauphiné, à l'abbé de Saint-Pierre de Vienne, à l'abbé de Saint-Amboise de Bourges, au doyen de Mâcon, à Maurice Sève, à Étienne Dolet, à Clément Marot, au poète Salel, au P. de Marillac, etc (1).

Les ouvrages en prose de Sainte-Marthe sont moins importants; cependant quelques-uns de ses premiers travaux théologiques et philosophiques avaient été publiés; ils lui valurent l'approbation de divers dominicains et notamment du P. Fournier, un des plus savants d'entre eux, ce qui, soit dit en passant, suffirait à prouver la parfaite orthodoxie de l'auteur, si elle pouvait être sérieusement mise en doute. Sur la fin de sa vie, il préparait également un grand travail sur *La conjonction des quatre langues hébraïque, grecque, latine et française;* cet ouvrage n'a pas été terminé.

Charles avait encore fait imprimer à Lyon, en 1540, un recueil

(1) Nous ne pouvons citer tous les savants personnages dont Charles de Sainte-Marthe s'était acquis l'amitié à la cour de Marguerite de Navarre, citons cependant les noms de Gérard Le Roux, évêque d'Oloron, prédicateur de la reine, de Claude Régin, son maître des requêtes, de François Olivier et Groslot, ses chanceliers, de Guillaume Abot, président du conseil d'Alençon, de Mathien Facius, jurisconsulte et président de Bernay, etc.

Digitized by Google

intitulé *Le livre des amis*, et composé de pièces écrites à sa louange par plusieurs amis. En ce faisant, il ne prouvait pas une grande modestie, mais alors la modestie était assez rare; d'aucuns prétendent même que c'est une invention moderne, destinée à se faire plus remarquer; quoiqu'il en soit, on peut dire pour l'excuser qu'aux éloges à lui adressés se mêlaient ceux en l'honneur de Melle de Béringue. Pour nous, ce recueil est précieux, il nous montre en quelle estime étaient alors tenues les poésies de Sainte-Marthe et quelle réputation il avait acquise comme savant (1).

(1) Il existe un petit portrait de Charles de Sainte-Marthe, gravé par Léonard Gaultier (1622) pour l'ouvrage intitulé : « *Pourtraits de plusieurs hommes illustres qui ont flory en France depuis l'an 1500 jusqu'à présent* ». Cet ouvrage a été appelé à tort la « Chronologie ». — Le catalogue de portraits du P. Lelong ignorait le nom de l'auteur (v. Lelong, IV, p. 258).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Jacques de Sainte-Marthe, seigneur de Chandoiseau, MÉDECIN DE HENRI II, DE FRANÇOIS II ET DE HENRI III. — LA MÉDECINE AU XVIe SIÈCLE. — AMBROISE PARÉ. — GUILLAUME BUDÉ. — *René de Sainte-Marthe;* SA POSTÉRITÉ. — *Joseph, seigneur de la Guéritière.*

Plus jeune de cinq ans que Charles, Jacques de Sainte-Marthe (1), chevalier, seigneur de Chandoiseau et de la Guéritière, troisième fils de Gaucher, naquit à Fontevrault le 29 septembre 1517. Ce fut son père lui-même qui voulut, au foyer domestique, lui donner les premières leçons; ses heureuses dispositions s'accrurent rapidement sous cette haute et habile direction et bientôt il eut achevé les études ordinaires. Il se perfectionna à Paris dans la connaissance des langues anciennes, dans celle des sciences exactes et fit de si rapides progrès en médecine qu'il fut, tout jeune encore, reçu docteur, après avoir soutenu une thèse brillante. Son père le considérait comme son successeur naturel, aussi ne négligea-t-il rien pour le fortifier dans ces vertus grandes et simples, grâce aux-

(1) Jacques de Sainte-Marthe a été appelé par quelques auteurs, Sainte-Marthe Pictau; ce mot est évidemment le mot *pictav.* (*pictaviensis*, poitevin) mal compris, et n'a aucune autre signification.

Digitized by Google

quelles le nom de Sainte-Marthe était entouré du respect de tous. De telles leçons données par un tel maître laissèrent une impression profonde dans l'âme du jeune homme qui, en peu de temps, acquit une réputation de mérite et de savoir. Dès l'âge de trente-quatre ans, Henri II le choisit pour son médecin ordinaire, titre qui lui fut conservé par les rois suivants, François II et Henri III. Malgré cette situation à la cour, Jacques obtint de n'y résider que rarement et ce fut à l'abbaye de Fontevrault, déjà témoin des vertus d'autres Sainte-Marthe, que s'écoula la majeure partie de son existence. Les abbesses Louise et, après elle, Éléonore de Bourbon l'avaient en haute et particulière estime et, suivant les traditions paternelles, il fut plutôt leur conseiller que leur médecin. Ce dévouement à l'abbaye, si constant dans une même famille, parut mériter une récompense spéciale : le roi accorda à Jacques des lettres patentes qui, malgré son éloignement de la capitale, lui conservaient tous les droits et privilèges des médecins de Paris.

Cette vie retirée n'empêcha pas l'influence de Sainte-Marthe à une époque où la médecine se transformait d'une façon complète; la méthode des Arabes et leur empirisme presque toujours arbitraire, souvent superstitieux, tendait à disparaître pour faire place à cette science d'observation et d'induction créée par les Grecs et immortalisée par les travaux d'Hippocrate et de Galien. Parmi ces esprits d'élite qui devaient fonder sur l'expérience seule les bases aussi bien de la médecine que de la chirurgie moderne et s'élever, par leur propre méthode, jusqu'aux découvertes de premier ordre, nous devons citer Ambroise Paré, qui sut, à cette époque même, montrer ce que peut le travail constant et sans faiblesse.

Sorti d'une famille modeste, sans fortune et presque sans éducation, Paré s'éleva aux premières dignités par son intelligence et surtout par sa volonté ferme et énergique. Travailleur infatigable, auteur remarquable auquel on ne peut reprocher qu'un peu de suffisance et d'acrimonie dans la discussion, il fut, tout jeune encore, signalé à l'attention du roi qui le nomma son premier chirurgien. Malgré les envies et les calomnies, il conserva jusqu'à sa mort la faveur, on peut même dire l'amitié du souverain.

La vie de Paré a été écrite plusieurs fois, à des points de vue différents, par des auteurs dont on doit admirer les patientes

Digitized by Google

recherches et dont on ne saurait contester l'autorité (1). Ce n'est ici le lieu de résumer ou d'analyser ces travaux, mais il est une question souvent et longuement discutée, toujours un peu obscure, que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'elle nous rappelle ce que nous avons dit déjà à propos d'un Sainte-Marthe, Charles, le favori de la reine de Navarre. D'un esprit tolérant, à une époque où la tolérance est un crime, un peu sceptique peut-être, très envié par ses rivaux, Ambroise Paré fut en butte à une persécution véritable. La Faculté le calomnia et lui fit un procès célèbre dont il n'échappa que grâce à la faveur royale; on l'accusa de tous côtés, on fit tout pour le perdre, on tenta même de l'empoisonner et ce furent même d'ardents catholiques qui faillirent se rendre coupables de ce crime! Cette circonstance jointe à des bruits répandus contre le chirurgien du roi a fait affirmer à quelques-uns qu'il professait la religion réformée. Nous ne le croyons pas, malgré ce qu'ont pu dire Sully et Brantôme, témoins auxquels l'expérience prouve qu'il faut parfois accorder une médiocre confiance, malgré aussi l'opinion du docteur Le Paulmier qui a sérieusement discuté cette question et dont les arguments sont beaucoup plus sérieux (2). Il nous paraît qu'il est arrivé pour

(1) Malgaigne. — Jal, etc... Il y a quelques années, le docteur Le Paulmie *(Vie d'Ambroise Paré d'après de nouveaux documents,* chez Charavay, Paris 1885) a publié une étude des plus sérieuses sur le grand chirurgien. D'une ancienne famille célèbre dans la médecine et dont un membre, Julien Le Paulmier, médecin de Charles IX, avait eu de nombreuses discussions avec Paré, le docteur Le Paulmier était, mieux que personne, à même d'écrire cet ouvrage. Il l'a fait d'une façon remarquable, livrant ainsi au public de nombreux documents inédits, découverts par lui, soit aux Archives nationales, soit dans des papiers de famille.

(2) Voir p. 80, *Ambroise Paré* par Le Paulmier, op. s. cit. Le docteur Le Paulmier croit au protestantisme de Paré, 1° parce que ce dernier déclare avoir observé à Angers, à la « porte du temple », l'artifice des gueux de l'ostière; 2° parce que ce sont des catholiques qui ont tenté de l'empoisonner à Rouen; 3° parce que, dans son procès avec la Faculté, il dit (Voir les pièces justificatives, p. 243) : « Ce mot religion a esté cité par moy pour ne me glorifier avoir suivi telle opinion et moins en intention de monstrer que ceux qui suivent la saincte église catholique et romaine abusent de moyens illicites pour se deffaire de leurs ennemis. »

Nous répondons au premier argument que cette observation faite par Paré à la porte d'un temple à Angers, prouve une seule chose, c'est qu'à Angers il y avait un temple et que Paré accidentellement était passé devant la porte. Pour la tentative d'empoisonnement, nous croyons à une vengeance de coreligion-

Digitized by Google

Paré ce qui était arrivé pour Charles de Sainte-Marthe; on n'a pu pardonner à ces deux esprits supérieurs leur tolérance religieuse, leur esprit libéral, on n'a pu surtout admettre chez eux l'esprit de libre discussion. Eh quoi, ils ne jetaient pas feu et flamme contre les dissidents, ils voyaient les abus, ils avaient le courage de le dire, quel crime abominable! Alors on les accuse d'hérésie, de protestantisme, de tout ce que l'on peut inventer de plus odieux, et, comme le fait remarquer le docteur Le Paulmier, leurs plus cruels ennemis, les plus irréconciliables, sont les catholiques outrés. Paré, sans cesse menacé, échappé par un heureux hasard à l'empoisonnement, s'indigne de trouver tant d'astuce parmi ceux qui disent faire partie de la sainte Église catholique et romaine, rien de plus naturel. Charles de Sainte-Marthe lui aussi, sur l'ordre de catholiques ultra, de membres du parlement, fut emprisonné pendant de longs mois et, malgré ses protestations et ses professions de foi non équivoques, manqua de perdre la vie. Tout ceci ne prouve qu'une chose, peu nouvelle d'ailleurs, c'est qu'il n'est pas de pires ennemis que ceux dont les convictions politiques ou religieuses sont identiques, lorsqu'ils sont divisés par des questions de mesure ou d'opportunité. On souffre celui qui se dit un adversaire déclaré, jamais celui qui, par raison ou par tolérance, se permet d'aller moins vite ou moins loin que vous.

A côté de Paré, mérite d'être rangé Jacques de Sainte-Marthe qui, grâce à sa science et à sa connaissance profonde du grec, fut à la tête de ce mouvement de renaissance médicale qui, outre

naires ardents, furieux de la modération de Paré et du blâme public que sa conduite leur infligeait : ces vengeances sont alors, hélas! trop communes. Enfin, la phrase citée fait seulement allusion à ce fait que Paré blâme dans toute religion, mais surtout dans « la saincte église catholique et romaine ». Elle est donc plutôt un argument en faveur de notre opinion. Les raisons données par Malgaigne et surtout par Jal (*Dict. critique de biographie et d'histoire*. Suppl.) nous paraissent au contraire concluantes. Comment en effet, expliquer, à moins d'admettre une rare hypocrisie, que Paré ait fait ouvertement profession de foi catholique dans vingt-cinq actes de baptêmes, mariages ou décès passés à l'église de Saint-André-des-Arcs (dix-huit de ces actes sont antérieurs à 1545 et sept sont postérieurs à cette date). On ne peut supposer aucune tolérance de la part du curé de la paroisse, le fougueux Aubry, dont la réputation de ligueur et de « dénicheur de protestants » est absolument faite. Comment enfin expliquer l'inhumation d'Ambroise Paré dans la *nef* même de cette église de Saint-André-des-Arcs, le 22 décembre 1590, s'il n'eut appartenu à la religion romaine!

Digitized by Google

le chirurgien dont nous avons parlé, illustra les Pierre Brissot, les Ruel et même Rabelais, le joyeux abbé, qui devait bientôt s'immortaliser d'une autre façon. Pour le moment, il n'était qu'un savant distingué, un éminent professeur d'anatomie, il n'avait pas encore entrepris de disséquer le cœur humain, ni de mettre à nu les vices qui y sont cachés.

Nous ne devons pas oublier un autre savant, ami particulier de Sainte-Marthe et qui, par sa mère, était son parent, Guillaume Budé, l'illustre helléniste, aimé de tous, même de ses ennemis les plus irréconciliables (1). Jacques le connut dès son enfance, peu de temps malheureusement, et tout jeune encore il eut la douleur de voir s'éteindre le maître chéri qui l'avait compris et aimé. Son élève eut à lui rendre un suprême hommage, en faisant son oraison funèbre et en écrivant l'histoire de sa vie; Conrad Gesner nous dit qu'il le fit « d'une façon remarquable et dans un style élégant ». C'est là un éloge fort par sa sobriété même, nous n'y voulons rien ajouter. L'amitié dont Budé honora Sainte-Marthe doit être signalée comme étant le meilleur témoignage des mérites du jeune médecin. Il devait savoir choisir ses amis, celui auquel la postérité a décerné le titre de restaurateur des lettres grecques, de protecteur de toute science, de fondateur du Collège de France et de la première de nos bibliothèques. Scaliger dans son enthousiasme l'a appelé « le phénix qui ne devait jamais renaître ». Grâce à Dieu, ses cendres au contraire ont été fécondes et ses œuvres toujours grandissantes suffisent à lui assurer l'immortalité la plus belle qu'il eût pu jamais rêver.

Parmi les biographes de Jacques de Sainte-Marthe, il en est un que nous devons citer, c'est son propre fils Louis qui, dans une pièce de vers adressée à son frère François, célèbre les vertus de son père. C'est là un touchant hommage de piété filiale qui ne saurait être passé sous silence. Cette citation s'excuse donc d'elle-même, elle aura de plus l'avantage de prouver l'érudition et le talent poétique de l'auteur, Louis de Sainte-Marthe (4e du nom), dont nous aurons plus tard à parler (2).

(1) Erasme dit de lui : « Je ne suis point réconcilié avec Budé, mais je n'ai jamais cessé de l'aimer. »

(2) Cette pièce se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Institut. Dreux du Radier l'a publiée pour la première fois dans sa *Bibliothèque historique et critique du Poitou.*

Digitized by Google

Ille sui quondam decus Ordinis, ille medendi
  Arte potens, certâ sed mage clarus ope.
Non rerum hunc causæ, aut cœli latuere meatus,
  Non vis arcanis quæ latet in numeris.
Linea in obliquum, seu recta illapsa coiret,
  Orbem, aut errantes cogeret acta sinus,
Ille sagax metiri oculo, nec lusit inanem
  Invida fallenti fusa acies radio.
Omnia quæ Grajis, et fontibus hausta latinis,
  Promebat Charitum lingua lepore madens.
Budæum coluit, lepidoque lacessere versu
  Ausa fuit pueri Musa novella senem.
Budæoque pius cedenti in fata parentat,
  Libero et Herois digerit acta pede.
Urbe licet dominâ titulos quæsiverat artis,
  Intra umbras patriæ maluit esse suæ.
Cui numquam cessavit iners benefacta referre,
  Incumbens gratis plurimus officiis.
Hic ubi Eberaldi sub fontibus Heroinæ
  Borbonides gnavi cura medentis erat.
Hoc nempe ante parens tractarat Scævola munus,
  Scævola quem Medicûm viderat Aula Ducem.
Regia sic nobis gens culta, hinc fervidus, hinc mî
  In regem à teneris spirat adultus amor
Hoc cultu ingenium nobis formavit, ut ipsis
  Cum studiis, vitæ jungeret orsa piæ.
Illeque nos docuit ne pravis forte Magistris
  Haurirent teneri sensa aliena animi.
Hos fugerem edixit quibus in fastidia regum,
  Unum opus est pubis fingere corda suæ,
Seu monitus, seu rerum usus prudentior, illinc
  Impendens Patriæ senserat exitium.
Sed ne ad civiles ævum produceret æstus,
  Vicino eripuit mors miserata malo.
Tempore quo meliore ferox Joyeusa sub hoste
  Stratus Aquitanam sanguine tinxit humum.
Oscula tunc Genitor libans extrema suorum,
  Evolat ad manes nobilis umbra pios.
Hei mihi! sed crebris singultibus ora fatiscunt!
  Et propriâ infœlix ingenium arte cadit.
Salve, care Parens, precibus mihi vota secundis
  Ingemina, et proli sis bonus usque tuæ.
Noscite avum pueri, sed prosit cognita virtus,
  Vincere et exemplis hunc properate suis.

Les œuvres littéraires de Jacques sont assez importantes, il n'en est pas de plus intéressante que sa correspondance avec Scévole.

Digitized by Google

Le neveu, si bon connaisseur, savait apprécier les qualités du style de son oncle; ils s'écrivirent souvent et leurs lettres latines peuvent passer pour un modèle du genre. On doit encore citer une traduction des maximes de Zoroastre avec les commentaires de Pléthon (1). Cette traduction et les observations savantes qui l'accompagnent suffiraient à prouver jusqu'à quel point Sainte-Marthe était versé dans la connaissance de la langue grecque et de la philosophie mystique des anciens.

La date du mariage de Jacques ne peut être absolument précisée; ce fut vers 1555 qu'il épousa Renée le Proust de Niriau (2), d'une ancienne famille du Poitou qui donna des jurisconsultes éminents (3). Neuf enfants naquirent de ce mariage : Louis dont nous parlerons plus tard, François qui continua la branche de Chandoiseau, Françoise, mariée en 1590 à Ambroise Gaschinart, écuyer, sieur de la Rafichonnière, fils de René, sénéchal de Thouars (4), et six autres enfants morts jeunes. Il décéda lui-même à Fontevrault le 10 septembre 1587 et fut inhumé auprès de son père, dans le chœur de l'église du monastère. Sur sa tombe, on grava son portrait, l'écu de ses armes et au dessous l'épitaphe suivante :

« *Cy gît messire Jacques de Sainte-Marthe, chevalier, docteur en médecine, en son vivant conseiller et médecin ordinaire du roi et de la maison de Madame de céans, et mourut le dixième jour de septembre, l'an* MDLXXXVII. *Requiescat in pace.*

Cette tombe eut malheureusement le sort de celle de Gaucher. Une première fois enlevée, puis replacée par Mme de Rochechouart (5), alors abbesse, elle fut mutilée à la Révolution.

Ménage, dans son recueil intitulé *Menagiana* (6), parle de Jacques et prétend tenir des oncles mêmes de Sainte-Marthe que Rabelais aurait voulu le peindre sous les traits de Pichrocole. Quel rapport peut-il exister entre le Pichrocole de Rabelais, jeune

(1) Publiée par Jean Obsopée dans son recueil de 1599, p. 122, 2e partie.

(2) Le Proust porte : *de gueules à un chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent et en pointe d'une étoile d'or.*

(3) Citons entre autres Pierre le Proust de Beaulieu et Pierre de Bar, son fils.

(4) Gaschinart : *d'azur à trois besants d'or, posés 2, 1.* D'Hozier, 1709.

(5) Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevrault (1688).

(6) Page 222, Tome II.

Digitized by Google

prince aussi ambitieux qu'écervelé et le médecin savant, modeste et austère? C'est là évidemment une erreur de Ménage qui, une fois de plus, aura voulu être trop érudit et trop spirituel.

Quatre ans après Jacques, en 1521, René de Sainte-Marthe, seigneur de Châteauneuf, naissait à Fontevrault; son histoire est celle de tous ses frères; littérateur savant, philosophe et poëte à ses heures, il consacra à Marguerite de Navarre quelques vers élégants que son frère Charles recueillit et publia. René n'eut pas mérité une mention spéciale, si son alliance et sa descendance n'eussent donné à la maison de Sainte-Marthe une illustration nouvelle. Il avait épousé en 1534 Anne Porcheron (1), fille de François Porcheron, écuyer, seigneur de Saint-Jame, de Lavaux et de Béroute, procureur du roi à Poitiers, et de Renée Favereau. De cette union naquirent un fils nommé René, tué en 1574 au siège de Lusignan, en Poitou, et deux filles, Florence et Marie; cette dernière épousa, en 1587, Daniel de Marsay, seigneur de la Poquetière (2). Florence se maria, le 22 juillet 1576, avec Jacques Gilbert, chevalier, seigneur de la Maison-Neuve, des Ruaux et de la Blanchardière, gentilhomme ordinaire de la maison du roi (3). Un de ses auteurs avait épousé Marie de Bauveau, de cette maison de Bauveau, alliée aux Vendôme dont les Bourbon descendaient par les femmes (4). De ce côté les Sainte-Marthe avaient donc l'honneur de toucher à la maison de France. René de Sainte-Marthe mourut en 1572, quatre ans avant son frère Joseph, cinquième fils de Gaucher.

(1) Les Porcheron portaient : *d'or à un chevron d'azur accompagné en chef de 2 hures de sanglier de sable, affrontées, et en pointe d'un sanglier de sable passant.* D'Hozier, 1709.

(2) De Marsay porte : *de sable semé de fleurs de lys d'argent.* Daniel était fils de François de Marsay, chevalier, seigneur de la Godinière, et de Françoise de Chateauchâlons.

(3) V. mss. de Dom Fonteneau. T. 41, pp. 826 et 887, et T. 42, p. 11.

(4) Louis Gilbert, sieur de Fontaines, avait épousé, vers 1376, Marie de Beauveau, fille de Jean I de Beauveau et de Marie Chaudrier; or Jean, comte de Vendôme, épousa Isabelle (nièce de la dite Marie de Beauveau), fille unique de Louis de Beauveau, qui eut, entre autres enfants, François, comte de Vendôme, père du duc Charles de Vendôme et bisaïeul du duc Antoine, roi de Navarre, père de Henri IV. (Voir mss. Bibl. de l'Institut).

Digitized by Google

Joseph, seigneur de la Gueritière, né en 1518 fit ses humanités à Paris et les termina brillamment au collège de Navarre. Ses études furent surtout dirigées du côté des livres saints à l'interprétation desquels il travailla, tout jeune encore, avec une véritable passion. Pour eux il délaissa les cahiers de ses maîtres et abandonna la théologie de l'école toute imbue des principes d'Aristote et de ses sèches et rigoureuses méthodes. Cette façon d'agir n'était pas sans danger, aussi voyons-nous par ses lettres à Scévole qu'il eut à souffrir de ces « prétendus théologiens dont la vanité, l'impertinence, les cris, les fureurs, les menaces mêmes s'opposaient à ce genre d'études (1) ». C'est bien là cette même lutte contre la docte cabale, contre cette philosophie scolastique qui avait déjà occupé Charles de Sainte-Marthe et avait failli lui coûter la vie. Nous ne pouvons être surpris que ces esprits indépendants et éclairés, précurseurs de nos grands penseurs, n'aient pu obéir au joug étroit qui étouffait les âmes, et que, comprenant qu'il y a quelque chose au-dessus des formules et des procédés d'argumentation, ils aient voulu, comme Descartes, conduire eux-mêmes leur raison d'après la méthode du bon sens.

Les épîtres de saint Paul furent surtout l'objet des études de Joseph de Sainte-Marthe; il y trouvait, suivant ses expressions propres, « un goût si vif et tant de plaisir que, pour elles, il quittait tous autres travaux ». Cette façon d'agir ne pouvait être comprise que de quelques esprits d'élite : nous ignorons si Sainte-Marthe eut le bonheur de rencontrer ces esprits intelligents et fidèles, ce que nous savons c'est qu'il prit le parti de la retraite et s'enferma eu Anjou dans sa terre de la Gueritière. Là, occupé de l'étude des langues, de littérature et de philosophie, « dans le silence et le repos, son âme fit de grands progrès (2) et pénétra ce qu'il y a de caché dans l'Écriture ». Mais ce côté de la vie de Joseph ne peut nous occuper, nous ne devons parler que de l'écrivain distingué dont les lettres sont des modèles d'élégance; elles dénotent sa science profonde et montrent combien déjà à cette époque de la Renaissance on attachait de prix à la correction et à l'harmonie. On peut lui reprocher trop d'affectation, trouver que par moments la pompe du style n'est pas assez en rapport

(1) Lettre à Scévole.
(2) Imitation. Liv. I, ch. xx.

Digitized by Google

avec la pensée et qu'un peu de simplicité eut été un agrément de plus; mais il ne faut pas oublier que c'était là un genre tout nouveau à créer, que l'on était loin encore de Balzac, plus loin encore de Mme de Sévigné, et il faut savoir gré à Sainte-Marthe d'avoir un des premiers cherché à réagir contre la reproduction servile et lourde de la phrase antique.

Joseph mourut en 1568, laissant de son mariage avec Jeanne Clément de Rigane une fille, Louise; celle-ci épousa François de la Fontaine (1), gentilhomme distingué du Poitou, dont la famille était originaire de Bretagne et issue de l'ancienne maison de Le Buveur de Briacé, au comté de Nantes.

Nous avons ainsi esquissé à grands traits la vie des fils de Gaucher, premier du nom; nous allons maintenant trouver une génération nouvelle, et dans cette génération une personnalité devant laquelle toutes les autres s'effacent, celle de Scévole, le poète gracieux, l'orateur éminent, le politique habile qui assura l'immortalité au nom de Sainte-Marthe.

(1) Ce François de la Fontaine, chevalier, seigneur de Bouillé-Lorets, qui portait : *d'or à 3 burelles de gueules, 2, 1, et une fleur de lis de même en cœur de l'écu,* était petit-fils de Raouline de Sesmaisons et arrière-petit-fils de Catherine Le Buveur. Du mariage de Louise de Sainte-Marthe, naquit une fille, Marie, mariée en 1603 avec Prosper Colaisseau, seigneur de Beaujeu, dont postérité. Les Colaisseau portaient : *d'argent à trois molettes de sable, deux en chef et une en pointe, avec une rose de gueules en cœur.*

Digitized by Google

CHAPITRE V

Gaucher II DIT *Scévole de Sainte-Marthe.* — EDUCATION PREMIÈRE. — MADAME DE BIZAY. — PREMIERS ESSAIS POÉTIQUES. — SÉJOURS A PARIS, A POITIERS. — LA PLÉIADE. — MISSIONS AUPRÈS D'HENRI II ET DE CHARLES IX. — MARIAGE DE SCÉVOLE. — IL ACHÈTE UN OFFICE DE CONTROLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES. — SCÉVOLE MAIRE ET CAPITAINE DE POITIERS. — LES GRANDS JOURS A POITIERS. — IL EST NOMMÉ TRÉSORIER DE FRANCE EN LA GÉNÉRALITÉ DE POITIERS. — LOUDUN LUI DÉCERNE LE TITRE DE PÈRE DE LA PATRIE.

« Gaucher dit Scévole de Sainte-Marthe, IIe du nom, escuyer, seigneur d'Estrepied, de Beausse, des Humeaux, de la Jailletière et autres lieux au pais de Loudunois, trésorier de France, président en la généralité de Poitiers et par deux fois maire de la mesme ville et capitaine, fils aisné de Louis de Sainte-Marthe, seigneur de Neuilly et de Nicole le Febure, fut un personnage célèbre pour sa rare doctrine et les excellens ouvrages qu'il a mis au jour, cogneu et aymé des roys et aussi prudent qu'expérimenté dans la politique et les affaires de l'Estat, bref sans contredit estimé par nos français et les estrangers mesme un des plus grands hommes de son temps. »

Tels sont les termes naïfs par lesquels l'auteur du manuscrit

Digitized by Google

inédit (1) dont nous avons parlé, résume en peu de mots, la vie de Scévole de Sainte-Marthe. Dans sa brièveté cet éloge est exact. « Prudent et expérimenté dans les affaires d'estat, célèbre par ses ouvrages », tel fut bien Scévole. Et c'est aussi comme homme politique et comme auteur que nous aurons à l'étudier.

Scévole naissait à Loudun le 2 février 1536, c'est-à-dire au milieu de ce siècle de renaissance qui avait déjà produit et devait produire encore tant d'hommes remarquables par leur caractère et leur science. Il naissait dans une ville ancienne où les lettres étaient en honneur et aux confins de ces trois provinces qui formaient ce que l'on appelle le Jardin de la France, nom qu'elles méritent sans conteste, non seulement à cause de la fertilité du sol, mais aussi parce qu'elles ont donné à la patrie toute une éclosion d'écrivains connus.

Sous l'œil tendre mais quelque peu sévère de son aïeule maternelle, Mme de Bizay (2), qui avait conservé toutes les traditions de cette vieille magistrature française à l'école de laquelle elle avait été formée, le jeune de Sainte-Marthe reçut d'ineffaçables impressions d'honneur et de vertu. Du reste la sollicitude de ses proches ne lui manquait pas et on peut penser quelles sérieuses leçons il dut recevoir de son aïeul paternel, Gaucher, 1er du nom. Des liens de parenté unissaient Mme de Bizay avec des personnages considérables : les Briçonnet, les Robertet, les Fumée, ces fréquentations développèrent chez Scévole les goûts sérieux, et c'était presqu'un homme lorsque l'on décida de l'envoyer terminer ses études dans la capitale. Son père vint lui-même le conduire à Paris : il avait alors treize ans. On le plaça au collège des Cholets où l'attirait la réputation de Robert Fournier, que sa science et sa vertu firent donner dans la suite comme précepteur au duc d'Alençon. Assidu aux cours des professeurs du collège de France, ses maîtres furent Jean Nestor, auteur d'une histoire de la maison de

(1) « Mémoires contenant les titres de la Maison de Sainte-Marthe (1657) », Transféré de la Bibliothèque de la ville de Paris dans celle de l'Institut entre 1796 et 1798. Dreux du Radier attribue ce manuscrit à Pierre-Scévole de Sainte-Marthe, historiographe de France, 1618-1690.

(2) M. Léon Feugère, dans ses études sur le XVIe siècle, a publié sur Scévole de Sainte-Marthe un travail des plus complets auquel nous nous sommes souvent reporté, surtout en ce qui concerne les appréciations des œuvres littéraires de Scévole de Sainte-Marthe.

Digitized by Google

Médicis, Antoine de Muret, Adrien Turnèbe, Pierre Ramus, etc. Ses progrès en éloquence latine, en poésie française et en philosophie furent rapides; mais il est permis d'affirmer que le jeune étudiant sut tout d'abord se concilier l'estime et l'affection de ceux dont il suivait les leçons et que ces derniers s'empressèrent à l'envi de développer les qualités qu'ils avaient devinées. Ils n'eurent pas affaire à un ingrat; dans la vie de Scévole nous trouvons en effet mille preuves de cette reconnaissance de l'élève envers ses maîtres. Nous en trouvons entre autres un exemple touchant dans une lettre d'un des frères de Scévole, écrivant à celui-ci pour lui annoncer la mort de Muret, en 1585. « J'en ai grand regret, disait-il, pour avoir autrefois ouï dire que vous teniez de lui tous les secrets de la langue latine qui vous rendent illustre. » Simple témoignage autant à l'honneur du maître qu'à celui de l'élève et qui mieux que des biographies de convention prouve la science de l'un et le cœur de l'autre.

Si les premières leçons reçues laissent une impression ineffaçable, il en est de même des premières amitiés formées. De ce côté aussi la fortune favorisa Scévole qui noua des relations précieuses avec des jeunes gens que leur savoir et leurs mérites devaient plus tard rendre illustres. Citons entre autres : Pierre Dufaur, sieur de Saint-Jory; Philippe Bertier, qui devint premier président du parlement de Toulouse; Claude et Alexandre de Faucon, l'un premier président du parlement de Bretagne et l'autre du parlement de Normandie; Charles de Chanteclair et François Viète, maîtres des requêtes; Nicolas Le Sueur, président aux enquêtes à Paris; Nicolas Rapin, grand prévôt de la Connétablie de France; Guillaume Aubert, etc., et une foule d'autres dont les noms se retrouvent toujours parmi ceux des maîtres dans la science du droit et de la jurisprudence.

Afin de compléter ses études, Scévole alla de Paris à Poitiers, et là, malgré les travaux sérieux qu'il poursuivait, son génie poétique se manifesta d'une façon toute fortuite. Un élève et ami de Ronsard, Jean de la Péruse (1), auquel le maître a donné un souvenir et que Muret a célébré, était mort tout jeune encore, à vingt-cinq ans. Il laissait après lui des regrets unanimes, son

(1) Jean de la Péruse, ainsi appelé du lieu de sa naissance, se nommait Jean Bastier.

Digitized by Google

talent était déjà reconnu de tous et l'on s'entretenait d'une tragédie de Médée qui devait consacrer la gloire du jeune poète; sa mort laissait inachevée l'œuvre commencée. Qui oserait en effet terminer la pièce et affronter le jugement d'un public d'autant plus enthousiaste que son auteur aimé venait de lui être soudainement enlevé. La jeunesse seule a des audaces semblables, Scévole de Sainte-Marthe n'avait pas dix-sept ans, il entreprit d'achever l'œuvre du poète et il y réussit d'une façon si remarquable que des applaudissements sincères saluèrent la tragédie de Médée. Mais ces applaudissements ne s'adressaient pas complètement à lui; Scévole aspira à se faire connaître plus directement et il publia deux pièces de vers qui furent accueillies avec la même faveur.

Ces succès cependant semblèrent dangereux au père du jeune Sainte-Marthe qui voulait pour son fils une carrière plus sûre. Il essaya donc de le détourner de la voie dans laquelle il marchait et, afin de l'éloigner d'un milieu où ses aspirations poétiques ne trouvaient que des encouragements, il l'envoya à Bourges continuer ses études de jurisprudence. Dans cette ville, la science du droit était fort en honneur, le célèbre et facond jurisconsulte Duaren ayant donné aux études juridiques une impulsion nouvelle. Le maître vit immédiatement les dispositions de l'élève et il en fit son disciple favori, présageant que « si la mort ne le prévenait, il prendrait rang parmi les premiers du siècle. »

Là encore, le jeune Scévole sut réunir autour de lui de fidèles amis, dont plusieurs devinrent célèbres; citons entre autres les Achille de Harlay, Simeo Bosius, Rapin, Le Sueur, etc.

Louis de Sainte-Marthe pensait donc son fils arraché aux séductions de la poésie et il le voyait embrassant avec succès cette carrière de la magistrature où tout paraissait lui assurer un brillant avenir. Un de ses oncles maternels, entrant dans ces vues, lui offrait même de se dessaisir en sa faveur d'une charge au Parlement. Mais Scévole, dont la volonté s'était formée, refusa net, ne voulant en aucune façon abandonner ses études littéraires et « préférant le silence du Parnasse au tumulte du palais ». Louis de Sainte-Marthe avait l'âme trop haute pour imposer à son fils le renoncement absolu à ses rêves; il semble dès lors être intervenu entre eux un accord tacite. Le premier sacrifie l'avenir entrevu comme prochain, le second s'engage à mener de front les études

Digitized by Google

littéraires et la science du droit. Il revient au milieu des siens et commence une vie toute de travail. C'est à ce moment que l'on doit faire remonter sa liaison avec Salmon Macrin, dont les poésies étaient fort goûtées. Scévole reçoit-il de lui « tous les secrets de la poésie », comme l'ont dit quelques biographes, nous ne le pensons pas; le jeune poète avait le don « des Muses » et déjà, dès cette époque, il était un maître. Quoi qu'il en soit, le commerce de ces hommes habiles en l'art d'écrire fut profitable à chacun d'eux, aussi Sainte-Marthe ne tarde-t-il pas à sortir une seconde fois, en quelque sorte malgré lui, de l'obscurité qu'il avait cherchée. En peu de temps, il fut apprécié de ses concitoyens, comme il l'avait été à Poitiers et à Bourges. Cette estime particulière, jointe au respect dont était entouré son père, le fit choisir pour aller vers Henri II traiter de différentes questions importantes dans l'intérêt de la ville de Loudun. Il s'acquitta de sa mission avec succès et revint au milieu des siens, mais ce n'était pas pour longtemps; trop de raisons l'appelaient à Paris où il avait été reçu avec faveur. Le désir de se perfectionner dans la science du droit et dans l'art de la poésie, le besoin surtout de vivre en contact journalier avec tout ce que la France avait de plus illustre parmi les érudits, décidèrent Scévole à retourner dans la capitale, déjà le rendez-vous des beaux esprits du royaume

Le savant Dorat, qui avait connu ses oncles, Charles et Jacques de Sainte-Marthe, accueillit le premier le jeune poète et, celui-ci lui ayant soumis l'éloge de Duaren qu'il venait de composer, il fut conquis définitivement et se prit pour lui d'une réelle affection. Présenté par Dorat aux membres de la pléiade, Scévole se lia immédiatement avec Ronsard, Antoine de Baïf, Jodelle, Passerat, Remi Belleau. D'autres furent attirés par la douceur de son caractère, sa modestie qui le rendaient cher à tous et bientôt il groupa autour de lui de solides amitiés. On doit citer en première ligne Scaliger, dont la réputation était alors à son apogée; plusieurs lettres du célèbre philologue, datées d'Agen où il résidait, montrent que, pendant plus d'un siècle, cette amitié fut constante. A côté de Scaliger, citons les noms de Ponthus de Thiard, d'Henri de Mesmes, seigneur de Roissy et chancelier de Navarre, d'Henri Estienne, d'Antoine Loisel, d'Etienne Pasquier, de Guillaume Ruzé, évêque d'Angers, du Faur de Pibrac et de son gendre le petit-fils du chancelier Michel Hurault de L'Hôpital, de

Digitized by Google

Pierre et François Pithou dont plus tard il célébra pieusement la mémoire. Frappé de la renommée du chancelier lui-même et désireux de se faire connaître, Scévole de Sainte-Marthe profita de son voyage pour lui remettre une pièce de vers latins sur les abus et la vénalité des charges. L'Hôpital, magistrat austère et intègre autant qu'ami des belles-lettres, apprécia les vers aussi bien que le choix du sujet et ne refusa au poète ni les compliments, ni les encouragements. Celui-ci en resta toujours reconnaissant et ce fut lui qui, plus tard, réunissant ses efforts à ceux de Pibrac et de de Thou, parvint à sauver d'une destruction complète l'œuvre poétique du chancelier. Heureuse époque où les lettres étaient cultivées avec « une sorte de rivalité enthousiaste (1), où tout évènement marquant, toute solennité publique échauffait la verve des poètes; la naissance ou le mariage d'un prince, la mort d'un personnage illustre, devenaient des sujets de vers. »

Sainte-Marthe, après ce séjour dans la capitale, revint à Loudun et il y était depuis peu de temps, lorsque ses concitoyens recoururent de nouveau à lui et le déléguèrent auprès du jeune roi Charles IX. Soit que le roi lui en exprimât le désir, soit qu'il ne pût avant lui présenter sa requête ou qu'il crût utile à la cause qu'il servait de rester quelque temps auprès du souverain, il accompagna la cour et se trouva à Rouen lors du siège et de la prise de cette ville. Ce fut pendant ce voyage qu'il revit à Paris son oncle Le Févre (2), président du Parlement. Ce dernier le reçut chez lui et, de nouveau, essaya de le décider à lui succéder dans la charge qu'il occupait. Mais Sainte-Marthe ne voulait sacrifier ni ses travaux ni la vie calme de la province; il repoussa toutes ses propositions et, quittant la cour, il regagna Loudun mais non sans s'être rendu tout d'abord à Bordeaux qui était alors un centre littéraire important. Là encore, il se créa de fidèles amis; citons entre autres Michel de Montaigne, le futur auteur des *Essais*, Elie Vinet, « le chef du florissant collège où se pressait la jeunesse de Guyenne », le poète Lancelot de Carles, évêque de Riez, etc.

De retour à Loudun, Scévole reprit sa vie habituelle, mais tout était bien changé pour lui; son père était mort à Paris deux ans auparavant. L'isolement se faisait tristement sentir, il songea alors

(1) Léon Feugère, *Etude sur Scévole de Sainte-Marthe.*
(2) Le Fèvre ou Le Fébure.

Digitized by Google

au mariage et, le 11 mars 1565 (1), il épousait Renée de la Haye, fille unique et héritière de Jean de la Haye, seigneur de Malaguet, de Veniez et de Beausse, et de Renée Genebault (2). Cette union subsista pendant plus d'un demi-siècle, Renée de la Haye n'étant décédée que le 6 juillet 1615 à Poitiers; elle fut heureuse à tous les points de vue, puisque d'elle devait naître une famille nombreuse dont tous les membres ont été des hommes remarquables et qu'elle donna à Scévole un bonheur complet, qu'il célébrait lui-même dans des vers adressés longtemps après à sa compagne vénérée :

Tu vero, mihi quam fausta Junone dicavit
Sanctus hymen, sanctisque comes concordia votis,
Grata animo conjux, vitæ socia addita nostræ,
Me quando optata fecisti prole parentem,
Haud sinit alma Venus lentas frigescere tædas...

Scévole avait l'âme trop haute, en effet, pour ne pas apprécier les joies pures de la famille, nous en trouvons une preuve dans un poème charmant et ému dont nous aurons à parler plus tard, la *Pœdotrophie*, et où le père et le poète se réunissent pour donner à la jeune mère de gracieux conseils.

Son premier fils, Abel, naquit en 1570; cette naissance semble avoir déterminé Scévole de Sainte-Marthe à se livrer à des travaux moins spéculatifs que ceux auxquels il se complaisait jusque-là. Il achète en 1571 un office de contrôleur général des finances à Poitiers. Cette acquisition le fixait dans une ville où les lettres étaient en honneur; aux occupations créées par ses nouvelles fonctions, il pouvait donc joindre les études chères à son cœur et le culte de la poésie s'unit pour lui aux devoirs plus sérieux. A cette époque remonte un projet auquel il ne put donner suite, celui de

(1) Le manuscrit de la bibliothèque de l'Institut porte 1561 et Dreux du Radier 1564 (*Bibliothèque historique du Poitou*, tome V, page 158).

(2) Renée Genebault était fille de René Genebault, élu du Roi à Loudun et de Marguerite Roy. L'aïeule de Renée de la Haye était petite-fille elle-même de Pierre de la Haye, seigneur de Malaguet et du Sozeau, fils lui-même de Jean de la Haye, seigneur de Beausse et de Rocherigault, petit-fils de Jean, seigneur de Beausse et de Catherine Mesnager, sœur de Jacques Mesnager, conseiller à la cour du parlement de Paris. Ces détails sont intéressants, en ce sens qu'ils montrent combien cette aristocratie de haute magistrature restait fermée et ne s'alliait qu'entre elle.

Digitized by Google

chanter les guerres saintes qui avaient illustré au-delà des mers le nom de la France chrétienne. Plus heureux que lui, un grand poète italien pouvait au même moment entreprendre cette œuvre. Mais si le génie du Tasse s'était rencontré avec celui de Sainte-Marthe, la *Jérusalem délivrée* resta œuvre unique, car de graves préoccupations absorbaient celui qui s'était voué au service de son pays.

L'on sait en effet combien fut troublée la fin du règne de Charles IX. Les guerres de religion, au milieu desquelles apparaît comme un spectre sanglant le drame de la Saint-Barthélemy, avaient ruiné toute la France; « l'attitude, la conduite du roi et de la reine-mère n'était qu'un mélange confus d'ordres et de contre-ordres, d'affirmations et de dénégations, de paroles et d'actions incohérentes et contradictoires (1) ». Au milieu de ces désordres, les droits des citoyens mal définis étaient facilement méconnus et les habitants des villes avaient sans cesse à transmettre au roi des réclamations et des doléances. Déjà rompu au rôle de médiateur, Sainte-Marthe fut aussi utile à Poitiers qu'il l'avait été à Loudun.

Un des premiers actes d'Henri III en montant sur le trône avait été de révoquer en tous lieux les privilèges particuliers ou publics que n'avait pas consacrés la vérification des cours souveraines. Les habitants de Poitiers se trouvaient ainsi spoliés et frappés dans leurs droits. Ils confièrent leur cause à Sainte-Marthe qui atténua les effets de cette mesure. Henri III, étant venu lui-même à Poitiers en 1577, montra à tous qu'il l'estimait d'une façon toute particulière.

Reconnaissants, à juste titre, des services rendus et comprenant combien ils pouvaient attendre de lui, ses compatriotes lui confièrent en 1579 les intérêts et la garde de la cité, en le nommant maire et capitaine de Poitiers, poste délicat et difficile, en raison de la gravité des circonstances. Cette charge conférait la qualité de gentilhomme, mais Dreux du Radier, dans les pages qu'il consacre à Scévole de Sainte-Marthe, a bien soin de faire remarquer que celui-ci n'en retira pas cet avantage, puisqu'il était d'une noblesse prouvée depuis deux siècles (2). A cette occasion il prit pour

(1) Guizot, tome III, p. 363.

(2) Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, tome V, p. 162.

Digitized by Google

devise : *Patriæ non satis una manus.* Son activité fit voir en effet qu'il avait plus d'une main pour servir son pays; cette qualité est consacrée d'ailleurs par Nicolas Rapin, l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*, et Rapin, par un jeu de mots semblable, dit de lui : *Non est Scœvola, sed mage ambidexter.*

Cette vigilance active n'était pas inutile à un moment où le Poitou, comme les provinces voisines, était troublé par la lutte religieuse. Plus violents dans une région où ils étaient cependant en petit nombre, les protestants convoitaient la possession de Poitiers : il fallait la surveillance de Sainte-Marthe pour sauver la ville d'un coup de main; sa fermeté réduisit les complots à l'impuissance et maintint la paix. Une circonstance donna à son administration un éclat particulier. Les Grands-Jours furent tenus à Poitiers en 1579, sous la présidence d'Achille de Harlay, depuis premier président au parlement de Paris, assisté de Messieurs Angenoust, Spifame, Brullard et le « très docte Brisson, lors advocat général du Roy ». Scévole célébra par une pièce de vers latins ces assises solennelles qui étaient accueillies avec un enthousiasme mélangé de crainte et de respect. C'était en effet, pour les villes de province, le signal de divertissements et de jeux divers; les beaux esprits surtout se donnaient carrière.

C'est à cette session de 1579 que se rapporte cet incident devenu légendaire et souvent cité pour donner une idée de ce qu'étaient les tendances littéraires de l'époque. Pasquier venu à Poitiers avait tout d'abord été rendre visite à Scévole de Sainte-Marthe, l'un de ses assidus correspondants. Présenté par ce dernier dans une maison qui, suivant le langage allégorique du temps, semblait le vrai temple des Muses, chez Mesdames des Roches, mère et fille, ce fut là qu'une occasion la plus frivole, une puce aperçue sur le fichu d'une jeune personne, donna lieu à une foule de petites pièces de vers soigneusement recueillies dans les gros in-folio de Pasquier, ce curieux scrutateur de nos anciennes annales.

« Singulier spectacle, remarque Léon Feugère, que de voir ces personnages, jurisconsultes, magistrats, politiques, administrateurs, s'escrimer à l'envi pour tirer d'un si mince sujet mille plaisanteries malicieuses. Ne dirait-on pas une société oisive qui ne cherche qu'à tromper ses loisirs? Et c'étaient d'illustres repré-

Digitized by Google

sentants du XVIe siècle, chargés des intérêts les plus importants, livrés aux plus sérieuses études, qui, par l'effet même de leur candeur, n'avaient besoin pour retremper leurs forces, que de passe-temps frivoles : hommes capables d'héroïsme, quand il fallait agir; et, dans le repos, enfants que tout amusait! »

Sainte-Marthe prit sa part de ce badinage poétique, ainsi que de Harlay et Brisson; « or, ajoute Feugère, de ces trois hommes éminents, deux étaient destinés à mourir comblés d'honneurs et de jours; ce furent ceux qui ne cessèrent de lutter, au risque de leur vie, contre l'anarchie et le triomphe des mauvaises passions : le troisième, arrêté au milieu de sa carrière, devait périr d'une mort misérable; ce fut celui qui, dans un moment d'ambition ou de faiblesse, mendia une vaine popularité. » Ces lignes écrites en 1854 sont trop d'actualité, à une époque où les compromissions semblent à l'ordre du jour, pour que nous ne les citions en rappelant la triste mort de Brisson, qui, après s'être laissé nommer premier président par les Ligueurs, à la place de Harlay, fut pendu le 15 novembre 1591.

En 1580, Sainte-Marthe parvenu au terme de son mandat cessa ses fonctions de maire et, comme pour les mieux remplir il s'était démis de son ancienne charge de contrôleur des finances, il fut nommé par le roi trésorier de France en la généralité de Poitiers, ensuite président des trésoriers. Ses collègues d'ailleurs, même en l'absence de ce dernier titre, l'avaient choisi en plusieurs circonstances comme leur représentant, et son mérite seul avait fait de lui le chef incontesté de ce corps, l'un des premiers de l'Etat.

Il n'avait pas été du reste sans rendre des services signalés à ceux qui étaient pourvus d'un office pareil au sien. Henri III, par un de ces caprices, auquel il obéissait souvent, avait supprimé brusquement la plupart de ces fonctionnaires, deux seulement étant maintenus dans chaque généralité. Les trésoriers que cette mesure visait se réunirent à Paris et résolurent de faire à Sa Majesté leurs très humbles remontrances. Scévole devait porter la parole en leur nom. Ce fut le 1er mars 1584, à l'hôtel de Longueville, en présence des ducs de Montpensier, de Mayenne, de Mercœur, de Joyeuse, de Retz, des cardinaux de Guise, de Vaudemont, etc., qu'eut lieu cette entrevue. Comment se passa-t-elle? Il en est des versions différentes. Duverdier dit que Scévole parla

Digitized by Google

deux heures avec éloquence (1) et que le roi ne se laissa pas convaincre. Grandier, Renaudot et, depuis eux, les historiens modernes de Scévole affirment au contraire que le roi, après avoir exigé de lui une harangue très brève, fut si touché des raisons d'équité et d'intérêt public qu'il invoqua en une improvisation nerveuse et concise, qu'il déclara « n'avoir jamais pris tel plaisir à ouïr parler que par sa bouche et ajouta qu'il n'y avait pas d'édit qui pût tenir contre une langue si bien disante. »

Quoiqu'il en soit, il paraît certain que les trésoriers de France obtinrent gain de cause et que ces fonctionnaires furent rétablis dans leurs charges et prérogatives. Quant à Scévole, outre la reconnaissance de ceux dont il avait défendu la cause, il recueillit à Paris de nouvelles et solides amitiés, entre autres celles du chancelier Chiverny et de l'archevêque de Sens, M. de Beaune.

Peu d'années après, il eut une nouvelle occasion de montrer ses talents de négociateur, en sauvant de la ruine la ville où il était né. C'était en 1587, au moment où les luttes intestines se montraient les plus violentes. Le favori d'Henri III, le duc de Joyeuse, grand amiral et pair de France, allant en Guyenne, était passé aux portes de Loudun, à la tête des troupes qu'il commandait. Gravement offensé par les habitants, le duc avait décidé de traiter Loudun en cité rebelle. De trop tardives excuses n'avaient pu désarmer le duc et ses officiers irrités, tout semblait perdu, lorsque l'on songea à Scévole que ses fonctions et le service du roi avaient justement appelé dans le Bas-Poitou. Celui-ci s'achemine en hâte, va trouver le duc de Joyeuse auprès duquel il était en grande estime et sauve la ville peut-être de la ruine, tout au moins du pillage.

Le XVIe siècle était trop plein des souvenirs de la Grèce et de Rome pour que la reconnaissance de Loudun ne se traduisît pas par une réminiscence quasi classique; les citoyens déférèrent à Sainte-Marthe le titre dont le Sénat romain avait jadis honoré Cicéron et il fut proclamé « Père de la Patrie ». Par un autre souvenir de l'antiquité, certains panégyristes de Sainte-Marthe, en mentionnant le service éminent qu'il rendit à ses concitoyens,

(1) La harangue de Scévole au roi est conservée en manuscrit à la Bibliothèque nationale, Fonds Saint-Victor, 1100. pages 95 à 101. Une autre copie se trouve à la bibliothèque de l'Institut qui renferme la *Correspondance de Sainte-Marthe.*

Digitized by Google

l'ont comparé à Pindare, dont le nom sauva dans Thèbes en flammes sa postérité et sa maison. C'est ainsi que le curé Urbain Grandier, dans l'éloge qu'il fit de lui, en rappelant que « comme un ange gardien de son pays, il avait d'une main officieuse détourné le coup fatal qui le menaçait », s'écriait avec enthousiasme : « O toi, peuple de Loudun, autant de fois que tu verras le lierre rampant sur tes vieilles murailles, autant tu devras conserver une religieuse souvenance de celui qui te les a conservées ! »

Le manuscrit de la bibliothèque de l'Institut, place à cette époque de la vie de Scévole divers exemples de son intégrité. Il signale notamment qu'après la mort de Marie Stuart, il avait été chargé par le roi de vendre tout le domaine de Poitou possédé par cette princesse, un chiffre lui ayant été fixé. « Or, dit-il, Scévole de Sainte-Marthe par sa fidélité, d'une portion du domaine seulement, fit la somme qui luy avait esté prescrite pour le total, sans toucher au reste qu'il eut pu aliéner à son profit et à l'intérêt de sa famille, *s'il eut été l'homme du temps.* » Nous n'insisterons pas sur ce point, ni sur ces exemples, curieux seulement à signaler, comme éléments d'appréciation des mœurs du moment.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

La Ligue. — Scévole aux États généraux de Blois. — Sa mission a Poitiers. — Séjour a Paris. — Dernières années de Scévole. — Sa mort. — Honneurs rendus a sa mémoire. — Ses biographes. — Iconographie.

La France était en pleine discorde civile; la pensée conçue vingt-six années auparavant au concile de Trente par le cardinal Charles de Lorraine avait reçu une entière exécution. Les évènements plus forts que ceux qui les avaient fait naître tournaient de telle sorte que ce n'était pas seulement la défense de l'Église catholique qui passionnait les esprits; ils étaient hantés par des désirs de vengeance; des appétits plus ou moins avouables s'éveillaient dans l'ombre. La Ligue, longtemps demeurée secrète et cantonnée en Champagne, avait donné la main aux nombreuses associations locales formées contre les protestants et s'était dénoncée publiquement. A Paris, tous ceux qui par besoin, par intérêt, par ambition exploitent ordinairement les troubles et vivent de la guerre civile, espéraient profiter du mouvement populaire nettement dessiné. Aussi s'étaient-ils réunis avec empressement sous la même bannière que les bourgeois convaincus, agissant sincèrement par sentiment de foi. Comme il arrive toujours, ces derniers

Digitized by Google

n'allaient être bientôt qu'un instrument aveugle entre les mains d'intrigants plus habiles.

La Ligue d'ailleurs avait un chef effectif. Henri de Guise prenait officiellement la direction du mouvement. Fort de la victoire de Port-à-Bisson, trouvant dans les services rendus à la Patrie une notoriété nouvelle, il se faisait saluer comme un héros, l'incarnation de revendications évidemment justes sur certains points, mais exagérées et dangereuses sur nombre d'autres. Comme conséquence, les persécutions violentes avaient repris contre les protestants; ceux-ci, puissants et disciplinés, se défendaient avec énergie, n'hésitant pas à prendre l'offensive lorsqu'ils étaient les plus forts et exerçant de cruelles représailles. Et pendant ce temps, c'est-à-dire pendant douze années, Henri III hésitant, tantôt s'alliait aux uns, tantôt faisait des avances aux autres.

Cette absence de gouvernement, cette conduite timorée eut enfin le résultat prévu et fatal. La journée des barricades montra la faiblesse de la royauté qui n'avait jamais su se défendre ouvertement. Henri de Guise entra en maître à Paris, tandis que le roi se réfugiait à Chartres, puis, fidèle à ses habitudes, commençait à négocier et en fin de compte sanctionnait le célèbre et piteux édit d'Union.

Il est facile de comprendre combien, au milieu de ces évènements, les patriotes les plus sincères pouvaient envisager les choses de façons diverses. L'entourage immédiat du roi, peut-être par scepticisme, certainement aussi par politique, copiait le monarque, souriant aux protestants et serrant la main aux ligueurs. C'était prudence élémentaire d'ailleurs de la part de courtisans, qui, alors que les dissentiments paraissaient les plus graves entre le roi et le duc de Guise, étaient habitués à les voir le lendemain réconciliés, du moins en apparence, et semblant poursuivre un même but.

Scévole de Sainte-Marthe avait lui l'âme trop haute pour ces compromissions. Il savait son devoir et la ligne de conduite qu'il suivit ne se ressentit en rien du milieu où il vivait. Présent à Paris à la journée des barricades, malgré tous les efforts faits par les ligueurs pour l'attacher à leur cause, il sut rester dévoué à son souverain sans serments emphatiques, et bon catholique sans pactiser avec ceux qui imposaient leur foi par le glaive.

Henri III, malgré ses faiblesses, savait juger les hommes; il fut plus touché de cette conduite que des protestations exagérées de

Digitized by Google

certains, et sûr du loyal dévouement de Scévole, il voulut qu'il se trouvât à Blois le 16 octobre 1588 pour les États généraux. Celui-ci fut donc au nombre des 505 députés qui y figurèrent, « quoi qu'il n'y eût aucune qualité », comme le remarque Dreux du Radier. Le roi prévoyait sans doute l'opposition manifeste qu'il allait rencontrer. Ne s'étant pas encore arrêté au parti tragique qu'il prit deux mois après, il tenait à s'entourer de serviteurs dévoués, pouvant contre-balancer l'influence qu'il redoutait et déjouer certaines manœuvres.

Sainte-Marthe fut digne de la confiance que l'on avait en lui, « il déploya dans cette assemblée les sentiments fidèles qui l'animaient et sa courageuse éloquence opposa une digue aux desseins téméraires qui s'agitaient autour de lui. Il se signala notamment en défendant les prérogatives de la couronne et en ne permettant pas qu'on la privât de ses appuis ». Les partisans du duc de Guise, très nombreux dans le Tiers-Etat « dont la plus grande partie estoit practiquée à sa dévotion » (1), voulaient ruiner les fondements de l'influence du souverain en supprimant en grande partie les officiers des finances, alliés et soutiens naturels du roi. Cette façon d'agir était habile, car de deux choses l'une, ou les officiers se retourneraient vers le duc pour obtenir sa protection et ils deviendraient ses obligés s'il les sauvait; ou, si la suppression était votée sans protestation, le parti royal était affaibli d'autant et le roi jouait un rôle odieux vis-à-vis de ses plus fidèles sujets. Il était difficile d'ailleurs de combattre cette proposition habilement faite, car, comme toujours, on mettait en avant l'intérêt du peuple que l'on disait obéré par ces charges nombreuses. Le duc de Guise seul pouvait faire valoir son autorité et résoudre favorablement une question soulevée par ses amis; tout autre aurait à lutter contre l'impopularité et à braver en face des personnages puissants. « C'était courir risque de vie » (2).

Sainte-Marthe cependant n'hésita pas, il y avait un devoir à remplir, il était prêt. Éclairés par lui, les officiers se réunirent au nombre de trois cents et rédigèrent un acte de protestation. Cet acte il le lut lui-même le lundi 5 décembre 1588 et prit ensuite la parole pour montrer combien les espérances de soulagement fon-

(1) Biblioth. nat. Mss. fonds français, vol. 20153, fol. 327.
(2) « au péril de sa fortune et de sa vie même », dit Dreux du Radier.

Digitized by Google

dées sur cette suppression étaient illusoires et combien elle était au contraire préjudiciable aux intérêts de chacun. Le président de Thou, appréciant plus tard ce discours, en fait le plus grand éloge; il en remarque la netteté, l'éloquence, et il ajoute que les arguments des adversaires furent victorieusement réfutés et que dévoilant les raisons véritables, cachées sous des prétextes spécieux, il fit triompher la cause de ceux qui défendaient l'autorité royale.

Henri III subissait avec le ressentiment que l'on sait l'influence du duc de Guise; il comprit l'importance du service qui lui était rendu et, pour montrer sa gratitude, il chargea immédiatement Scévole d'une mission de confiance. Il l'envoyait à Poitiers pour combattre l'influence des ligueurs et étouffer des troubles qui y avaient éclaté. Politique ferme et habile, Scévole réussit non sans mal. Le roi lui en témoigna sa satisfaction par une lettre où il lui disait « qu'il luy sçavoit bon gré du devoir qu'il avoit apporté. Mais d'autant qu'il pouvoit y avoir quelques-uns mal affectionnez, qui tachoient de divertir le peuple de la bonne intelligence qu'il devoit avoir pour sa propre seureté et qu'il estoit besoin que ses bons serviteurs fussent vigilans à rompre tels mauvais desseins et contenir les habitans en concorde et en leur devoir, il eut encore commandement d'y tenir la main » (1).

Henri III avait raison de penser que les meneurs étaient loin d'avoir renoncé à la lutte; ceux-ci, en effet, profitant des fautes commises, reprirent le dessus et la faction devint assez puissante et assez arrogante « pour refuser insolemment l'entrée de la ville à Sa Majesté ». Sainte-Marthe essaya de nouveau de montrer aux rebelles combien le parti qu'ils prenaient était contraire à leur devoir de sujets loyaux et combien leurs propres intérêts auraient à souffrir lorsque viendrait le temps prochain où l'autorité royale serait reconnue et devrait les punir. Mais les esprits étaient trop surexcités pour entendre le langage de la raison; des propos menaçants furent même tenus contre celui qui se permettait des conseils, Scévole fut contraint d'abandonner sa maison; il quitta Poitiers avec M. de Malicorne, gouverneur du Poitou, et la plupart des officiers fidèles au roi. Cet exil devait durer cinq années entières qu'il passa à la cour.

Pendant les quelques mois qui séparaient le monarque de sa fin

(1) Mss. bibliothèque de l'Institut, voir sup.

Digitized by Google

tragique, ce dernier voulut constamment Scévole à ses côtés et malheureusement un peu tard, il s'inspira de ses conseils de sagesse et de fermeté; un moment même, il résolut de se l'attacher plus étroitement, en le créant secrétaire de ses commandements ou ministre d'État. Le poignard d'un assassin devait empêcher la réalisation de ce dessein; mais s'il n'eut officiellement le titre, il en exerça officieusement les fonctions : ainsi ce fut lui qui négocia en partie le difficile rapprochement d'Henri III et du roi de Navarre; on peut même dire qu'il eut la plus grande part dans cet évènement si important et qui devait être si fécond pour la nation française.

La nouvelle du régicide fut un coup terrible pour Sainte-Marthe, il pleura la victime et traduisit sa douleur en trente-quatre stances de six vers dont nous parlerons plus tard et qui sont fort belles; mais ce qui est surtout digne de remarque, c'est qu'il eut le courage de les présenter au cardinal de Vendôme, un an après l'évènement, alors que le fanatisme fermait la bouche des honnêtes gens et que l'acte de Jacques Clément était excusé, presque glorifié.

Est-ce à dire que Sainte-Marthe eut pour Henri III une admiration sans mélange et qu'il ne voulut pas voir des défauts trop réels? Non certes, et nul mieux que lui n'avait été à même de comprendre combien de qualités manquaient au souverain auprès duquel il avait vécu, auquel il n'avait ménagé ni les conseils, ni même les avertissements. Mais il reconnaissait dans le roi une personnification du pays, « la clef de voûte de l'ordre social », comme l'a dit heureusement M. Feugère, et son dévouement à la patrie se confondait avec son dévouement envers celui qui en était le représentant autorisé.

Ces sentiments expliquent pourquoi, peu après, il célébrait également en des vers remplis d'une patriotique inspiration le jeune roi de Navarre. Il le connaissait d'ailleurs, puisqu'il avait été, comme nous l'avons dit, l'un des instruments de son rapprochement avec Henri III. Aussi, avec ce même instinct du cœur qui entraînait Montaigne vers celui qui venait de se déclarer roi de France, il pressent les glorieuses destinées d'Henri IV et il s'écrie :

C'est celui, c'est celui que les destins amis,
O ma France, t'avaient jà de longtemps promis :

Digitized by Google

Il te fera reluire en ta splendeur première;
Car Dieu même le guide et combat avec lui :
Ni tes enfants mutins, ni la force étrangère
Ne te perdront jamais avec un tel appui.

Ces vers indiquent suffisamment les sentiments de Scévole; il comptait, dès le début du règne d'Henri IV, au nombre de ce parti sage et modéré dit des politiques, dont l'Hôpital, de Thou, Pasquier ont été les gloires. Le roi, de son côté, lui donna toute sa confiance et le choisit spécialement pour contrôleur de l'armée navale de Blaye. Dans ce poste où il avait à manier des fonds considérables, il se distingua par une gestion aussi intègre qu'habile. Il en fut de même lors d'une mission analogue qu'il eut à remplir auprès du prince de Conti, lieutenant général des armées royales en Berry, en Poitou et dans l'Anjou. « Cette réputation de capacité et de probité », il la confirma en qualité d'intendant des finances dans l'armée que le prince de Dombes, depuis duc de Montpensier, commanda en Bretagne en 1593 et 1594. Là, chose remarquable pour l'époque, il réussit sans impositions extraordinaires à nourrir convenablement l'armée; aussi Urbain Grandier, parlant de Scévole, fait-il remarquer que « son intégrité et son industrie furent d'autant plus admirées du Conseil du roi qu'elles se trouvent moins souvent ensemble » (1).

Ses succès comme négociateur, qui l'avaient mis en relief dans les dernières années du règne d'Henri III, le firent peu après désigner avec un petit-fils de l'Hôpital et le chancelier de Navarre, du Fay, pour aller dans le midi réintégrer dans leurs charges les officiers royaux qui en avaient été chassés et rétablir en même temps la perception des impôts à laquelle s'étaient soustraites les populations révoltées. Cette mission remplie, il revint auprès d'Henri IV; il était à Chartres lors du sacre du roi. Le 15 mars 1594, il reçut l'ordre écrit de reprendre les négociations commencées sous le règne d'Henri III pour la réduction du Poitou et en particulier de la ville de Poitiers qui, depuis son départ, avaient complètement cessé de reconnaître l'autorité royale. Les deux frères de Scévole de Sainte-Marthe portaient l'un, Louis, le titre d'avocat du Roi, l'autre, René, celui de grand archidiacre en la ville de

(1) Mss. bibliot. de l'Institut.

Digitized by Google

Poitiers; moins compromis que lui, ils avaient pu conserver leur influence; ils aidèrent puissamment leur frère et la soumission de la ville fut obtenue. Peu après, Louis et Scévole se rendirent auprès d'Henri IV, alors au siège de Laon, et en présence des députés de Hollande, ils eurent les honneurs d'une réception flatteuse. Presqu'au même moment, grâce à l'entremise de Scévole, Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, « se remit dans le parti du roi, avec promesse du gouvernement de cette ville-là et 30,000 livres de pension ». L'année suivante, 1595, comme suite à la soumission de Poitiers, Scévole reçut le prince de Condé, venu dans la cité au nom du roi pour marquer la réconciliation définitive.

Pour reconnaître ces services signalés, le roi voulut que Sainte-Marthe prit part à Rouen à l'assemblée des notables. Il lui écrivit une lettre flatteuse, réclamant le concours de ses lumières à cette réunion qui était plus grande par son autorité que les États-Généraux et qui, malheureusement, ne sut prendre aucune décision sérieuse; à cette réunion « des premiers hommes de France », qu'Henri disait avoir appelés pour recevoir « leurs conseils, pour les croire, pour les suivre, bref pour se mettre en tutelle entre leurs mains » (1).

Du rôle de Scévole à Rouen nous savons peu de choses, sinon qu'il intervint plusieurs fois dans les discussions avec son talent habituel. Comme c'est le propre de certains hommes supérieurs de voir venir au-devant d'eux les plus sincères sympathies et de nouer toujours de véritables amitiés, cette époque de sa vie marque des liaisons nouvelles avec des personnages connus. Nous avons déjà cité le nom de quelques-uns de ses amis, ajoutons à ceux-ci Méry de Vic, depuis garde des sceaux sous Louis XIII, Jeoffroy de Calignon, Groullard, Nicolaï, etc. Il est parmi ces amitiés quelques-unes qui ont un caractère plus touchant parce qu'elles émanent de femmes du plus grand mérite que les vertus du poète attiraient seules vers lui; nous avons déjà nommé Mmes des Roches, nous ne voulons pas oublier Camille de Morel, fille d'Antoinette de Luynes et d'un maître des requêtes de la maison du roi, l'un des hommes les plus savants et les plus vertueux de son siècle. Camille de Morel, à laquelle Ronsard a dédié l'*Hymne du Ciel*, avait toutes les qualités du cœur et de l'intelligence; « dès

(1) Harangue du roi. Bibliot. nat., fonds Dupuy, vol. 407, fos 25, 26.

Digitized by Google

l'âge de douze ans, elle avait fait paraître la gentillesse de son esprit par des vers grecs et latins sur la mort d'Henri II ». Nous regrettons de ne pouvoir citer une charmante élégie qu'elle adresse à Scévole pour lui demander de ne pas oublier son père et de célébrer sa mémoire (1); elle montrerait quels sentiments délicats et élevés Sainte-Marthe savait inspirer et combien étaient recherchés les hommages qu'il rendait à ceux qu'il avait connus. Une lettre non moins intéressante dans cet ordre d'idées lui fut adressée par Claude Binet le 24 janvier 1586; celui-ci, ami de Ronsard, sollicite des vers pour son « tombeau ». « Vous êtes, lui dit-il, l'un de ceux qu'il (Ronsard) a le plus estimés, comme il m'a dit maintes fois ». Tous ces témoignages d'estime formeraient à eux seuls un chapitre; nous ne pouvons que les signaler.

La longue carrière de Scévole de Sainte-Marthe si bien remplie eût mérité le repos, mais on fait toujours appel aux mêmes dévouements, c'est pourquoi, lorsqu'il ne désirait que rentrer dans le calme de la vie privée, la charge de maire lui fut imposée une seconde fois : « cette charge, dit Montaigne dans ses *Essais*, d'autant plus belle qu'elle n'a ni loyer ni gain autre que l'honneur de son exécution ». Henri IV insista pour qu'il l'acceptât; et pour le récompenser, en mai 1602, il vint lui-même faire son entrée solennelle dans cette ville, qui avait marqué sa fidélité et son regret des égarements passés, en mettant à sa tête l'homme qui personnifiait le mieux le dévouement absolu à la cause royale. Scévole eut l'honneur de haranguer le monarque. Feugère fait remarquer que ce dernier, ami de la brièveté des discours, n'eut garde de trouver trop long celui que prononça le vieux maire; l'on dit même qu'il invita les seigneurs qui l'entouraient « à prêter l'oreille pour entendre l'homme le mieux disant de son royaume ».

Sainte-Marthe avait alors soixante-dix ans, sa santé était vigoureuse, néanmoins il n'était pas sans reconnaitre quelques symptômes de vieillesse. Une maladie assez grave dont il se remit rapidement et dont une ode seule nous a laissé le souvenir, l'avait cependant un peu affaibli. Ses amis, de leur côté, lui donnaient tous le conseil de se reposer, entre autres, Vauquelin de la Fresnaye, ce Normand, poète gentilhomme diversement apprécié mais non oublié et auquel certains ne refusent pas le titre de fondateur

(1) *Archives du Bibliophile*, tome II, p. 213-215.

Digitized by Google

de la satire en France. Vauquelin de la Fresnaye, qui avait suivi à Caen une carrière politique moins brillante que celle de Sainte-Marthe, mais non sans analogie avec elle, et qui, né la même année que lui, conservait un fidèle souvenir de l'amitié d'enfance qui les avait unis, l'avertissait par les vers suivants de songer à la retraite :

Scévole, mon même âge, au sortir de l'enfance
(Ou bien peu s'en fallait), nous eûmes connaissance,
Sur le Clain, l'un de l'autre; et, de pas innocents,
La Muse nous guidait sur les plaisants accents
De ses douces chansons. . . . . .
Depuis, Dieu le voulant, par chemins tout contraires
Nous avons manié du monde les affaires :
Mais je m'en veux aller, retirer je me veux,
Pour vivre en l'innocence où nous vivions tous deux
En notre premier âge; et surtout je désire
Qu'à faire comme moi mes compagnons j'attire...

Qu'ils fussent en prose ou en vers, ces conseils étaient sages; Scévole le comprit; mais avant, par ce sentiment intime qui pousse l'homme à se rattacher au passé et à revivre encore une fois, ne fut-ce que par le souvenir, les journées écoulées, il voulut revoir Paris et retrouver pour quelques moments encore ses anciens amis. Ils étaient nombreux dans la capitale. Presque tous les hommes éminents de ce temps s'honoraient de ce nom et les lettres charmantes conservées dans le Manuscrit de la bibliothèque de l'Institut comme ayant été adressées à Sainte-Marthe sont signées des noms les plus connus. Nous venons de parler des amis de Scévole, nous ne reviendrons pas sur ce sujet, nous ajouterons seulement aux noms déjà notés ceux de Chiverny, le chancelier de France; l'archevêque de Bourges, de Beaune; le président du Vair, depuis garde des sceaux; Claude Faucon, premier président du Parlement de Rouen; François Viète, le grand géomètre; MM. de Boissy, Séguier, Montholon, Chanteclair, le savant Casaubon, le poète Bertaut, Auguste de Thou, qui lui avait soumis les trois premiers livres de son *Histoire*, et enfin le cardinal du Perron, qui lui demanda aussi conseil au sujet de ses écrits. Ce dernier, récemment revenu de Rome, lui apprenait que « ses poésies latines étoient, avec celles de Bucanan, prisées par-dessus celles des autres Français » et que le pape lui-même avait

Digitized by Google

ses œuvres en haute estime et les plaçait parmi les livres favoris de sa bibliothèque. Tous ces hommes d'illustrations diverses l'accueillirent avec une sympathique admiration; il semblait qu'ils retrouvaient l'un des leurs qui n'eût dû jamais les quitter.

C'en eut été assez pour modifier un peu les projets de Sainte-Marthe et le retenir à Paris plus longtemps qu'il n'avait d'abord pensé; mais une autre raison prolongea son séjour; il s'était décidé à donner une nouvelle édition de ses « *Poésies latines* » et de ses « *Éloges augmentez* ». L'impression était lente à cette époque, l'auteur très méticuleux; les jours succédaient aux jours et les travaux entrepris ne lui permettaient pas de retourner en province, sauf pour quelques semaines; c'est ainsi qu'il assista à la conférence pour la paix, qui se réunit à Loudun le 10 mars 1616 et à laquelle l'avait convié en termes flatteurs le prince de Condé, Henry de Bourbon. Ce voyage ne fut qu'un incident, son existence se passant alors entièrement à Paris. Il était presque octogénaire, quand l'amour du sol où il avait vécu le rappela définitivement à Loudun. Il avait un instant songé aussi à s'installer à Poitiers et cette ville eût eu pour lui une toute particulière attraction; mais toute division n'y était pas éteinte, aussi jugea-t-il que ce n'était pas une retraite assez assurée, assez calme pour ses derniers jours.

Sa volonté bien arrêtée à cette époque était en effet de vivre, sans préoccupations autres que celles de l'au-delà, le temps que lui laisserait encore le Créateur. A Loudun, dans cette ville qui l'avait vu naître et qui devait le voir mourir, commença donc pour lui cette vie particulièrement sérieuse que nos pères affectionnaient pour se préparer à paraître devant Dieu. Comme Montaigne vieillissant, il restait de longues heures dans sa « librairie », retrouvant avec bonheur ses vieux livres, amis fidèles des temps passés et relisant les passages qui, naguère, l'avaient le plus frappé.

Sa gloire cependant avait été trop grande pour qu'il restât complètement oublié; aussi, des princes et non des moins illustres accomplirent-ils plusieurs fois à Loudun, à la maison de Scévole, un pieux pèlerinage, voulant encore revoir celui qui « dissertait si bien ». De même que le duc des Deux-Ponts, prince palatin de la Maison de Bavière, était venu le voir à Poitiers, de même il fut salué à Loudun par le prince de Galles, depuis Charles Ier, accompagné du duc de Buckingham. Le prince

Digitized by Google

traversait la France ponr aller en Espagne négocier avec l'Infante une alliance, qui n'eut pas lieu d'ailleurs. Il vint au nom de son père, Jacques Ier, le savant roi d'Écosse et de Grande-Bretagne, lui apporter le tribut de son admiration. Ce fut une des dernières visites qu'il reçut et, suivant Pontanus, le prince de Galles recueillit « les accents de la voix du cygne ».

Scévole de Sainte-Marthe était retiré à Loudun depuis cinq ans environ lorsque, le 29 mars 1623, il rendit son âme à Dieu, après seulement cinq ou six jours de fièvre continue. Il avait alors quatre-vingt-sept ans, un mois et vingt-sept jours. On rapporte une circonstance curieuse qui marqua ses derniers moments : comme il était tombé dans un évanouissement profond dont rien ne semblait pouvoir le tirer, le célèbre Urbain Grandier (1) qui l'assistait n'imagina rien de mieux pour l'en réveiller que de répéter à son oreille quelques-uns des vers religieux composés autrefois par Scévole lui-même. Ces sons connus réveillèrent le malade; il ouvrit les yeux et put recevoir pieusement l'Extrême-Onction.

La vie de Scévole de Sainte-Marthe est une grande leçon; dans une période agitée et remplie d'entreprises factieuses, il sut vivre avec le calme du sage, tant il est vrai que ce calme, si envié de certains, est le fait de la conscience elle-même plus que celui des évènements auxquels on se trouve mêlé. S'isolant de ces évènements autant qu'il était en son pouvoir et ne se laissant prendre par aucune faction, il trouva le moyen de vivre respecté, nous dirons même heureux. Grâce, en effet, à cette paix intérieure, Scévole supporta sans faiblir le poids des labeurs divers qui lui furent imposés et aussi celui de l'adversité, par exemple lorsque chassé de Poitiers, il fut réduit à l'exil. Son dévouement à la royauté fut digne et éclairé; il traversa le règne de sept monarques sans défaillance; modèle de droiture, ne cherchant pas en dehors de la royauté légitime un secours contre des évènements souvent pénibles : c'est ainsi qu'il n'hésita pas à reconnaître Henri IV et qu'il eut la

(1) Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre de Loudun et chanoine de Sainte-Croix, célèbre par le procès des possédées. Cf. *La ville et les possédées de Loudun*, par Alphonse Blean, Poitiers, Audin frères, 1887; et *Sœur Jeanne des Anges*, par les docteurs Gabriel Legué et Gilles de la Tourette, in-8° de 321 pages.

Digitized by Google

consolation de voir Louis XIII prouver par son courage qu'il était le digne héritier d'Henri le Grand.

Son commerce était des plus agréables et son affabilité est signalée dans le Manuscrit de la bibliothèque de l'Institut en ces termes naïfs : « ... son affabilité et agrément non pareil en son entretien, plein de candeur et d'une facilité merveilleuse d'exprimer ses conceptions, soit de paroles soit par escrit; il vescut avec une tranquillité d'esprit non pareille, estant exempt de passions desréglées et, dans son extrême vieillesse, il ne fut travaillé de fascheuses maladies sinon quelquefois d'une petite surdité, mal qui semble avoir esté commun et fatal aux grands poètes de ce siècle, comme Ronsard, du Bellay et Dorat ». La surdité fut, en effet, le seul inconvénient qu'il ressentit, mais cette affection était, dit-on, bien portée; quant à son intelligence, elle resta si nette et si ferme que, trois mois avant de mourir, il improvisa quatre vers par lesquels il jugeait le traité de Renaudot *Du soin des pauvres*. Du reste, à la veille même de sa mort, il récitait les vers suivants qui témoignent de l'élévation de ses pensées :

Dieu, fais que ton amour me réchauffe le cœur!
Autant que de mon sang la chaleur diminue,
Daigne de mon esprit augmenter la vigueur!

Jusqu'à ses derniers instants il conserva une humeur égale et facile. Il avait toujours eu d'ailleurs au plus haut point cette verve gauloise, qualité de nos pères; c'était en quelque sorte l'accompagnement, l'assaisonnement de ses hautes et solides vertus morales. Nous avons vu quelle était sa probité; ses mœurs étaient irréprochables; étranger à l'intérêt personnel, il était obligeant pour ses amis et secourable aux pauvres. Il servait Dieu avec sincérité et sans ostentation, avec la simplicité du vrai chrétien. Cette simplicité le préserva sans doute de l'esprit d'innovation qui hantait tant de beaux esprits et les faisait ou se piquer d'incrédulité ou cotoyer les abords du protestantisme. « Je ne veux, a-t-il dit dans ses poésies françaises,

..... Égarer mes pensées
Aux damnables erreurs des têtes insensées,
Qui, par un fou désir de vouloir tout savoir,
Aux humaines raisons se laissent décevoir,

Digitized by Google

Et qui, pour se vouloir trop assurer des causes,
Se trouvent à la fin douter de toutes choses.
Je veux persévérer constant en notre foi... »

Ces fortes convictions n'étaient accompagnées d'aucune intolérance, chose très remarquable à une époque où le contraire était la règle, et d'autant que lui-même vivait à Loudun dans un milieu tout dévoué aux idées calvinistes, cette ville ayant la réputation d'être, après La Rochelle, la plus favorable à la Réforme. Sainte-Marthe aimait à affirmer sa largeur d'idées, mais il ne permettait pas que l'on pût le soupçonner de tiédeur religieuse. Un jour, Duplessis-Mornay vint le voir et, l'interrogeant d'une manière insidieuse, manifesta quelques doutes sur la sincérité de ses convictions; il s'en formalisa et lui répondit qu'il lui ferait injure s'il l'estimait autre que catholique. Sa conduite fut toujours conforme à ses opinions et lorsque, dans la dernière année de sa vie, ses jambes refusèrent de le soutenir, il se faisait porter à l'église aux fêtes principales pour y accomplir ses devoirs religieux.

Les funérailles de Scévole de Sainte-Marthe furent à la fois simples et grandioses; simples par l'appareil déployé, grandioses par la foule qui était venue lui rendre les derniers hommages et pleurer le concitoyen vénéré. Urbain Grandier, son curé, qui lui avait administré les sacrements et qui avait reçu son dernier soupir, écrivit son oraison funèbre. Mais ce discours avait demandé une longue préparation, aussi ne fut-il prononcé dans l'église Saint-Pierre qu'au service célébré six mois après sa mort, le 11 septembre 1623. Ce morceau d'éloquence, dans le goût de l'époque, est remplie de jeux de mots et de traits d'esprit; les phrases ampoulées s'y développent longuement. Aussi, faut-il louer la pensée de l'orateur et passer condamnation sur son style. Dans une autre enceinte, au palais de justice de Loudun, le 5 avril 1623, c'est-à-dire au lendemain de la mort de Scévole, Théophraste Renaudot, en présence des officiers et des notables de la cité, avait fait une longue harangue en son honneur. Ces deux oraisons funèbres, de mérite différent, mais fort curieuses, furent imprimées à Paris en 1629.

Un grand nombre d'autres morceaux furent composés en l'honneur de Scévole. De Thou, dans ses Mémoires, nous apprend qu'il était alors d'usage de célébrer en prose ou en vers la mort de ceux

Digitized by Google

que l'on avait aimés. Ces écrits divers étaient réunis en un recueil plus ou moins volumineux qui portait le nom de « Tombeau ». Le *Tombeau* de Scévole, sous le titre de *V. C. Sævolæ Sammarthani, quæstoris Franciæ, Tumulus*, Paris 1630, ne contient pas moins de 274 pages in-4°. On y trouve des discours, des odes, des élégies, des sonnets, des épigrammes, etc., signés des noms de Grotius, de Maynard, l'un des disciples distingués de Malherbe, de Heinsius, de Richelet, de Brodeau et de la plupart des littérateurs alors en vogue. Guillaume Colletet y figure pour un poème pastoral de près de 600 vers. Nicolas Bourbon, l'un des premiers membres de l'Académie Française, y inséra une remarquable épître en hexamètres latins. C'était justice et « Sainte-Marthe méritait bien de trouver tant de panégyristes, après avoir été lui-même le panégyriste empressé de ses contemporains. » Depuis, un grand nombre de biographes ont cherché à retracer cette vie si intéressante; nous avons cité La Rochemaillet et Davila, il faut joindre à ces noms ceux du P. Lelong, de d'Hozier, de Pontanus, de Louis Trinquant, de Baillet, de Nicéron, de Perrault, de l'abbé Goujet, de Dreux du Radier, etc.; tous ces travaux sont écrits dans le même esprit et l'on ne trouve pas trace d'un blâme encouru par Scévole de Sainte-Marthe.

Le monument funéraire qui recouvrait, à Loudun, sa dépouille mortelle, en la chapelle Saint-Louis de l'église Saint-Pierre-du-Marché, consistait en une simple dalle de marbre sur laquelle était gravée une inscription. Cette dalle a été enlevée et sans doute détruite au commencement du siècle, lors d'importants travaux de pavages entrepris dans l'église. L'inscription elle-même nous a été conservée par Dreux du Radier. Celui-ci nous dit quelle était de la composition de Nicolas Rigaud, bibliothécaire du roi, « très connu dans la République littéraire ». Comme elle ne se trouve que dans cet ouvrage, nous croyons devoir la reproduire en entier; elle rappelle, comme on va le voir, avec les vertus et les talents de Sainte-Marthe, les charges qu'il remplit et ses principales actions (1) :

(1) L'antique demeure des Sainte-Marthe a subsisté jusqu'à nos jours et vient seulement d'être démolie. Une place de la ville de Loudun porte le nom de place de Sainte-Marthe.

Digitized by Google

D. O. M.

Scævolæ Sammartharno V. N.
Ludovici Jcti et apud Juliod :
Cognitoris Regii F.
Scævolæ Medici Regii N.
Questoriæ dignitatis in Pictonum
Ditione Præsidi :
Iterum suscepto Majoris
Urbici munere,
Variisque Legationibus summâ
Cum civilis sapientiæ laude
Peractis,
Optimè de Re Pictonum,
Santonum, Britonumque,
Publica merito.
Difficillimis temporibus perspectæ
Fidei; doctrinæ singularis,
Ac ingenii elegantiæ
Nomine.
Henrico III et Henrico Magno
Regibus accepto,
Ab illis ad Blasensia, et Rothomagensia
Regni Comitia evocato.
Ac in utrisque
Prudenter versato :
Inter eximios Poëtas,
Sive Latina, sive Gallica pangeret,
Præclaro.
Solutâ itidem oratione, cultissimisque
Elogiis, quibus Gallorum doctrinâ
Illustrium Manibus rite
Parentavit, conspicuo :
Ob Pictavum, desertis fœderatorum
partibus,
Regi reconliatum, eo
Præcipuè adnitente, fidissimi
Civis gloriam;
Ob Juliodunensium Popularium urbem,

Digitized by Google

Quam Ducis irati exercitus ultione
Sævâ perditum veniebat,
Efficacissimæ deprecationis
Eloquio servatam,
Patris Patriæ
Nomen adepto :
Abel, Scævola, Ludovicus,
Eireneus, Jana, Nic. Socheti
V. N. uxor
Parenti optimo et perpetuâ memoriâ
Dignissimo, ex ordinum
Juliodunensium
Voto, posuer.
Obiit ann. Christi MDCXXIII.
IV Kal. April.
Senex annos LXXXVII.

Après avoir analysé les qualités morales de Scévole de Sainte-Marthe, le manuscrit déjà cité trace de lui ce portrait physique : « Il avait le visage libéral, le maintien grave et modeste, l'œil doux et riant, la couleur du visage vermeille, la stature médiocre et carrée et en ses jeunes ans le poil chastain ». La Rochemaillet, son biographe, nous donne la même note et nous dit qu'il avait les cheveux chastains (« mais il fut chauve assez tôt »), le nez bien fait, l'air franc et ouvert, le maintien digne et modeste, l'œil plein de vivacité et de feu, le front large, le visage vermeil, la physionomie douce et riante. Sa taille était médiocre mais dégagée, en un mot tout annonçait dans son extérieur une nature saine, riche et vigoureuse. Tel nous le représentent bien d'ailleurs les nombreux portraits qui nous sont parvenus de lui et dont nous allons nous occuper. Après avoir retracé la vie de Sainte-Marthe, et avant d'étudier ses œuvres, son iconographie s'impose.

Les portraits de Scévole sont nombreux, nous en connaissons quinze différents. Le Père Lelong dans sa *Bibliothèque*, *Liste des portraits des François illustres*, édition Fontette, tome IV, p. 258, n'en signale que sept. C'est donc huit portraits qui lui ont été inconnus ou qui ont été gravés postérieurement à lui.

Le premier portrait signalé par le P. Lelong est ainsi désigné : 1° N... *in-8°, 1579, ætate 40*. Ce portrait est un médaillon très

Digitized by Google

fin, il porte l'inscription suivante qui l'entoure : *Scævola Sammarthanus, quæstor Franciæ. An. sal. 1579, æt. 40.* Ce portrait très artistement gravé est de trois quarts, il est entouré de fleurs gracieusement disposées.

Le second portrait a été également signalé par le P. Lelong :

2° *In-4° chez Daret, 1652.* C'est encore un médaillon de trois quarts, avec armes au bas et notice.

Le troisième est signalé dans les portraits illustres :

3° *De Brou, in-8°.* Ce portrait de de Brou, in-8°, pourrait bien être le double d'emploi du portrait de 1579 inscrit sous le numéro un; dans tous les cas c'est sa copie exacte.

Le quatrième est aussi inscrit dans les portraits illustres du P. Lelong :

4° *Habert, 1690, in-f°.* C'est un médaillon trois quarts, avec la toque et la grande colerette. Au-dessous des mots *N. Habert sculpebat*, se trouvent les armes de Scévole et plus bas une notice. Il porte l'inscription suivante, autour du médaillon : *Scévole de Sainte-Marthe, ch^er Président et Trés^er gnal de Fra. en Poitou.* De chaque côté on lit cette inscription : *Tot clarus scriptis et prole superstite fœlix fatalis nescit tela timere Deæ.* Ce portrait est d'une finesse d'exécution remarquable.

Le P. Lelong inscrit sous le numéro cinq le portrait d'Édelink :

5° *Edelink, 1695, in-f°* : dans les *Hommes illustres* de Perrault, tome I, p. 49. Cet ouvrage célèbre fut édité successivement en 1696, en 1700, en 1701, en 1805; les jésuites y avaient fait supprimer les éloges de Pascal et d'Antoine Arnaud. Le portrait de Sainte-Marthe, d'Édelink, ressemble à s'y méprendre au portrait d'Habert de 1690, mais le profil est du côté opposé. L'inscription est sous le médaillon même, elle porte ces mots : *Scévole de Sainte-Marthe, président et trésorier de France à Poitiers. Édelinck, sculp. C. P. R.*

Le sixième portrait signalé par le P. Lelong peut être ainsi désigné :

6° *Portrait in-8° signé Ed. Fessard, sculpt.* Ce portrait se trouve dans l'*Europe illustre* de Dreux du Radier, ouvrage enrichi de portraits par les soins du s^r Odieuvre (1), Paris, 1777. C'est un petit médaillon, posé sur un socle, lequel porte cette inscription :

(1) M. Odieuvre ici cité est l'arrière-grand-oncle de M. le chanoine Odieuvre, d'Évreux, l'un des fondateurs de la *Revue catholique de Normandie.*

Digitized by Google

Scévole de Sainte-Marthe, né à Loudun le 2 février 1536, mort le 29 mars 1623, âgé de 87 ans; le type adopté est celui des numéros quatre et cinq.

Le numéro sept, le dernier numéro connu par le P. Lelong, est une médaille du *Parnasse français*, Paris Chaubert, 1760, nous l'inscrirons ainsi :

7° *Médaillon par Crépy, 1760.* Au recto, le buste de Scévole, avec l'inscription *Sævola Sammarthanus;* au verso, un oranger chargé de fleurs et de fruits, dans une caisse où l'on distingue un bas relief; au-dessous l'inscription : *Dat flores et fructus — M.D.C.CXVIII.*

Les portraits qui suivent n'ont pas été décrits et devaient être inconnus du P. Lelong :

8° *In-f° 1576, par de Larmessin.* Ce portrait se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Les augustes représentations de tous les roys de France*, etc., *en 65 portraits, par de Larmessin.* Le portrait carré, un des plus beaux que nous ayons et ayant un cachet très particulier, porte la mention N. de Larmessin. Il représente Scévole a 38 ans; dans l'angle droit, en haut, l'écusson avec support et cimier. Sous le portrait cette inscription : *Scævola Samarthanus, anno ætatis suæ 38, anno salut 1576.*

9° Un petit médaillon ayant un peu le type du n° 6 de Fessard, mais plus fin. Dans un cartouche, sous le médaillon, l'inscription suivante : *Scévole de Sainte-Marthe, orateur, jurisconsulte, poète et historien, président et trésorier de France à Poitiers, naquit l'an 1536 et mourut à Loudun l'an 1623, âgé de 87 ans;* en dessous la mention *E. Desrochers fecit et exc., rue du Four près la rue Saint-Jacques à Paris.* Puis les vers suivants dans un encadrement carré :

Par sa Gaule chrétienne et par d'autres ouvrages
Qui vaincront la longueur des âges
Scévole se fit admirer
Et faisant cas de la science,
Il ne crut pas déshonorer
Ni son état, ni sa naissance.

10° Reproduction moins finie du précédent médaillon, l'inscription du cartouche s'arrête à : « *naquit le 2 février 1536* ». La mention est la suivante : *A Paris, chez Daumont, rue Saint-Martin.* On

Digitized by Google

a remplacé dans les vers les mots : *Par sa Gaule chrétienne,* qui étaient une erreur, par ceux-ci : *Par sa Padotrophie.* La reproduction est tellement évidente que ces mots : *sa Padotrophie* étant moins longs que : *sa Gaule chrétienne,* il reste un blanc avant les mots : *et par d'autres ouvrages,* qui suivent. Ce portrait devait sans doute figurer en tête d'une édition de la Pœdotrophie, et non Padotrophie comme porte l'inscription (1).

Les cinq numéros qui suivent sont postérieurs au P. Lelong :

11°, 12° et 13°, Petits médaillons un peu différents, tirés dans le format in-8° et petit in-12, portant sur le socle l'inscription : *Gaucher de Sainte-Marthe, né en 1536, mort en 1623. F. Porbus pinx. C. S. Gaucher inc.*

Ces portraits ont été gravés par Gaucher pour la collection des *Annales poétiques,* publiées par Sauterau de Marry en 1778-88.

14° Petit buste gravé par Héloïse Couché, dans la *France pittoresque* d'Abel Hugo, tome III; département de la Vienne.

15° Un portrait in-f°, par Le Boulnois; nous n'avons pu nous procurer ce portrait, signalé dans un catalogue.

(1) Les mots : *Sa Gaule chrétienne* avaient dû etre primitivement gravés par une confusion entre le grand Scévole et son fils, Scévole, l'un des promoteurs du *Gallia christiana.* La *Gaule chrétienne* ne resta qu'à l'état de projet chez le grand Scévole (voyez supra, p. 68).

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE VII

Les œuvres de *Scévole de Sainte-Marthe.* — Poésies latines : *Odes, sylves, épigrammes, élégies, la Pœdotrophie.* — Poésies françaises : *Métamorphoses sacrées, Poésie royale, Poésie mêlée, le Bocage des sonnets, Épigrammes, Vers d'amours et Alcyons, les Imitations.* — Ouvrages en prose : *Les éloges, Lettres de Scévole.* — Éditions diverses.

Quelque remarquables qu'ils aient pu être, les écrivains du XVIe siècle demeurent bien inconnus de nos jours. On sait leurs noms, mais leurs œuvres ne sortent guère des rayons poudreux de nos bibliothèques publiques, seul endroit où l'on puisse encore les rencontrer. Scévole de Sainte-Marthe partage le sort commun, et cependant son œuvre est importante et mériterait mieux que l'oubli; nous l'étudierons donc assez complètement prenant comme guide les travaux de Léon Feugère et considérant dans Sainte-Marthe le poète et le prosateur.

Deux livres d'odes, des sylves, des épigrammes, un livre d'élégies, un autre de chants sacrés, et enfin l'importante Pœdotrophie forment l'ensemble de ses compositions latines. D'une façon générale, on peut dire que ces vers présentent plus d'habileté pratique, de correction heureuse que d'inspiration proprement dite. En ce

Digitized by Google

qui concerne les odes notamment, Scévole possède ses modèles, Horace et Stace, et il les imite avec bonheur, mais on y trouve peu d'idées personnelles. Ces pièces dédiées à l'historien de Thou nous parlent des personnages marquants de l'époque, elles nous rappellent les faits mémorables, auxquels ils ont pris part et aussi les productions littéraires de ces personnages eux-mêmes. Quelquefois cependant ses élans poétiques se développent largement, surtout lorsqu'un sentiment patriotique anime l'auteur; la victoire d'Ivry, entre autres, lui inspire des vers qui ne manquent ni de hardiesse, ni de vigueur; c'est ce qu'il y a de meilleur dans ses odes.

Les pièces que nous avons citées ensuite sous le nom de *sylves* se composent principalement de chants funèbres, d'épîtres morales, de félicitations à propos de naissances princières. Les *élégies* sont des imitations de Tibulle et de Properce, imitations assez froides. Les *épigrammes*, dédiées au chancelier de Chiverny, valent mieux, elles renferment en effet bon nombre d'allusions spirituelles et malicieuses, malheureusement elles n'échappent pas complètement au goût laborieux et à la recherche excessive de l'époque. La plupart d'ailleurs peuvent être considérées comme de simples billets, adressés à Jodelle, Passerat, Nicolas Rapin, etc.

Les poésies sacrées étaient, comme on le sait, très en honneur au XVIe siècle, aussi en 1573, sacrifiant à ce goût, Scévole publia une paraphrase poétique des cantiques de la Bible, c'est-à-dire des versions des psaumes, des sujets empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament, et quelques poésies religieuses. Malgré la date de leur publication, ce sont des œuvres de jeunesse, quelques-unes cependant ne sont pas sans mérite, notamment la prière des chrétiens qui vivent sous la domination des Turcs. Les passions religieuses n'avaient pas encore cessé de fermenter dans tous les pays catholiques contre les envahisseurs de Constantinople et ces sentiments sont si noblement exprimés que, même à une époque où la façon d'envisager les choses s'est modifiée, ils frappent par leur élévation et leur force.

La vogue de toutes ces poésies latines fut considérable au moment où elles parurent; plus tard l'opinion varia, le P. Nicéron notamment traite durement Scévole; il l'accuse de manquer de feu et de majesté; Dreux du Radier, par une exagération contraire, le compare à Pindare, « les *sylves* sont, dit-il, un chef-d'œuvre de

Digitized by Google

leur genre soit pour la délicatesse des pensées, la variété des sujets, les grâces du style. » Je crois que l'on doit se tenir dans une opinion moyenne, et l'on peut affirmer que ces vers n'eussent pas amené le jugement si favorable à Sainte-Marthe et si universellement porté, s'il n'avait dans ce genre de poésies conçu une œuvre maîtresse, une des plus remarquables de ce temps, autant par l'originalité du sujet que par la façon dont il fut traité : la *Pœdotrophie.*

Ce poème didactique, en trois chants et composé de 1500 vers, parut en 1584. Il est précédé d'une épître dédicatoire à Henri III et roule en entier sur la manière d'élever les enfants en bas-âge. La maladie d'un de ses fils, Louis, depuis seigneur de Grelay, inspira au père ces vers charmants où il recherche avec les soins les plus efficaces pour le premier âge, les moyens propres à conduire à la maturité, ces jeunes et tendres plantes, si délicates, si fragiles. « On admire avec quelle souplesse, dit Feugère, il se joue de beaucoup de détails dont l'aridité technique semblait défier toutes les ressources de la poésie; comme il recouvre un art consommé et savant d'un charme naturel; comme il sait faire plier la langue et la versification latine à un ordre d'idées qu'elle n'avait pas abordées encore. L'émotion qui lui suggère des paroles expressives, éclaire sa marche et la rend partout régulière... En un mot, toutes les conditions d'un excellent poème se réunissent à un haut degré dans la *Pœdotrophie.* »

Ajoutons, d'après un ancien auteur, « que Messieurs les doyens et docteurs régents de la faculté de médecine de Poitiers sur le rapport de M. Paschal Le Coq, doyen, et du médecin ordinaire du roy, Bourdelet, approuvaient le traité au point de vue médical. »

Le succès de la *Pœdotrophie* auprès des contemporains fut extraordinaire, on la compara aux Géorgiques, elle fut commentée et étudiée dans les Universités aussi bien en France qu'à l'étranger, et les éditions se multiplièrent du vivant même de l'auteur (1).

Rarement, en effet, poème réunit à la fois plus de sérieux, plus de grâce, plus de réserve dans les descriptions délicates. C'est une série d'images tantôt pleines de charme, soit qu'il parle du blanc,

(1) *La Pœdrotophie* fut éditée dix fois du vivant de Scévole et autant après sa mort; au commencement du siècle une nouvelle édition en fut encore donnée chez Delalain. Paris, in-12 (1813).

Digitized by Google

seule couleur qui convienne à l'enfant, soit qu'il décrive la sortie de la première dent, cette perle d'ivoire enchassée dans le corail.

Deus novus emerget, perque ora rubentia candens
Emicet, ut rubris inclusum corallis
Candet ebur. . . . . .

tantôt remarquables par des réflexions graves et sérieuses, lorsque, par exemple, il montre à l'enfant lui-même toute la faiblesse et la misère de l'homme :

Ah! quantos animi, quantos et corporis æstus,
Parve, feres! . . . . . .
Disce pati, puer : æthereas hac lege sub auras
Nascitur infelix hominum genus, ut mala semper
Dura ferat, tristesque in luctibus exigat annos.

« En effet, dit encore Feugère, que de maux ne nous peint-il pas assiégeant l'enfance; que de menaces, que de dangers, suspendus sur ces jeunes têtes! Mais l'art de l'auteur sait prévenir la monotonie qui naîtrait de l'énumération trop continue des maladies et des remèdes; dans tout le cours du poème, aux préceptes revêtus d'une expression discrète et ingénieuse, se mêlent d'intéressants épisodes. Ce sont, avec quelques fictions mythologiques conformes au goût du temps, la peinture, vivement tracée, de la félicité du paradis terrestre, une sortie véhémente contre l'immodestie des danses de l'époque, surtout le tableau de l'état du pays et les plaintes qu'arrachent à Sainte-Marthe les discordes civiles, en particulier de touchants regrets donnés au meilleur de ses amis, l'une des victimes de ces temps meurtriers et dont la mort a condamné au deuil le reste de son existence :

. . . . . Meas, carissime Damon,
Tecum delicias, mea tecum tota tulisti
Gaudia, nec nostrum, sine te, jam vivere vita est.

« Tels sont les tendres, les nobles sentiments qui remplissent la *Pædotrophie*, où l'on respire d'un bout à l'autre l'amour de la patrie et de la famille. L'auteur, à la fin de son livre, nous apprend qu'il l'a composé dans les fertiles plaines du Poitou, en errant sur ses collines plantées de buis, et au milieu de ses âpres rochers, là

Digitized by Google

où le modeste Clain promène à travers la verdure son cours lent et sinueux :

Hæc ego pictonicis olim secretus in agris,
Buxiferos inter colles et confraga saxa,
Cantabam, exili qua se vagus amne per herbas
Clanus agit sensim et sinuoso littore serpit.

« Jamais ses rives chères à Rabelais, et que Vauquelin de la Fresnaye aimait aussi, n'inspirèrent une œuvre plus véritablement poétique. »

Henri III avait été infiniment touché, moins peut-être par la beauté de l'œuvre que par le sujet traité. Lui et la princesse Louise de Vaudemont, qu'il avait épousée, désiraient vivement une descendance qui semblait leur être refusée. Il voulut récompenser royalement l'auteur et lui fit un don de trente mille écus; largesse, il est vrai, qui, étant donnés les embarras financiers de l'époque, resta sur le papier, mais qui n'en démontre pas moins les sentiments inspirés par la *Pœdotrophie*.

Sur le désir exprimé par le roi, Scévole de Sainte-Marthe commença la traduction française de son poème, il n'en acheva que des fragments au commencement et à la fin. On dut le regretter car il excellait à rendre les images gracieuses contenues dans les vers latins; on sent le cœur du père dans ces vers où il chante la joie des parents auprès du berceau d'un nouveau-né et le bonheur que l'on éprouve

De voir son premier ris qui nous semble connaître,
D'ouïr les premiers mots et le doux gazouiller
De sa langue enfantine essayant à parler?

De même les vers par lesquels il implore le ciel pour la naissance d'un héritier du trône méritent d'être cités :

Que je voie un fleuron plein de haute espérance
Naître comme un bel astre au milieu de la France!
Que je voie la cour de mille ébats jouir,
Les villes s'égayer, les champs se réjouir,
Voler les feux de joie en signe d'allégresse,
Et le peuple assuré témoignant sa liesse,
Voyant continuer ce beau sang de Valois
Dont il a si longtemps goûté les douces lois!

Digitized by Google

Ce que Scévole n'acheva pas fut entrepris d'abord par un médecin du roi, Pierre Joyeux, qui en publia une traduction en vers, en 1698, puis par un petit-fils de Scévole qui lui en donna une version en prose. La *Pœdotrophie* fut également traduite et reproduite dans plusieurs langues modernes et eut à l'étranger le même succès qu'en France.

Les *Poésies françaises* de Sainte-Marthe ne sont guère moins nombreuses que ses poésies latines; les titres seuls des diverses parties dont elles se composent suffiraient pour l'attester. Ce sont les *Métamorphoses sacrées et autres Poésies chrétiennes*. La *Poésie royale*, la *Poésie mêlée*, le *Bocage des sonnets*, les *Épigrammes*, les *Vers d'amour* et les *Alcyons* et enfin les *Imitations*.

Le recueil de ces poésies, qui fut depuis augmenté, parut en 1579, beaucoup de ces vers dataient des premières années de leur auteur. Scévole avait en effet, dès l'âge de dix-huit ans, commencé à cultiver la poésie française; témoin le *Tombeau de Brunette* que Colletet met au nombre de ses premiers essais.

Les *Métamorphoses sacrées* sont celles dont nous devons la connaissance à l'Ancien Testament; Scévole parle du paradis terrestre, du péché originel, puis il montre le péché envahissant la terre, Sodome détruite, le sacrifice d'Abraham, puis il s'arrête tout d'un coup et ses vers nous apprennent que les désordres intérieurs auxquels était en proie le pays, furent la cause de l'interruption de l'œuvre. Les *Autres Poésies chrétiennes* renferment des prières et d'édifiantes leçons de conduite tirées des psaumes; là encore il retrace un tableau fort triste des discordes civiles qui ravageaient la France :

Là l'artisan, qui plus à son fait ne regarde,
Au lieu d'une boutique habite un corps de garde;
Le moine, au lieu de chape, endosse le harnois,
Et l'avocat apprend de la guerre les lois.
Quels bourgs, quelles cités, même quelles familles,
N'ont éprouvé l'effort de nos guerres civiles;
Quel homme n'a senti quelquefois en son cœur
De ce commun désastre ou l'atteinte ou la peur?

Les *Poésies royales* sont les plus remarquables. Soit qu'il célèbre les victoires d'Henri IV ou de Louis XIII, soit qu'à l'occasion du mariage de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche, son inspiration

Digitized by Google

poétique se donne carrière, toujours une conception hardie, de la vigueur de style, de beaux vers recommandent cette partie de l'œuvre de Sainte-Marthe.

Comme le titre l'indique, les *Poésies mêlées* sont fort diverses, chants funèbres, louanges, vers allégoriques, conseils à son frère, etc.

Le *Bocage des sonnets* « atteste, dit Feugère, la popularité qu'a obtenue, dans notre XVIe siècle, ce genre dont l'origine étrangère est confessée par Sainte-Marthe » :

Graves sonnets, que la docte Italie
A pour les siens la première enfantés
Et que la France a depuis adoptés,
Vous apprenant une grâce accomplie,

Assez déjà votre gloire ennoblie
Par tant d'esprits qui vous ont rechantés
Fait que de vous les hauts cieux sont hantés,
Fait que de vous cette terre est remplie.

Venez en rang aussi, petits huitains,
Venez dizains, vrais enfants de la France :
Si au marcher vous n'êtes si hautains,
Vous avez bien, dessous moindre apparence,
Autant de grâce, et ne méritez pas
Qu'un étranger vous fasse mettre au bas.

Ces sonnets sont fort variés et furent composés à toutes les époques de la vie de Sainte-Marthe. Nous avons vu qu'il en écrivait encore peu avant sa mort. Pour la plupart, ils ont pour objet de célébrer les orateurs, guerriers, poètes, peintres, fameux de ce temps. Dans d'autres appelés *Tombeaux*, il apporte sa part d'éloges à d'illustres amis frappés par la mort.

Les *Épigrammes françaises* de Scévole sont aussi nombreuses que ses épigrammes latines; il y a peu de choses à en dire, quelques-unes sont assez fines, mais ce n'est pas là évidemment la tournure d'esprit la plus favorable au poète.

Pour sacrifier encore au goût de son époque, Scévole nous a laissé des *Vers d'amour*. Mais comme il nous en avertit, ce sont simples jeux d'esprit que le cœur n'a pas dictés, l'inspiration y manque donc le plus souvent; en revanche leur mérite est de ne pas franchir les justes termes de la bienséance, ce dont le

Digitized by Google

XVIe siècle est peu soucieux. Quant aux *Alcyons*, ils rentrent dans la même catégorie, ce n'est, à proprement parler qu'une pièce de vers d'amour où Scévole a célébré deux amants transformés en alcyons; ces oiseaux chers à Thétis, suivant les expressions de Virgile.

Les *Imitations ou versions* ne sont que des traductions ou des paraphrases d'auteurs connus. C'est ainsi qu'il traduit deux discours tirés du *Zodiaque de la vie*, poème moral de Palingène et le *Chant de la Providence* emprunté au poème de l'*Immortalité de l'âme* de Paléare. Dans la première de ces pièces, nous voulons citer ces vers qui parlent avec élévation du néant des choses humaines, la vertu seule se survivant à elle-même :

Ne vois-tu point la mort qui déjà te menace
Et qu'il ne te faudra, pour loger ton orgueil,
Qu'un petit coin de terre en un petit cercueil?

et plus loin :

Honneur, beauté, richesse et toute chose aimée
S'évanouit aux vents, aussitôt que fumée,
Mais non pas la vertu, qui sait vaincre l'effort
Du temps injurieux et même de la mort.

Cette énumération rapide des œuvres poétiques de Sainte-Marthe suffit à justifier les vers par lesquels de Thou, au début de sa *Fauconnerie* salue Scévole :

Sanmarthane, duplex cui cingit laurea frontem,
Gallica sive placet, sive latina chelys.

Cette fois l'éloge n'a rien d'exagéré; de leur côté, Etienne Pasquier, Joseph Scaliger, Ronsard célèbrent le poète latin et le poète français. Ces témoignages unanimes sont à retenir, aussi ne voyons-nous pas pourquoi le nom de Sainte-Marthe ne figure pas parmi ceux de la Pléiade, à côté des noms de Ronsard, de d'Aurat, de Joachim du Bellay, de Remi Belleau, de Jodelle, de Ponthus de Thiard. Quelques critiques, il est vrai, l'inscrivent bien à la suite, ainsi que Muret. Mais ce n'est là qu'une exception et, classiquement parlant, l'on peut dire que Scévole n'a pas le rang auquel il a droit.

Les *Éloges des hommes qui se sont illustrés en France par leur*

Digitized by Google

doctrine assignent à Sainte-Marthe un rang distingué parmi les prosateurs. Cet ouvrage parut d'abord en 1598, il n'avait alors qu'un livre; dans ses réimpressions successives, il finit par en former cinq. Ses amis le précédant au tombeau, lui fournissaient un triste mais digne sujet de continuer l'œuvre commencée.

L'ordre suivi est purement chronologique et réglé par la mort des personnages. Le premier cité est Lefèvre d'Etaples, décédé en 1536, le dernier, Etienne Pasquier, en 1615.

L'œuvre de Sainte-Marthe, malgré ses défauts, après avoir donné à son auteur une réputation encore plus grande, nous a rendu un signalé service. M. Feugère passe en revue les physionomies variées citées dans les *Éloges* et s'écrie : « Que de talents divers! Quel concert d'efforts et de progrès! Jamais notre histoire n'a produit en si grand nombre ces figures à saillie qui se gravent dans le souvenir. » Cela est exact et, grâce à Sainte-Marthe, nous avons le plus fidèle, le plus intéressant tableau qui puisse se trouver; nous ajouterons aussi le plus varié : ne voyons-nous pas passer devant nos yeux : Commines, l'historien sincère et impartial; Budé, le littérateur élégant; le « cicéronien » Longueil, Guillaume et Martin du Bellay qui associèrent la gloire des lettres à celle des armes; l'éminent médecin et naturaliste Fernel; les chanceliers Olivier et L'Hopital; le cardinal de Lorraine; Montaigne, réuni dans le même éloge que La Boétie; Ramus, l'historien et le profond philosophe; l'orateur sacré Claude d'Espence, le grammairien et mathématicien Pelletier; Turnèbe et Louis Le Roy, ornements du Collège de France; le célèbre traducteur Amyot; les diplomates d'Ossat et Paul de Foix; Lambin, le commentateur soigneux mais hésitant; les deux Montluc, l'un prédicateur, l'autre guerrier; le brave La Noue, Elie Vinet, Bodin, Pierre Pithou, d'Aurat, Henri et Estienne Pasquier. Puis les poètes tels que Lazare et Antoine de Baïf, Joachim du Bellay, Ronsard, Rémi Belleau, Passerat, Desportes, Ponthus de Thiard, Marguerite de Navarre, les trois filles de Jean de Morel et les dames des Roches dont nous avons parlé, enfin des jurisconsultes comme Alciat, Duaren, Airault, Baudouin, Bertrand d'Argentré, les Hotman, les Montholon, l'illustre Cujas, du Moulin et des magistrats tels que les Nicolaï, les Mangot, Brulart, Christophe de Thou, Pierre Séguier, le président Lesueur, etc, etc. N'y a-t-il pas là toute une œuvre qui à elle seule doit mériter à Sainte-Marthe la perpétuité de la

Digitized by Google

reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à la vieille France si laborieuse et si glorieuse.

On a reproché à Scévole le manque de précision dans les dates, l'absence de variété et on l'a comparé à de Thou, plus serré et plus solide. Cette observation est juste jusqu'à un certain point, mais la pureté du style, le choix de l'expression, l'art de l'exposition, l'abondance de l'anecdote finement contée, tout cela compense les défauts signalés.

La critique la plus sérieuse que l'on puisse formuler contre Sainte-Marthe l'a été par Balzac qui l'accuse d'avoir donné à tous la qualité « d'illustre » et d'avoir distribué des louanges hors de proportion avec le mérite de ceux dont il parlait. Il est certain que non seulement pour l'appréciation des œuvres, mais encore pour les qualités morales de ses personnages, Scévole se montre d'un enthousiasme dont il faut se méfier. Ce défaut vient de ce que même lorsqu'il tient la plume, il est plus orateur que biographe, et que les longues périodes de la langue latine se prêtant à l'éloge, il se laisse entraîner à une façon d'écrire trop commune alors.

On a regretté aussi et non sans raison qu'il ait passé sous silence des hommes comme Brantôme, le jurisconsulte Loisel, Vauquelin de la Fresnaye avec lequel cependant il avait des rapports d'amitié, Jodelle, Achille de Harlay et tant d'autres; cela tient évidemment à ce que dans les *Éloges* aucun plan n'est suivi, l'auteur a réuni des biographies éparses, mais n'a pas prétendu faire le tableau complet d'une époque.

Malgré ses défauts, la réputation et le crédit des *Éloges* non seulement furent considérables lors de leur publication, mais au milieu du XVIIe siècle, ils étaient encore assez prisés pour que Guillaume Colletet crût devoir les traduire en français; et c'était justice, car il y a là un monument unique dans son genre et qui depuis est sans cesse utilement consulté.

A ces productions de Sainte-Marthe, nous devons ajouter les *Mémoires sur l'histoire de France*, que l'on ne retrouve plus, soit qu'ils aient été perdus, soit que l'auteur lui-même n'ait pas voulu les publier, et enfin un *Panégyrique de Poitiers*. Ce dernier ouvrage est très rare, et l'on ne peut plus se le procurer. Il témoignait de la tendresse presque filiale de Scévole pour cette ville où il passa une grande partie de son existence. Suivant Dreux du

Digitized by Google

Radier, il y vantait la situation de cette cité, et les avantages qu'elle rassemble. Au dedans, le nombre de ses églises, la noble architecture de ses édifices, son commerce, son université surtout, remarquable par le lustre que lui ont acquis les jurisconsultes célèbres qui y ont enseigné, puis, au dehors, la fertilité des campagnes qui l'environnent, la variété de ses paysages, la pureté de l'air, la limpidité de ses eaux; « ajoutons, dit Feugère, que par un trait propre à nos vieux Gaulois, il n'oublie point de mentionner la beauté des femmes poitevines. »

Citons encore les *lettres* de Sainte-Marthe dont malheureusement peu nous sont parvenues, elles étaient des modèles du genre... Estienne Pasquier fut notamment un des amis avec lequel il échangea une nombreuse correspondance. Les lettres de Pasquier ont été conservées et publiées en 1617, à Paris, chez Laurent Sonnius; il n'en a pas été de même des lettres de Scévole. Cependant certaines ont été conservées, ce sont pour la plupart des lettres écrites à ses fils, notamment à Abel. Trois lettres ont été éditées, elle sont adressées à Scaliger; elles figurent dans le recueil intitulé : *Épîtres françaises des personnages illustres et doctes, à M. Joseph-Juste de la Scala, mises en lumière par Jacques de Rèves*, (in-8°, Harderwgek, 1626). Elles attestent les relations d'amitié qu'il entretint avec Joseph Scaliger dont il a plus tard célébré la mémoire non seulement en prose, mais aussi en vers. Une autre lettre manuscrite de Sainte-Marthe adressée à de Thou parle de leurs relations d'intimité, nous la citons en passant; elle se trouve à la Bibliothèque Nationale (1), avec plusieurs autres également adressées à de Thou. Ce sont des lettres annonçant des envois de ses œuvres ou remerciant l'illustre écrivain « d'avoir bien voulu lui envoyer ses trois doctes poèmes, qu'il a pris grand plaisir à lire, se persuadant qu'après ce grand et immortel labeur de son *Histoire*, cela lui a fait grand bien de s'être un peu récréé dans le jardin des Muses qui continuent toujours à le favoriser. »

Le manuscrit in-folio de la bibliothèque de l'Institut n° 292 renferme également plusieurs lettres de Scévole, mais aussi et surtout une grande quantité de lettres signées de noms illustres adressées à ce dernier et qui montrent en quelle estime il était tenu par tous les membres de la pléïade et par tout ce que comptaient alors

(1) Collection du Puy, t. DCCCXIX.

Digitized by Google

d'illustre la magistrature et le barreau. On peut citer aussi parmi les correspondants de Sainte-Marthe, des princes et des princesses du sang royal de France, la princesse de Condé et Henri de Bourbon, prince de Condé, lequel se disait « son plus fidèle, plus affectionné et meilleur ami ». Notons au nombre des lettres les plus intéressantes adressées à Scévole, une lettre de Sully, qui, en 1613, le « conjure » de lui continuer son amitié dont il est jaloux « à raison des mérites et des louables qualités dont on ne saurait trop priser en lui la valeur. »

Comme on le voit, on se maintient dans les limites de la stricte vérité en disant que Scévole avait de son temps la réputation la plus sérieusement établie. On peut même dire qu'il passa pour une merveille, étant alors estimé à la fois comme politique intègre, citoyen dévoué, jurisconsulte habile, et de plus comme poète, historien, orateur de mérite. Cette opinion doit-elle être aussi celle de notre époque? Evidemment il faut beaucoup en rabattre; du reste quel est celui parmi les noms les plus populaires du XVIe siècle qui soit resté en vogue à l'heure actuelle! Ces œuvres anciennes ne sont plus dans le goût moderne, à peine sont-elles comprises maintenant, et puis toute une génération glorieuse et féconde allait se lever devant laquelle l'ancienne disparaît et s'efface. Le siècle des Corneille, des Molière, des Pascal, des Descartes devait fatalement éclipser le siècle précédent. Et cependant ne sont-ce pas ces auteurs actuellement dédaignés qui ont préparé les voies, formé le goût, entraîné toute la nation dans ce mouvement intellectuel qui allait se montrer si grand, si puissant. Honneur donc à ces hommes éminents qui, dans une période troublée, surent être à la fois de vaillants citoyens et des écrivains érudits; leur labeur fut considérable, la foule peut les ignorer, mais ceux qui pensent et étudient les saluent comme les pionniers nécessaires, comme les précurseurs que l'on doit respecter et aimer.

Pour compléter cette étude, notons rapidement les diverses éditions des œuvres de Scévole de Sainte-Marthe. Le nombre de celles publiées partiellement de son vivant suffirait à prouver quelle a été de son temps la vogue de ses ouvrages. La première porte la date de 1569, Paris, chez Fed. Morel, in-8°. Elle est dédiée à Mgr le chevalier d'Angoulême. Après une épître à ce seigneur, Scévole s'adresse au lecteur et lui dit : « qu'ayant résolu de

Digitized by Google

publier ses petites poésies, il a voulu commencer non par celles qui sont de son invention, mais par celles qu'il a traduites ou imitées d'ailleurs. » Puis viennent des éditions publiées en 1571 et en 1573; cette dernière parue sous le nom d'*Œuvres mêlées*, in-8° (1), est très rare, Feugère n'a pu la consulter. Elle devait renfermer la *Louange de la ville de Poitiers*, pièce rare elle-même, que le P. Lelong « croyait à tort imprimée à Poitiers en 1593. »

En 1575, 1579 (2), 1592, 1595, 1596, 1600 (3), paraissent d'autres éditions; elles diffèrent entre elles par des variantes souvent considérables et l'omission volontaire de quelques pièces latines et surtout françaises qu'un choix plus capricieux qu'éclairé a fait écarter. La Bibliothèque Nationale ne possède que peu de ces volumes, elle a cependant celui de 1569, dont l'existence paraissait problématique à Dreux du Radier. Les éditions de 1569, 1571 et 1600 se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal.

En 1606, fut imprimée à Poitiers une édition des *Poésies latines*. Les *Éloges* sous le titre de *Gallorum doctrina illustrium, qui nostra Patrumque memoria floruerunt*, *Elogia*, eurent sept éditions : la première en 1598, la dernière en 1722.

La *Pœdotrophie* parut en 1584, sous le titre *De Pœdotrophia libri III*, chez Mamert Patisson. Enfin la *Paraphrase des Cantiques* fut éditée en 1573, également chez les frères Boucher. Telle sont les principales éditions qui furent faites du vivant de Scévole de Sainte-Marthe.

Au commencement du XVIIe siècle, en 1633, dix ans après la mort de Scévole, Abel de Sainte-Marthe donna une réimpression générale des œuvres de son père, qu'il dédia au cardinal de Richelieu, en lui rappelant que son propre père avait été connu et honoré de celui dont il publiait les travaux.

Publiée chez Villery à Paris, cette édition est malheureusement incomplète; beaucoup de pièces importantes ne s'y trouvent pas. Elle fut divisée par Abel en cinq volumes : le premier comprenant les *Éloges*, le second les *Poésies latines*, le troisième les *Poésies françaises*, le quatrième le *Tombeau de Sainte-Marthe*, ou éloges,

(1) Dreux du Radier; édit. in-4°, à Poitiers, chez les frères Boucher.

(2) In-4° à Paris, chez Patisson.

(3) A Poitiers, chez Jean Blanchet, imprimeur du roi.

Digitized by Google

oraisons funèbres, poésies faites en son honneur après sa mort, enfin les *Œuvres d'Abel* dont nous parlerons plus tard.

Nous ne mentionnons que pour mémoire les autres éditions des écrits de Sainte-Marthe postérieures à celle-ci et dont la dernière date de 1813; il nous a suffi de montrer l'accueil fait à ses œuvres par les contemporains.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

Les frères de Scévole. — *Louis*, troisième du nom. — Son rôle politique. — Ses poésies. — *René*, archidiacre de Poitiers.

Parmi les frères de Scévole, celui qui paraît s'être mêlé le plus intimement à sa vie fut Louis, troisième du nom, seigneur de Fontaine, de Charenton et de Boisvre. Né à Loudun en 1549, c'est-à-dire environ dix ans après son frère aîné, il vint occuper au foyer domestique une place laissée vide par la mort de quatre autres enfants, Abel, Réné, Philippe et Michel, disparus tous jeunes encore.

Comme celle de son frère, son enfance s'écoula dans la maison paternelle; il ne quitta Loudun que pour conquérir à l'Université de Poitiers le titre de docteur en droit civil et canonique. L'étude de l'histoire, de la littérature, des poètes français, latins et grecs occupa ses jeunes années, puis il se rendit à Paris pour se perfectionner dans la science du droit et suivre les audiences du parlement. Formé par les maîtres du barreau à l'éloquence judiciaire, il revint à Poitiers, et, en 1572, on lui confia la charge d'avocat du roi au présidial, charge qu'il exerça pendant onze années. Sa pratique des affaires, jointe à une grande élégance de diction, le plaça rapidement au premier rang. Une oraison funèbre conservée

Digitized by Google

à la bibliothèque de Poitiers fixe ce point. Il y est dit que « sa faconde fut sy rare et admirable que les plus grands et notamment la royne-mère qui l'avait entendu s'intéressèrent à lui et lui obtinrent plus tard l'office d'assesseur ». Cette bienveillance de la reine-mère fut dans la suite, comme nous le verrons, très utile à Louis de Sainte-Marthe. Il le constate d'ailleurs lui-même dans une lettre à Scévole où il remarque que la « royne s'affectionne ouvertement » en sa faveur.

Louis de Sainte-Marthe se maria en l'année 1574. Il épousait Claude Grignon (1), fille unique de Robert, avocat au parlement, de la famille des seigneurs de la Pelisonnière; sa mère était une Grasseteau, de noblesse ancienne; un Grasseteau avait été écuyer de la reine Jeanne de Sicile, comtesse de Provence.

Neuf ans après, il était nommé maire de Poitiers, comme l'avait été son frère Scévole. Contrairement à ce qu'en dit Dreux du Radier, Louis n'était encore à cette époque qu'avocat du roi. C'est à cette période de son existence que se rattache l'un des services les plus importants qu'il eut à rendre à la ville qui venait de l'appeler à sa tête. Il s'agissait de la vérification, approbation et reconnaissance des privilèges conférés autrefois à la cité. Celle-ci était menacée de la façon la plus directe par une décision d'Henri III, le nouveau roi, en montant sur le trône, ayant résolu de révoquer en tous lieux les privilèges particuliers ou publics que n'avait pas consacrés la vérification des cours souveraines. Nous avons vu que Scévole avait été député auprès de lui afin d'obtenir confirmation des privilèges de Poitiers; Louis l'accompagnait avec un mandat formel de ses concitoyens.

Comme le remarque un historien de l'époque, le moment n'était guère favorable pour obtenir gain de cause. L'État obéré avait plus besoin de nouvelles taxes que de la confirmation des anciennes libéralités. La ténacité des deux frères, leur expérience, leur habileté eurent raison de ces difficultés. Louis et Scévole, partis le 3 janvier, « par les plus grandes rigueurs de l'hiver, » suivirent la cour pendant six mois, nouèrent les intrigues nécessaires, plaidèrent leur cause directement et indirectement, usèrent des plus hautes influences, entre autres de celles de la reine-mère,

(1) De Grignon, marquis de Pouzanges. seigneur des Echardières, maintenu le 12 août 1667 : *de gueules à 3 clefs d'or en pals, 2, 1; à la bordure d'azur.*

Digitized by Google

et finalement revinrent avec une confirmation expresse de tous les privilèges, alors que toutes les villes de France voyaient les leurs résignés. La harangue que Louis prononça devant le roi à cette occasion a été conservée. On ne peut la citer en entier à cause de sa longueur; disons seulement que c'est un modèle d'habileté où le maire de Poitiers s'efforce de montrer au Souverain la réalité des engagements pris, leur irrévocabilité, la détresse de la ville qu'il défend; « voulant ce que vous pouvez, dit-il en terminant, vous nous ferez sentir les bien heureux effects de vostre bonne grâce, laquelle, Dieu aidant, nous nous efforcerons entretenir de mieux en mieux, ayant sur toutes choses vostre vouloir en nos cœurs, vostre louange en nos bouches et vostre service en nos actions. »

Quant aux difficultés de toutes natures qu'il rencontra dans l'accomplissement de sa mission, Louis de Sainte-Marthe nous les a racontées naïvement dans un discours prononcé en 1608 devant les échevins, au moment de la nomination d'un maire nouveau, Mathieu Barbarin, son gendre, en faveur duquel il intervenait. Il y a là un tableau curieux des mœurs du temps, nous croyons donc devoir en reproduire la partie ayant trait à cette négociation :

« L'an 1583, en laquelle année j'avois l'honneur d'estre Maire, le défunt roy, par son édit d'anoblissement par lequel il attribue la qualité de noble a ceux qui financeroient, révoqua les privilèges des Maires, eschevins et communautez des villes. La Cour de Parlement modifia l'édit pour avoir lieu seulement contre les privilèges qui n'avoient point esté vérifiés. Les nostres ne l'estoient point et gardeons en nostre thrésor l'opposition d'un qui lors de l'octroy d'iceux estoit procureur général du Roy et l'avoit empesché pour le Roy. Les esprits estoient si estonnés et l'appréhension si grande qu'on délibéra de ne prendre plus le nom d'eschevin, ny de bourgeois, ny de maison commune sy autrement ny estoit pourveu.

« L'affaire fut trouvée si importante que tous unanimement me prièrent d'entreprendre le voyage vers le Roy, combien que ce ne soit point la coustume de députer un Maire et laisser de si long le gouvernement de la ville. Mais la fascheuse conséquence de cette affaire d'urgente nécessité d'y donner ordre, et le désir que de ma jeûnesse j'ay toujours eu d'acquérir honneur en servant le public me firent accepter cette commission. Je laissay le repos de

Digitized by Google

ma maison, les honneurs de la ville, l'agréable exercice de la charge de Maire, et Monsieur le thrésorier de Ste-Marthe et feu Mr l'Enquesteur Barault, députez avec moy, nous ascheminasmes le 3 de janv. par les plus grandes rigueurs de l'hyver. Et arrivez en Cour, trouvasmes les partisans du party des anoblissements qui s'opposèrent à nous. Les audiences déniées, nos raisons rejettées, nos remonstrances méprisées, brief, les remises, les défaites, les longueurs nous mettèrent hors d'espérance, sans la faveur de la défuncte Royne mère, la quelle après plusieurs sollicitations et importunitez impétra du Roy pour nous ce que nous demandions; et néantmoins la faveur des partisans estoit si grande que, nonobstant cinq ou six commendemens du Roy, la confirmation de nos privilèges ne peut estre expédiée jusqu'à ce que diminution fut faicte de la somme contenue au contract du party, laquelle diminution après plusieurs contantions et contestations encore nous empeschasmes estre imposée sur Poitiers ny sur l'Election ny sur la Généralité.

« Nous portasmes les lettres en la Cour de Parlement qui feit grande difficulté sur la jurisdiction, en la Chambre des Comptes qui feit difficulté sur le nombre des Eschevins, mais la difficulté fut encore plus grande en la Cour des Aydes. Car M. le Premier Président de Nuilly estoit lors prévost des marchands et jaloux de voir les privilèges de Poictiers plus beaux et plus grands que ceux de Paris. Ils attendirent plusieurs jussions, résolurent de faire remonstrances au Roy : et fut à nous de les prévenir. J'eu l'honneur d'estre ouy au cabinet du Roy, je luy exposay les raisons de nos privilèges; il me feit cet honneur de les entendre et de s'en souvenir. Car dès le lendemain, les dits sieurs Président et autres députez de la Cour des Aydes allèrent faire leur remonstrances; mais Sa Majesté se ressouvenant freschement du discours que je luy avais faict, leur commanda de puissance absolue de vérifier nos privilèges. Si tost qu'ils furent vérifiez, je rectournay en poste et arrivay en cette ville à sept heures du matin (1), le jour de l'élection du nouveau Maire qui me devoit succéder. Ce ne furent que remerciemens, protestations de reconnoistre à tous jamais le bien que j'avoy faict à la Ville et chascun discourait que j'avoy quitté la dignité de Maire pour estre solliciteur, que j'avais quitté

(1) Juillet 1584.

Digitized by Google

le repos de ma maison pour aller au froid, au vent, à la pluie, soubz les tentes à la suite de la Cour, comme scavent ceux qui ont passé par là.

« A la vérité j'ay dit plusieurs fois que tous les labeurs que j'ay passés en ma vie, accumulez ensemble, ne sont point si grands que ceux que j'ay eu pour la vérification de nos privilèges..... (1) »

Revenu à Poitiers et nommé assesseur, Louis de Sainte-Marthe se trouva, par sa situation même, mêlé aux évènements déplorables qui signalèrent cette époque. Peut-être moins prudent que Scévole, n'observa-t-il pas toujours d'une façon absolue la réserve qu'imposaient les circonstances politiques au milieu desquelles il vivait. Nous pensons cependant que le reproche qu'on lui adresse d'avoir été d'abord favorable aux protestants et ensuite de s'être rapproché de la Ligue n'est fondé que sur des apparences trompeuses et que ce reproche même est un gage du soin qu'il mettait à ne se compromettre avec aucun parti. Il est vrai que l'on peut à bon droit le considérer comme un des féaux de Charles de Lorraine; mais l'affection qu'il eut pour ce prince ne nuisit en rien à son dévouement envers le roi et la cause royale. Ses lettres ne peuvent laisser aucun doute sur ce point. Le 8 avril 1594, en effet, il écrivait à Scévole :

« Monsieur et frère, je vous supplie ne doubter plus à me tenir pour très vray que je suis très résolu au service de Sa Majesté. Les raisons très pertinentes que je vous ay dites vous en doibvent asseurer. Depuys notre entreveue, je me suis emploié soigneusement à persuader la reconnaissance de son auctorité... »

Du reste, le même reproche d'affiliation à la Ligue était élevé contre l'évêque de Poitiers, Mgr de Saint-Belin; or, parmi les lettres adressées à Scévole, nous trouvons, à la date du 6 avril de la même année, une lettre de ce prélat qui montre clairement quelle fut la conduite observée par lui aussi bien que par Sainte-Marthe.

« Monsieur, écrivait l'évêque de Poitiers à Scévole, j'ay sceu par Monsieur votre frère (Louis) les propos que vous eutes ensemble à Larnay, et suyvant iceux l'ayans adverty que sa partie avoit passé et s'en vad à Paris, j'estois d'advis que n'attendissiés plus à partir, de crainte que la présence ne fist veoir une confir-

(1) Bibliothèque de Poitiers, dossier Sainte-Marthe.

Digitized by Google

mation qui seroit préjudicielle à vostre dict frère. Vous scavés que le seul zelle de conserver nostre religion nous a rangé au party de l'union des catholiques sans avoir jamais eu l'âme espagnole ny estrangère, comme luy et moy ferons parroistre à la paix que nous espérons en brief, y apportans touts deux le très-humble et très-fidelle service que l'on pourroit désirer de sujetz très affectionnés au bien et service de Sa Majesté... »

Comme on le voit, des sentiments religieux non dissimulés firent seuls naître dans l'esprit de quelques-uns des doutes qui ne reposaient sur aucun fondement sérieux. Louis de Sainte-Marthe eut d'ailleurs l'occasion d'affirmer plus hautement son attachement au roi. Nous ne referons pas l'histoire du soulèvement de Poitiers contre l'autorité royale. Nous rappellerons seulement qu'une fois la révolte ouvertement déclarée et tandis que les royalistes de marque tels que Pierre Rat, Emery de Traversay, de Lauzon, le procureur du roi Saint-Clair s'enfuyaient sans rien tenter, Sainte-Marthe restait à son poste et prenait même le commandement d'une compagnie abandonnée par un échevin, Joseph de Razes, qui avait également quitté la ville.

Politiques habiles, lui et Scévole surent, sans blesser trop ouvertement les Ligueurs, un moment maîtres de la situation, calmer peu à peu les esprits, les ramener à une plus saine appréciation des choses, obtenir enfin que des ouvertures fussent faites au roi pour une soumission complète. Le duc d'Elbeuf lui-même, qui ménageait singulièrement son cousin le duc de Mayenne et de sa propre autorité s'était fait gouverneur de Poitiers, fut séduit par la loyauté et la droiture des frères Sainte-Marthe et donna son assentiment à leurs négociations. On sait comment cette démarche fut couronnée de succès et comment Louis et Scévole, ayant officiellement rendu la soumission de la ville au roi, qui était alors au siège de Laon, négocièrent ensuite une amnistie complète pour les révoltés. Bien plus, ils obtinrent le rétablissement de la « religion catholique es ville de la Rochelle, Fontenay, Niort et circonvoisines », reçurent de nouveau confirmation des privilèges des habitants de Poitiers par lettres patentes vérifiées au parlement le 2 juillet 1594, enfin scellèrent la réconciliation officielle du roi et du duc d'Elbeuf, avec les faveurs dont nous avons parlé. Aussi comprend-on bien la joie de Louis, lorsqu'il écrit à son frère, le 11 août : « L'édict du Roy feut hier publié solennellement, le *Te Deum* chanté en l'église

Digitized by Google

cathédrale, le canon tiré, les feus de joye faictz, crié et Vive le Roy... »

C'est à cette époque que nous faisons remonter la nomination de Louis de Sainte-Marthe à la charge de lieutenant-général. Ce titre, il est vrai, lui avait été confié par le duc de Mayenne qui espérait se l'attacher; mais, comme le fait observer Dreux du Radier, le duc n'ayant aucun pouvoir de conférer cette dignité, sa nomination ne remonte régulièrement qu'au jour même de la nomination royale. C'est d'ailleurs l'opinion de de Thou; il ajoute que ce fut là une juste récompense des services rendus à la cause légitime. « Il s'en acquitta avec beaucoup de distinction et soutint en toute occasion les droits du roi contre ceux qui y voulaient porter atteinte sous le prétexte spécieux de zèle du bien public ou de cette fausse piété qui prétendait ne rendre à Dieu ce qui lui était dû qu'en manquant de respect et d'obéissance au roi. »

La vie de Louis de Sainte-Marthe est désormais consacrée toute entière à l'exercice de sa profession; le poète cependant se retrouve parfois et les recueils de poésies publiés sous le nom de Scévole renferment plusieurs pièces de vers dont il est l'auteur reconnu; on lui doit entre autres une paraphrase du vingt-deuxième psaume de David. La légende veut qu'il l'ait composée au bord d'une fontaine élevée par ses soins, alors qu'il était maire, et dont les eaux limpides arrosaient un jardin aux portes de la ville.

Scévole a rappelé ce souvenir par ces vers gracieux :

Ad fontem Lodoici fratris Pictonum Proseneschali.

Limpide fons, vitreo qui Clani allaberis amni,
Et penè æquales æmulus addis aquas :
Quem sibi fraternus labor in jucunda paravit
Otia, post rauci tædia multa fori;
Crede mihi, non te Domino servire pigebit,
Nectareo cujus flumine dives eris.
Tu modo clamosa cum liber ab urbe lavatum
Succedet ripis ora, manusque tuis,
Præsta te nitidum, et tremulo splendentia fundo
Saxula fac leni murmure mota strepant.
Efficiet certè Aoniis permistus ut undis
Qualis es, æterno limpidus amne fluas.

(Epigr., liv. II, p. 198).

Digitized by Google

Mais la poésie n'absorbe que peu de ses instants, il s'occupe surtout de l'intérêt de ses concitoyens. Sa situation comme homme public est considérable, il n'est personnage notable passant par Poitiers qui ne soit son hôte et qu'il ne harangue selon la mode du temps. Citons parmi ceux-ci M. de Pisany, le célèbre Jean de Vivonne, dont la figure fine et énergique de diplomate habile a été à jamais fixée par le vicomte de Bremond d'Ars. M. de Pisany traversait Poitiers en 1595, pour aller chercher le prince de Condé à Saint-Jean-d'Angely. La bibliothèque de Poitiers conserve le discours que lui adressa Louis de Sainte-Marthe.

Son influence s'exerce de même en dehors de la ville; c'est ainsi qu'en 1600, il établit un *modus vivendi* entre les habitants de Parthenay et « les prétendus réformés », permettant à ceux-ci de construire un temple en dehors de la cité (1). Il reçoit de toutes parts des témoignages d'estime et d'attachement. La bibliothèque de Poitiers renferme un grand nombre de ces harangues marquant la reconnaissance des habitants; elle renferme également plusieurs lettres de personnages connus qui lui donnent des marques précieuses d'affection; entre autres Henri II de Bourbon, père du grand Condé, qui le traite de « plus affectionné de tous ses amis ».

Louis de Sainte-Marthe s'éteignit doucement le 10 avril 1610. Il fut inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Cybard. Sur sa tombe on grava une longue épitaphe qui n'est qu'un résumé de sa vie. De son mariage avec Claude Grignon, Louis de Sainte-Marthe laissait sept enfants dont nous parlerons; six autres étaient morts en bas âge.

A côté des grandes figures de Scévole et de Louis de Sainte-Marthe, nous en rencontrons une moins imposante, mais attachante cependant par ses hautes qualités morales. René de Sainte-Marthe, seigneur de Marigny, de Velort et de la Mare-Grand, frère des précédents, naquit à Loudun en 1550. Il se destina tout d'abord à la carrière des armes et servit sous les ordres de François de Bourbon, alors prince de Dombes, puis duc de Montpensier. Le dérèglement qui régnait alors dans les camps, les injustices et les

(1) Mss. de Dom Fonteneau, pp. 303 à 305, t. LXXIX.

Digitized by Google

déprédations commises par les bandes qui profitaient des troubles et des discordes pour voler et piller, choquèrent la délicatesse de René de Sainte-Marthe. Il entra dans les ordres et vint à Poitiers où étaient ses frères. Désigné bientôt à l'attention de l'évêque, Mgr Godefroi de Saint-Belin, il fut nommé archidiacre, puis plus tard sous-doyen. Son rôle politique, quoique moins apparent que celui de ses frères, ne fut cependant pas sans importance; nous savons qu'il s'employa de son mieux avec Scévole et Louis pour ramener les Poitevins dans l'obéissance au roi. Et l'on peut dire que si ces délicates négociations réussirent aussi bien, c'est que les trois frères Sainte-Marthe, étroitement unis dans une même pensée, usèrent ensemble de toute l'influence qu'ils pouvaient avoir chacun dans une sphère diverse.

Le tact et l'habileté dont René de Sainte-Marthe donna alors des preuves décidèrent Mgr de Saint-Belin à lui confier la présidence des synodes généraux qui se tinrent plusieurs fois. « Là, nous dit le manuscrit de la bibliothèque de l'Institut, douze ou treize cens chefs d'église qui y assistoient recevoient les remonstrances de nostre archidiacre et devant luy rendaient compte chacun de sa charge. » Cette faveur lui fut continuée par Mgr Henri-Louis Chasteignier de la Rocheposay qui succéda à Mgr de Saint-Belin. C'est sous son épiscopat qu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 20 juin 1633. Il fut inhumé près l'évêché, dans la petite église de Saint-Jean.

La bibliothèque de l'Institut et la bibliothèque de Poitiers contiennent un certain nombre de lettres de René de Sainte-Marthe. Ce sont pour la plupart, ou des lettres à ses frères ou des lettres de direction spirituelle. Ces dernières sont intéressantes et nous regrettons de ne pouvoir en donner de larges extraits; nous n'en résumerons qu'une : elle porte le numéro 16 et nous paraît fort curieuse, bien que René de Sainte-Marthe se soit inspiré des épîtres de saint Bernard, comme il le dit lui-même.

« Monsieur,

« Pour faire réponce à celle que vous m'avez escrit par la quelle vous me demandez quelques préceptes pour vous gouverner en vostre mesnage, bien que l'événement de toutes les choses qui se pratiquent despende principalement de la fortune, néantmoings je

Digitized by Google

me laisseray de vous dire que vous devez soigneusement et attentivement prendre garde que le revenu et la despense de vostre maison ne soient égaux, autrement un accident inopiné destruira vos affaires, et que ne soiez négligent en la conduite dicelle, pource que l'estat d'un homme négligent est une maison ruineuse, car la négligence de celuy qui gouverne une maison est un feu consommant au milieu d'ycelle. Regardez diligemment à ce que font ceux qui travaillent en vostre maison et qui doivent avoir soing de ce qui vous appartient. Revisitez souvent ce qui est à vous et voiez en quel estat il est, car en cela y a une très grande prudence. Aiez soing du boire et manger de vos beites. Les despenses somptueuses des nopces apportent domage sans honneur. Celles qui se font pour secourir un prodigue perdues, et pour ayder un amy raisonnables. Nourrissez vostre famille de viande grossière et non délicate. Celui là qui est adonné à sa bouche dificilement changera s'il a vice que par la mort, et la gourmandise est proprement une pourriture d'un homme s'il est négligent... Au contraire la frugalité est le soulagement d'un homme prudent. Aux jours de Pasques et grandes festes, nourissez vostre famille abondamment et non pas délicatement. Faites *blaier* l'un contre l'aultre la bouche et la bource et prends garde du quel vous vous ferés advocat et si vous vous rendés leur juge, prononcez le plus souvent, mais non pas toujours en faveur de la bource. La bouche ne justifiera son dire que par les affections qui ne sont pas tesmoins irréprochables et la bource le prouvera par les greniers et céliers épuisez ou peu s'en fault qu'ils ne soient, qui sont tesmoins recevables. Que toutefois l'avarice ne lie pas la bource, car alors vous jugeriez injustement contre la bouche. Au reste l'avare n'est autre qu'homicide et l'avarice est une peur de la pauvreté, vivant toujours en indigence. A la vérité l'avare vit bien, ne perdant point en soy les richesses, mais les conservant pour d'autres.

« Si vous avez beaucoup de bled, n'en désirez pas la cherté, car autrement vous seriez homicide des pauvres. Et vendez vostre bled quand il vaut assez et non quand il est à tel prix que le pauvre ne scaurait en achepter. Vendez le à meilleur marché à vos voisins, quand mesmes ils seroient vos ennemis. Car toujours l'ennemy n'est pas vaincu par l'espée, mais bien souvent c'est par un bon office et si vous avez un ennemy, prenez garde aux

Digitized by Google

fréquentes personnes qui vous seront incognues et toujours pensez à vous mesme qu'un ennemy est toujours aux aguets...

« Ne t'enquiers point de ce que font les femmes qui vous seront suspectes et tant qu'il vous sera possible, ignorez leurs débordements, car quand vous aurez sceu le crime et la faulte de vostre femme, vous ne pourrez y trouver de remède. Vous ne scaurez adoucir la douleur que vous en aurez conceue que par le récit de pareille faulte commise par d'autres qui vous seront estrangères... Au reste sachez que vous corrigerez plustot une mauvaise femme par le mespris de ses actions que par la rigueur..... »

Nous arrêtons là cet extrait des conseils de René de Sainte-Marthe, aussi bien serions-nous obligé de modifier quelque peu les termes qu'il emploie dans les lignes suivantes; car, après avoir fait preuve d'une si grande philosophie en ce qui concerne la faiblesse féminine, le bon archidiacre s'anime de singulière façon et qualifie un peu vivement la plus belle partie du genre humain, qu'il voudrait « enterrer toute vive », lorsqu'elle se livre à certains écarts.

Les lignes qui précèdent ont suffi d'ailleurs pour montrer quelle était la tournure d'esprit et le genre d'existence des concitoyens de Scévole, de Louis et de René de Sainte-Marthe. Ces braves habitants de Poitiers en étaient aux usages simples, à une vie quasi rurale et très patriarcale. Leurs demeures elles-mêmes trahissent cet état de choses. Nous trouvons une description curieuse de ces logis, dans le contrat de mariage d'une fille de Louis de Sainte-Marthe, conservé dans une étude de Poitiers. La maison, située sur la paroisse de Saint-Cybard et donnée en dot aux jeunes époux, était un grand bâtiment à apparence campagnarde « avec dépendances, estable et fenion estant au devant y celui logis et qui sont au devant d'y celui logis, et par derrière un grand jardin estant des appartenances du logis, appellé anciennement le logis du Fou, appartenant de présent au dict s^r de Ste-Marthe (1). »

C'étaient dans ces demeures exemptes de tout luxe que vivaient estimés et heureux ces hommes du XVIe siècle, à la physionomie

(1) Contrat de Mathieu Barbarin avec Catherine de Sainte-Marthe, du 10 décembre 1600 (étude Beugnet, minutes de Chesneau).

Digitized by Google

imposante dans leur austérité. Occupés du soin des affaires publiques et faisant valoir eux-mêmes leurs terres, joignant à ces soucis matériels une culture intellectuelle développée; à la fois magistrats intègres, cultivateurs avisés, littérateurs, poètes, orateurs, il passaient faisant le bien, calmes au milieu des guerres civiles et du déchaînement des passions. Aussi étaient-ils respectés et aimés autant pour la hauteur de leur caractère que pour les services qu'ils rendaient à la patrie.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

Le XVIIe siècle. — Richelieu. — L'Académie. — *Louis de Sainte-Marthe*, quatrième du nom. — *François;* son éloquence. — Le fils aîné de Scévole : *Abel de Sainte-Marthe.* — Ses ouvrages. — Iconographie. — Sa descendance.

L'ordre chronologique nous amène à parler maintenant des neveux du père de Scévole, cousins germains de celui-ci. Jacques de Sainte-Marthe, leur père, étant de huit ans plus jeune que son frère et s'étant marié relativement plus âgé, ses fils Louis et François se trouvent bien sur le tableau généalogique de leur maison au même rang que leur illustre cousin, mais ils appartiennent pour ainsi dire à une autre génération; ils commencent pour nous les Sainte-Marthe du XVIIe siècle.

Le XVIIe siècle! que de grandes choses évoquées par ces mots! Le XVIIe siècle, n'est-ce pas le début de la France moderne, l'époque où semble naître dans notre pays les hommes aux idées profondes, aux desseins féconds. Ce sont d'abord les projets grandioses d'Henri IV, poursuivis pendant douze années, projets non achevés, il est vrai, mais bientôt repris par un ministre de génie. C'est l'Europe reconstituée sur une autre base; la fédération des États échappant à la politique féodale, et par suite les peuples

Digitized by Google

secouant le joug que la maison d'Autriche voulait maintenir et qui lui donnait la prédominence. C'est ensuite le changement subit de politique, les hésitations de Marie de Médicis et la prudence astucieuse de Concini, suivis bientôt par l'établissement de la monarchie absolue. Ce sont les desseins d'Henri IV continués par Richelieu, et avec Louis XIV l'apothéose de la puissance royale. C'est, en un mot, une courte période de luttes, de souffrances sans but apparent, sans résultat précis, douloureux enfantement; puis l'évolution soudaine, l'apparition de la société moderne, les hommes d'État qui surgissent comme les grands capitaines, la rénovation de la philosophie, des sciences, des arts, des lettres. Nous voyons Sully, Richelieu, Mazarin à côté de Brézé et du duc d'Enghien; Képler, Galilée, Bacon, Descartes faisant pendant à Simon Vouet, Poussin, Lesueur; ou encore Balzac et Voiture préparant le génie de Corneille. De tous côtés, les créations immortelles se multiplient, nous ne voulons citer que la Sorbonne et l'Académie française; l'unité de la langue assurée après l'unité politique.

Voilà l'époque où vont maintenant vivre et s'agiter nos Sainte-Marthe. Ils seront ce que sera le moment où la Providence les a placés. D'abord travailleurs un peu timides dans la première partie du siècle : la période d'évolution; ils apportent cependant leur pierre à l'édifice commun; puis ils retrouvent le génie de leur race dans la période finale. Leurs noms, il est vrai, n'auront pas l'illustration de ceux que nous venons de citer; cependant ils atteindront avec Abel un éclat presqu'aussi considérable que celui de Scévole. Du reste, comme nous l'avons fait remarquer dès le début, ce qui caractérise cette race, c'est plus la continuité des hommes remarquables que l'éclat intensif de l'un d'eux. L'éclair fulgurant passe rapide et sa traînée lumineuse ne dure qu'un instant; la lumière d'un foyer soigneusement entretenu est moins vive, mais persiste plus longtemps. Les Corneille n'eurent qu'une époque, les Sainte-Marthe illustrèrent plusieurs siècles.

Louis de Sainte-Marthe, quatrième du nom, écuyer, seigneur de Chandoiseau, était le fils aîné de Jacques de Sainte-Marthe et de Renée Le Proust; il naquit à Fontevrault en 1565. Comme la plupart des membres de sa famille, l'étude du droit occupa sa jeunesse. Il suivit le barreau au Parlement de Paris et ensuite au Grand Conseil, puis il obtint la charge de lieutenant général à la

Digitized by Google

table de marbre. L'on sait, en effet, que les délégués de la puissance judiciaire siégeaient au nom du roi devant une table de marbre. La Normandie possède à Rouen, dans la salle des Pas-Perdus, au Palais-de-Justice, une des plus anciennes de ces tables, devant laquelle s'assit le grand Corneille, en qualité d'avocat du roi en l'amirauté de France.

Louis de Sainte-Marthe reçut ensuite le titre de lieutenant général en la connétablie et maréchaussée de France; mais ces fonctions ne l'absorbaient pas tellement qu'il ne suivît les exemples familiaux et ne quittât quelquefois « Thémis pour Apollon », suivant l'expression de Dreux du Radier. Il composa de nombreuses pièces de vers en langues latine et grecque. Parmi celles qui nous restent, il faut mentionner un poème adressé au président de Verdun et un autre à Marie de Médicis. Dans le recueil ou « tombeau » des vers faits sur la mort de Scévole, se trouve également une pièce de lui; elle est d'élégante facture et d'un bon style.

L'on connaît la gracieuse épigramme de François Ier, rapportée dans un des dialogues de Fontenelle :

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dans un cloître ouvrer
Close nonnain, ou bien dévot hermite.

Louis de Sainte-Marthe, moins galant, ou peut-être moins au courant du rôle patriotique que l'histoire attribue à Agnès Sorel et moins sûr de l'influence heureuse qu'elle exerça, dit-on, sur Charles VII, exprime ses sentiments dans les vers suivants, écrits en l'honneur de la Pucelle d'Orléans. Ils figurent dans un recueil de pièces en l'honneur de Jeanne d'Arc, rassemblées par Claude du Lys, avocat général en la Cour des Aides, et imprimées en 1628. Nous les reproduisons afin de montrer quelle était comme poète la valeur de Louis de Sainte-Marthe.

Ad Carolum VII Regem de Joannâ Darciâ, virgine fortissimâ,
Et Agnete Sorellâ.

Sequanus (1) hinc tua regna, hinc occupat illa Britannus :
Durus uterque hostis; sed mage durus amor.

(1) Philippe, duc de Bourgogne, fils unique de Jean, tué à Montereau en 1419.

Digitized by Google

Heu, Carle, ut positus langues ad colla puellæ,
Nequitiæque jaces maxima præda tuæ!
Sic pudor, et cum ipso cecidissent arma pudore,
Ni pudor armatæ virginis arma daret.

Louis mourut à Paris le 25 décembre 1640, à l'âge de soixante-quinze ans; il ne s'était pas marié. Il fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Séverin, auprès de son oncle Louis de Sainte-Marthe, seigneur de Neuilly. A ce propos, relevons trois erreurs qui se sont glissées dans l'ouvrage intitulé : *Les charniers des églises de Paris, Saint-Séverin*, par l'abbé V. Dufour (1) : celui-ci signale comme inhumés sous les charniers, d'après les épitaphiers de Paris... XVIe siècle : Sainte-Marthe « Scévole » (au lieu de Louis), noble homme, lieutenant général de la connétablie et maréchaussée de France, mort à « cinquante-cinq ans » (au lieu de soixante-quinze), « le 27 septembre 1740 » (au lieu du 25 décembre 1640) (2).

François de Sainte-Marthe, écuyer, seigneur de Chandoiseau, frère du précédent, naquit en 1571, il suivit comme Louis la carrière du barreau, mais il eut une destinée plus brillante, puisqu'il devint chef du conseil du cardinal de Richelieu.

François de Sainte-Marthe s'était distingué surtout par ses études et ses travaux sur le droit canon. Sa réputation devint très grande et, suivant l'expression de son historien, « il attira dans son cabinet tout ce que la France avait de considérable. »

Comme ses proches, il sacrifia aux Muses et dédia à Richelieu, en 1628, après la prise de La Rochelle, un poème intitulé : *Cento Virgilianus, seu Vaticinium de Expugnatione Rupellæ.* Les vers sont élégants, la pensée profonde, François est à la hauteur des autres membres de sa famille.

Son désintéressement le rendit également célèbre. Jacques Pinon le célébra dans son poème de l'*Année Romaine*, publié en 1630. Sainte-Marthe avait en effet refusé les honoraires qui lui étaient dus par le savant conseiller au Parlement, se contentant

(1) Grand in-8°, 1884, p. 22.

(2) L'édition de 1619 des *Lettres d'Estienne Pasquier* (Paris, chez Laurent Sonnius, 2 vol.) signale, t. II, pp. 582, 663 et 676, trois lettres intéressantes, adressées par Pasquier à Louis de Sainte-Marthe.

Digitized by Google

de l'honneur de servir sa cause. De là, échange courtois d'éloges et de vers fort bien tournés; nous ne les reproduirons pas, cette étude ayant une étroite limite.

François de Sainte-Marthe se maria deux fois. En premières noces, en 1603, avec Anne du Lac (1), fille d'un avocat au Parlement, dont il eut deux fils, décédés sans postérité; et en secondes noces, avec Marie Frubert (2) qui lui donna sept enfants. Par ce second mariage, il s'alliait aux Montholon.

Il mourut le 6 janvier 1641, à l'âge de soixante-dix ans. L'église Saint-André-des-Arts reçut sa dépouille mortelle. Un service solennel fut célébré en son honneur par l'Université de Paris et le recteur prononça son oraison funèbre en présence d'une illustre assemblée. Cet hommage exceptionnel s'adressait au défenseur des droits et prérogatives de l'Université, plus encore qu'au favori du ministre, qui, d'ailleurs, ne devait guère lui survivre.

Malgré leur incontestable talent et les hautes fonctions qu'ils occupèrent, les deux Sainte-Marthe dont nous venons de parler n'ont pas laissé une réputation aussi brillante que celle de leurs devanciers; mais, avec le fils aîné de Scévole, nous retrouvons une figure des plus attachantes.

Né à Loudun le 3 mai 1566, Abel de Sainte-Marthe eut des maîtres dont les noms suffisent à dire quelle fut la direction de ses premières études. Passerat, Jean Dorat, Pierre Boullenger furent chargés de lui inspirer le goût des belles-lettres. Aussi, à quatorze ans, composa-t-il des vers latins jugés dignes d'être imprimés. Le sujet de ce poème était un hommage rendu à l'ami d'Erasme, de Joachim du Bellay, de Buchanan, à Jean Morel. On se rappelle les liens d'amitié qui unissaient les deux familles et l'hommage que Scévole rendit à sa fille Camille « dont le scavoir les talens ainsi que ceux de ses sœurs, faisaient l'admiration de toute l'Europe », pour employer les expressions mêmes de l'historien du Poitou.

A dix-neuf ans, Abel était déjà avocat plaidant et occupé au Parlement de Paris. Son père, à son retour de l'assemblée des

(1) *D'argent, à une fasce d'azur chargée d'une étoile d'or.*

(2) *Écartelé, aux 1 et 4 d'argent à 3 hures de sanglier de sable, aux 2 et 3 de sinople à un vol d'or surmonté, d'une fleur de lis de même.*

Digitized by Google

notables de Rouen, en 1596, rend justice à la réputation qu'il s'était acquise au barreau, malgré son jeune âge, et lui consacre des vers où, sous la forme d'une prière à Thémis, il forme des vœux pour le jeune orateur.

Le jeune Sainte-Marthe n'avait pas vingt ans, lorsque Henri III, rendant hommage à son mérite, le chargea d'une mission particulière et l'envoya à Poitiers pour y soutenir les intérêts du trône contre les révoltes de la Ligue et des protestants, dont les doctrines contraires avaient cependant un résultat identique, celui de saper les fondements de l'autorité royale et d'amener le trouble dans l'État. La mission accomplie, le roi lui adressa des éloges et lui promit la survivance de la charge de trésorier de France que possédait son père. Sa réputation était telle que la ville de Loudun et la province envoyèrent à Henri IV une députation pour le demander comme successeur du bailli qui venait de décéder. Le roi estimait trop le jeune homme pour s'en détacher : la députation n'obtint pas gain de cause et Abel continua à Paris ses fonctions d'avocat. Déjà il ne plaidait plus qu'exceptionnellement et figurait au nombre des maîtres dont les avis et les consultations étaient recherchés.

C'était le plus beau moment du Parlement de Paris. Nous y trouvons les noms célèbres de Loysel, de Buisson, de Choppin, de Bouthillier, de Dolé, de Chauvelin, de Duret, de Galand, de du Lac, etc. Ce dernier devint le beau-père d'Abel par l'union de sa fille Madeleine avec le jeune avocat, le 23 février 1595 (1).

Pierre du Lac, seigneur de Villacoublai, des Ruisseaux et de Vandeuil, était d'une famille des plus anciennes et tenait à tout ce que la robe et l'épée comptait d'illustrations, c'était donc une alliance avantageuse pour Sainte-Marthe. Celui-ci eut pour sa femme la plus touchante affection et, pendant vingt-six ans, les époux donnèrent l'exemple d'une union complète. Cinq enfants naquirent de ce mariage, un seul survécut : Pierre de Sainte-Marthe, plus tard contrôleur des finances en la Généralité de Poitiers.

Abel se remaria un an et demi après la mort de sa première

(1) Madeleine était sœur de Anne du Lac, mariée en 1603 avec François de Sainte-Marthe, dont nous venons de parler.

Digitized by Google

femme avec Geneviève Merault (1), fille d'un receveur des Consignations, dont il eut deux enfants.

Les vertus familiales de Sainte-Marthe ne le détournèrent en rien de son activité comme homme public et, chose remarquable, non seulement sa réputation, mais encore son crédit restèrent le même auprès des monarques successifs qu'il eut à servir. Nous avons vu en quelle estime le tinrent Henri III et Henri IV. Louis XIII et après lui Louis XIV l'apprécièrent de la même façon; aussi les faveurs royales ne lui manquèrent-elles pas. Honoré d'un brevet de conseiller d'État en 1627, il était déjà titulaire d'une pension depuis 1626; il en obtint une autre en 1630. De plus, depuis le 28 avril 1627, « Sa Majesté étant pleinement satisfaite de ses escritz pour la grandeur et la gloire de son nom » (2), il fut désigné pour occuper une charge purement honoraire bien que lucrative, celle de gardien de la bibliothèque royale de Fontainebleau. Il est vrai que depuis Charles IX, il n'y avait plus de bibliothèque au château de Fontainebleau; le titulaire n'en recevait pas moins des gages s'élevant à 1,500 livres (3).

En 1638, par une lettre de cachet enregistrée en 1639, il était envoyé à Poitiers avec ordre « aux maire, échevins et habitants de suivre ses avis dans toutes les affaires où Sa Majesté serait intéressée. »

Enfin, en 1651, lors du voyage que fit la cour en Guyenne, il fut admis auprès du jeune roi qui voulut voir et entendre le vieillard. A ce moment, Abel de Sainte-Marthe était vraiment l'oracle du palais, les poètes le réclamaient comme l'une de leurs illustrations, les de Thou, Scaliger avaient chanté ses louanges, enfin, le pape Urbain VIII, qui l'avait connu alors qu'il était lui-même en France comme nonce, le tenait en particulière estime et correspondait avec lui.

Quelle plus brillante fin de carrière peut-on rêver! et comme l'on se rend bien compte de la valeur certaine d'Abel de Sainte-Marthe. Les réputations, en effet, ne se faisaient pas à cette époque comme maintenant, grâce à beaucoup d'habileté; elles n'étaient

(1) *D'azur, à un chevron d'argent, surmonté d'un oiseau de même et accompagné de 3 étoiles d'or.*

(2) Vieilles archives de la Guerre, vol. 13, p. 76.

(3) Voir *La bibliothèque de Fontainebleau au temps passé,* par Th. Luillier (Meaux, Le Blondel, éditeur, 1877).

Digitized by Google

pas l'œuvre d'une coterie; le mérite seul connaissait ces apothéoses. Ajoutons que jusqu'à la fin, Sainte-Marthe resta digne de sa réputation; il avait conservé dans la plus extrême vieillesse la vivacité de sa jeunesse et, à quatre-vingts ans passés, ses écrits en prose et en vers ont gardé la même verve et la même saveur à part quelques exceptions que nous signalerons.

Le médecin François Carré en témoigne par une épigramme latine qui mérite d'être rapportée.

Ut juvenis fueras, nunc es mihi magnus Apollo,
Est tibi phœbæus, qui fuit ante, calor.
Non ea quâ polles, virtus generosa fatiscit.
Quanta capillorum sub nive flamma micat!

Abel de Sainte-Marthe mourut à Poitiers, où il s'était retiré, le 7 novembre 1652, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il fut inhumé dans la petite église de Saint-Jean en cette même ville. Son épitaphe, fort longue et que nous ne reproduirons pas, est une biographie complète. Elle rappelle ses titres, ses mérites, les services qu'il rendit au roi, les récompenses obtenues, ses deux mariages et sa descendance, avec un résumé de ce que devinrent ses enfants. Cette inscription, œuvre du fils qui porta le même prénom que lui, a dans sa longueur un mérite incontestable, celui de fixer des points controversés, notamment l'âge du défunt, sur lequel le Père Le Long, le Père Niceron et ceux qui les ont copiés ont donné des renseignements inexacts.

Les ouvrages d'Abel sont nombreux. On a d'abord de lui des plaidoyers au nombre de douze. Ils ont été publiés avec ceux de Nicolas de Corberon sous ce titre : *Plaidoyers de Messire Nicolas de Corberon, chevalier seigneur de Torvilliers, conseiller du Roi en ses Conseils, avocat général au Parlement de Metz et ensuite maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel de Sa Majesté, avec les arrêts intervenus sur ces Plaidoyers, ensemble les Plaidoyers de M. Abel de Sainte-Marthe, avocat au Parlement, et depuis conseiller du Roi en ses Conseils d'État et garde de la bibliothèque de Sa Majesté à Fontainebleau, donnés au Public par M. Abel de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Corbeville, conseiller du Roi en sa Cour des Aides, garde de la bibliothèque du Roi à Fontainebleau*, Paris, in-4°, 1693.

Digitized by Google

L'éditeur remarque que lorsque son père prononça ces discours, il n'était âgé que de vingt-trois ou vingt-quatre ans, « cependant, ajoute-t-il, on le chargeait déjà des affaires les plus importantes du palais ». Le style en est simple, vif, pressé, nous sommes loin des longues périphrases du siècle passé. Le fait est exposé en peu de mots, les moyens classés méthodiquement, l'ensemble est bref. Peu d'éloquence à proprement parler, mais une discussion serrée et savante. On peut leur reprocher seulement un peu trop de science et d'érudition voulue. L'éditeur le remarque et en rejette la faute sur Achille de Harlay qui était alors premier président et que les avocats savaient flatter par cet étalage indigeste de citations latines et grecques. Les autres ouvrages en vers et prose ont été en partie réunis à ceux de Scévole dans l'édition de 1633 dont nous avons déjà parlé. Ils consistent surtout en trois éloges historiques de Louis XIII. Le style un peu fleuri est cependant pur et grave.

Un autre discours porte pour titre : *Discours sur l'expédition de la Valteline sous les auspices et par les armes de Louis le Juste.* Ce morceau oratoire avait été composé par ordre de la cour pour répondre aux plaintes du pape. L'on sait que le roi avait consenti en 1623 à ce que la Valteline fut consignée aux mains du Souverain Pontife pour éloigner des compétitions qui s'opposèrent à la paix entre la France, l'Espagne, le duc de Savoie et les Vénitiens. La cour de Rome s'étant montrée très partiale envers l'Espagne, la France, agissant de concert avec le duc de Savoie et les Vénitiens, avait repris la province abandonnée non sans force récriminations. Pour justifier cet acte de haute politique, Sainte-Marthe a employé des expressions heureuses et un raisonnement serré.

L'expédition contre la Rochelle, asile de tous les mécontents et des révoltés, expédition conçue et menée à bonne fin par Richelieu, donna à Sainte-Marthe l'occasion de pages remarquables; elles lui valurent un succès véritable. Jean Baudouin, membre de la jeune Académie, en publia aussitôt une traduction française. Elle était nécessaire, Sainte-Marthe, en effet, ne pouvant se décider à abandonner la langue de Cicéron.

Du reste, cette langue latine était l'objet de son incessante sollicitude; et non seulement il la travaille, mais il l'enseigne. C'est ainsi que, sous le titre : *Elocutionis oratoriæ aliquot observationes ad Petrum Sammarthanum filium*, Abel résume quelques

Digitized by Google

observations judicieuses sur la construction et les agréments de sa langue de prédilection.

Des considérations sur l'aliénabilité du domaine de la couronne (1) forment une autre de ses études fort intéressante; elle fut écrite pour seconder les vues de Louis XIII qui formait le dessein de reprendre les domaines du trône aliénés ou engagés.

Sous le titre d'*Illustrissimæ gentis Plessiæ Richeliæ Elogium*, Sainte-Marthe fait l'éloge de la maison de Richelieu; sous celui d'*Elogium Illustrissimæ gentis Schombergiæ*, l'éloge de la maison de Schomberg. Il est évident qu'il faut voir dans ces travaux plus le désir de plaire que le souci d'une stricte vérité historique. Richelieu a dû être flatté d'apprendre qu'un de ses ancêtres était écuyer dès 1200, sous Philippe-Auguste, et qu'il était allié à la maison royale; nous pouvons, nous, avoir une certaine méfiance de ces généalogies lointaines. Ces observations s'appliquent également aux éloges de l'illustre maison de Laubépine, de la famille de Bellièvre, des maisons de Ruzé et de Coiffier d'Effiat, de Bouthillier, etc. Le dernier des éloges est celui de la famille des Arnault; l'auteur y rend justice à la mémoire de son célèbre collègue en éloquence Antoine Arnault.

Nous avons dit qu'Abel de Sainte-Marthe avait une prédilection marquée pour la langue latine; il écrivit cependant en français divers récits historiques publiés sous ce titre : *Divers discours français du sieur de Sainte-Marthe, présentés au Roi, en lui dédiant ses ouvrages latins auxquels les victoires de Sa Majesté sont décrites.*

1° *Sur les victoires obtenues par Sa Majesté en Poitou, Guyenne et Languedoc, représentées en deux panégyriques.*

2° *Sur l'expédition militaire et les succès des armes françaises dans la Valteline, sous les heureux auspices de Sa Majesté.*

3° *Sur la défense de l'isle de Ré, les victoires qui l'ont suivie et la prise de la Rochelle.*

4° *Sur les dernières victoires de Sa Majesté obtenues dans le pays de Languedoc.*

Chose bizarre, tandis que dans ses écrits latins il possède un style sobre, concis, énergique, ici se retrouvent les défauts

(1) Publié sous le titre : *Consultatio de Jure Gallicæ Coronæ ad Gasparem Schombergium Illutriss. et Generosiss. Equitum Tribunum, Lemovicensem, Santonensem et Engolismensem Proregem.*

Digitized by Google

contraires à ces qualités. La période est longue, uniforme, emphatique. C'était là, il est vrai, des façons d'écrire fort à la mode et dont tout le commencement du XVIIe siècle est imbu. Le cardinal de Richelieu n'en était-il pas lui-même l'un des premiers admirateurs? Nous étions loin encore du style fort, quoiqu'encore majestueux, de la phrase correcte qui caractérise la fin du règne de Louis XIV, de ce style dont les Bossuet et les Bourdaloue ont été les maîtres incomparables.

Les œuvres poétiques d'Abel de Sainte-Marthe sont nombreuses. Les premières furent réunies à l'édition de 1633 de celles de Scévole.

C'est d'abord un poème : *Daphne, sive de Lauro, liber*. Ce poème est dédié à Henri IV et l'auteur, jeune alors, étudiait encore lorsqu'il le composa. Il paraît même qu'il y employa le temps des vacances.

Un second poème, dédié à Henri de Bourbon, père du grand Condé, contient l'éloge de la loi salique; il porte le titre de *Lex salica*.

Sylvarum liber, qui vient ensuite, est composé de pièces variées; il renferme peut-être la partie la plus remarquable des poésies latines d'Abel, dont l'une notamment est dédiée à son beau-père, Pierre du Lac; il y fait un portrait fort touchant de lui-même, de ses goûts et de ses joies littéraires.

Eclogæ duæ : la première, *Dorylas*, est dédiée à Jacques de Thou, nommé ambassadeur auprès de la république de Venise; la seconde : *Philyre*, est adressée à Jean de Tumeri, conseiller d'État.

Epigrammarum liber. Pièces diverses de jeunesse.

Sylvarum liber. Ce second livre des Sylves contient des poèmes importants, entre autres un poème adressé au cardinal de Richelieu sur sa nomination au ministère. La flatterie dépasse les limites du bon goût, il lui prédit notamment la papauté dans ces vers :

> Suspicient populi suprema in Sede locatum,
> Et submissa tuis affigent oscula plantis.

D'autres poèmes sont dédiés à Nicolas Brulart, à Louis XIII après les succès de la Rochelle, enfin au duc de la Trémoille.

Dans le *Liber Elegiarum*, dans une première élégie, l'auteur s'adresse encore à Richelieu pour le remercier; puis, dans une seconde, il compare heureusement Henri IV et Henri III. Cette

Digitized by Google

pièce mérite d'être lue, Sainte-Marthe a su éviter l'écueil et il ne loue pas le premier des Bourbons aux dépens du dernier des Valois. D'autres élégies sont adressées à Michel et Louis de Marillac, à Roger de Loudun, à Nicolas Rapin, à Jean Passerat, etc.

Le livre *Odarum (liber unus)* en contient dix-sept sur différents sujets.

La première pièce du *Carminum liber primus* est dédiée au pape Urbain VIII, les autres sont ou des éloges ou des compliments adressés à divers personnages.

Le *Carminum liber secundus* est composé comme le premier.

L'*Eprigrammatum liber* est très varié, il y a quelques imitations du grec assez louables. Souvent l'auteur fait preuve d'une délicatesse heureuse, notamment lorsqu'il remarque dans une épigramme sur Jeanne d'Arc, que la vierge lorraine est de celles qui imposent un religieux silence.

Quæ Pater omnipotens altâ caligine pressit,
Carolus, et Virgo quæ tacuere suis;
Ardua secreti mysteria pandere facti
Non licet. Hæc veteri relligione latent.

L'*Epigrammatum liber secundus* renferme une pièce remarquable sur la mort de l'avocat général Servin, frappé subitement en pleine audience, alors qu'il parlait contre le duel; on devine combien une telle coïncidence a pu inspirer le poète.

Le *Liber Hendecasyllabon*. Ses hendécasyllabes sont une imitation de Catulle et en particulier de l'Anthologie; ce volume est terminé par des psaumes en vers et des poésies sacrées.

Un recueil in-8°, imprimé à Poitiers en 1640 chez Julien Thoreau, contient les opuscules suivants en vers et en prose :

Le parallèle de Louis le Juste avec David, dédié en latin au cardinal Mazarin et en français à la reine-mère.

Une comparaison du chef de la Justice avec le soleil, en vers latins, adressée au chancelier Séguier.

Une comparaison de la pourpre avec l'or, adressée au président de Bailleul.

Une comparaison de la vertu avec la lumière, à M. le Tellier. Un autre petit poème qui est une *Description du Parlement;* enfin un autre intitulé : *Academia Regia*, l'Académie française. Bien qu'en-

Digitized by Google

core fort remarquables, ces dernières pièces manquent du feu de la jeunesse; elles émanent de la dernière période de la vie d'Abel.

Ce même recueil contient aussi des récits sur les campagnes de Louis XIII en Italie, sur le siège et la prise d'Arras, sur la campagne de 1629, le passage du col de Suze, la défaite du duc de Savoie, la prise de Mantoue, etc. Ces récits historiques brillent par leur netteté et leur sincérité.

Un autre petit volume, qui n'est qu'un psautier, est dédié au cardinal de Richelieu, il porte le long titre suivant : *Psalterium Davidis heroïcis versibus expressum ab Abelio Sammarthano Scævolæ Filio, sacri Consistorii Assessore, aliaque ejus sacra Poemata, editio tertia, auctior et emendatior : Augustoriti Pictonum, apud Julianum Thoreau, Regis et Academiæ Typographum, in-8°, 1641*. L'auteur, dans une préface étendue, s'excuse de vouloir entreprendre une œuvre déjà remarquablement faite par d'autres; cependant son but, dit-il, n'est pas le même; ses devanciers ont fait œuvre littéraire, ce sont des paraphrases; lui veut donner une version exacte, moins ornée, mais fidèle. Y a-t-il réussi? Médiocrement, la poésie est languissante, sans expression; c'est encore une œuvre de vieillesse. Comment, d'ailleurs, rendre la sublime simplicité de certains versets des psaumes; là encore, suivant l'expression italienne, le « traduttore a été un traditore! » Dans certains exemplaires, les psaumes sont suivis de la Christiade sous ce titre : *Christiados liber unus*. Ce sont dix petits poèmes dédiés à Alphonse de Richelieu, cardinal, archevêque de Lyon, sur l'*Avent*, *Noël*, la *Circoncision*, l'*Épiphanie*, la *Transfiguration*, la *Passion*, *Pâques* ou la *Résurrection*, l'*Ascension*, la *Pentecôte* ou la *Descente du Saint-Esprit*, et la *Fête du Saint Sacrement*.

Partheniados liber unus, ou poème de la Vierge, fut imprimé en 1635; il était dédié à l'archevêque de Tours, V. Bouthilier. Il contient sept petits poèmes semblables, ayant pour sujet des fêtes de la sainte Vierge.

L'*Hymnorum liber unus*, dédié à Mgr de la Rocheposai, évêque de Poitiers, renferme des hymnes sur divers saints. Enfin, un autre recueil de poésies pieuses porte le titre de : *Miscellaneorum liber unus*. Ajoutons en terminant que l'énumération de ces écrits suffit pour montrer l'esprit de piété qui inspira toujours leur auteur.

L'iconographie d'Abel de Sainte-Marthe se résume en quelques

Digitized by Google

lignes; nous ne connaissons qu'un portrait de lui, il est d'ailleurs fort beau. Dans un ovale, notre personnage est représenté de trois quarts, avec la grande collerette et le manteau, les cheveux sont courts et la barbe en pointe. Autour de l'ovale se lit l'inscription suivante : « Abel de Ste Marthe, Cher, Coner d'Estat et garde de la bibliothèque de Font. », en bas, le nom du graveur, « N. Habert, sculpebat », au-dessous, l'écusson des armes avec casque de face. Enfin, ces lignes en petits caractères :

« Il naquit le 3e mai 1566 et fut l'aîné des fils de Scévole de Sainte-Marthe, Président des trésoriers de France en Poictou. Il se distingua dans le Barreau par son sçavoir, par son éloquence et par ses écrits. Il en composa par le commandement du Roy Louis 13 sur des affaires d'Estat et pour la défense des droits de la couronne, dont ce prince fut si satisfait, qu'il lui donna des pensions et une place dans son Conseil en 1621, et en 1627 la charge de Garde de sa Bibliothèque de Fontainebleau. Il mourut le 7e novembre 1652. Abel de Sainte-Marthe, son fils, Doyen de la Cour des Aydes, a toujours eu le même amour pour les lettres et le même zèle pour le service de son Prince. »

Ce portrait in-folio date de 1699; il figure au catalogue du Père Lelong, extrait de la *Bibliothèque de la France*, t. IV, p. 258.

Afin de simplifier, nous indiquons ici la descendance d'Abel, d'ailleurs peu nombreuse. De son premier mariage, il ne survécut, comme nous l'avons dit, qu'un fils : Pierre, contrôleur général des finances en Poitou. Il épousa Anne Gruget (1) le 4 juin 1623; celui-ci eut lui-même : 1° un fils qui porta aussi le nom d'Abel, épousa Geneviève Marchant (2) et fut tué en Afrique, le 5 octobre 1664, étant capitaine au régiment de Navarre;

2° Un autre fils, Louis-Hippolyte, né le 18 octobre 1627, mourut à l'âge de quarante ans, chanoine de Sainte-Geneviève; du Radier nous apprend qu'il avait commencé à écrire l'histoire de l'Ordre de Saint-Augustin;

3° Un troisième fils, né en 1628. Celui-ci, capitaine au régiment d'Espagny, fut tué à Ardembourg, après une carrière purement militaire (1672).

(1) *D'or, à une fasce d'argent chargée d'un vol de sable, accompagnée en chef d'un soleil d'or et en pointe d'une rose de même.*

(2) *D'azur, à un chevron d'argent accompagné de 3 quintefeuilles de même, tigées de sinople.*

Digitized by Google

De son second mariage, Abel eut deux enfants, l'un qui porte le même prénom que lui et sur lequel nous reviendrons, et une fille, Catherine, qui épousa en 1648 Louis de Brullons, seigneur du Plessis-Peillac (1).

(1) *D'argent, à un griffon de sable, surmonté d'un lambel de gueules.*

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE X

Gaucher ou *Scévole*, troisième du nom, et *Louis de Sainte-Marthe*, frères jumeaux. — Leurs œuvres. — *Histoire généalogique de la maison de France.* — Le *Gallia christiana.* — Bibliographie. — Iconographie.

Il n'est pas possible de séparer, dans une étude sur les Sainte-Marthe, Gaucher III et Louis. Frères jumeaux, leur vie entière s'écoula dans la plus étroite intimité, et ce fut en collaboration qu'ils écrivirent les deux ouvrages remarquables connus sous le nom d'*Histoire généalogique de la maison de France* et de *Gallia christiana.*

Ces deux fils du grand Scévole naquirent à Loudun le 20 décembre 1571. Ils firent leurs humanités à Poitiers, où leur père résidait alors. Le nom de leur premier maître nous a été conservé. C'était Jules-César Boullenger, « Bullengerus », alors fort connu comme littérateur et orateur. Scévole, dont la haute intelligence comprenait tous les bienfaits de l'éducation première, n'épargna rien pour ses fils; après Boullenger, il leur donna comme précepteur Jean Giraudet, le même qui devait plus tard avoir pour élève le futur cardinal de Sourdis.

Jean Giraudet conduisit les deux jeunes gens à Paris en 1588.

Digitized by Google

Ils devaient achever leurs études auprès de tout ce que la science et les lettres comptaient d'illustrations. Dorat et Passerat devinrent pour eux des maîtres et des conseils dont l'heureuse influence se fit vite sentir et ils acquirent rapidement dans leur fréquentation la sûreté du goût, apanage réservé aux esprits cultivés.

Malheureusement, on était alors dans la période la plus aiguë des troubles fomentés par la Ligue. Le meurtre des Guise avait soulevé à Paris une indignation générale, le fanatisme redoublait de violence. Les jeunes Sainte-Marthe appartenaient à une famille dont le dévouement au roi était trop connu pour être en sûreté dans la capitale. Ils furent même directement menacés et ne durent leur salut qu'à une fuite rapide sous des costumes d'emprunt. Ils revinrent à Poitiers, mais n'y séjournèrent pas, leur père les ayant presque immédiatement envoyés à Angers pour étudier la jurisprudence.

Le célèbre Miron, dont Ménage a écrit la vie, était alors évêque de ce diocèse; Pierre Airaud et Claude Mesnard brillaient dans la science du droit; c'était un milieu tout indiqué pour les jeunes étudiants, milieu duquel ils pouvaient retirer agrément et profit. Malgré cela, ils n'y restèrent pas longtemps. Les mouvements séditieux s'étaient apaisés, le calme renaissait à Paris; les deux frères Sainte-Marthe s'empressèrent d'en profiter.

Suivant les traditions de leur famille, ils se firent inscrire au barreau, mais là n'était pas leur voie. Les sciences historiques les attiraient; le président de Thou mit à leur disposition sa bibliothèque, célèbre chez tous les érudits. C'était une faveur fort appréciée. Scévole et Louis en profitèrent largement et par leurs travaux aidèrent le savant jurisconsulte et historien dans la rédaction de la grande histoire qu'il avait entreprise. La part qu'ils prirent à cet ouvrage si important ne peut être contestée : de Thou lui-même, dans son testament latin de 1616, parle des deux frères en termes fort élogieux et rend hommage à leur collaboration. « Si je meurs, écrivait-il, avant d'avoir donné l'édition, que je suis prêt de publier, de l'Histoire que j'ai composée avec toute la sincérité possible, sans haine et sans faveur, vérité dont j'ose prendre à témoin Dieu et les hommes, je confie le soin de cette édition à MM. Pierre Dupuy et Rigault et je les prie de s'en charger. En même temps, mon intention est qu'ils ne le fassent

Digitized by Google

point sans la participation et les avis des frères Sainte-Marthe qui m'ont été d'un grand secours dans tout cet ouvrage par leurs travaux et leur intelligence. » (Qui me toto opere multum opera sua et diligentia adjuverunt).

Désormais, les deux frères avaient trouvé leur voie, ils s'en ouvrirent à leur père qui fut loin de les détourner de leur projet et les encouragea fort à entreprendre quelqu'œuvre historique. Mais il voulait avec raison qu'ils prissent un sujet dont l'importance serait incontestée. « Travaillez, leur écrivait-il, mais que ce travail ait pour objet la gloire du roi et de la nation. » C'était presque leur tracer un plan. Ils se décidèrent à entreprendre l'*Histoire généalogique de la maison de France.*

On éprouve quelque peine, à notre époque, à comprendre la somme d'étude et de recherches qu'un pareil travail pouvait demander. Il faut bien penser avant tout que le sujet était pour ainsi dire nouveau et n'avait pas été traité. Il fallut donc d'abord consulter les sources, c'est-à-dire dépouiller ce que l'on appelait le trésor des chartes du roi. Là, il est vrai, ils furent aidés par deux conseillers d'État, leurs amis Dupuy et Godefroy, qui reçurent du souverain l'ordre d'en faire des extraits, mais ce n'était qu'une partie du travail et innombrables sont les manuscrits qu'ils eurent à compulser, ainsi que les recueils qu'il leur fallut étudier. L'histoire de la maison de France n'était-elle pas liée, en effet, à celle de presque tous les États de l'Europe. Aussi, si les frères de Sainte-Marthe eurent la satisfaction de présenter au roi le résultat de leurs recherches, en 1619, ce ne fut que longtemps après, en 1647, qu'ils donnèrent l'édition définitive. C'était donc le résultat d'un travail de près de cinquante années.

Nous savons avec quelle satisfaction Louis XIII reçut à Tours, où il se trouvait, les deux volumes in-4° qui composaient la première édition de 1619. Le jeune prince n'avait alors que dix-huit ans; néanmoins l'importance de cet ouvrage ne lui échappa pas. Il voulut que les auteurs reçussent mille écus; de plus, il leur donna une pension de trois mille livres et le titre d'historiographes du roi, par brevet daté du 15 janvier 1620. En rappelant ces faits, Dreux du Radier fait remarquer combien cette façon d'agir est contraire à la légende qui veut que Louis XIII n'ait jamais encouragé les écrivains et qu'il ait même eu pour eux une très médiocre sympathie.

Digitized by Google

La réputation de Scévole et de Louis de Sainte-Marthe était établie désormais et leur nom connu de toute l'Europe; les savants étrangers ne leur avaient pas ménagé les éloges; la reine-mère leur marqua également sa satisfaction. Il est impossible d'énumérer ici toutes les appréciations flatteuses dont ils furent l'objet. Théodore Godefroy, cet écrivain diplomate, auteur de mémoires intéressants, leur écrivit deux lettres, l'une de la Haye, le 28 mars 1644, l'autre de Munster, le 3 juin 1645; elles étaient conçues dans les termes les plus élogieux. Guichenon, l'historiographe, cite l'ouvrage des frères Sainte-Marthe comme le plus parfait du genre. Du Bouchet en dit autant dans la préface de son *Traité sur l'origine de la maison de France*. De même l'abbé de Marolles, Geliot et tant d'autres louent sans réserve les auteurs (1).

Parmi les appréciations émanant de personnages plus connus par leur naissance que par leur travaux, nous citerons le duc de la Trémoille. Les frères de Sainte-Marthe lui prouvèrent leur reconnaissance en lui remettant, en 1648, trois volumes in-folio contenant l'histoire de sa maison. Ils avaient publié également, en 1626, une histoire de la maison de Beauveau conçue sur le même plan.

Comme il arrive toujours en pareil cas, Scévole et Louis avaient été forcés de réunir pour leur travail beaucoup de pièces qui ne touchaient qu'incidemment à leur sujet. Parmi celles-ci, un grand nombre se rapportaient à la maison de Montmorency. Ils les remirent à André Duchesne et à Justel qui avaient été leurs collaborateurs. Ces deux érudits trouvèrent là les éléments de leur histoire de cette maison. C'est ainsi que leurs travaux, en plus de leur valeur propre, devinrent le point de départ de certaines œuvres similaires dont l'importance a été très grande pour notre histoire nationale.

La réputation des historiographes du roi devait bientôt les entraîner dans un nouveau travail, travail de beaucoup plus considérable que le premier, nous voulons parler du *Gallia christiana*.

Dès 1621, un avocat, historien et jurisconsulte, né à Bourges en 1559, Jean Chenu, avait publié un volume in-4° renfermant

(1) On pourrait citer encore Blondel, Jean-Jacques Chifflet, Arnaud d'Oyenhard, Marca, le Père Fronton du Duc, Besly, Couvaisier, etc.

Digitized by Google

une histoire chronologique des archevêques et des évêques de France depuis les temps les plus reculés (1).

Cet ouvrage était surperficiel, de plus il devait être nécessairement incomplet; inspira-t-il un autre auteur, Claude Robert? Cela est probable. Toujours est-il que ce dernier, qui était alors grand vicaire à Châlons, publia cinq ans plus tard, en 1626, un volume in-folio ayant pour titre : *Gallia christiana, in qua regni Franciæ, ditionumque vicinarum diœceses et in iis præsules describuntur.* C'est-à-dire : « La Gaule chrétienne, dans laquelle on fait la description des diocèses du royaume de France et où l'on donne la nomenclature des prélats voisins, etc. »

Le travail de Claude Robert, malgré les nombreuses recherches qu'il avait entreprises, était lui-même défectueux et incomplet, ce qui est facile à comprendre étant donné l'étendue d'une étude de ce genre; il songea donc à en préparer une nouvelle édition; mais le grand vicaire de Châlons avait soixante et un ans lorsque la *Gaule chrétienne* avait été publiée. C'était un grand âge pour entreprendre de nouveau un travail de cette importance. Il se mit néanmoins courageusement à l'œuvre; mais bientôt, sentant venir les infirmités de la vieillesse, il appela à son aide les deux frères Sainte-Marthe et les pria instamment de se charger de ce qui resterait à faire.

Jacques de Nuchèzes, auquel était dédié le livre de Claude Robert, joignit ses instances aux leurs. Ceci est constaté non seulement dans les préfaces du *Gallia christiana* de 1656, mais aussi dans l'*Histoire littéraire des Bénédictins*, dans la *Biographie universelle* de Michaud, etc.

Les deux frères acceptèrent la laborieuse et délicate mission qui leur était demandée. Ils ne tardèrent pas cependant à reconnaître que les matériaux légués par Claude Robert étaient insuffisants pour faire une œuvre complète et durable; aussi se mirent-ils à rechercher et à recueillir à grands frais de nouveaux documents. Ils employèrent dix-neuf ans à les réunir, et ce ne fut qu'après

(1) Voir une réponse de M. Victor Fouque à un certain M. Abel Jeandet, de Verdun, publiée en 1857 chez Edwin Tross, éditeur, rue des Bons-Enfants, à Paris.

Le titre de l'ouvrage de Jean Chenu était : *Archiepiscoporum et Episcoporum Galliæ chronologica Historia, qua ordo, eorumdem a temporibus apostolorum inceptus ad nostra usque per traducem succedentium servatus ostenditur*, etc...

Digitized by Google

avoir été encouragés et rémunérés par l'Assemblée générale du clergé de France de 1646, qu'ils firent paraître, en 1656, l'édition du *Gallia christiana* en quatre volumes in-folio, qui porte leur nom; édition d'ailleurs incomplète, qui devait être continuée par le fils de Scévole, Abel-Louis (1).

Nous disons ils firent paraître, c'est là une inexactitude, car un seul des deux frères existait alors. Scévole s'était éteint quelques années auparavant, le 7 septembre 1650, et avait été inhumé dans l'église Saint-Séverin.

Louis, dont le tempérament très faible avait inquiété ses parents au moment de sa naissance, survécut à son frère près de six années, il mourut l'année même où parut le *Gallia christiana*, le 29 avril 1656. Il avait alors quatre-vingt-quatre ans. Comme Scévole, il fut inhumé à Saint-Séverin. Sur la tombe des deux frères, on grava une longue épitaphe, résumé de leur vie, qui se termine par ces vers :

In geminis unum, et geminos agnovis in uno,
Ambos qui potuit doctus adire senes.

Si les travaux des deux frères forment un ensemble indissoluble, s'il est impossible de dire lequel mérite le plus la louange, il était de même fort difficile de leur vivant de distinguer l'un de l'autre et les éloges de leurs contemporains s'adressèrent toujours à l'un comme à l'autre. Il existait entre eux, paraît-il, une ressemblance physique parfaite : mêmes traits, même taille, même son de voix. Leurs études, leur style, leur façon de penser étaient identiques. Leur écriture même présentait une grande analogie; de plus ils vécurent presque constamment ensemble. Leur existence cependant ne s'écoula pas de la même façon; bien qu'ils se fussent mariés presqu'à la même époque, le sort créa à ce point de vue entre eux une dissemblance très grande, la seule qui existât d'ailleurs.

Scévole de Sainte-Marthe, sieur de Méré-sur-Indre, avait épousé,

(1) Nous devons pour être complet signaler un ouvrage analogue publié en 1638 par Pierre Frizon, docteur en théologie, sous le titre de *Gallia purpurata, qua cum summorum pontificum, tum omnium Galliæ cardinalium, qui hactenus vixere res præclare gestæ continentur*, etc...

Digitized by Google

le 24 janvier 1610, Élisabeth du Moulin (1), fille d'un avocat au parlement de Paris. Cinq enfants naquirent de ce mariage : deux filles et trois fils, dont nous aurons à parler plus tard. L'un d'eux, devenu supérieur de l'Oratoire, fut le continuateur de l'œuvre de son père et de son oncle.

Louis de Sainte-Marthe, marié le 2 décembre 1609, c'est-à-dire un peu moins de deux mois avant son frère, avait, de son côté, épousé Marie-Catherine Angevin (2), fille de Pierre Angevin, seigneur de Foulgères, d'une famille originaire de Niort.

Or, tandis que Scévole était tout aux joies de la famille, Louis et sa femme, dont la vertu était grande, profitèrent de la tolérance accordée par l'Église aux époux qui n'ont pas d'enfants, et résolurent de se séparer volontairement pour entrer dans les ordres. Louis fut ordonné prêtre et devint prieur de Claunay en Poitou. Sa femme prit le voile et fut élevée à la dignité de supérieure de la communauté des filles de Notre-Dame à Poitiers, où elle mourut en 1645.

La bibliographie des ouvrages de Scévole et de Louis de Sainte-Marthe est facile à faire, puisque leurs travaux, s'ils furent d'une importance considérable, n'ont pas été très nombreux.

L'*Histoire généalogique de la maison royale de France, avec les illustres familles qui en sont descendues*... par Scévole et Louis de Saincte-Marthe, frères jumeaux, historiographes du roi, parut à Paris, 1619, en deux tomes in-4°, chez Abraham Pacard.

La deuxième édition est datée de 1628, elle se composait de deux tomes, en quatre volumes in-folio; elle porte le titre suivant : *Histoire généalogique de la maison de France, reveue et augmentée en cette édition des deux précédentes maisons royales, avec les illustres familles qui sortent des reynes et princesses du sang*. Paris, Buon, éditeur.

La troisième édition fut publiée en 1647, en deux volumes in-folio, sous le titre d'*Histoire généalogique de la maison de France, reveue et augmentée, avec les illustres familles sorties des reynes et princesses du sang*. Paris, Séb. Cramoisy. Avec blasons intercalés dans le texte.

(1) *Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 3 fers de moulin d'or; aux 2 et 3 d'azur, à 3 lions d'or.*

(2) *D'azur, à un ange d'argent.*

Digitized by Google

La première édition ne renferme que l'histoire généalogique de la troisième race. La dernière édition, quoique plus complète que la seconde par rapport à l'histoire, l'est moins que celle-ci par rapport aux généalogies. De plus, il faut avoir soin de vérifier si les cartons de corrections aux feuilles 415 et 459 du tome I s'y trouvent. Malgré des erreurs de dates et de faits, cet ouvrage est encore estimé par les savants (1).

Histoire généalogique de la maison de Beauvau.

Une seule édition portant pour titre : *Histoire généalogique de la maison de Beauvau*, justifiée par tiltres, histoires et autres bonnes preuves. Avec la figure des armes et leur blason. Par Scévole et Louys de Saincte-Marthe frères, historiographes du roy. Paris, Laquetay, 1626, in-folio.

Les six-vingts huit quartiers de la maison du Puydufou. La preuve desquels se tire de l'histoire généalogique de la maison de France de Scévole et Louis de Saincte-Marthe. S. l., édité vers 1639, in-folio.

Généalogie de la maison d'Aspremont, dressée par le sieur d'Harchies, il y a 140 ans, et par une ancienne généalogie présentée à l'Empereur Charles-Quint; à laquelle généalogie les Sieurs de Sainte-Marthe, historiographes du Roy, ont adjousté les derniers degrez justifiez par titres anciens et modernes et autres enseignements de la maison d'Aspremont. Édité vers 1640, in-folio.

Table généalogique de tous les princes souverains de l'Europe, qui descendent par femmes de la très auguste maison de France, par les Sieurs de Saincte-Marthe. Paris, in-folio, 1649-1662.

Lettres de François Rabelais écrites en 1535 pendant son voyage en Italie, avec des observations historiques de MM. de Sainte-Marthe. Paris, Serey, 1652, in-12, et Brusselle, 1710, in-12 et in-8°.

Les lettres, fort courtes, ne sont qu'au nombre de seize; les remarques et observations sont peu intéressantes.

Quant au *Gallia christiana*, c'est presqu'un ouvrage posthume; la première édition parut sous ce titre : *Gallia christiana, qua series omnium archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciæ vicinorumque ditionum, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora per quatuor tomos deducitur. Et probatur ex antiquæ fidei manuscriptis, Vaticani, regum, principum, tabulariis omnium Galliæ*

(1) *Bibliothèque héraldique* de Guigard.

Digitized by Google

cathedralium et abbatiarum. Opus fratrum gemellorum Scevolæ et Ludovici Sammarthanorum; auctum et primò in lucem editum a Petro, Abelio et Nicolao Sammarthanis, Scævolæ filiis, Ludovici nepotibus. — Lutetiæ Parisiorum, apud Guignard, viduam Eduardi Pepinque viduam Gervasii Alliot et Maynard. Quatre volumes in-folio, 1656.

Ajoutons que, d'après le manuscrit 20290 du fonds français de la Bibliothèque nationale, folios 30 à 33 et 222 à 223, l'on pourrait ajouter à l'actif des frères Sainte-Marthe un grand nombre de travaux, mais tous se rattachant à ceux que nous avons cités. Ce sont ou des tables généalogiques des maisons d'Angleterre, de Danemark, de Suède, de Pologne, de Brunswick, d'Este, de Savoie, etc., qui sont les compléments de l'*Histoire généalogique de la maison de France*, ou des cartes géographiques de la Gaule chrétienne, des prieurés, destinées au *Gallia christiana*.

L'iconographie des frères Sainte-Marthe est peu compliquée. Nous connaissons trois portraits de Scévole, troisième du nom; deux sont indiqués par le Père Le Long.

Le premier est édité à Paris, chez Boissevin. Dans un ovale, se retrouve le portrait de trois quarts, en bas les armes et les lignes suivantes :

« Gaucher dit Scévole de Ste-Marthe, IIIe du nom, Escuyer Sr de Méré-sur-Indre, Conseiller du Roy en ses Conseils, historiographe de France. Fils de Gaucher dit Scévole de Ste-Marthe, IIe du nom, S^r^ d'Estrepied, de Beausse et autr̄ lieux, président et trésorier de France en la Généralité de Poictiers, et de Renée de la Haye, nasquit à Loudun avec Louis de Ste-Marthe, son frère jumeau, le 20 Décembre 1571. Si semblables de corps, d'esprit, de pensées et d'inclinaōns que toutes ces qualités naturelles les obligèrent de passer toute leur vie ensemble dans une parfaite union, en la composition de l'Histoire genealogiq̄ de la maison de France, ouvrage qui leur a cousté 50 années de travail, qui a esté jugé très avantageux à la couronne et receu du public avec une approbation générale. Ils ont esté visitez des premī personnes des 3 Ordres du royaume, consultez par les princes du sang, et autres estrangēr pō la grande connaissance qu'ils s'étoient acquis par l'histoire. Enfin la mort sépara Scévole de Louis son frère le 7 Sept. 1650, aagé de

Digitized by Google

78 ans, 8 mois, 18 jours et fut enterré à Paris en l'Égli. de St Séverin, au même lieu que son Ayeul paternel. »

« A Paris chez L. Boissevin, à la rue St Jacques proche la fontaine St Séverin. Avec pri. »

Le second portrait n'est qu'une réduction du premier, mais mieux gravé. Dans un cartouche sous l'ovale, on lit cette inscription :

« Gaucher dit Scevole de Ste-Marthe. Eser Sr de Méré-sur-Indre, Coner du Roy en ses Conils, Historiografe de France, fils de Scévole de Ste-Marthe 2e du nom et frère jumeau de Louis, né à Loudun et mort à Paris en 1650, âgé de 78 ans.

« Se vend à Paris chez F. Desrochers rue du Foin près la rue St Jacque. »

Puis, plus bas, ces quatre vers :

Digne jumeau d'un sçavant frère
De l'Église de France il fut l'historien,
Et courant la même carrière
En mérite, en sçavoir, il ne luy céda rien.

Le troisième paraît être une reproduction du précédent, mais il est édité chez Daumont, rue Saint-Martin.

Le cartouche ne renferme que ces lignes :

Gaucher dit Scévole de Ste-Marthe
historiographe de France
né à Loudun le 20 décembre 1571
mort à Paris le 7 septembre 1650

Sur le socle, les quatre vers précédemment cités.

Les portraits de Louis de Sainte-Marthe sont au nombre de quatre; les trois premiers figurent au catalogue du Père Le Long.

Le premier, édité chez Boissevin, est identique à celui de Scévole; l'inscription est la même, à part le changement de noms et de dates.

Le second, chez Daret, est semblable au précédent, mais une banderolle entoure l'ovale du médaillon. Ces deux portraits sont in-4°.

Le troisième, in-8°, fut édité chez Desrochers; il ressemble un peu au troisième portrait de Scévole, moins les vers, mais,

Digitized by Google

contrairement aux autres, le profil est à droite. L'inscription est la suivante :

Louis de Ste-Marthe
Escuyer Sr de Greloy; coner du Roy en ses
Conils, Historiographe de France, fils de Scévole 2e du nom
et frère jumeau de Gaucher, né à Loudun et mort à Paris
en 1656 agé de 84 ans.

Enfin un portrait en bistre d'après un ancien dessin. Louis de Sainte-Marthe est en costume ecclésiastique. Au bas, les armes avec ces simples mots ·

Ludovicus Sammartanus,
Scævolæ fil. Scævo. frat.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XI

Les frères de Gaucher et de Louis. — *Pierre de Sainte-Marthe.* — *Irené* et son fils *Scévole.* — Les fils de Louis III. — *Nicolas de Sainte-Marthe*, lieutenant général du Poitou. — *Georges de Sainte-Marthe.* — *Pierre-Scévole I, sieur de Méré*, historiographe de France. — L'abbé de Saint-Cyran et le *Gallia christiana.* — Bibliographie.

Sept ans après les deux jumeaux, naissait Pierre de Sainte-Marthe, seigneur de la Jailletière. Le nom de son parrain mérite tout d'abord d'être signalé; c'était l'un des intimes de son père, un homme dont la carrière mouvementée se rattache à l'un des actes les plus importants de notre histoire, le secrétaire d'État Pierre Forget, l'auteur de l'édit de Nantes, l'ami et le confident d'Henri IV. Dès la naissance, nous retrouvons ainsi la préoccupation éclairée d'un père soucieux de l'avenir de ses enfants. La protection d'un personnage influent et illustre est d'ors et déjà assurée au jeune Sainte-Marthe. Puis viennent les soins de l'éducation. A vingt ans, Pierre avait acquis tout ce qui rend l'homme aimable et distingué. C'était un esprit vif, délicat, orné par l'étude des auteurs anciens. Il était expert en l'art de bien dire et Dreux du Radier signale « la force, l'élégance de ses pensées auxquelles il

Digitized by Google

savait donner ce je ne sais quel vernis qui embellit les plus communes. »

Suivant le goût du jour, il cultiva la poésie; cependant, bien que les victoires de Louis XIII et des sujets pieux lui aient inspiré assez de vers pour en composer un volume, ce genre de travaux ne l'absorba pas; il préféra jouer un rôle politique modeste mais utile. Le prince de Condé le tenait en très particulière estime, il le chargea de plusieurs négociations délicates auprès de Louis XIII. Les troubles du Poitou, en 1616, lui donnèrent l'occasion de montrer la finesse de son esprit; il compta parmi ceux dont le roi écoutait le plus volontiers les conseils. Ami du maréchal de la Meilleraye, Charles de la Porte, il ne tenait qu'à lui de prendre à la cour une situation prépondérante. Il se contenta du titre de trésorier général de France et préféra laisser à d'autres les situations honorifiques où l'envie vous crée tant d'ennemis. Il mourut de la pierre le 29 septembre 1634, sans postérité, et fut inhumé à Poitiers. Il y avait épousé, le 21 mai 1611, la fille unique de Claude Mourault (1), seigneur de Courcelles. Dreux du Radier, d'après les auteurs de l'*Histoire du théâtre français*, attribue à Pierre de Sainte-Marthe une comédie : *L'amour médecin*, et une tragédie en quatre actes : *La Magicienne étrangère*. Ces pièces n'existent plus et il est impossible de se faire une idée sur leur valeur. Nous préférons donc signaler seulement, comme œuvre durable, la part très certaine qu'il prit, avec ses frères, à la continuation du *Gallia christiana*.

Citons uniquement pour mémoire, parmi les autres frères et sœurs des jumeaux : François, seigneur de Nouères, mort sans alliance; — Henri de Sainte-Marthe, seigneur de Saint-Aymé, qui mourut sous-doyen de l'église Saint-Pierre de Poitiers; — Jeanne de Sainte-Marthe, mariée à Nicolas Sochet (2), seigneur de Villebouin, et enfin Irené de Sainte-Marthe, seigneur des Humeaux, receveur des tailles à Loudun, esprit distingué mais modeste, ami du duc de Bouillon.

Ce dernier, par son mariage avec Jeanne Robin (3), la fille du

(1) *D'azur, à 3 fasces d'argent, la première chargée de 2 et la troisième de 1 billette de gueules.*

(2) *D'argent, à 3 merlettes de sable, posées 2, 1.*

(3) *Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à un mouton d'argent passant; aux 2 et 3 d'argent, à une tête de nègre de sable bandée d'argent.*

Digitized by Google

président des Elus de Thouars, devint le père de Scévole, quatrième du nom, qui mérite une mention particulière.

Inscrit au barreau du Parlement de Paris, il obtint, comme orateur, des succès signalés. Poète, on cite de lui des vers latins et français, notamment ceux qu'il adressa à ses oncles pour les féliciter de la publication de leur *Histoire généalogique de la maison de France.*

Décédé à la fleur de l'âge, le 17 septembre 1652, il fut conduit de Saint-André-des-Arts à Saint-Séverin et inhumé dans les charniers de cette église. Sur l'inscription funéraire qui lui est consacrée, il porte le titre de seigneur des Humeaux, du Puy-au-Maistre et du Chesne, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. La Bibliothèque nationale conserve le faire-part de cette inhumation et nous constatons qu'il demeurait rue de Hurepoix, au bout du pont Saint-Michel (1).

Scévole IV de Sainte-Marthe, non marié, ne laissait d'ailleurs que des sœurs, dont une, seule héritière de la branche des Humeaux, épousa, en 1640, Charles de la Villarmois (2), seigneur de Montmoy, et en secondes noces, Charles-Robert de Grey, seigneur de Chambon.

Nous sommes forcés maintenant, afin de suivre complètement une époque, de remonter quelque peu en arrière. A la date du 24 novembre 1579, nous trouvons en effet la naissance de Nicolas, fils aîné de Louis III de Sainte-Marthe, dont il a été parlé précédemment. Poitiers avait abrité son berceau, il voulut y passer presque toute sa vie. Cependant, comme tous les membres de sa famille, il vint se perfectionner à Paris dans la science du droit et suivit le barreau jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. A ce moment, il entreprit le voyage d'Angleterre. Il avait pour compagnon un homme qui devait rendre son nom célèbre dans la jurisprudence, la philosophie et les lettres, Adam de Blacvod, d'une ancienne et noble famille écossaise dont le dévouement à Marie Stuart est resté légendaire. Ce voyage lui procura l'honneur d'être reçu par le roi Jacques qui connaissait et appréciait les Sainte-Marthe.

(1) Pièces originales, vol. 2762, de Sainte-Marthe, n° 61659, Bibl. nat., cabinet des titres.

(2) *D'argent au lion de gueules, accompagné de 5 tourteaux de sable en orle.*

Digitized by Google

A son retour en France, Nicolas de Sainte-Marthe, grâce à l'influence paternelle, fut pourvu d'une charge de conseiller au Parlement; il n'avait que vingt-neuf ans. Deux années à peine s'écoulèrent, Louis de Sainte-Marthe étant enlevé aux siens par la mort, la charge de lieutenant général devenait vacante. Nicolas se mit sur les rangs pour succéder à son père. Les concurrents étaient nombreux, mais Henri IV n'avait pas oublié les importants services rendus à la cause royale par la maison de Sainte-Marthe. Il jugea que ces souvenirs du passé valaient mieux que les titres invoqués par des inconnus, et il confia à l'héritier de cette illustre famille cette charge enviée qui était la première de la province. Le nouveau lieutenant général ne tarda pas à justifier le choix du roi par son désintéressement, son intégrité et aussi par sa science et ses lumières. L'estime générale récompensa ses efforts et bientôt il parut désigné pour les fonctions de maire (1613).

Nicolas de Sainte-Marthe exerça cette nouvelle charge avec la rectitude de jugement qui lui était propre. Inflexible sur les prérogatives du corps municipal, s'il plut à la masse, il se trouva bientôt en conflit avec certaines personnalités. Nous n'insisterons pas sur ses démêlés avec l'évêque de Poitiers, Mgr Chasteignier de la Rocheposay, qui prétendait se faire le censeur de l'assemblée du corps de ville. Ce dernier ne paraît pas avoir eu le beau rôle; son action occulte auprès de la cour, les accusations qu'il porte contre Sainte-Marthe ne sont pas à son honneur. Il n'obtint rien d'ailleurs de la fermeté de Nicolas de Sainte-Marthe; mais comme toujours ces mésintelligences, habilement exploitées par les amateurs de désordre, amenèrent dans la cité des troubles sérieux. Un gentilhomme attaché à la maison du prince de Condé fut même assassiné, et lorsque le prince se présenta au nom du roi sous les murs de Poitiers pour demander raison de cette offense, il trouva les portes fermées et la ville en pleine rébellion. Sainte-Marthe lui-même, menacé par les révoltés, ne dut son salut qu'à une fuite rapide. Plusieurs notables le suivirent dans cet exil.

Le roi dut intervenir personnellement; il fallut la convocation des États généraux et la conférence de Loudun du mois de mai 1617 pour calmer les esprits; alors seulement le maire exilé put rentrer avec ceux qui l'avaient accompagné. Pendant ces troubles, il avait eu d'ailleurs occasion d'être reçu en audience particulière par le roi et la reine-mère et les avait mis au courant des intrigues

Digitized by Google

dont il avait été la victime. Le manuscrit de la bibliothèque de l'Institut ajoute qu'il le fit « sans se laisser emporter à aucune passion particulière ».

Sainte-Marthe ne fut donc que grandi par ces incidents et son crédit s'en accrut d'autant. Il était d'ailleurs réintégré dans ses fonctions à la grande satisfaction des habitants.

Sa science et son mérite apparurent plus clairement encore en 1634, lors des Grands Jours tenus à Poitiers; au milieu de cette réunion d'hommes d'élite, il apparut tel qu'il était et mérita d'être comparé au grand Scévole. Son éloquence fut admirée et la sûreté de ses relations lui créa de nombreux amis.

En 1643, il fut choisi par tous les ordres de la ville pour aller au nom de la province prêter serment d'obéissance et de fidélité à Louis XIV et à la régente Anne d'Autriche (1). Ce fut le dernier service qu'il rendit à son pays.

Deux ans après, le 6 février 1645, il mourait lui-même. Le journal d'Antoine Denesde, marchand ferron à Poitiers, et de Marie Barré, sa femme, (1628-1687), publié dans les *Archives historiques du Poitou* (2), nous donne ainsi le récit de la cérémonie : « Le Vendredy 10e Feburier 1645, a esté inhumé à St-Cibard, sire Nicollas de Saincte-Marthe, escuier, l'un des Pairs et eschevins, et cappitaine en chef de la compagnie de la Chaussée, lieutenant général en la seneschaussée de Poictou à Poitiers, où assistèrent en corps Mrs du Présidial. M. le recteur de l'Université, qui estoit Delavau-St-Jasme, fils de la niepce du deffunct, marchoit le premier et menoit son grand oncle beau-frère du deffunct; puis marchoit Mr d'Argenson, intendant de la justice; puis Mr le lieutenant particullier et tous les conseillers, grand nombre d'advocatz et procureurs, ayans tous robes et bonnetz carrés; et oubltre, estoit sa compagnie en armes, conduitte par Bonnadventure Dreux, escuier, sr de la Brémaudière, procureur du roy au bureau des finances, lieutenant d'icelle. »

Ne croirait-on pas, à quelques qualifications et fonctions près, lire le récit de l'inhumation de quelque personnage important de l'une de nos grandes villes?

Son corps fut inhumé à côté de Louis de Sainte-Marthe, son

(1) Par confusion, Dreux du Radier substitue Louis XIII à Louis XIV.
(2) *Archives historiques du Poitou*, t. XV, p. 130.

Digitized by Google

père. La longue épitaphe gravée sur le marbre de son tombeau, après avoir énuméré ses titres, raconte sa vie et les services rendus; elle se termine par ces mots : « Dame Urbaine de Launay, de la maison des seigneurs d'Onglée, épouse de Nicolas de Sainte-Marthe, a fait dresser à leur mémoire ce monument, l'an 1656. »

Nicolas de Sainte-Marthe avait en effet épousé d'abord, en 1607, Rachel Vernou, qui mourut en 1615, et, en secondes noces, Urbaine de Launay (1), fille de Pierre de Launay, lieutenant-général des armées du roi. Une seule fille naquit de cette union, Marie-Urbaine de Sainte-Marthe, qui épousa, en 1652, Louis-François le Fèvre de Caumartin, petit-fils du garde des sceaux.

Il porte sur l'épitaphe citée les qualifications de chevalier, seigneur de Boissière et de Marigni. Nous pouvons y ajouter celles de baron du Fresne, seigneur d'Authon en Vendômois, de Boisvre et Jarzé.

Les œuvres de Nicolas de Sainte-Marthe ne sont pas nombreuses. Il publia seulement quelques vers latins et grecs. On trouve notamment une ode de lui en tête de la seconde édition de l'*Histoire généalogique de France*, de Scévole et Louis de Sainte-Marthe. On lui attribue également une tragédie intitulée : *Œdipe*. Enfin, il publia une traduction en vers français « du poème de Georges Critton, professeur du Roi, sur le Baptistère de Mgr le Dauphin, Louis XIII » (2).

Nous citerons ici, seulement pour mémoire, deux frères de Nicolas de Sainte-Marthe, René, seigneur de la Lande, auteur de la branche de la Martinique, et Georges, seigneur de Charenton. Celui-ci épousa en premières noces Élisabeth Rousseau, fille de Michel Rousseau, seigneur de la Guillotière, dont il eut deux filles (3), et en secondes noces Renée Roger, fille de Yves, seigneur de la Vaumartin.

(1) *D'or, à un aune de sinople, arraché et accosté de 2 aiglons de sable.*

(2) A propos de Nicolas de Sainte-Marthe, signalons dans le *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest* (4e trimestre 1890), p. 376 et suivantes, un article très documenté de M. Genesteix sur l'ancien logis de la famille de Sainte-Marthe où naquit Nicolas. Ce logis devait être situé rue Sainte-Marthe, sur l'emplacement actuel de l'auberge des Deux-Clefs.

(3) L'une de ces filles épousa Anne de Goulard, chevalier, seigneur de la Brunetière, la seconde Antoine de la Rochefoucauld, seigneur de Neuilly-le-Noble.

Digitized by Google

Avec Pierre-Scévole, nous allons retrouver un Sainte-Marthe dont le nom figure avec honneur parmi ceux des érudits du XVIIe siècle.

Pierre-Scévole, qui porte les titres d'écuyer, de sieur de Méré, de conseiller du roi, de son maître d'hôtel ordinaire, d'historiographe de France, etc., était le fils aîné de Gaucher III et d'Élisabeth du Moulin et, par conséquent, petit-fils de Scévole II. Né à Paris le 21 novembre 1618, il fit ses humanités au collège de Clermont, sous la direction du Père Mambrun, connu par ses poésies, et du Père Noël, orateur distingué. Malgré cela, les lettres attiraient peu le jeune Sainte-Marthe qui avait un penchant très vif pour le métier militaire. Son père, de son côté, usait de son influence pour le pousser vers les finances. Longtemps il resta incertain du parti qu'il choisirait, mais ses travaux n'en souffraient pas et il étudiait avec persevérance et succès les sciences historiques, les mathématiques et les langues. Ces études, à la fin, fixèrent son choix et il se trouva tout désigné pour obtenir la succession de son père dans la charge d'historiographe du roi. Pierre-Scévole n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'un brevet de Louis XIII, du 10 avril 1643, confirmé par lettres patentes du 14 août même année, lui assura cette survivance. La sympathie des érudits ne devait pas lui faire défaut et il se trouva ainsi, tout jeune encore, en possession d'une situation toute faite.

Imitant l'exemple des auteurs de la *Généalogie de la maison de France*, Pierre-Scévole s'adjoignit dans ses travaux son frère Nicolas-Charles, et ce fut la continuation de cette *Histoire généalogique* qui devint le but de leurs études. De même, la publication du *Gallia christiana*, délaissée à cause du grand âge de ses auteurs, reprit avec eux, et les plus intéressants documents furent de nouveau groupés grâce à leurs soins. De tous côtés les érudits s'intéressaient à l'œuvre des deux frères et leur apportaient des chartes inédites. Parmi ces collaborateurs bénévoles, on cite en première ligne Antoine Vion d'Hérouval. Il leur fournit la matière de plus de six gros volumes, tirée par lui des trois cents volumes de la Chambre des Comptes où il était auditeur.

La réputation de Pierre-Scévole égala bientôt celle de ses prédécesseurs et les maisons princières sollicitèrent ses travaux. Victor-Amédée, duc de Savoie, entre autres, lui offrit de grands avantages pécuniaires pour le décider à passer à Turin, afin d'y travailler à

Digitized by Google

l'histoire généalogique de sa maison. Mais les ouvertures faites montrèrent à l'historiographe de France que l'on voulait couvrir de son nom des prétentions généalogiques erronées; il s'en expliqua nettement avec l'envoyé du duc et l'affaire en resta là. Un généalogiste connu, Guichenon, n'eut pas ces scrupules et toucha 50,000 livres pour prix de ses services. Cette affaire ébruitée ne fut pas sans augmenter considérablement l'estime dont jouissait Pierre-Scévole de Sainte-Marthe. Le choix des documents sur lesquels il s'appuyait, comme sa consciencieuse exactitude, devint proverbial; il fut dès lors l'arbitre suprême de toute contestation.

Nous énumérerons plus loin les ouvrages des deux frères; disons seulement qu'en reconnaissance d'un travail (1) qui lui avait été dédié, le prince de Condé, grand maître de la maison du roi, gratifia Pierre-Scévole de la charge de maître d'hôtel du roi, par brevet du 28 janvier 1648. Ainsi s'explique ce titre que nous avons cité précédemment et qui semble avoir peu d'analogie avec les fonctions d'historiographe.

Marié en 1651 à Anne Suart, fille d'un conseiller et médecin ordinaire du roi, il se trouva par suite de ce mariage dans une situation financière plus brillante : cependant, comme il arrive souvent, les soucis accompagnèrent cet accroissement de fortune. Il eut à soutenir un procès, procès terrible, comme ceux de cette époque, qui ne dura pas moins de vingt-cinq ans et qui ne se termina que par l'intervention personnelle de Colbert. Encore en coûta-t-il à Sainte-Marthe la perte de sa pension d'historiographe.

Entre temps et pour se délasser de travaux plus sérieux, il traduisit de l'espagnol un livre intitulé : *La disgrâce du comte d'Olivarès, ministre de Philippe IV*, et publia les *Lettres de Rabelais* avec une *Vie* de l'auteur, ouvrage très important pour l'histoire du XVIe siècle. A citer encore la traduction du pamphlet italien : *La juste balance des Cardinaux vivans*, traduction demeurée anonyme, heureusement pour Sainte-Marthe. Il évita ainsi le courroux de Mazarin qui y était fort maltraité.

Ce fut en l'année 1656 que l'Assemblée générale du Clergé donna

(1) C'était une Table généalogique montrant que la Maison de France avait donné l'origine à trente-trois empereurs et impératrices, cent rois et soixante-dix reines.

Digitized by Google

mission aux neveux de Louis de Sainte-Marthe de continuer le *Gallia christiana*. Pierre-Scévole recevait ainsi comme collaborateurs : Nicolas-Charles et Abel-Louis, qui devint plus tard le Supérieur général de l'Oratoire et dont nous aurons à parler. Le *Gallia* fut imprimé en quatre volumes in-folio et remis entre les mains des évêques de Toulouse, de Montauban, de Montpellier, de Grasse et de Vence, etc. Tous donnèrent non seulement l'approbation, mais aussi les éloges les plus flatteurs aux frères Sainte-Marthe. Les membres les plus éminents du clergé de Paris s'unirent à ce concert de louanges unanimes. Nous ne reproduirons pas ces approbations, elles sont faites dans le style pompeux et exagéré de l'époque.

Les auteurs désirèrent plus et voulurent offrir l'ouvrage officiellement au clergé de France assemblé à Paris. Mais là des difficultés s'élevèrent; on nomma une commission pour procéder à un nouvel examen et présenter ensuite le volume avec une approbation générale. Or, parmi ceux qui étaient chargés de l'examen figurait un certain docteur Le Moine, esprit étroit, quelque peu envieux de la gloire des frères Sainte-Marthe. Celui-ci refusa son approbation à un ouvrage qui contenait sur l'abbé de Saint-Cyran des appréciations qui n'étaient pas absolument défavorables. C'était soulever une question des plus irritantes. On sait en effet avec quelle passion étaient alors discutées les tendances de ceux qui se prétendaient réformateurs et qui, avec Jansénius (1), s'étaient faits les apôtres d'un système condamné par le pape quinze ans auparavant et de nouveau mis à l'index, il y avait à peine deux ans, par l'Assemblée des Évêques de France. A ces préoccupations religieuses se mêlèrent encore des préoccupations d'ordre politique et personne n'avait perdu le souvenir des démêlés de Saint-Cyran avec Richelieu, ni de son emprisonnement à Vincennes.

Nous verrons dans un chapitre suivant que l'accusation de jansénisme lancée contre les frères Sainte-Marthe n'était pas fondée et que leur seul tort avait été de manifester quelque sympathie, non pour la doctrine, mais pour la personne d'un homme

(1) Jean Duvergier de Hauranne, devenu abbé de Saint-Cyran, s'était lié à Louvain avec Jansénius et s'était montré défenseur de ses doctrines, bien qu'il n'ait jamais officiellement rompu avec Rome.

Digitized by Google

qui, en somme, avait rendu des services à l'Église. Après enquête, examen, discussion publique, on ordonna la suppression de certains passages, surtout de ceux qui semblaient incriminer la mémoire de Richelieu.

Les frères Sainte-Marthe s'inclinèrent et, le 13 septembre 1656, l'ouvrage fut offert et accepté officiellement par l'Assemblée du Clergé. Procès-verbal en fut dressé; il est on ne peut plus élogieux pour les frères de Sainte-Marthe. « Le président, y est-il dit, a représenté à la compagnie les services que lesdits s^rs^ de Sainte-Marthe ont rendus au clergé et qu'ils peuvent leur rendre encore » ; finalement l'Assemblée leur vota une pension (1). Il est à remarquer que c'était à peine les désintéresser des frais faits par eux pour la publication et l'offre de l'ouvrage.

Si les éloges récompensèrent les trois frères de leurs travaux, certaines critiques ne leur furent pas épargnées. On leur reprocha des erreurs inévitables dans une étude de cette étendue; on les blâma surtout d'avoir publié sous leur nom un travail dont l'idée première et la première exécution ne leur appartenaient pas. Nous renvoyons sur ce point à ce que nous avons dit plus haut du rôle de Claude Robert, l'auteur auquel il était fait allusion.

Mais les louanges étouffèrent grandement les blâmes émis. Du reste, le zèle des frères Sainte-Marthe ne se ralentissait pas, ils parcouraient la France, visitaient les bibliothèques, dépouillaient les cartulaires des vieux monastères, partout recueillant pour leurs travaux les documents les plus inédits et les plus intéressants. Les érudits eux-mêmes tenaient à honneur de leur communiquer ce qu'ils savaient utile à ce monument élevé à la gloire de l'Église. C'est ainsi que les Dupuy, les Valois, les Godefroy, Vion d'Hérouval, François Duchesne, Justel, Baluze et tant d'autres devinrent leurs collaborateurs volontaires. De l'étranger même, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, les plus célèbres généalogistes se firent un devoir de leur communiquer les documents qui étaient entre leurs mains; enfin le bibliothécaire du Vatican, par ordre du pape, mit à leur disposition les trésors dont il disposait. De leur côté, Pierre-Scévole et Nicolas-Charles de Sainte-Marthe se rendaient en Angleterre et travaillaient à la bibliothèque d'Oxford.

(1) 1,500 livres, soit 500 pour chacun.

Digitized by Google

On a peine à ne pas s'arrêter quelque peu surpris devant un travail d'une telle intensité et l'on comprend pourquoi, à l'exemple de tant d'autres, le chancelier Séguier tenait à leur manifester son admiration, en leur accordant le privilège extraordinaire de faire imprimer tous leurs ouvrages sans les soumettre à l'examen et leur décernait en plus le titre de conseillers d'État (1).

Ces travaux étaient excessifs et ne pouvaient être supportés sans inconvénient, même par une santé robuste. A leur retour d'Angleterre, ils tombèrent tous les deux malades à Boulogne. Peut-être, comme Jansénius, avaient-ils trouvé dans la poussière des parchemins les germes d'une affection morbide. Transportés à Paris, Nicolas-Charles succomba, après trois mois de fièvre aiguë, le 8 février 1662. Sa mort frappa cruellement Pierre-Scévole qui perdait en lui, non seulement un frère aimé, mais aussi le compagnon de tous ses travaux, de tous ses succès, l'ami fidèle de toute sa vie.

Heureusement ses goûts lui apportaient en eux-mêmes un remède à sa douleur, il se remit au travail avec plus d'acharnement que jamais. Tantôt à Paris, tantôt à sa maison de campagne d'Issy, qu'il avait agrandie et embellie, il s'occupait de tout ce qui peut séduire un esprit cultivé : collection de médailles, recherches de curiosités de toute sorte, mais surtout étude des documents généalogiques, qui lui permettaient de publier de nouveaux abrégés *De l'origine des principales maisons souveraines.*

Au milieu de tous ces travaux, sa situation pécuniaire était moins brillante; privé, comme nous l'avons vu, depuis 1647, de la pension qui lui était due, l'hostilité de Colbert ne lui permettait pas d'espérer de nouveau prendre part aux gratifications du roi. Il faisait dans toute sa sévérité l'expérience que le talent et les services intellectuels sont moins lucratifs que la flatterie des courtisans.

Forcé de s'occuper d'intérêts matériels, il entreprit, pour visiter ses terres, un voyage en Touraine et en Poitou. Il faillit lui en coûter la vie. Il tomba en effet, dans l'une de ses excursions, entre les mains de voleurs; ceux-ci le conduisirent dans un bois près Chartres et, après l'avoir dépouillé, le lièrent à un arbre en compagnie du domestique qui l'accompagnait; l'un et l'autre ne par-

(1) Lettres avec éloge du 30 janvier 1659.

Digitized by Google

vinrent à se détacher qu'après plusieurs heures. Cet incident n'eut pas d'influence fâcheuse sur la santé de Pierre-Scévole qui revint à Paris peu après et se mit à entreprendre un ouvrage dont il avait conçu le plan gigantesque depuis plusieurs années. Sous le titre d'*Orbis christianus*, Sainte-Marthe voulait écrire l'histoire de tous les patriarches, archevêques et évêques de l'Église universelle, aussi bien en Orient qu'en Occident. Il lança un appel à tous les prélats du monde chrétien et leur adressa le plan complet tel qu'il l'avait compris.

Ce projet, bien qu'il fût considéré par beaucoup comme irréalisable, lui attira de nouvelles et nombreuses sympathies et bon nombre d'érudits lui envoyèrent des mémoires sur ce sujet. Il les coordonnait à mesure, les classait et préparait le travail définitif. Entre temps il publiait plusieurs ouvrages : une *Vie de saint Gaucher*; l'*État de la cour des rois de l'Europe*, en trois volumes; le *Traité historique des armes de France et de Navarre*.

En 1677, nous trouvons Pierre-Scévole sur la route de l'Italie avec trois de ses amis. C'était un rêve depuis longtemps caressé que le vieux savant réalisait enfin. Voir la Rome des papes, fouiller les trésors de la bibliothèque Vaticane, n'était-ce pas pour Sainte-Marthe la plus intime jouissance qu'il pût désirer. Reçu à Turin par le marquis de Saint-Thomas, muni d'un passeport et des recommandations du prince de Ligne, gouverneur du Milanais, il put explorer à loisir la célèbre bibliothèque Ambroisienne et les collections les plus curieuses de Milan. De là, il visita Pavie et sa chartreuse, puis Venise et s'embarqua pour Ancône. Jeté par la tempête à Rimini, il prit la voie de terre et se rendit en chaise de poste à Ancône, à Lorette et de là à Rome.

Nul n'ignore les richesses de la bibliothèque du Vatican; bien que non achevée encore, il put néanmoins explorer à loisir les trésors qu'elle renfermait. Présenté au pape Innocent XI par le cardinal d'Estrées, son parent, il fut accueilli par lui avec toute la bienveillance possible et se vit ouvrir toutes les portes. Son retour s'effectua par Florence et Livourne, d'où il s'embarqua pour les côtes de France.

Bien que les documents recueillis par Sainte-Marthe fussent considérables, nous n'en trouvons pas une trace immédiate dans les publications suivantes. Aucun sujet particulier n'avait été en effet visé dans ses recherches; il avait plutôt rassemblé des

Digitized by Google

matériaux divers qui se répartiront de çà de là dans les travaux nombreux qu'il va encore entreprendre.

Donner une liste de tous les ouvrages de Pierre-Scévole de Sainte-Marthe et surtout des manuscrits laissés par lui serait trop long et peut-être fastidieux; l'auteur, du reste, suit toujours une même idée et ne s'occupe guère que de généalogies diverses : sources précieuses s'il en fut pour notre histoire nationale, mais qui ne peuvent guère supporter une sèche énumération. Ce qui frappe cependant, c'est le labeur incessant, le travail énorme fourni par Sainte-Marthe, et tout cela, doit-on ajouter, seulement pour l'amour de l'érudition, car les avantages pécuniaires qu'il en retirait étaient devenus presque nuls; à tel point que, dans les dernières années de son existence, il en vint même à être forcé de vendre ses livres pour établir ses enfants. Les mémoires inédits qu'il a laissés (1) ne laissent aucun doute à cet égard : « Quelle folie! écrit-il, de passer sa vie à de grands ouvrages, de quelque utilité qu'ils puissent être; l'auteur presque toujours mal récompensé use son tempérament, dépense son bien et a le chagrin de voir un madrigal, une épigramme, une bagatelle conduire un ignorant à la fortune! » Ce sont des réflexions tristes mais fort communes dans l'existence des érudits de tous temps, auxquels le vrai mérite n'apporte que quelques hommages éphémères, tandis que les encouragements sérieux sont ménagés à l'intrigue et à la faveur.

Cette disposition d'esprit nous explique pourquoi Sainte-Marthe vit sans regret dans son fils, l'héritier de son nom, peu de dispositions pour l'étude. On peut affirmer même que son influence tendit plutôt à l'en éloigner et à le pousser vers le parti des armes où il se distingua d'ailleurs plus tard, comme capitaine au régiment de Rouergue.

Pierre-Scévole de Sainte-Marthe mourut le 9 août 1690. Il était âgé de soixante-douze ans. La sépulture de famille, les charniers de Saint-Séverin, reçurent la dépouille mortelle du vieux savant. Au-dessous de celle de son frère, une épitaphe modeste rappelle simplement son nom et ses titres. Elle est ainsi conçue :

Petrus-Scævola Sammarthanus, dominus de Méré super Andriam, Comes consistorianus, sacrique Palatii Magister et Œconomus,

(1) Manuscrit de la bibliothèque de l'Institut déjà cité.

Digitized by Google

Historiographus Regius, qui obiit anno Christi 1690, 9 Aug., ætat. 72.

On ne peut s'empêcher de remarquer combien, par sa brièveté, cette inscription contraste avec les louanges pompeuses décernées aux ancêtres de Sainte-Marthe. On sent que cette tombe renferme un modeste, presqu'un méconnu, et cependant quel n'avait point été son labeur! La simple énumération bibliographique qui suit suffira à le prouver et encore ne signalons-nous que les ouvrages les plus importants, laissant de côté les nombreux manuscrits.

1. *Les épistres de Rabelais, avec sa vie à la tête de l'ouvrage et des observations historiques, généalogiques et corographiques.* Paris, 1651, in-12, chez Charles de Sercy, — réimprimé en 1710 à Bruxelles, chez Fois Foppens, in-12.

2. *Juste balance des cardinaux vivans* (en 1650), traduit de l'italien de Grégorio Leti par Pierre-Scévole de Sainte-Marthe. Paris, 1652, in-12, avec la liste des cardinaux, leurs qualités et leurs armes.

3. *Histoire généalogique de la Maison de France*, etc., tomes III, IV et V, par P.-Scévole et Nicolas-Charles de Sainte-Marthe, frères, conseillers du Roy. Paris, 1663... Titre et table générale, c'est tout ce qui a paru de cet ouvrage qui devait continuer l'édition de 1647.

4. *Histoire généalogique de la Maison de la Trémoille...* Paris, S. Piget, 1668, in-12.

5. *État de la cour des Rois de l'Europe...* Paris, 1670, 3 vol. in-12. — Paris, 1680, un vol. in-12 de 680 p.

6. *Traité historique des armes de France et de Navarre...* (1). Paris, 1673, in-12 avec blasons.

Notons à ce propos que les plus anciens monuments de la réduction des fleurs de lis à trois, dont il est fait mention dans le Traité de Sainte-Marthe, sont deux sceaux : l'un de Philippe le Bel, cité par du Cange, l'autre de Philippe de Valois, cité par Sainte-Marthe (1285-1350). Cependant, la bibliothèque de Rouen contient une collection de chartes concernant l'abbaye de Savigny, diocèse d'Avranches, fondée en 1112 par Raoul de Fougères, dans l'une desquelles (1212) se trouve un sceau en parfait état de

(1) Publié en partie en 1896-1897-1898 par la Société de l'Histoire de Normandie.

Digitized by Google

conservation, représentant trois fleurs de lis semblables à celles de l'écu de France. Ce qui prouverait que cette réduction des fleurs de lis à trois serait de beaucoup plus ancienne qu'on se l'imagine ordinairement.

Quant aux armes de Navarre, il paraîtrait que, d'après le compte-rendu du testament de Jeanne d'Évreux, reine de France et de Navarre, daté de septembre 1372 et publié dans la collection de pièces historiques de Leber, au lieu d'un *pommeté d'or*, ce serait un *besanté d'or*, qui devrait figurer sur l'écu de Navarre.

7. *Remarques sur le livre de l'Histoire de France du Père Jourdan et sur l'origine de la Maison de France du duc d'Espernon*, par Pierre-Scévole de Sainte-Marthe, Paris, 1684, in-12.

8. *L'Europe vivante ou l'Estat des Roys, Princes souverains..... en cette présente année M.DC.LXXXV, avec les noms des princes de l'Asie et de l'Afrique*, par P. S. de Sainte-Marthe, Paris, 1685, in-12, avec le description des armes.

Ce n'est qu'un abrégé du numéro 5 relevé ci-dessus, avec les changements exigés par les cinq années expirées depuis la dernière édition.

Nous laissons de côté toutes les éditions citées, les manuscrits et les nombreuses éditions du *Gallia christiana*, ouvrage continué par d'autres frères Sainte-Marthe et finalement terminé par Denis.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XII

Abel-Louis de Sainte-Marthe. — Son entrée a l'Oratoire. — Le père de Sainte-Marthe est nommé Supérieur général. — L'accusation de jansénisme portée contre lui. — Son désaccord avec l'archevêque de Paris. — Sa collaboration au *Gallia christiana.* — Iconographie. — *Nicolas-Charles*, aumônier du roi, prieur de Claunay. — *Françoise*, religieuse de Port-Royal.

Parmi les collaborateurs qui lui étaient unis par les liens du sang, Pierre-Scévole de Sainte-Marthe (1) avait rencontré un puissant appui dans son frère, le second fils de Gaucher et d'Élisabeth du Moulin; celui-ci, né à Paris le 12 août 1621, avait reçu au baptême les prénoms de ses deux oncles, Abel et Louis, comme s'il avait dû réunir en lui seul leur esprit, leur science et leur vertu. Sa

(1) Nous passerons sous silence les huit enfants de Pierre-Scévole, qui tous d'ailleurs décédèrent sans postérité. Trois méritent cependant une mention particulière : Pierre-Scévole II, seigneur de Méré, capitaine au régiment de Rouergue, puis au régiment Royal des Bombardiers, chevalier de Saint-Louis, de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare; Marie-Anne de Sainte-Marthe, qui peut compter parmi les beaux esprits de son temps : dès seize ans elle savait à merveille la langue latine et était citée pour ses connaissances en mathématiques et en géographie; elle mourut à vingt ans, le 25 décembre 1682; enfin Scévole-Louis, familier du duc d'Orléans, qui fournit à Dreux du Radier la plupart des documents qu'il utilisa pour ses biographies des Sainte-Marthe.

Digitized by Google

jeunesse se passa auprès de sa tante maternelle, Marie du Moulin; celle-ci avait épousé un gentilhomme d'une ancienne famille de la Beauce, le sieur des Ligneris. Sa terre patrimoniale était située à quelques lieues de Tours; c'est là que le jeune Sainte-Marthe fut élevé; mais dès que son intelligence s'éveilla et qu'il fut susceptible d'apprendre les premiers principes des humanités, son père le rappela à Paris. Élève du collège de Clermont, il reçut avec profit les fécondes leçons de maîtres tels que le Père Noël et le Père Mambrun; et, comme l'a écrit un de ses historiens, il fut toujours dans ses classes le plus jeune et le plus savant. Il étudia ensuite le droit à Poitiers et prêta enfin serment d'avocat au Parlement de Paris le 19 décembre 1641, c'est-à-dire à peine âgé de vingt-et-un ans.

L'éloquence du barreau ne séduisit guère Abel-Louis de Sainte-Marthe, que les chemins tortueux de la procédure effrayaient d'ailleurs. Déjà germait en lui l'idée de se retirer du monde pour se consacrer à Dieu. Les études théologiques qu'il avait faites très complètes en Sorbonne eussent suffi à faire deviner la voie qu'il devait suivre.

Ses parents usèrent de tout leur crédit pour le détourner de cette vocation. Elle ruinait en effet les grandes espérances qu'avaient fait concevoir ses succès littéraires. Mais rien ne fut capable de l'ébranler; un instant même il fit choix d'un Ordre des plus austères; la faiblesse de sa constitution l'empêcha seule de donner suite à ces projets, et il entra dans la Congrégation de l'Oratoire dont les règles moins sévères convenaient mieux à sa santé. Il y trouvait d'ailleurs des traditions de science et de travail bien faites pour attirer cet esprit distingué.

Ce fut le Père François Bourgoing, alors général de l'Ordre, qui l'y reçut : il était à ce moment âgé de vingt-deux ans seulement. Abel-Louis de Sainte-Marthe s'appliqua aux exercices avec tant d'ardeur que bientôt il tomba malade; on fut obligé de le faire changer d'air et de maison; mais les adoucissements apportés à la règle le faisaient souffrir moralement, de telle sorte que sa maladie empirait. On dut lui permettre de reprendre la vie commune et, comme le dit son historien, un éminent Oratorien, le R. Père Ingold, « il trouva sa guérison dans ses austérités et ses mortifications qu'il redoubla, afin, disait-il, de réparer le temps qu'il avait perdu pendant son absence. »

Digitized by Google

Après l'année de noviciat, il fut envoyé à Nantes et chargé d'enseigner les humanités dans le collège de l'Université. Là il réussit non seulement dans son enseignement, mais il se perfectionna lui-même dans les langues et surtout dans l'étude de la théologie. C'est à ce moment que commence sa collaboration effective au *Gallia christiana*, œuvre commencée par son grand-père, continuée par son père et ses oncles.

Le jeune religieux s'était bien vite aperçu que cette œuvre, qui constituait en quelque sorte pour lui un patrimoine de famille, n'était pas parfaite, qu'elle avait non seulement besoin d'être complétée, mais qu'elle devait encore être soigneusement revue et corrigée. Qu'il fallait notamment la purger de quantité d'erreurs dans lesquelles les auteurs étaient tombés pour n'avoir jamais visité les lieux dont ils parlaient. Il entreprit avec ses frères la visite de la plupart des églises cathédrales et des abbayes du royaume, afin de remédier à ces défauts. C'est ainsi qu'il parcourut toute la France et une bonne partie de la Suisse et de l'Italie; nous avons d'ailleurs parlé de ces voyages dans le précédent chapitre. Évidemment les efforts d'Abel-Louis ni ceux de ses frères n'ont pas empêché certaines erreurs de se glisser parmi les matériaux si considérables amoncelés, mais on leur rendra bonne justice en disant qu'ils ont fait tout le possible pour les éviter. Ce fut le Père de Sainte-Marthe qui divisa l'ouvrage en quatre tomes, lui procurant ainsi une classification rationnelle et plus d'unité; il donna enfin sa note très personnelle en ajoutant au dernier livre la vie du cardinal de Berulle, fondateur de l'Oratoire, celle du Père Charles de Condren, son second supérieur général, et du Père Bourgoing, qui gouvernait alors la Congrégation. Les termes dont il se sert dans ces biographies prouvent combien il avait en haute estime ces hommes qui jetèrent sur l'Oratoire un si grand lustre.

Les écrits laissés par le Père de Sainte-Marthe nous montrent qu'il contribua également au grand projet d'histoire universelle de tous les diocèses de l'Église tant de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique que de l'Europe : « ce projet coûta plus de dix mille écus à sa famille ». Il leur fallut faire venir des livres et des mémoires de la Perse, de l'Arménie et des pays les plus lointains. L'on a conservé longtemps à la bibliothèque de Saint-Magloire les manuscrits de ces ouvrages que le Père de Sainte-Marthe y a donnés; ces manuscrits sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

En 1654, Abel-Louis de Sainte-Marthe fut nommé supérieur de la maison de Notre-Dame des Ardilliers à Saumur. L'Oratoire montrait ainsi qu'il savait apprécier la haute valeur, les travaux et surtout les vertus du Père de Sainte-Marthe.

A peine arrivé dans sa nouvelle résidence, Sainte-Marthe révéla une des particularités de son intelligence, que le R. Père Ingold a étudiée d'une façon toute spéciale dans une brochure intitulée : *Le Père de Sainte-Marthe architecte* (1).

Trouvant que l'église était trop petite pour les fidèles qui y venaient, il voulut l'agrandir et construire un dôme dont il dressa lui-même le plan. C'était un des jeux d'esprit du Père de Sainte-Marthe de faire l'architecte dans ses moments perdus; on dit qu'il dressait ainsi de nombreux plans d'édifices nés de son imagination. Il inventa même, paraît-il, un nouvel ordre d'architecture qu'il appela l'*ordre français*, composite des anciens ordres. Le dôme de Notre-Dame des Ardilliers existe encore; il resta imparfait faute de ressources, mais il suffit à témoigner du génie de celui qui en avait conçu le plan (2).

En 1658, Abel-Louis fut appelé à Paris et chargé de la direction du Séminaire de Saint-Magloire. Suivant les expressions naïves de Dreux du Radier, il remplit cette place pendant six ans « et y donna lieu de douter s'il avait plus de lumières que de piété, plus de doctrine que de zèle dans les fonctions de son ministère. »

En 1663, il était élu par la Congrégation comme assistant du général qui était alors le Père Jean-François Sénault. Le R. Père Ingold fait un tableau touchant de la vie de piété et de prière qu'il mena pendant les six années où cette fonction lui fut confiée. Dévoué à toutes les œuvres pies, visitant les hôpitaux et les prisons, distribuant ses revenus aux pauvres, il apparaît comme un saint uniquement préoccupé des intérêts spirituels de ceux qui l'entourent.

Le Père Senault étant mort, l'Assemblée générale de la Congrégation de l'Oratoire le désigna comme son successeur. « Ce fut pour lui, dit le Père Ingold, un coup de tonnerre le plus éclatant qu'il eut jamais ouï. Il fit d'abord toutes les résistances possibles

(1) Paris, chez Poussielgue, 1886, brochure in-8° de 9 pages.

(2) Le Père de Sainte-Marthe, pendant qu'il était supérieur de Saint-Magloire, avait donné le dessin d'un grand escalier qui passait, paraît-il, pour l'un des plus beaux et des plus hardis de Paris.

Digitized by Google

et apporta toutes les raisons que son humilité lui suggéra pour s'en excuser. A la fin, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, il se mit à genoux au milieu de l'Assemblée avec des larmes non feintes ni empruntées, il conjura tous les assistants de croire que sa conscience et les remords qu'elle lui faisait de ses défauts, de ses imperfections et de son incapacité ne lui permettaient pas d'accepter cette charge. »

On n'eut aucun égard pour ces protestations; il s'enferma même pendant deux jours, donna sa démission par écrit, mais les Oratoriens restèrent inflexibles. Enfin il céda et, suivant son expression, « se soumit à la volonté de Dieu. »

La charge de général ne fit aucun changement en lui et sa vie resta aussi simple que par le passé. On dit même qu'il refusa toujours le carrosse que les généraux de l'Oratoire avaient à leur disposition : « non par avarice ni par intérêt, mais par vertu. » Le Père Ingold entre dans des détails sur les moyens employés par le Père de Sainte-Marthe pour maintenir l'esprit de piété et de ferveur dans la Congrégation; nous ne le suivrons pas sur ce terrain. Ce qui est certain, c'est qu'il sut imposer aux supérieurs un rapport trimestriel et supprima ainsi les petits relâchements qui s'étaient glissés dans l'Ordre. Il entreprit ensuite la visite générale de toutes les maisons de l'Oratoire.

« Plein de l'esprit de Dieu, nous disent ses historiens, il le porta partout; on ne remarqua rien en lui que d'édifiant. Il ne voulut ni train ni équipage; il alla toujours à cheval et accompagné d'un seul Père; il défendit très expressément qu'à table on lui donnât rien d'extraordinaire. » De plus, comme le nom de Sainte-Marthe était connu et lui attirait souvent des honneurs, il voyagea sous son nom de baptême et restait pour tous « le Père Louis ».

On cite un trait qui indique l'esprit dont il était animé. « Quand il fut nommé général, une personne de qualité lui fit présent d'une caisse où il y avait une chasuble et un devant-d'autel de moire d'argent avec des points d'Angleterre; six aubes de toile fine et un assortiment de tout le linge d'autel, depuis les nappes jusqu'aux lavabos. Sans vouloir seulement ouvrir cette caisse ni voir ce qui était dedans, il envoya ce présent dans une pauvre maison de l'Oratoire éloignée de quatre-vingts lieues et en paya lui-même le port. »

On ne s'étonne pas, d'après cette façon d'être, de l'impulsion de

Digitized by Google

piété qu'il donna à la Congrégation toute entière; il établit des conférences d'études et suscita les plus savants théologiens de l'Ordre à composer des *Traités* touchant la discipline de l'Église : citons parmi ceux-ci les écrits de Thomassin. C'est aussi grâce à lui qu'à cette époque la Congrégation se vit appelée à la direction de nombreux séminaires.

A ce point de la vie du Père de Sainte-Marthe, se place une phase qui a été diversement interprétée. Il s'agit non pas de son désaccord avec Mgr de Harlay, Sainte-Marthe n'ayant jamais discuté avec lui, mais du discrédit dans lequel il était tombé auprès de l'archevêque de Paris et des mesures que ce dernier prit contre lui.

François de Harlay de Champvallon, qui occupait le siège de Paris depuis le 12 mars 1671, n'a pas laissé une réputation très intacte. Les plus indulgents lui reprochent sa conduite légère et l'esprit très mondain dont il était imbu. Cette façon d'être devait cadrer très peu avec l'austérité du Père de Sainte-Marthe; si nous ajoutons que ce dernier s'était attiré des inimitiés par son rigorisme et les règles qu'il voulait imposer à la Congrégation, nous comprendrons les rapports qui s'établirent entre le prélat et le général de l'Oratoire.

Très influent sur l'esprit du roi, l'archevêque de Paris, d'accord avec le monarque, obligea le Père de Sainte-Marthe à rester trois ans dans la maison de Saint-Paul-aux-Bois, où il était allé faire une retraite de quelques jours. Le prétexte invoqué était qu'il s'était montré incapable dans le gouvernement de la Congrégation.

Ces trois années furent des années de prière pour le Père de Sainte-Marthe, et la vie qu'il y mena peut être considérée comme celle d'un saint.

Le Père Ingold, devant cette disgrâce, s'est demandé s'il n'y avait pas à cela des raisons plus sérieuses que des raisons de tendances, et il conclut que l'archevêque de Paris le considérait comme suspect de jansénisme, suspicion absolument fausse, dit-il, mais qui s'explique facilement. Et le Père Ingold passe en revue les raisons de cette suspicion.

D'abord le rigorisme étroit du Père de Sainte-Marthe eût suffi pour donner naissance à l'opinion qui le représentait comme partisan des doctrines de l'évêque d'Ypres. En second lieu, afin de

Digitized by Google

ramener l'Ordre à des doctrines plus sévères, le supérieur général avait cru devoir éloigner les scholastiques, pour imposer la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas. « On est obligé, disait-il, de la suivre et de l'enseigner; et pour cet effet on doit se tenir attaché aux auteurs si souvent marqués par les ordres réitérés de N. R. P. général et de son Conseil. » Or, au même moment, les jansénistes prétendaient ne faire autre chose que de soutenir la doctrine de saint Augustin. Cet ordre avait été une maladresse contre laquelle protesta l'Assemblée générale de l'Oratoire, dans la session du 7 septembre 1678, en déclarant que « la Congrégation, en matière de doctrine, n'embrassait aucun parti, qu'elle n'avait aucune opinion de corps ou de communauté, mais qu'elle était et voulait demeurer en liberté de tenir toute bonne et saine doctrine, et qu'elle n'interdisait aux siens d'enseigner que celles qui pourraient être suspectes des sentiments de Jansénius et de Baïus pour la théologie, et des opinions de Descartes pour la philosophie. »

Enfin, ajoutons les sympathies du Père de Sainte-Marthe pour le Père Quesnel qui allait bientôt devenir un des suppôts de la nouvelle doctrine. Si l'on joint à cela ses relations particulières avec Port-Royal, on voit qu'il n'était pas difficile à Mgr de Harlay de frapper le Père de Sainte-Marthe.

Le Père Ingold (1) s'est attaché a réfuter toutes ces accusations de jansénisme portées contre lui et il l'a fait victorieusement. Nous ne le suivrons pas dans ces discussions, qu'il nous suffise de signaler que dans ses circulaires mêmes le Père de Sainte-Marthe condamne et défend d'enseigner « toute doctrine nouvelle, notamment celle de Jansénius » : et le Père Ingold suit le Père de Sainte-Marthe année par année dans son généralat, il signale de nombreuses décisions, toutes conformes à cette façon de voir, il note des conférences faites sur ce sujet par le supérieur de l'Oratoire lui-même.

Aucun doute n'est donc possible, l'accusation portée par l'archevêque de Paris tombe d'elle-même, dit l'historien du Père de Sainte-Marthe.

(1) *Le prétendu jansénisme du Père de Sainte-Marthe, cinquième supérieur général de l'Oratoire*, par le Père Ingold. Paris, Poussielgue frères, 1882, brochure grand in-8° de 106 p.

Digitized by Google

Les choses, cependant, ne devaient pas en rester là; le conflit prit tout d'un coup un caractère plus aigu.

Mgr de Harlay entretenait à l'Oratoire des intelligences secrètes. Il avait en particulier à sa dévotion un certain Père Bordes, récemment nommé assistant, lequel paraît s'être livré à de nombreuses intrigues. Celui-ci, entre autres, avait adressé à l'archevêque un long mémoire lui proposant, afin d'augmenter son influence dans le Conseil de l'Oratoire, de donner au général un quatrième assistant qui fût entièrement à sa dévotion. Or, il arriva que le mémoire, soit par suite d'une erreur d'adresse, soit par suite d'une soustraction, ainsi que le dit Maurepas (1), vint en la possession du Père de Sainte-Marthe qui en fit publiquement des reproches au Père Bordes. On conçoit le ressentiment de Mgr de Harlay. Il obtint immédiatement du roi la lettre de cachet suivante (2). Le Père de Sainte-Marthe la reçut le lendemain.

« Très Révérend Père,

« Quelques raisons particulières me faisant désirer que vous « vous absentiez pour quelque temps de ma bonne ville de Paris, « je vous escris cette lettre pour vous dire que mon intention est « que vous vous rendiez incessament en vostre maison de St Paul, « et que vous y demeuriez jusqu'à nouvel ordre, à quoy « m'assurant que vous satisfairez ponctuellement, je prie Dieu « qu'il vous ait, très Révérend Père, en sa sainte garde.

« Écrit à Versailles, le quatrième jour d'octobre 1690.

« Signé : *Louis*, et plus bas : *Colbert*. »

Abel-Louis de Sainte-Marthe partit le même jour pour cet exil injuste sans se plaindre, sans essayer de se justifier; il devait être de là envoyé dans la maison de l'Oratoire d'Effiat. Pendant six ans, il fut tenu dans une suspicion continuelle, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, les réclamations des Pères de l'Oratoire ne servant qu'à augmenter le ressentiment de l'archevêque. Cependant, le cardinal Le Camus, ami particulier de Sainte-Marthe, lui conseilla de s'adresser directement à Louis XIV; il finit par céder

(1) *Mémoires*, t. I, p. 270. Maurepas attribue le mémoire non au Père Bordes, mais au Père Soanen, depuis évêque de Senez.

(2) Arch. nat., m. 235.

Digitized by Google

et envoya au roi deux longs mémoires où il protestait contre l'accusation de jansénisme formée contre lui. Ce fut en vain.

Au mois d'août 1695, mourait l'archevêque de Paris. De nouveau on essaya d'éclairer le roi, mais ses préventions contre le Père de Sainte-Marthe étaient trop fortes; le roi ne se laissa pas fléchir. Celui-là résolut alors de donner sa démission de supérieur général à l'Assemblée de 1696. Il le fit avec une humilité dont tous les assistants furent profondément édifiés.

Six mois après, le 8 avril 1697, il mourut à Saint-Paul-aux-Bois (1), à l'âge de soixante-seize ans. Il fut enterré dans le chœur même de l'église (2).

A vrai dire, malgré les protestations écrites et verbales du Père de Sainte-Marthe, nous sommes enclins à penser qu'il avait été, au moins à une époque, quelque peu porté vers les doctrines de Jansénius. Le propos tenu sur lui par sa sœur Françoise, religieuse de Port-Royal, tendrait à le prouver. Nous reproduisons plus loin ces paroles sous toutes réserves, car elles sont avancées par un auteur janséniste. Mais la soumission du Père de Sainte-Marthe à l'Église, la raison et l'intérêt de son Ordre l'auraient déterminé très vite à répudier les idées nouvelles. Le Père Ingold peut donc à bon droit justifier Sainte-Marthe de jansénisme pendant toute la durée de son généralat et bien avant ses démêlés avec Mgr de Harlay.

Nous avons dit précédemment combien le Père de Sainte-Marthe avait pris à cœur la collaboration promise par lui au *Gallia christiana* et les voyages qu'il entreprit afin de rectifier les erreurs qui s'étaient glissées dans les rédactions précédentes. Peut-être est-il bon de revenir quelque peu sur ce sujet, car là ne se borna pas son rôle. C'est à lui, en effet, que sont dus en entier certains chapitres nouvellement refaits; ainsi en est-il par exemple pour ce qui concerne la plus grande partie des Églises d'Orient.

Sa situation particulière comme religieux lui avait permis de nouer des relations avec des prélats et des prêtres maronites et coptes qui étaient venus en France et d'obtenir par eux des renseignements précieux. C'est ainsi qu'il entreprit l'histoire

(1) Saint-Paul-aux-Bois est situé dans l'arrondissement de Laon, à huit kilomètres de la station de Chauny.

(2) En 1880, le Père Ingold procéda à la reconnaissance des restes qui furent replacés dans un cercueil doublé de plomb, à l'endroit même où ils avaient été retrouvés; procès-verbal a été dressé de cette exhumation.

Digitized by Google

ecclésiastique des quatre patriarches d'Orient et de celui de Goa. Il corrigea les cartes géographiques de l'Asie, de l'Égypte et des Indes Orientales, d'après les données qu'il avait recueillies et afin d'assigner aux Églises de ces régions la place qu'elles occupaient réellement. Il recueillit de même de nombreux documents concernant les conciles tenus en Orient et en particulier à Goa, lors des réformes qui y furent imposées.

Enfin le VIe volume de l'*Orbis christianus* lui était réservé, c'est-à-dire tout ce qui touche aux Indes Occidentales et au Mexique, « India Occidentalis, cujus Primas Mexicanus »; mais les nombreuses occupations qui lui incombaient comme supérieur général de l'Oratoire ne lui permirent pas de donner suite à ce projet.

D'ailleurs, le Père de Sainte-Marthe menait de front avec ces occupations absorbantes les études les plus diverses; nous avons vu son goût pour l'architecture, il peignait de même avec talent et surtout se livrait à la poésie.

Ses œuvres poétiques imprimées sont en petit nombre, mais elles suffisent à montrer qu'il excellait dans ce genre. Parmi celles-ci une des principales est un petit poème en vers héroïques intitulé : *Sanctorum Galliæ Regum, ac Principum Sylva ad Ludovicum XIV*. Ce poème, où l'auteur célèbre les rois de France qui se sont distingués par leur sainteté, figure au début du premier volume de l'*Histoire généalogique de la maison de France* (3e édition), publié par les deux Sainte-Marthe, frères jumeaux. Citons encore l'*Epithalamium Caroli Castanæi Rupposæi et Carolæ Josserandæ*, ouvrage de jeunesse, puis l'*Éloge de la maison de Tallon* (1), des vers à François Citoys, etc. Une foule d'autres poésies pieuses ne furent pas livrées à la publicité.

L'iconographie d'Abel-Louis de Sainte-Marthe est assez facile à faire, nous n'avons à citer que quatre portraits et encore trois ne sont-ils que des copies du premier état.

1. Le Père Lelong, t. IV, cite un portrait in-8° gravé par Marie Hortemels, femme de Cochin, à Paris, chez Odieuvre, marchand d'estampes, quay de l'École, vis-à-vis le côté de la Samarite, à la belle image. Le Père de Sainte-Marthe, en habit de l'Oratoire, est représenté dans un cadre ovale. Au bas, un socle avec ces mots :

(1) *Thalera, sive gentis Talleæ septem flores;* cette pièce se trouve parmi celles d'Abel I, dans les œuvres de Scévole.

Digitized by Google

Abel-Louis de Ste-Marthe
Général de la Congrégation de
l'Oratoire,
Mort à St-Paul aux bois près Soissons, le 7 Avr.
1697, âgé de 77 ans.

2. Le deuxième état rectifie l'âge du défunt, soixante-seize ans au lieu de soixante-dix-sept ans, l'adresse du marchand est supprimée.

3. Le troisième état n'est qu'une copie du deuxième, on le trouve dans *Le prétendu jansénisme du Père de Sainte-Marthe*, par le Père Ingold.

4. Le *Dictionnaire iconographique des Parisiens,* par Ambroise Tardieu, 1885, in-8°, cite, p. 269, un autre exemplaire du numéro 1, avec cadre in-4°, dû au burin de Babel.

Enfin il existe, au collège de Juilly, un beau portrait à l'huile du Père Abel-Louis de Sainte-Marthe.

A côté du supérieur de l'Oratoire, il paraît bon de citer le nom de son frère Nicolas-Charles, troisième fils de Gaucher de Sainte-Marthe, seigneur de Méré, et d'Élisabeth du Moulin. Né à Paris le 16 avril 1623, il prit part aux travaux de Pierre-Scévole, son frère aîné, alla avec lui en Angleterre, comme nous l'avons vu, et mourut à son retour le 8 février 1662, à l'âge de trente-neuf ans. Il fut inhumé dans le tombeau de famille, sous les charniers de l'église Saint-Séverin. Nous trouvons à la Bibliothèque nationale (1) le texte de la lettre de faire-part de son inhumation; nous la reproduisons ici à titre de document :

« Vous estes priez d'assister au convoy, service et enterrement de deffunct Messire Nicolas-Charles de Sainte-Marthe, vivant conseiller et aumosnier du Roy, décédé en sa maison, ruë de Sorbonne; qu'il se fera jeudy neufiéme jour de Février 1662, à huit heures précises du matin, en l'église St Séverin sa paroisse et lieu de sa sépulture : où les Dames se trouveront, s'il leur plaît. »

Nicolas-Charles de Sainte-Marthe portait les titres de sieur de Nouëres, conseiller du roi en ses Conseils, aumônier ordinaire de Sa Majesté, prieur de Saint-Germain-de-Claunay et chapelain de

(1) Bibl. nat., cabinet des titres, « Pièces originales, vol. 2762, » de Sainte-Marthe, pièce 142 (papier).

Digitized by Google

la chapelle royale de Saint-Cosme-de-Fescherolles. Le Père Nicéron, dans ses *Mémoires*, dit qu'il composa, à la prière de Jacques de Nuchèze, évêque de Chalon-sur-Saône, l'histoire des évêques de ce siège. Ce travail resta manuscrit.

Citons encore une Sainte-Marthe, Françoise, sœur du Père général de l'Oratoire, née le 27 juin 1615, morte le 7 septembre 1675. Celle-ci entra au monastère de Port-Royal-des-Champs le 8 mai 1634. Modèle de toutes les vertus, elle fut nommée sous-prieure de la maison de Paris vers 1662, et, comme son frère en pareille circonstance, fit tout pour éloigner d'elle cette dignité. Les dates précédentes suffisent à montrer que la Sœur Françoise de Sainte-Marthe vivait au moment le plus aigu de la fameuse querelle suscitée par les doctrines de Jansénius, dont l'abbé de Saint-Cyran avait été à Port-Royal, dès 1636, l'apôtre le plus convaincu et le plus éloquent. L'auteur janséniste des *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*, 1750, in-12, t. II, pp. 83-90, nous montre la Sœur de Sainte-Marthe comme l'une des plus opposées à la signature du Formulaire. Elle répondit, prétend-il, à quelqu'un qui la blâmait de ce défaut de soumission aux ordres de l'archevêque, l'attribuant aux maximes qui leur avaient été données sur le sujet de la grâce : « Mon frère de l'Oratoire m'en a plus dit au commencement qu'il fut dans cette Congrégation que tous ceux qui nous conduisaient, et je suis assurée que, si ce n'était les intérêts de sa Compagnie, il serait dans les mêmes sentiments que nous; mais pour sauver sa maison, il a tout abandonné. Oh! je vous assure que je n'ai pas envie de faire de même : car nous aimons mieux perdre la nôtre, que de rien faire contre notre conscience. Notre vie est bien courte et l'éternité est bien longue. » Ces paroles, auxquelles nous avons fait allusion en parlant du Père de Sainte-Marthe, sembleraient prouver que le supérieur de l'Oratoire, s'il se soumit loyalement à l'Église et s'il répudia dans ses écrits et par ses discours les doctrines jansénistes, avait jadis eu pour elles quelque sympathie (1), et cela ne

(1) Le *Journal de Dangeau*, XIII, 60, racontant la dispersion des religieuses de Port-Royal qui fut la suite de leur résistance, cite encore une Sœur Françoise-Agnès de Sainte-Marthe, envoyée à la Visitation de Blois. La Sœur Françoise de Sainte-Marthe étant morte en 1675, il s'agit vraisemblablement d'une parente de la précédente.

Digitized by Google

saurait nous étonner. Son âme pieuse, son intelligence élevée, son cœur ardent devaient s'éprendre d'une doctrine très pure à son origine. Comme on l'a écrit tout dernièrement dans des pages qui font autorité (1) : « Quand l'aube d'une vie morale se lève sur « une société, ce sont les âmes les plus hautes qui s'éclairent des « premiers rayons, ce sont les plus austères qui deviennent péni- « tentes pour les désordres où les autres dorment encore. Port- « Royal fut cette crainte des justes pour la justice divine, ce « remords des innocents pour le mal, cette expiation des purs « pour les voluptueux, cette tristesse des consciences scrupuleuses « pour les joies des consciences légères, cette activité des labo- « rieux à féconder, pour l'utilité de tous, le temps que la plupart « dispersent comme s'il ne s'épuisait pas. Dans les premières « années où cette société de grandes âmes et de grands esprits se « contentait d'enseigner le monde en se retirant de lui, ne mêlait « pas encore à son magistère moral l'âpreté des chicanes théolo- « giques, et ne faussait pas la doctrine religieuse par une outrance « de vertu, Port-Royal fut la conscience du siècle. »

Le Père de Sainte-Marthe fut de ces âmes austères pénitentes pour les désordres des autres, de ces grandes âmes qui fuyaient le monde, et tout naturellement Port-Royal, « la conscience du siècle », eut son cœur. Mais lorsqu'il vit que la doctrine religieuse n'était plus absolument pure, que l'Église réprouvait cette « outrance de vertu », il sacrifia ses préférences et affirma hautement par sa parole et par ses écrits sa soumission à ses supérieurs ecclésiastiques. Cette façon d'être ne peut nous surprendre; à l'époque où il vivait, le Père de Sainte-Marthe devait agir comme il l'a fait. Nous ne saurions comprendre qu'il eût été indifférent à la grande réforme tentée par des âmes généreuses; sa sainteté même explique à la fois et les premiers élans de son cœur et sa soumission absolue à ceux qui, par une insigne mauvaise foi, restèrent cependant ses persécuteurs.

(1) *La femme et les penseurs*, par Étienne Lamy. *Le Correspondant*, livraison du 10 mars 1901, p. 920.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XIII

François II de Sainte-Marthe, seigneur de Chandoiseau ET SES ENFANTS. — *Claude de Sainte-Marthe*, PRÊTRE. — IL DEVIENT CONFESSEUR DE PORT-ROYAL. — SES DISGRACES. — BIBLIOGRAPHIE DE SES ŒUVRES. — ICONOGRAPHIE.

François de Sainte-Marthe naquit au mois d'août 1616; il était fils de François I, seigneur de Chandoiseau (1), dont nous avons parlé, et de Marie Frubert. Il fit ses humanités à Paris, au collège d'Harcourt, et, suivant les traditions de sa famille, se destina au barreau.

Avocat au Parlement et au Grand-Conseil, il connut les succès

(1) Afin de ne pas nous perdre dans des détails, nous n'avons pas cité les enfants de François I de Sainte-Marthe comme le fait Dreux du Radier. Nous les citons ici; ces enfants sont, du premier lit : Pierre de Sainte-Marthe, né en 1605, prieur de Saint-Clément-de-Craon, en Anjou, et Jacques, seigneur des Ruaux, né en 1607, mort sans alliance à Montmorillon en 1642. Du second lit : François II, Claude et Jean dont nous parlons dans ce chapitre; Louis, religieux de l'Ordre de Cluny, né en 1621; Gaucher, seigneur de la Barre, blessé à la bataille de Rocroi, en 1643; Isabelle, *alias* Élisabeth, mariée à Paris en 1631 à Jean du Chastenet, baron de Murat et Meyrignac, près Bourganeuf, maître des requêtes du duc d'Orléans; et enfin Suzanne, née en 1625, religieuse à Fontevrault en 1644.

Digitized by Google

oratoires, succès passagers et qui, comme le fait observer Dreux du Radier, ne laissent que des souvenirs éphémères. L'on se souvient bien peu des maîtres dont l'éloquence charma la génération précédente; leur nom est à peine connu et, s'ils n'ont marqué ni par leurs ouvrages ni par leur influence politique, l'oubli les enveloppe de ses voiles épais; ces voiles même ne s'écarteront qu'avec peine devant l'historien qui voudra plus tard retrouver leur trace. Ainsi en est-il pour François II de Sainte-Marthe. Il connut l'enthousiasme des foules et est maintenant totalement oublié. Il avait du reste quitté le barreau assez jeune pour occuper à Loudun une charge de balli. Constatons également que sa carrière dans cette nouvelle fonction ne fut pas de longue durée; bientôt, en effet, il se retira à Chandoiseau, aux environs de Loudun; c'est là qu'il devait terminer sa vie. François avait épousé, en avril 1641, Marie Camus, fille de Jacques Camus (1), avocat célèbre au Palais et au Grand-Conseil, et de Marie du Mousseau.

Ses enfants furent au nombre de sept; nous allons les passer rapidement en revue.

Gaucher-Louis, né à Paris le 13 avril 1647 et mort vers 1700, avait embrassé le parti des armes. Capitaine des grenadiers d'Auvergne, il fut blessé le 28 mai 1684 au siège de Luxembourg et devint major de la citadelle de Cazal (2).

Denis, né en 1650, devint général des Bénédictins de Saint-Maur; nous en parlerons dans la suite.

Marie, née en 1642, épousa en 1659 Jacques de Grimouard, seigneur du Péré (3).

Marguerite, née en 1644, religieuse de Port-Royal; son oncle Claude, prêtre, lui adresse plusieurs de ses lettres.

Anne-Élisabeth épouse en 1696 Prosper d'Anthenaise, seigneur de la Rallière (4).

Enfin deux filles, *Marie* et *Angélique*, nées en 1649 et 1654.

(1) Camus : *d'azur, à 3 croissants d'argent, posés 2 et 1, et une étoile d'or au cœur de l'écu.*

(2) Bibliothèque nationale, cabinet des titres, pièces originales, vol. 2762 « de Sainte-Marthe », n° 61659, pièce 135 (parchemin).

(3) Les Grimouard ou Grimoard portent : *d'argent, fretté de gueules de six pièces, au franc quartier d'azur.*

(4) Les d'Anthenaise portent : *d'argent, à 3 jumelles de gueules en bande.*

Digitized by Google

Claude de Sainte-Marthe, dont nous venons de prononcer le nom, à propos des lettres qu'il écrivit à sa nièce Marguerite, était le propre frère de François II et le troisième fils de François, seigneur de Chandoiseau. Il naquit à Paris le 8 juin 1620. C'est là qu'il fit toutes ses études et se destina dès l'enfance à l'état ecclésiastique. Mais, au grand étonnement de ses amis et malgré les sollicitations de sa famille, il refusa de prendre le grade de docteur auquel ses connaissances et ses travaux lui donnaient droit; comme son illustre parent, il visait non pas aux dignités ecclésiastiques, mais à la vie simple et obscure du religieux ou du prêtre. Retiré dans sa terre de Chandoiseau, il se livra entièrement à l'étude de l'Écriture et des Pères de l'Église. Nulle autre préoccupation littéraire ne l'occupait dans sa retraite toute consacrée au travail et à la prière. Afin d'avancer encore plus dans la pratique des vertus chrétiennes et ne trouvant pas sa vie assez austère, Claude de Sainte-Marthe entra peu de temps après dans une communauté d'ecclésiastiques. Là il se prépara à recevoir la prêtrise, et encore est-il qu'il fallut lui faire violence pour lui faire franchir ce pas décisif dont, par excès d'humilité, il se croyait indigne.

M. Singlin, qui avait alors à Port-Royal le rôle prépondérant que l'on sait et qui se connaissait en hommes, comprit quels services il pouvait rendre aux idées dont il était un des apôtres. La piété scrupuleuse de Sainte-Marthe, son ascétisme devaient en effet trouver dans la célèbre abbaye un élément à leur ardeur. Claude s'installa dans la maison de Port-Royal-des-Champs et il fut d'abord chargé de la cure d'une petite paroisse dépendant du monastère, la cure de Mondeville (diocèse de Sens). Le jeune prêtre, qui venait de refuser du roi un bénéfice dont les revenus étaient considérables (1), accepta avec enthousiasme cette cure abandonnée, sans ressources, située dans un pays ruiné par les troubles de la Fronde. Le précédent titulaire était, dit-on, mort de frayeur à la suite de l'assassinat de son vicaire; Mondeville sembla l'idéal à cette âme avide de dévouement. La réalité dépassait encore l'idée que Claude de Sainte-Marthe avait pu s'en faire lui-même; la contrée était absolument désolée par la guerre civile les plus riches y manquaient de pain; les habitants, épuisés,

(1) La trésorerie de la Sainte-Chapelle de Paris.

Digitized by Google

étaient la proie de la maladie et mouraient de misère. Ce fut au milieu de cette population que Sainte-Marthe, rempli des idées dont nous avons parlé, commença son ministère. Il voulut vivre de la vie de ceux qui l'entouraient, partageant toutes ses ressources avec eux, se privant du nécessaire et ajoutant à cela des mortifications personnelles exagérées. Le résultat ne se fit pas attendre : il tomba lui-même si gravement malade que ses supérieurs durent le rappeler à Port-Royal-des-Champs. Sa santé s'étant raffermie, il commença une vie différente, réservée surtout à l'étude; c'est là qu'il écrivit quelques-uns de ses traités de piété dont nous parlerons. Arnauld et M. de Saint-Gilles avaient été ses maîtres, ils devinrent ses inspirateurs, quoiqu'il les dépassât encore par le rigorisme religieux dont il fait preuve dans tous ces ouvrages.

Nous arrivons à l'année 1656. Les doctrines de Jansénius avaient été condamnées à Rome, Arnauld y avait répondu par des lettres demeurées célèbres; celles-ci venaient d'être soumises à la Faculté de Théologie et solennellement condamnées, après une sorte de concile qui n'avait pas duré moins de deux mois; Arnauld était rayé de la liste des docteurs. C'était la rupture forcée avec Rome ou la retraite obligatoire. Disons à l'honneur d'Antoine Arnauld qu'il n'hésita pas, s'effaça complètement, abandonnant la direction des religieuses de Port-Royal. A ce moment même, l'intervention de M. Singlin obligea Claude de Sainte-Marthe à se charger des fonctions laissées vacantes par Antoine Arnauld. Il les exerça concurremment avec la prédication pendant près de six années, jusqu'aux troubles causés par la question du formulaire et la décision royale du 29 avril 1664 qui en faisait une loi d'état. Sainte-Marthe quitta Port-Royal avec les autres solitaires; il se retira dans une petite maison du faubourg Saint-Antoine avec Joseph du Cambout de Pontchâteau, marquis de Coislin, oncle du cardinal et de Baudry de Saint-Gilles d'Asson.

Cinq ans plus tard, en 1669, après la décision plus conciliante de Clément IX, il fut rétabli dans son emploi et reprit ses fonctions qu'il exerça encore pendant dix années. Cependant les vieilles divisions n'étaient pas éteintes; secrètement se formaient ces cabales contre l'autorité royale qui allaient amener, quelques années après, la dispersion définitive de la vieille abbaye;

Digitized by Google

Claude de Sainte-Marthe reçut l'ordre d'en sortir et cette fois définitivement.

Du Fossé, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* (1), nous raconte cette nouvelle épreuve réservée à Claude de Sainte-Marthe, de telle façon que nous n'aurions pas besoin d'autre témoignage en sa faveur si cela était nécessaire. « Quand ce prélat (l'archevêque de Paris), dit-il, eut donné ses ordres à l'abbesse pour le dedans de la maison, il demanda à parler aux confesseurs, qui étaient M. de Sacy, M. de Sainte-Marthe et quelques autres. Le compliment qu'il leur fit, fut que le roi était très content de la sagesse de leur conduite et de la manière dont ils avaient gouverné ce monastère, mais qu'il était obligé de leur dire en même temps qu'ils avaient des ennemis et qu'il fallait céder pour quelque temps à leur mauvaise volonté. C'est pourquoi, ajouta-t-il, je viens vous déclarer en ami, que vous vous retiriez pour laisser passer ce mauvais tems : cela ne durera pas..... »

L'archevêque de Paris n'était pas bon prophète, cela devait durer; quant à Claude de Sainte-Marthe, il ne devait pas revoir sa chère abbaye.

Il se retira à Corbeville, château de Mme Abel de Sainte-Marthe, sa parente, dans la paroisse d'Orsay, au diocèse de Paris. Il y continua pendant onze ans sa vie d'études et de retraite, interrompue seulement par un voyage en Flandre et en Hollande.

Il mourut à Corbeville le mercredi 11 octobre 1690, à l'âge de soixante-dix ans et quatre mois, entre les bras de M. Burlugai, théologal de Sens. Sa dépouille mortelle fut portée à Port-Royal-des-Champs, où l'inhumation eut lieu le samedi suivant; il paraîtrait que le cercueil ayant été ouvert, son corps fut trouvé sans corruption, fait qui frappa beaucoup, dit-on, et d'où on tira une preuve de plus de la sainteté du défunt.

Il est très certain d'ailleurs que la vie de Claude de Sainte-Marthe fut une vie toute d'humilité et de pénitence. Contrairement à d'autres solitaires de Port-Royal qui peuvent être soupçonnés d'ambition personnelle, Sainte-Marthe n'eut qu'un désir, passer inaperçu; et si sa science théologique et son éloquence se firent jour en maintes circonstances, notamment

(1) Utrecht, 1739, in-12, p. 350-353.

Digitized by Google

dans une conférence contre Chamillard, restée célèbre, on peut dire qu'il ne chercha jamais ces succès bruyants. D'une conviction ardente, il soutint de tout son pouvoir les religieuses de Port-Royal et par ses écrits et par des secours matériels; son nom est, à ce point de vue, mis souvent en parallèle avec celui de Sacy.

Suivant les historiens du temps, sa parole était agréable et facile, son style était simple et naturel, plutôt austère comme sa vie elle-même, mais cette austérité, cette sévérité, Sainte-Marthe l'appliquait à lui et non aux autres; au contraire, on le disait compatissant aux faiblesses humaines et cette bonté de cœur n'eut d'égale que sa charité. Les historiens de Port-Royal n'ont pas assez mis en lumière ce côté de son caractère, et ces deux vers par lesquels ils ont essayé de le peindre, s'ils montrent bien la fermeté de ses convictions, ont le tort de ne faire aucune allusion à sa charité chrétienne :

Impatiens falsi, verique tenacior, indè
Ingemuit, tacuit, fugit et occubuit.

Tant il est vrai que les hommes cherchent en autrui, même dans leurs vertus, ce qui peut flatter leurs passions du moment ou les excuser. Pour les solitaires de Port-Royal, Claude de Sainte-Marthe devait être l'intransigeant austère, *usque ad mortem.* « Il ne put, dit du Fossé (1), souffrir la fausseté ni l'erreur et il fut très attaché à la vérité, ce qui fut le sujet de ses gémissements, de son silence et de la retraite où il est mort. » Nous nous garderons de ces exagérations. Claude de Sainte-Marthe fut avant tout un modeste, ennemi des contestations bruyantes. D'une piété sincère, presque ascétique, il trouva dans la vie de Port-Royal l'idéal rêvé, mais on peut affirmer qu'il resta dans les limites permises par l'Église et rien n'autorise à le classer parmi les adeptes de la doctrine de Jansénius.

L'épitaphe gravée sur sa tombe est éloquente dans sa simplicité.

Hic jacet Claudius de Sainte-Marthe, Præsbyter, familiâ nobilis, doctrinâ prestans, morum sanctitate, ac vitæ simplicitate venerabilis, qui in hac Abbatiâ ad sacras conciones, confessionesque assumptus,

(1) *Mémoires,* p. 372. Voir aussi *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal et de plusieurs personnes qui leur étaient attachées,* publiées par l'abbé Leclerc, 1750, in-12, t. I, p. 45-51.

Digitized by Google

in eo opere laboravit annis XXIII, *prodesse quam præesse studiosior. Decessit paulò post septuagenario major, die* XI *Octobr. 1690.*

D'après une estampe représentant l'abbaye de Port-Royal-des-Champs et gravée par Marie Horthemels, nous voyons que la tombe de Claude de Sainte-Marthe était située dans le sanctuaire de la chapelle, du côté de l'Évangile (1). En 1711, lorsque Port-Royal fut détruit, les restes mortels de Racine, de Le Maistre de Sacy, de Pascal furent inhumés à Saint-Étienne-du-Mont. Il est probable que, moins heureux que ces derniers, notre Sainte-Marthe subit le sort du plus grand nombre et que son corps alla combler le charnier anonyme du cimetière de Saint-Lambert. Saint-Simon a raconté cette profanation avec un sentiment de révolte et cela se conçoit. C'était assez d'avoir fait signer au roi l'ordre de disperser jusqu'aux pierres de l'abbaye rebelle, il était inutile de profaner ses tombes.

L'œuvre littéraire de Claude de Sainte-Marthe est fort importante. Nous devons signaler d'abord ses lettres; nous pourrions les citer toutes, tant l'élévation des pensées s'y rencontre toujours. Celle qu'il écrivit à Mme de Sainte-Marthe sur la mort de M. de Sacy, de la Mère Angélique de Saint-Jean et de M. de Luzancy et sur le retour du Père de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, est un modèle du genre (2). Nous en extrairons un passage parce qu'il se rapporte à un Sainte-Marthe, le supérieur de l'Oratoire, dont nous avons déjà parlé, et parce que, en termes de la plus haute élévation, il fait comprendre les sentiments intimes, l'état d'âme de son auteur.

« Parmi toutes ces nouvelles de mort, écrit Claude de Sainte-
« Marthe, j'aprens, Madame, la résurrection d'une personne qui est
« très-digne de vivre. Il y a dejà long tems qu'il était comme mort
« à l'égard du corps qu'il doit animer. Il avait les pieds et les mains

(1) Une autre estampe que nous avons également sous les yeux et qui ne porte pas de nom de graveur nous donne le *Plan de l'abbaye de Port-Royal des Champs à vuë d'Oyseau.* On y voit la maison de M. de Sainte-Marthe, sorte de petit presbytère, à droite de l'entrée, au bord du chemin, non loin de l'étang. Ces deux estampes doivent provenir d'ouvrages anciens sur Port-Royal-des-Champs.

(2) *Supplément au nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal-des-Champs,* première partie, 1735, in-4°, p. 223-227.

Digitized by Google

« liez et quelque grande que soit sa charité pour ceux que Dieu lui « a donnez, il ne pouvait pas les aider selon les désirs de son cœur. « Le voilà maintenant dans la liberté de faire tout le bien qu'il « voudra et je ne doute point qu'il ne fasse tout le bien qu'on « attend de lui.

« Je n'ai pas besoin de le consulter pour aprendre qu'elle est sa « pensée sur l'état où il se trouve à présent. Je sçai qu'il est pressé « de toutes parts; car il est à croire qu'il désirerait de voir rompre « les liens qui l'attachent à son corps et de jouir d'une pleine « liberté pour être tout à Jésus-Christ, ce qui lui seroit sans com- « paraison plus avantageux : mais je sçai aussi que le zèle de « s'acquitter de son ministère et l'ardeur de servir ses Frères, lui « fait souhaiter de demeurer uni au même corps, aux dépens de sa « propre vie et de son propre repos. Je sçai que l'amour de son « salut le porte à la solitude, au silence, à l'inaction et à ne « s'occuper que du seul nécessaire. Je sçai qu'il ne peut être humble « autant qu'il l'est, sans considéré que le poids dont il est chargé « est infiniment au dessus de ses forces et capable de l'accabler. Un « supérieur ne peut être éclairé sans se voir environné de mille « dangers, et prêt à tout moment de tomber dans quelque abîme.

« S'il est vrai que les particuliers doivent opérer leur salut avec « crainte et ce tremblement redoublant infiniment dans ceux qui « sont dans l'obligation de travailler au salut des autres, le partage « des véritables pasteurs est dans la douleur et le gémissement...

« Vous voiez que la vie des pasteurs est plutôt une mort « qu'une vie et que, si nous avons la joie de la résurrection de « notre ami, rien ne peut empêcher qu'il n'en ait dans le fond du « cœur une très profonde tristesse; qu'il ne regrette sa solitude et « son tombeau, qu'il ne regarde sa liberté comme une très-dure « servitude...

« Mais comment se peut-il qu'on aime avec passion la solitude « et que néanmoins on se porte avec joie à servir ceux qu'on ne « peut servir qu'en renonçant à la solitude et sans se mettre en « danger d'en perdre tous les avantages? Pour le comprendre, « Madame, il faudrait avoir l'esprit d'un véritable pasteur. Celui « qui aime ses brebis d'un amour plus fort que la mort, expose « sa vie pour elles; il ne fuit point les dangers; il combat avec « générosité les lions et les loups qui s'efforcent à les dévorer; il « s'oublie lui-même pour ne se souvenir que de ceux que Dieu a

Digitized by Google

« commis à ses soins et ils sont les seuls objets qui remuent son « cœur. Il est plein de consolation et de joie quand il voit que ses « enfans marchent et avancent dans la voie de la vérité et, s'il « sent de la douleur, c'est une douleur de charité semblable à « celle de saint Paul, qui vient du travail qu'il a de porter ces « mêmes enfans dans son cœur, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit « formé en eux; c'est une douleur qui vient de l'empressement « qu'il a du salut de ses frères qui l'oblige de souffrir une infinité « de fatigues et de travaux pour leur salut, d'être foible avec ceux « qui sont foibles, de gémir avec ceux qui gémissent et d'être « tout à tous. Mais je ne sçai pas pourquoi, Madame, je vous « parle d'une grâce à laquelle je n'aspire point. Dieu a rompu « mes liens et je lui en dois rendre, en actions de grâce, un « perpétuel sacrifice de louänges. Je serai assez heureux si je « puis me tenir en paix dans mon tombeau, et si je travaille « uniquement à mon salut dans la retraite et le silence... »

Toute la vie de Claude de Sainte-Marthe est là pour montrer que ces sentiments d'amour de la retraite et de dévouement pour les âmes, qu'il exprime en termes si éloquents, ont toujours été les sentiments les plus intimes de son âme.

Parmi ses autres ouvrages et en plus des lettres, nous citerons :

1. *L'apologie pour les religieuses de Port-Royal-du-Saint-Sacrement contre les injustices et les violences du procédé dont on a usé envers ce monastère...* (par Claude de Sainte-Marthe, Antoine Arnauld et Pierre Nicole), s. l., 1665, in-4°, 4 parties en 1 vol. in-4°, avec paginations particulières.

2. *La lettre d'un théologien à un de ses amis sur le livre de M. de Chamillard contre les religieuses de Port-Royal*, 1665.

3. *Deffense* (1) *des religieuses de Port-Royal et de leurs directeurs sur tous les faits allégués par M. de Chamillard dans ses deux libelles contre ces religieuses*, 1er août 1667, par Claude de Sainte-Marthe (s. l.), 1667, in-4°.

4. *Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis*, par Claude de Sainte-Marthe (s. l. n. d.), in-4°, 4 pages (peut-être est-ce le numéro 2).

5. Claude de Sainte-Marthe a eu part à la *Traduction française du Nouveau-Testament*, connue sous le nom de Mons, quoique

(1) Ce numéro, comme le numéro 1, est mal cité par Dreux du Radier.

Digitized by Google

imprimée à Amsterdam en 1667 pour la première fois. Cet ouvrage avait été commencé par Antoine Le Maistre, continué et achevé par Antoine Arnauld, Pierre Nicole, Louis-Isaac Le Maistre de Sacy, Joseph-Sébastien du Cambout de Pontchâteau et Claude de Sainte-Marthe qui revit et corrigea la deuxième édition; celle-ci parut la même année, in-12 en deux colonnes.

6. *Traité de piété ou discours sur divers sujets de la morale chrétienne*, par feu M. Claude de Sainte-Marthe, prêtre. Paris, chez Osmont, 2 vol. in-12, 1702 (approuvé par le roi et la Faculté de Théologie de Paris).

7. *Lettres de M. de Sainte-Marthe sur divers sujets de piété, de morale et de conduite pour la vie chrétienne*, 2 vol. in-12, 1709, à Paris, chez Louis Roulland.

Approbation du 24 septembre 1708, permis d'imprimer 14 octobre 1708. Ces lettres sont très variées, l'auteur s'y occupe des grandes vérités de la religion, mais il mélange aux discussions sérieuses des anecdotes intéressantes.

8. *Morale pratique des Jésuites*, peut-être à tort attribué à Sainte-Marthe.

9. *Traité de la foi humaine* (1).

10. *Mémoire sur l'utilité des petites écoles.*

11. *Maximes et réflexions de piété sur différents sujets*, manuscrit, par Mre Claude de Sainte-Marthe; traité de la plus grande élévation, jointe a la plus grande simplicité, style plein d'onction, quoique très pur et très noble.

12. *De la piété des chrestiens envers les morts*, Paris, 1665, 1 vol. in-12 (2).

Seconde édition, Paris, 1666, chez Savreux, in-12 (catalogue Durel, 1898).

Troisième édition, Lyon, 1683, J. Barbier, petit in-12 (catalogue Techener, avril 1895). Ces trois éditions prouvent le succès du volume.

13. *Traité de piété ou discours sur les devoirs des prêtres*, s. l., 1770, in-12.

La préface contient d'intéressants détails biographiques sur

(1) Voir Dreux du Radier, article de Baudry de Saint-Gilles d'Asson, t. IV, p. 102 et suivantes.

(2) Omis par Dreux du Radier, comme le suivant.

Digitized by Google

l'orateur. Il est certain que Claude de Sainte-Marthe publia d'autres travaux, mais nous n'en avons pas trouvé trace.

L'iconographie de Claude de Sainte-Marthe est assez nombreuse. Citons d'abord les portraits indiqués par Lelong, puis par Ambroise Tardieu dans son *Dictionnaire iconographique des Parisiens*.

1. Épreuve in-folio et in-8°, médaillon, Claude de Sainte-Marthe est de trois quarts à gauche en buste. Autour la légende suivante : « Mre Claude de Ste-Marthe pretre mort à Corbeville le XI Oct. 1690 agé de 70 ans. » Aucune inscription sur le socle. Gravé par Habert d'après Jouvenet.

2. Épreuve in-8°. A Paris, chez Crépy, rue Saint-Jacques, au Lion d'argent, médaillon de trois quarts à droite. Au bas, ces mots : « Mr Claude de Ste-Marthe pretre », en cursive. En dessous, socle avec cette inscription :

In corde meo abscondi eloquia
tua ut non peccem tibi.

Puis plus bas, en petits caractères : « Mort le 11e Octobre 1690. »

3° Épreuve in-8° : « Mathey, sculp. », médaillon trois quarts à gauche. Autour, cette inscription : « Mre Claude de Ste-Marthe pretre né à Paris, mort à Corbeville le XI Octobre 1690. » Sur le socle ces deux lignes :

Ingenium, doctrina, fides, pietasque, pudorque
Insignem fecit, raraque simplicitas.

4. Épreuve in-8° : « Edelinck sculp. C. P. R. Jouvenet Pinxit » (très rare), épreuve très fine. Médaillon trois quarts à droite; autour, ces mots : « Mre Claude de Ste-Marthe pretre né à Paris mort à Corbeville le XI Octob. 1690 agé de 70 ans. Sur le socle :

Ingenium, doctrina, fides, pietasque, pudorque
Insignem fecit, raraque simplicitas.

Le portrait original sur toile, hauteur 0m70, largeur 0m57, a été vendu 150 francs, le 15 mai 1867, Hôtel Drouot, salle n° 4.

5. Petit buste in-24 par Mathey, trois quarts. Sur le socle :

Digitized by Google

Mre Claude de Ste
Marthe
Prêtre mort a Cor-
beville le 10 octobre
1690 agé de 70 ans.

6. Non indiqué par Lelong ni par Ambroise Tardieu, gravé par E. Desrochers, à Paris, rue du Foin, près la rue Saint-Jacques, in-8°. Médaillon trois quarts à gauche. En bas, sur un cartouche, ces lignes :

Mr Claude de Ste-Marthe
Prestre fils de François de Ste-Marthe,
Petit-fils de Scévole, né à Paris mort à Cor-
beville en 1690, agé de 70 ans.

Puis en bas, sur le socle, on lit :

Plein d'une ardeur apostolique
A la vérité seule il consacra ses jours.
Il la fit éclater par ses pieux discours
Et par sa vie angélique.

7. Le même mais moins fini. « A Paris ches Daumont rue St Martin. »

Inutile de faire remarquer que la qualification, sur ces deux portraits, de petit-fils de Scévole est une erreur. Le père de Claude était seulement cousin-germain de Scévole.

On s'étonnera peut-être que nous ayons parlé si longuement de Claude de Sainte-Marthe. Si nous l'avons fait, c'est qu'il nous a paru intéressant de faire revivre cette figure de prêtre, mêlée si intimement à l'histoire de Port-Royal. La vie de Claude complète ce que nous avons dit du Père Abel-Louis de Sainte-Marthe, le supérieur général de l'Oratoire. On nous accusera peut-être de faiblesse pour la vieille abbaye indisciplinée, et cependant nous avouons ne pouvoir nous empêcher d'admirer les esprits éminents qui formèrent ce noyau si fort dans ses convictions. Quelque jugement que l'on porte sur les querelles de la grâce et du libre arbitre et sur les démêlés obscurs où tant d'hommes risquèrent leur repos et leur liberté, on doit saluer respectueusement ces caractères inflexibles, préférant l'exil à ce qui semblait

Digitized by Google

contraire à leur conscience; on doit s'incliner devant ces hommes que la mort seule put abattre et dont les adeptes renaissants ne disparurent que lorsque les pierres même qui avaient abrité leurs maîtres eurent été dispersées aux quatre vents du ciel.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

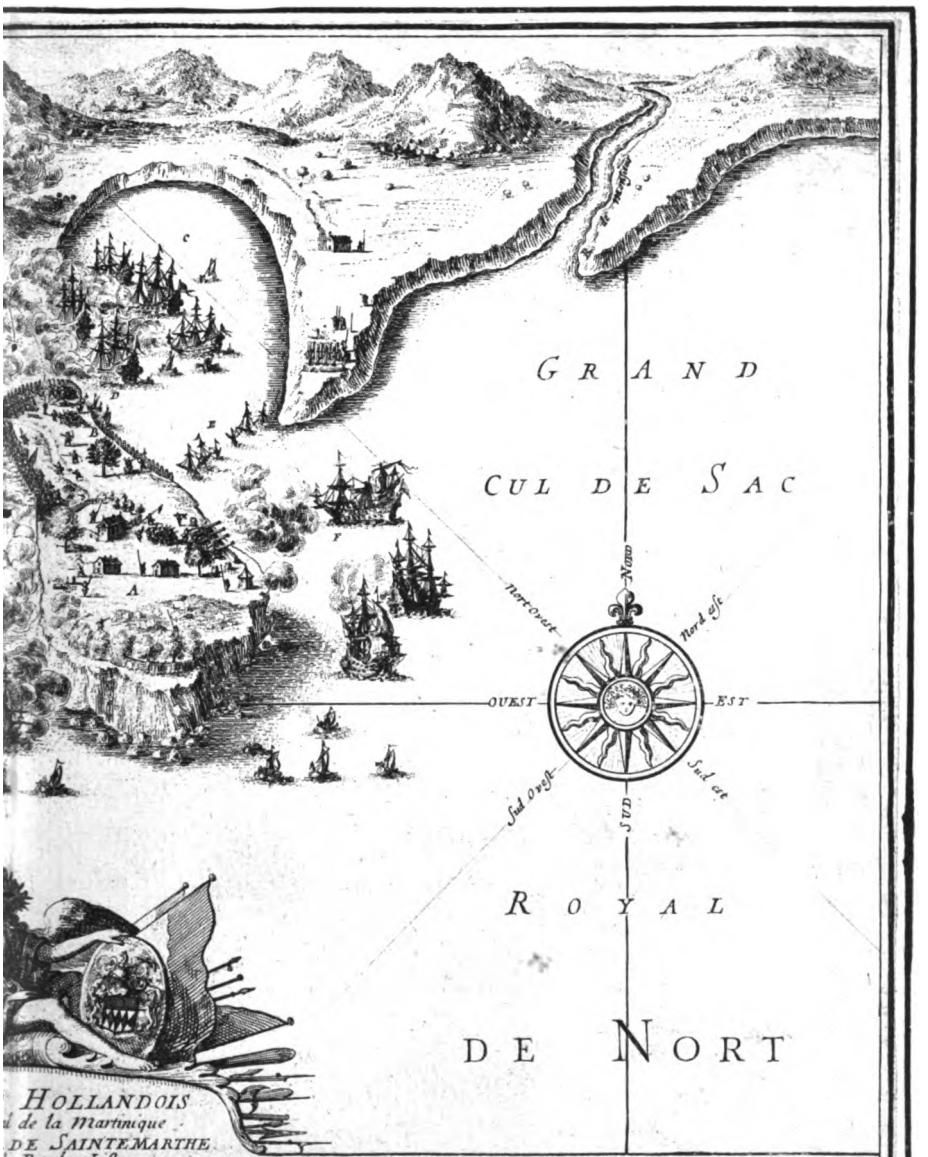

HOLLANDOIS
l de la Martinique.
DE SAINTEMARTHE.
e Royal dans Lisle.
Vaisseaux. D. Vaisseau Royal comandé par Mr. d'Ambleymont. E. 2. Vaisseaux coulés a fond pour fermer le Port
Port.

flutes, et 6. Brigantins, chargez de 6000. soldats, et 4000. matelots, parut au soir, vers le fort Royal de la Martinique,
nos vaisseaux, pour fermer le port, il encourage si bien 120. habitans et soldats, seuls dans la place, avec 8. officiers,
ndez par les Comtes de Hornes, et de Styron, et le fils de Ruyter, attaquent la pallisade, par 2. furieux assauts;
, avec 1200. soldats, dans leur honteuse retraitte la nuict suivante Mr. d'Ambleymont Capitaine d'vn vaisseau
, Armes et Outils de guerre, et vn drapeau du Prince d'Orange pris au Combat, et envoyé au Roy.

OICUS in Orbe triumphat.

P. Brissart Sculp.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XIV

René de Sainte-Marthe, seigneur de La Lande. — Le chevalier Antoine-André de Sainte-Marthe. — Il passe en Angleterre. — Son mariage. — Ses campagnes de France. — Il est nommé gouverneur de la Martinique. — Défense du Fort-Royal contre les Hollandais. — Sainte-Marthe, gouverneur général intérimaire. — Sa mort, 15 aout 1679.

La généalogie des Sainte-Marthe présente, à l'époque où nous arrivons, une multiplicité de noms facile à comprendre. Les treize enfants de Gaucher dit Scévole, ceux de Louis en nombre égal, la descendance de François où ne figurent pas moins de onze têtes, en voilà assez pour créer à celui qui essaye de retracer leur histoire des embarras sérieux, surtout si l'on considère que, malgré les morts fréquentes dans le premier âge, les enfants issus eux-mêmes de cette descendance représentent environ trente-sept têtes. Comme nous n'avons nullement l'intention de faire œuvre de généalogiste, nous passerons sous silence la plupart de ces Sainte-Marthe dont presque tous cependant ont brillé parmi leurs concitoyens; et, fidèle à notre programme, nous ne nous occuperons que de ceux dont le nom appartient à l'histoire.

Le lieutenant-général Louis de Sainte-Marthe, troisième du

Digitized by Google

nom, avait eu entre autres enfants un fils, René, né en 1587, et tenu sur les fonts baptismaux par son oncle, le grand archidiacre de Poitiers, dont nous avons résumé plus haut l'intéressante biographie. René de Sainte-Marthe prit le titre de seigneur de La Lande et resta avocat à la Cour de Poitiers jusqu'à sa mort survenue le 11 septembre 1632. Quelque honorable qu'ait été sa vie, son nom ne mériterait pas d'être cité si, de son mariage avec Marguerite Razin de la Verdonnerie (1), n'était né Antoine-André de Sainte-Marthe, l'une des plus curieuses figures que nous ayons à étudier dans cette maison de Sainte-Marthe où cependant à chaque génération la science, le courage militaire, la vertu civique se rencontrent à des titres divers.

C'est un mémoire rédigé par Sainte-Marthe lui-même, pour obtenir la naturalisation de deux enfants qu'il avait eus en Angleterre qui nous précise les détails quasi-romanesques de la première partie de son existence (2). Né en 1615 au château de Braslou près Richelieu, à sept lieues de Chinon, il eut pour parrain le comte de Voyer de Paulmy, conseiller d'État, intendant des provinces et en dernier lieu ambassadeur à Venise, où il mourut en 1651. Le comte de Paulmy appartenait à la famille des d'Argenson, alliés aux Sainte-Marthe par les Turpin de Crissé, c'était donc un parent, auquel ce parrainage allait donner sur Antoine-André de Sainte-Marthe des droits et des devoirs particuliers, droits et devoirs augmentés et précisés encore par la fonction de curateur, qu'il avait été appelé à remplir à la mort de René de Sainte-Marthe, père de son jeune filleul, décédé à Poitiers en 1632. Le comte de Paulmy paraît avoir compris son rôle plutôt comme un rôle d'autorité que comme un rôle d'affection. Antoine avait dix-sept ans à la mort de son père; deux ans après, à peine avait-il terminé ses études, que, d'accord avec

(1) Marguerite Razin, fille de Henriette Pidoux, était la nièce à la mode de Bretagne de Françoise Pidoux, épouse de Charles de La Fontaine, le père de Jean de La Fontaine, l'immortel fabuliste, qui fut ainsi contemporain et cousin d'Antoine-André de Sainte-Marthe.

(2) Dans son ouvrage *Le colonel François de Collart et la Martinique de son temps, 1625 à 1720* (Vannes, 1893), ouvrage couronné par l'Académie de Rouen, M. I. Guët a étudié très complètement l'intéressante carrière d'Antoine-André de Sainte-Marthe. Nous tenons à dire que dans ce chapitre nous suivons presqu'entièrement le plan qu'il s'était tracé et que nous faisons de nombreux emprunts à son travail si précieusement documenté.

Digitized by Google

sa mère, il voulut lui imposer une union honorable et avantageuse, il est vrai, mais qui était contre son gré. Il s'agissait de Melle de la Richardière, fille de feu René-François, écuyer, seigneur de la Richardière, en Indre-et-Loire. Le jeune homme avait le cœur pris d'un autre côté et voulait épouser Melle du Roger, « fille d'un gentilhomme alors très cogneu en Poitou », Jean de Périon, chevalier, seigneur du Roger. Avec tout l'enthousiasme du jeune âge, Sainte-Marthe avait engagé sa foi; il supplia sa mère et son parrain, mais ceux-ci ne se laissèrent pas toucher et au contraire rendirent leurs instances plus pressantes. André désespéré prit le parti de quitter le pays et s'en fut à la Rochelle. De là il passa à l'île de Ré où il séjourna chez M. de la Loge, gouverneur du fort de la Prée, qui avait connu son père. Alors se passe la scène classique de tous les romans.

Le prieur du couvent des Capucins de l'île de Ré, le Père Élisée, ami de la famille du Roger, qui revenait de Loudun où il avait été exorciser les Ursulines soi-disant possédées, vint « par hasard » faire visite à M. de la Loge. « Par hasard » aussi il choisit le moment où Sainte-Marthe se trouvait là et, paraissant tout-à-coup reconnaître le jeune homme, il demanda à l'entretenir en particulier pour lui donner des nouvelles de sa province. Dans cet entretien il lui fit savoir qu'il était le confesseur de Melle du Roger; que l'oncle de cette dernière, M. de Boisguérin, gouverneur de Loudun, s'était pris de querelle avec la famille de Sainte-Marthe, à l'occasion de ces bruits de mariage, reprochant vivement l'éloignement du jeune homme; que finalement ces discussions avaient brouillé les deux familles et que M. de Boisguérin « qui estoit fier et hautain fit en sorte de faire perdre à sa nièce l'amitié qu'elle avait pour le dict sr de Ste Marthe » et était arrivé à la marier à M. de Bussy, « demeurant à la Bellecave proche Saumur ».

Que le Père Elisée fut envoyé spécialement pour porter ce message ou qu'il le fit incidemment, toujours est-il que l'effet produit sur André de Sainte-Marthe fut ce qu'il devait être. Désespéré à cette nouvelle et ne voulant à aucun prix entendre parler de l'union avec Melle de la Richardière, que sa mère et son parrain lui présentaient de nouveau comme une compensation, il profita de la première occasion qui se présentait à lui pour passer secrètement en Angleterre et échapper ainsi aux obsessions dont il était l'objet.

Digitized by Google

A quelle date exacte André de Sainte-Marthe quitta-t-il l'île de Ré? M. Guët penche pour le mois de janvier 1641, il aurait accompagné dans sa fuite le duc de Vendôme, fils aîné d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, accusé d'avoir voulu attenter à la vie du cardinal de Richelieu et qui s'était empressé de se rendre en Angleterre sans même essayer de se justifier, tant il savait arrêtées les intentions du terrible ministre à son égard. Quoiqu'il en soit, Sainte-Marthe, dès son arrivée à Londres, « fit des habitudes chez MM. les ducs de Vendôme et de la Valette et chez M. de la Vieuville ».

Comme le duc de Vendôme, La Valette, duc d'Épernon, accusé de haute trahison après la défaite de Fontarabie et condamné à mort par coutumace, avait gagné Londres en 1638 pour sauver sa tête.

Quant au duc de la Vieuville, surintendant des finances en 1623, il avait encouru la haine du cardinal pour s'être attaché à la personne de la reine Marie de Médicis, tombée en disgrâce, et l'avait suivie en Angleterre en 1639.

Les illustres proscrits ne pouvaient que faire bon accueil au jeune homme de bonne noblesse qu'un exil volontaire amenait parmi eux. Ils l'introduisirent chez la reine Henriette de France, fille d'Henri IV et épouse du roi d'Angleterre Charles Ier, dont la destinée devait s'achever si malheureuse quelques années plus tard. L'on sait l'influence que la reine exerçait sur l'esprit faible et timoré de Charles; protégé par elle, Sainte-Marthe obtint la charge de capitaine au régiment des Gardes de la Reine (1641). C'est à ce moment même « qu'ayant faict beaucoup de cognoissances, il devint amoureux d'une damoiselle nommée Marguerite Ested, d'une famille noble bien cogneue dans la province de Lancastre et qui appartenoit à l'une des dames d'honneur de Sa Majesté ». Rien ne s'étant opposé à cette union, l'avenir d'André de Sainte-Marthe paraissait désormais assuré, mais les évènements tragiques allaient se succéder en Angleterre et de nouveau modifier la situation.

Le régiment des Gardes de la Reine se trouvait sous les ordres du prince palatin Robert de Bavière, plus connu sous le nom de Rupert et que Charles Ier avait nommé généralissime de ses troupes.

Après la capitulation d'Oxfort du 23 janvier 1647, Rupert, qui avait jusque-là vaillamment soutenu la cause du roi, fut forcé de

Digitized by Google

passer en France, et avec lui un grand nombre de ses officiers restés fidèles, parmi lesquels André de Sainte-Marthe et quelques soldats. C'était au début de la guerre de Flandre; le prince Rupert se mit au service de la France et forma un régiment avec les troupes qu'il avait amenées. André de Sainte-Marthe, pourvu d'une place de capitaine aide-major, fit aussi les campagnes de 1647 et 1648 jusqu'à la prise d'Ypres, en Belgique. A ce moment le régiment du prince Rupert fut supprimé et ses troupes incorporées dans celui du colonel anglais Thomas de Rokeby; c'est sous ce nouveau chef que Sainte-Marthe fit la campagne de 1649 à Cambrai et à Condé. Rokeby étant retourné en Angleterre sous les ordres de Rupert, céda son régiment au comte Victor-Maurice de Broglie, gouverneur de la Bassée en Flandre. Nous voyons donc Sainte-Marthe, toujours capitaine aide-major, prendre part aux campagnes de 1654, 1655, 1656 et 1657, jusqu'à la paix dite des Pyrénées, signée le 7 novembre 1659, où il se retira à Saint-Venant.

L'année précédente, il avait eu la douleur de perdre Marguerite Ested, sa femme, qui, après l'avoir fidèlement suivi là où les vicissitudes de la fortune l'avaient entraîné, le laissait seul chargé de l'éducation de ses quatre enfants. Parmi ceux-ci, une fille, l'aînée (1), devait épouser l'année suivante un officier ami de son père, Jean-Baptiste de la Haye des Aublois.

Sur ces entrefaites, le régiment de la Fère étant venu prendre ses quartiers d'hiver à Saint-Venant, Sainte-Marthe y prit l'emploi de capitaine qu'il exerça environ deux ans, c'est-à-dire jusqu'à la suppression de la compagnie qu'il commandait. Il se fixa alors non loin de Saint-Pol en Artois, au pays d'Averdoingt, et se remaria avec Isabelle-Louise du Riez, fille du seigneur d'Averdoingt. « Mais comme, dit-il lui-même (2), il est impossible à un homme accoustumé à la guerre de demeurer dans l'oisiveté d'une vie champêtre, il a creue ne pouvoir mieux employer le reste de sa vie que pour le service de son Roy. » Par la faveur de M. le comte de Charost et de M. de Carnavalet, dont il était parent et qui étaient tous les deux capitaines des Gardes du Roi, il entra

(1) Elle s'appelait Alizon ou Alix.

(2) Mémoire d'Antoine-André de Sainte-Marthe pour obtenir naturalisation de ses enfants nés en Angleterre.

Digitized by Google

à la cour comme garde du corps de Sa Majesté; c'était en 1664, il avait alors quarante-neuf ans.

Huit ans après, recommandé à Colbert par ces mêmes protecteurs, il était nommé gouverneur de la Martinique à la date du 1er juillet 1672.

Nous aurions pu peut-être passer plus rapidement sur cette première partie de la vie d'André de Sainte-Marthe; il nous a paru néanmoins que ces détails d'une existence accidentée ne manquaient pas d'un certain intérêt, ne fut-ce que pour montrer combien la carrière d'un soldat était alors pleine d'imprévu et de difficultés.

Ce fut le 28 décembre 1672 qu'André de Sainte-Marthe arriva à Saint-Pierre de la Martinique, accompagné de sa femme et de six enfants. « Dire que M. de Baas, gouverneur général des Antilles, l'accueillit avec joie, écrit M. Guët, serait exagéré », et en effet ce dernier était, paraît-il, quoique homme d'ailleurs d'un vrai mérite, goutteux, quinteux et de plus vieux garçon; ajoutons qu'il occupait l'habitation qui eut dû être réservée au gouverneur de l'île. Enfin tout s'arrangea; le 30 décembre, le Conseil Souverain enregistrait les provisions de M. de Sainte-Marthe (1) et moins d'un an après, M. de Baas lui rendait justice et annonçait à Colbert que « M. de Sainte-Marthe avait bien fait son devoir, qu'il avait paru actif et intelligent partout ».

On était alors au début de la fameuse guerre de Hollande, bientôt le roi comprit le danger que couraient ses colonies et, le 23 mars 1674, il écrivait au gouverneur :

« Monsieur de Sainte-Marthe, la guerre que je soutiens contre les Espagnols et les Hollandais joints ensemble, m'obligeant de prendre un soin particulier de la conservation de mes isles de l'Amérique, j'escris au sieur de Baas, mon lieutenant général ès dites isles, mes intentions, et luy donne mes ordres sur tout ce qui concerne leur conservaon, et quoyque je sois bien certain que vous exécuterez ponctuellement les ordres qu'il vous donnera pour la conservaon de celle de la Martinique, en laquelle vous commandez, je ne laisse pas de vous dire que je me repose sur votre valeur et sur votre expérience pour la conserver, et m'assurant

(1) Notons comme particularité que les provisions étaient données à Saint-Germain-en-Laye et signées : « Marie-Thérèse ». La reine avait en effet la signature pendant l'absence de Louis XIV, parti pour la guerre de Hollande.

Digitized by Google

que vous me donnerez, en toutes les occasions quy se présenteront, des preuves de votre valeur et de votre expérience, je prie Dieu, Monsieur de Sainte-Marthe, qu'il vous ayt en sa sainte garde. Signé : *Louis,* et plus bas : *Colbert.* »

L'occasion dont parlait le roi ne devait pas tarder à naître. Ruyter, le célèbre amiral, gloire de la Hollande, venait presqu'au même moment de recevoir de son gouvernement l'ordre secret d'aller attaquer nos colonies d'Amérique. En France personne ne soupçonnait ce projet, et la flotte batave, qui avait quitté les côtes de Hollande le 8 juin 1674, put arriver le 19 juillet en vue de la Martinique sans avoir donné l'éveil.

Le Fort-Royal qui était son but se trouvait situé sur une pointe rocheuse élevée, s'avançant dans la mer et protégeant à sa droite une baie assez profonde, appelée le Carènage parce que les navires à l'abri du vent pouvaient y radouber leur carène. Le fort lui-même possédait pour lui sa bonne situation stratégique, mais il avait été négligé, et, bien que récemment réparé et armé de batteries à barbettes formant un ensemble de quarante bouches à feu, il était évident qu'il ne présenterait pas à Ruyter un obstacle insurmontable. L'amiral hollandais savait en outre qu'il était presque dégarni de troupes, tandis que le fort Saint-Pierre était rempli de bons soldats et solidement défendu, aussi se décida-t-il à l'attaquer.

Heureusement pour les habitants de la Martinique, le vent qui avait favorisé les vaisseaux ennemis cessa tout à coup, ce qui permit d'aviser.

M. de Baas, quoique malade, dès qu'il fut prévenu, envoya son neveu, capitaine de ses gardes, s'entendre avec le marquis d'Amblimont, commandant le vaisseau du roi *Les Jeux*, ancré dans le Carènage, puis il donna l'ordre à M. de Sainte-Marthe de se rendre immédiatement au Fort-Royal.

Celui-ci partit en canot à cinq heures du soir et parvint à quatre heures du matin au Carènage. Il fallait d'abord trouver des défenseurs. M. d'Amblimont fournit un enseigne et douze soldats de marine; deux navires marchands donnèrent une partie de leurs équipages; quelques habitants armés, les plus voisins, accoururent à l'appel des armes; en tout cent soixante et un hommes. Parmi les officiers de milice, citons les noms de MM. de Valmenier, Cornette, de Collart, du Prey, d'Orange, etc.

Digitized by Google

Sur le matin la brise s'éleva, les vaisseaux hollandais se dirigèrent vers la Martinique et il devint évident que Ruyter cherchait à franchir la passe du Carènage. Elle était, il est vrai, étroite et défendue par une batterie à fleur d'eau; mais une fois gagné, l'avantage était si réel que l'amiral devait céder coûte que coûte à la tentation de le conquérir. On vit en effet deux frégates légères et un brûlot se détacher du gros de la flotte et mettre le cap sur le point ambitionné. Avec une sûreté de coup d'œil et une décision qui lui font le plus grand honneur, Sainte-Marthe vit le danger et fit couler à fond dans le chenal deux navires qui se trouvaient en partance. La passe obstruée, Ruyter perdait ainsi le moyen de détruire deux vaisseaux bien armés qui étaient dans le Carènage, *Les Jeux* et le *Saint-Eustache*. L'amiral fit rallier ses vaisseaux et bientôt l'on put voir s'avancer la flotte entière, composée de quarante-trois voiles : soit trente-sept vaisseaux et six brûlots. Que pouvaient contre cette masse les cent soixante et un défenseurs du fort!

André de Sainte-Marthe fut à la hauteur de la situation, il résolut de combattre, malgré la disproportion des forces, et d'abord, pour faire illusion à l'ennemi, tandis que plusieurs navires de la flotte hollandaise fouillaient les fourrés de coups de canon pour assurer le débarquement, il faisait défiler à leur vue, dans un sentier étroit montant au fort, le petit nombre de ses soldats et ceux-ci, disparaissant par un chemin creux, venaient de nouveau défiler dans le sentier découvert. Les Hollandais purent ainsi croire que des troupes nombreuses se rangeaient derrière les remparts.

Bientôt les chaloupes chargées de soldats se détachèrent des vaisseaux et jetèrent à terre environ quatre mille hommes. Pendant ce temps, Sainte-Marthe, cessant le défilé, avait fait entrer tout son monde dans le fort et lui donnait ses ordres aussi bien pour ménager les munitions dont l'approvisionnement était restreint que pour fortifier des courages plutôt chancelants.

Négligeant de faire descendre du canon, tant le succès lui avait paru facile, Ruyter chargea le comte de Stirum, le comte de Horn et son fils même, qui avait le grade de contre-amiral, de diriger l'attaque.

Il était dix heures du matin, les assiégés purent voir les premiers soldats débarqués forcer les portes de magasins établis

Digitized by Google

sur le bord de la mer, sortir les fûts de vin et d'eau-de-vie et les mettre en perce, puis boire avec délices, exemple qui était suivi par ceux qui débarquaient ensuite. Du fort rien ne bougeait naturellement; cette diversion était trop heureuse et servait trop les intérêts des défenseurs pour qu'ils y missent opposition. Tout à coup, probablement sous la violence des reproches de leurs chefs, les Hollandais brusquant l'attaque, coururent sans ordre à l'assaut du fort, avant même que le débarquement ne fut achevé.

« Ce fut, dit M. Guët, un désordre épique où la masse se laissa entraîner confusément. Triste moment pour eux! Beau spectacle pour nous! Une trombe de fer s'abattit sur la foule houleuse, qui fléchit dans le sang. Boulets, balles et pierres culbutaient les assaillants les uns sur les autres au milieu de la multitude affolée, qui piétinait sur elle-même impuissante à se diriger, sourde aux commandements de ses officiers. Jamais élan défensif ne fut plus fécond en résultats surprenants... L'ennemi recula, tourna sur lui-même et revint à la charge sans plus de succès. Des milliers de coups se croisèrent pendant une demi-heure environ, après quoi le feu s'éteignit de part et d'autre. »

Les Hollandais, désabusés, entouraient leurs morts : Stirum et de Horn étaient du nombre, le jeune Ruyter était blessé; pendant quelques heures il y eut un silence effrayant, mais bientôt on comprit qu'ils préparaient une seconde attaque et celle-là mieux réfléchie, mieux organisée.

De son côté, le gouverneur se disposait à les recevoir. Sainte-Marthe avait donné l'ordre aux deux vaisseaux armés qui se trouvaient au Carènage de s'approcher le plus près possible du fort. Ils pouvaient ainsi prendre l'ennemi en flanc.

Le second assaut commença à deux heures, « les coups d'enfilade » des vaisseaux firent un mal énorme aux assaillants qui, cette fois encore, se retirèrent.

Le troisième fut encore plus meurtrier que les deux précédents, les défenseurs se couvrirent de gloire et au moment où la nuit jetait ses ombres sur cette scène de carnage, la victoire appartenaït aux cent soixante et un hommes qui s'étaient battus comme des lions et qui n'avaient eu que cinq tués et dix blessés, tandis que quatre cent trente-trois Hollandais gisaient à terre.

Il se passa alors une scène qui touche à la comédie. D'un côté les défenseurs du fort, exténués, n'ayant plus l'exaltation du

Digitized by Google

premier moment, découragés devant le nombre de leurs adversaires, émus même de leurs succès dont ils craignaient que l'ennemi ne tirât une vengeance éclatante, exigent qu'on les laisse partir; les marins prêtés par les navires marchands veulent regagner leurs vaisseaux, les habitants leurs maisons. De l'autre les Hollandais affolés, craignant une sortie qui allait les jeter à la mer, dégoûtés d'une entreprise qu'ils jugent comme téméraire, consternés des pertes qu'ils ont faites, renoncent à leur projet.

L'affollement est partout; pendant la nuit l'ennemi roule des fûts de vin et d'eau-de-vie pour se protéger d'une attaque nocturne, ce bruit remplit de terreur les vainqueurs de tout à l'heure qui se figurent que l'on débarque des canons et qu'on les approche des palissades. Bref Sainte-Marthe n'était plus maître de ses hommes qui disparaissaient un à un et vers minuit, resté presque seul, il se décidait à aller rejoindre M. d'Amblimont à bord des *Jeux*, tandis qu'au même moment les Hollandais regagnaient leurs navires avec le plus de rapidité possible.

Durant toute la journée qui avait précédé, le gouverneur général, M. de Baas, n'était pas resté inactif; pendant que le canon grondait au Fort-Royal, il avait réuni des secours en hommes et en munitions et dirigé le tout vers le point assiégé, lui-même suivait avec un second détachement. Quand la troupe arriva au lieu de sa destination, une double surprise l'attendait, personne ne vint la reconnaître. Un silence de mort règne dans le fort aussi bien que dans le camp hollandais. On approche avec précaution. A l'entrée de la citadelle, un homme posé en faction dormait assis, son fusil entre les jambes; au loin les premières lueurs du jour laissent voir la flotte hollandaise se perdre à l'horizon, tandis que, sur le rivage, il ne reste que des cadavres et quantité de soldats ennemis dormant ivres-morts.

La suite touche au comique. Les Martiniquais, reconnaissant combien leurs craintes étaient vaines, rentrent au fort plus vite qu'ils n'en étaient sortis et, toute joyeuse, une petite troupe apporte à Sainte-Marthe un étendard des États de Hollande, abandonné par les ennemis dans leur précipitation à regagner leurs vaisseaux. En signe de triomphe, on place le trophée au plus haut des palissades. Mais voici une bien autre histoire : un indigène aperçoit les couleurs hollandaises qui flottent au vent, il court prévenir M. de Baas et lui dire que le Fort-Royal est pris et que la flotte s'éloigne

Digitized by Google

pour s'emparer du fort Saint-Pierre. M. de Baas rebrousse chemin en toute hâte et regagne Saint-Pierre où la nouvelle du désastre se répand. Vite on dispose tout pour la défense!...

Ruyter ne songeait guère à l'attaque, il s'éloignait laissant, comme nous l'avons dit, quatre cent trente-trois cadavres et, emmenant huit cents blessés; il se rendait à la Dominique, non certain de n'être pas poursuivi.

Ce fut par un bâtiment hollandais, ayant appartenu à la flotte et pris par un corsaire de Saint-Malo, que la nouvelle parvint à M. le duc de Chaulnes, gouverneur de Brest, et de là à Colbert, dans les premiers jours d'octobre.

Les rapports de Sainte-Marthe et de M. de Baas n'arrivèrent que bien après. Ceux-ci étaient assez différents; tandis que le gouverneur général laissait Sainte-Marthe quelque peu dans l'ombre et dissimulait la retraite momentanée des défenseurs du fort, ce dernier, au contraire, faisait savoir au ministre toutes les péripéties que nous avons racontées. Colbert y répondit par la dépêche suivante, écrite de sa main et datée de Sceaux, 21 mai 1676 (1).

« M. de Sainte-Marthe, je fais seulement ce mot de responce à la lettre que vous m'avez escrite après la descente des Hollandois dans l'isle de la Martinique, à laquelle estoit jointe une relation de tout ce qui s'est passé dans cette action. Je dois vous dire que le Roy a esté très satisfait d'apprendre ce que vous y avez fait pendant le jour.

« Mais en même temps je ne puis vous celer que l'abandonnement que vous fistes de ce fort pendant la nuict a dépleu à Sa Majesté et a mis les isles dans un risque manifeste d'estre perdues, si Dieu, qui assiste toujours la justice des armes de Sa Majesté, ne les avoit deffendues en aveuglant ses ennemis. Vous deviez plustost prendre la résolution de périr dans le poste que vous aviez si bien deffendu. Mais Sa Majesté, dans sa bonté, a bien voulu considérer plustost le succez de la première que de la seconde action. C'est à vous de prendre garde une autre fois, en cas que vous trouvassiez d'autres occasions de pareille nature, d'avoir la fermeté et la constance nécessaires pour soustenir une action jusqu'au bout et faire en sorte que le Roy demeure plus satisfait de vostre fermeté, ainsy qu'il a esté de vostre courage dans la première action. »

(1) *François de Collart et la Martinique*, par M. Guët, p. 163.

Digitized by Google

Il est évident que cette lettre était destinée à être communiquée aux habitants de l'île et qu'à eux s'adressait la paternelle remontrance de Colbert, car Sainte-Marthe n'avait rien eu à se reprocher, ayant lutté jusqu'au bout contre le découragement de ceux qui l'entouraient et ne s'étant retiré que quand, resté seul, toute défense lui paraissait impossible.

Ajoutons que le fait d'armes de la Martinique, si glorieux dans son ensemble, avait beaucoup flatté Louis XIV qui donna l'ordre de frapper une médaille commémorative. Nous en avons une reproduction sous les yeux; elle est fort jolie et d'une grande pureté de lignes; d'un côté, l'effigie du roi avec l'inscription : *Ludovicus Magnus Rex Christianissimus*. De l'autre, une victoire ailée planant sur un vaisseau brisé, tandis que git à côté un blessé que considère un guerrier (1). Légende : *Colonia Francorum americana victrix,* et au-dessous, en exergue : *Batavis ad Martinicam cæsis ac fugatis. MDCLXXIIII.*

L'opinion publique, de son côté, rendit justice à Sainte-Marthe, je n'en voudrais pour preuve que l'article de la *Gazette de France*, année 1674, p. 1207-1208, où l'on racontait comment « le Sieur de Sainte-Marthe, gouverneur de la Martinique, se distingua beaucoup dans la défense de cette isle attaquée par les Hollandois et la retraite honteuse du Lieutenant-Amiral Ruyter ».

La peinture et la gravure perpétuèrent également cette victoire. Une gravure rarissime de Pierre Brissart, exécutée presqu'immédiatement, porte en exergue ces lignes : *Assaut des Hollandois, repoussés du Fort Royal de la Martinique par Mr le chevalier de Sainte-Marthe, gouverneur pour le Roy dans l'isle;* suit une légende explicative, un récit abrégé et ces mots : *Sic magnus gemino Lodoicus in Orbe triumphat.* Et plus récemment, au musée de Versailles, figure un tableau de Gudin représentant la *Bataille de la Martinique (1674)*, numéro 1399 (exposé au Salon de 1846).

Le nom de tous les braves qui s'étaient dévoués à la défense de la colonie furent conservés dans un état dressé par l'un des héros de cette action, le sieur Antoine Cornette, lequel reçut des lettres d'anoblissement, à la sollicitation de Sainte-Marthe, ce qui, soit dit

(1) Elle figure au catalogue du musée de la Monnaie sous le numéro 193, règne de Louis XIV; le sujet est ainsi décrit : « La victoire volant dans les airs au-dessus d'un trophée naval auquel est enchaîné un Hollandais vaincu que contemple un personnage vêtu à l'indienne. »

Digitized by Google

en passant, prouve qu'il sut faire rendre justice à ceux qui l'avaient mérité.

La Martinique rentra dans le calme et, pendant trois ans, aucun évènement n'est à signaler. Le 15 janvier 1677, M. de Baas succomba subitement à un accès de goutte et jusqu'au 8 novembre, c'est-à-dire pendant environ un an, le chevalier de Sainte-Marthe fit les fonctions de gouverneur général à la satisfaction des habitants et du roi qui, comme marque de particulière estime, lui envoya, le 19 avril 1679, une gratification de trois mille livres argent de France.

Il est vrai que le gouverneur intérimaire eut préféré la succession de M. de Baas. La lettre que nous reproduisons ci-contre et qu'il écrivit à Colbert, le 15 février 1677, était dans sa touchante simplicité une demande indirecte.

« *M. de Sainte-Marthe, à M. de Colbert.*

« Je prends la liberté de vous dire, Monseigneur, qu'il y a environ trois mois que M. de Baas rappella mon second fils de l'isle de la Grenade où il l'avait envoyé il y a un an et demi, luy donnant le commandement d'une des huict compagnies de la marine qui estoit vacante, et l'envoya à Ste-Croix pour y commander à la place du Sr Delatour que mon dit Sr de Baas y avait mis en l'absence du Sr Chevallier du Bois qui estoit gouverneur.

« Que si le Roy, Monseigneur, dispose de ce Gouvernement en faveur de quelque autre, je supplie très humblement Vostre Grandeur d'accorder à mon fils la dicte compagnie et de luy en faire donner le Brevet d'enseigne.

« Il ne me reste plus rien à vous dire, Monseigneur, sinon que toutes les espérances de ma fortune et de ma famille qui est grande, sont fondées sur vostre bonté.

« J'ay douze enfans de tous âges dont deux servent Dieu à l'église, trois au service de Sa Majesté et sept qui me restent sur les bras, desquels il y en quatre nez en ce pays. Je suis cadet de la famille des Sainte-Marthe et sans bien. Tout mon reconfort est à vostre bonté, la suppliant très humblement de me prendre en sa protection. Dieu sera vostre récompense. C'est de quoi nous le prierons tous ensemble. »

Cette demande si discrète n'eut pas le résultat que le gouverneur général intérimaire en attendait. Le comte de Blénac fut nommé gouverneur général des îles d'Amérique.

Digitized by Google

Le 12 août 1679, Antoine-André de Sainte-Marthe suivait M. de Baas dans la tombe. Il laissait onze enfants et non plus douze, comme le disait sa lettre écrite à Colbert deux ans auparavant, car, dans l'intervalle, l'un d'eux, volontaire dans l'armée du vice-amiral d'Estrées, avait été tué à Tabago, à l'âge de quinze ans, payant ainsi à la patrie cette dette du sang que tant de membres de la maison de Sainte-Marthe avaient déjà, avant lui, si noblement acquittée.

Digitized by Google

CHAPITRE XV

LES DOUZE ENFANTS DU GOUVERNEUR DE SAINTE-MARTHE. — LEURS ALLIANCES. — *François de Collart.* — *Pierre de la Roche-Guyon.* — *Jean-Léon de Pradines.*

Victime de la tyrannie d'un tuteur, forcé d'abord de s'expatrier, devenu ensuite soldat de fortune voué aux vicissitudes les plus diverses avant de devenir gouverneur de la Martinique, le chevalier de Sainte-Marthe mourait riche d'honneur, mais pauvre d'écus. Ses enfants ne trouvaient également que peu de choses du côté maternel. Les deux mariages de Sainte-Marthe avaient été des mariages d'amour et si ces alliances ne laissaient rien à dire au point de vue de l'honorabilité de la famille, le côté pécuniaire était peu brillant. En raison même de cette situation, il n'est pas sans intérêt de voir comment se tirèrent d'affaire ces cadets sans fortune.

Le premier enfant du chevalier de Sainte-Marthe était une fille, Alix ou Alizon, née à Londres vers 1642. Elle épousa en 1660 un gentilhomme de bonne noblesse, Jean-Baptiste de la Haye (1),

(1) Famille d'Artois portant : *d'argent à un chevron de sable, accompagné de 3 canettes de même, 2, 1, le chevron chargé sur la pointe d'un écusson d'or surchargé de 3 fasces de gueules.*

Digitized by Google

sieur des Aublois, dont elle eut huit enfants, nés à Saint-Venant de 1661 à 1683.

Le deuxième, Robert ou Rupert, également né à Londres, vers 1647, était le filleul du prince Rupert de Bavière sous les ordres duquel son père avait servi pendant de longues années. Prêtre et docteur en théologie de la maison de Navarre, Robert de Sainte-Marthe fut appelé en 1687 à la cure de Troissy (Marne), cure alors importante qui relevait de l'évêque comte de Soissons et valait 6,000 livres de revenu. Après avoir exercé le ministère paroissial pendant dix-neuf ans, il fut nommé en 1706 chanoine de Notre-Dame-des-Vignes à Soissons, où il resta jusqu'à sa mort.

Pierre de Sainte-Marthe, sieur de la Lande, troisième enfant du gouverneur de la Martinique, choisit le parti des armes. Né vers 1648, il s'engage dès l'âge de quatorze ans. En 1674 il est promu gouverneur de la Grenade, que nous possédions depuis quatorze ans. Blessé un an après, à l'attaque de cette île, il est nommé lieutenant de roi à la Guadeloupe en 1679, c'est-à-dire l'année même de la mort de son père. En 1684 nous trouvons Sainte-Marthe gouverneur de la Guyane.

Quel temps exactement resta-t-il dans ce poste? Il est difficile de le préciser. Le 13 août 1686, il écrit de Cayenne au ministre, et il lui fait remarquer qu'il est depuis vingt-cinq années au service du roi, dont quinze passées en Amérique. Son retour en France ne dut pas suivre de loin cette missive car, le 14 janvier 1688, il épouse Marie-Renée de Rosmadec Molac (1), petite-fille de Françoise de Montmorency et veuve du marquis de la Palluelle. A partir de ce moment, il paraît se retirer le plus ordinairement au château de Bellefontaine (2) en Normandie. Une pièce du 17 février 1690, conservée à la Bibliothèque nationale (Cabinet des manuscrits, pièces originales) lui donne le titre de marquis de Sainte-Marthe, le marquisat de Rosmadec se trouvant alors continué sous ce nouveau nom par Marie-Renée, son héritière. Pierre de Sainte-Marthe mourut sans enfants en 1692.

Victor-Maurice de Sainte-Marthe, seigneur de Boisvre, frère du précédent, naquit vers 1651 ; il eut pour parrain le colonel Victor-Maurice comte de Broglie, gouverneur de la Bassée en France,

(1) Rosmadec porte : *palé d'argent et d'azur de 6 pièces.*
(2) Bellefontaine, arrondissement de Mortain (Manche).

Digitized by Google

auquel Rokeby avait cédé son régiment et qui se trouvait ainsi avoir sous ses ordres comme capitaine aide-major le futur gouverneur de la Martinique.

Après avoir habité Averdoingt, il suivit ses parents aux Antilles et nous le retrouvons, le 31 octobre 1676, commandant d'une compagnie vacante de la marine.

A cette date, M. de Baas, gouverneur général des îles, dans une lettre qui est conservée aux Archives des colonies, s'exprime ainsi sur Pierre de Sainte-Marthe : « J'avais envoyé à Ste-Croix le Sr de Latour pour y commander jusques à nouvel ordre; mais il me semble que jusques à présent sa conduite n'est pas trop bonne, car s'estant senty échapé de l'obéissance exacte où il étoit assujety dans la garnison du Fort Royal, il est tombé dans des emportements desréglez, sy bien que je le feray revenir commander sa compagnie et enverray à sa place le Sr de Boisvre, second fils de Monsieur de Sainte-Marthe (1), quy commande l'une des compagnies vacantes de la marine et quy sera hors d'employ, lorsque les nouveaux officiers qui y viennent de France seront arrivés aux isles. C'est un garçon quy *m'a toujours paru fort sage, ayant une grande douceur dans les mœurs.....* »

L'année précédente, il avait épousé Anne de Bourgneuf (2), dont il eut trois enfants : l'aîné mort lieutenant d'une compagnie de la marine, à vingt-deux ans, le second devenu enseigne de vaisseau et une fille.

Le cinquième des enfants de Sainte-Marthe est ce Maximilien dont nous avons déjà parlé, né en 1662 du second mariage de son père avec Isabelle-Louise du Riez; il s'engagea presqu'enfant au service du roi. En 1677, nous le trouvons sous les ordres du comte d'Estrées, vice-amiral de France. On sait la valeur de l'amiral d'Estrées et ses succès. C'est lui qui, en 1676, reprend aux Hollandais le fort et l'île de Cayenne. L'année suivante, il bat l'amiral Byngs devant Tabago et, quelques mois après, enlève cette île à la Hollande. C'est à ce combat de Tabago que Maximilien de Sainte-Marthe fut tué, à la Palissade. Le jeune Sainte-Marthe n'avait alors que quinze ans, lorsqu'il mourait ainsi pour son pays.

(1) M. de Baas commet une erreur, Victor-Maurice est le quatrième enfant et le troisième fils d'André de Sainte-Marthe.

(2) Bourgneuf porte : *d'argent, au sautoir de sable, au franc-quartier de gueules, chargé de deux poissons d'argent.*

Digitized by Google

Deux ans après Maximilien, naissait à Paris François de Sainte-Marthe, plus connu sous le nom de François-Maximilien, ce second prénom ayant été ajouté au premier, à la mort et en souvenir de son frère tué à Tabago. François-Maximilien se destina dès l'enfance à l'état ecclésiastique. La congrégation de l'Oratoire l'attira tout d'abord. Il y trouvait en effet le vertueux et puissant exemple de son parent Abel-Louis qui en était alors supérieur général. L'auteur du *Ménologe du 1er siècle de la congrégation de l'Oratoire* nous dit « qu'il avait hérité de la famille l'esprit, la piété et l'amour pour l'histoire ecclésiastique et que, depuis qu'il était entré dans l'Oratoire, il avait cultivé avec soin ces talens (1). »

Sachant plusieurs langues, très érudit, versé dans la connaissance des écrits des Pères de l'Église, François-Maximilien de Sainte-Marthe avait conçu le projet de continuer le *Gallia christiana*, cette œuvre immense que ses proches n'avaient pu que commencer en quelque sorte. Il se consacra donc aux études historiques, d'abord dans la maison de Saint-Paul-aux-Bois, où le célèbre abbé Bignon fut son compagnon de travail, puis à Caen (2), à Notre-Dame des Vertus où il fut ensuite envoyé, enfin à Paris où ses supérieurs l'avaient appelé.

La mort qui le frappa subitement l'empêcha de réaliser ces projets. C'était le lendemain de la fête spéciale que l'Oratoire consacre aux grandeurs de Jésus, le 29 janvier 1707; on le trouva mort dans son lit, les mains en croix sur la poitrine et « les yeux élevés au ciel, dans la posture d'un homme plutôt extasié que mort ». La veille, il avait célébré les offices comme à l'ordinaire; sa complexion robuste ne pouvait laisser soupçonner ce dénouement si brusque, aussi la congrégation fut-elle très particulièrement émotionnée par cet événement imprévu.

Nous avons sous les yeux l'inventaire sommaire dressé par deux de ses confrères après sa mort. C'est là un document authentique qui nous montre combien modeste était alors la vie d'un membre de la congrégation. Un bureau, trois fauteuils, deux chaises, un écran, un cachet à ses armes, un petit crucifix d'ivoire et un petit

(1) Cloyseault, p. 306-8.

(2) Les Oratoriens s'étaient établis à Caen vers 1622, rue Guilbert. Ce n'est que plus tard qu'ils vinrent se fixer dans la rue à laquelle ils ont donné leur nom et où ils restèrent jusqu'à la Révolution.

Digitized by Google

tableau de saint François, une montre, deux cuillères d'argent, quelques livres, un compas, une équerre, une règle, quelques hardes, plusieurs liasses de papiers de famille; voilà tout ce que laissait après lui le Père de Sainte-Marthe.

Le produit de ses travaux, le fruit de ses longues et patientes recherches ne fut pas perdu et nous verrons qu'un autre membre de la famille sut les employer pour la continuation du *Gallia;* mais comme œuvre purement personnelle nous ne trouvons qu'un manuscrit, étude contre les privilèges de l'Ordre de Cîteaux, intitulée *Le véritable esprit de Cîteaux* (1).

Marie-Antoinette de Sainte-Marthe, que nous devons placer chronologiquement après le Père François-Maximilien et que nous ne citons que pour mémoire, naquit vers 1667. Elle mourut à vingt-trois ans en 1690; elle s'était mariée à la Martinique avec César Ricaud, natif de Toulon, qui servait dans la marine royale (2).

Sa sœur Angélique-Anne, née vers 1670, mourut également à la Martinique en février 1709; elle avait épousé, le 28 février 1685, au Fort-Royal, François de Collart (3), écuyer, seigneur d'Auchamp, colonel des milices de la Martinique, fils de Claude, écuyer, seigneur de Coucy, et de Madeleine de Bremond d'Ars de Bossée. La mâle figure du colonel de Collart mérite qu'on la signale d'une façon particulière; elle a d'ailleurs été magistralement étudiée par M. I. Guët dans cet ouvrage sur la Martinique, ouvrage couronné par l'Académie de Rouen, dont nous avons déjà parlé.

François de Collart, né à la Martinique en 1662, vient d'abord en France et sert comme sous-lieutenant au régiment de Rouergue où il fait les campagnes d'Allemagne (1676-1680). De retour à la Martinique en 1681, il s'occupe des propriétés paternelles et reprend dans la milice le grade qu'il avait précédemment. A cette époque, les milices de nos petites Antilles, solidaires les unes des autres pour la défense de leurs territoires contre les incursions des nations étrangères, combattaient concurremment avec les troupes de France à toutes les guerres dont les îles d'Amérique étaient à chaque instant le théâtre. François de Collart, désireux de ne manquer aucune occasion d'acquérir de l'honneur, se fit une

(1) Adry, *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire*, t. V, f. 71.
(2) Ricaud porte : *d'or à 7 losanges de gueules, 4 et 3.*
(3) Collart porte : *d'azur à l'aigle éployée d'or, le vol abaissé* (1707).

Digitized by Google

sorte de spécialité d'organiser les expéditions ordonnées par le roi.

En 1689, il prit volontairement part à celle de Saint-Eustache, à la tête d'un corps de volontaires. Il y est blessé deux fois, détermine par sa bravoure le succès de l'entreprise et reçoit pour sa conduite le grade de capitaine.

En 1690, à peine guéri de ses blessures, il part pour Saint-Christophe à la tête de sa compagnie et, grâce à la valeur de ses milices, les Anglais obligés de capituler sont forcés d'abandonner l'île. L'année suivante, Collart contribue à sauver la Guadeloupe assiégée par les mêmes ennemis.

En 1693, les Anglais, pour venger leur défaite, envahissent la Martinique avec cinq mille hommes de troupes, amenés par une flotte nombreuse. François de Collart se distingue à la tête de la cavalerie qu'il commande. Plusieurs fois battus, les Anglais se rembarquent en hâte.

En 1703, même fait au second siège de la Guadeloupe. Les Martiniquais, sous les ordres du général de Gabaret, arrivent heureusement au secours de la colonie déjà saccagée. En deux brillantes affaires où les Anglais subissent de grandes pertes, Collart mène ses hommes avec tant de vigueur que la Guadeloupe est délivrée. Ce fait d'armes lui vaut le grade de colonel. Ce sont alors de nouveaux exploits en 1706, à Saint-Christophe, avec le comte de Chavagnac qui fit proposer François de Collart pour une récompense et notamment la croix de Saint-Louis. Le roi lui donna des lettres de noblesse, bien qu'il fût gentilhomme, et ces lettres relatent ses belles actions coloniales.

En 1712-1713, nouvelle expédition de représailles dans les petites Antilles contre l'ennemi héréditaire. Collart « à son ordinaire » s'y fait remarquer, sous les ordres de l'illustre Cassard, à Montserrat et à Curaçao, où il perdit deux de ses fils frappés à ses côtés. Cassard lui rend justice et assure M. de Phélypeaux, alors gouverneur général, qu'il doit à François de Collart la meilleure partie de son succès dans cette mémorable campagne.

En 1717, lors d'une révolte survenue à la Martinique, par suite de l'interdiction du commerce étranger dans les îles françaises, Collart, seul entre tous, s'exposa pour la défense des administrateurs généraux arrêtés au milieu du soulèvement. Ce rare dévouement donna l'occasion à M. de Feuquières de rappeler à la cour que François de Collart avait été proposé trois fois par ses prédé-

Digitized by Google

œsseurs pour la croix de Saint-Louis et de le signaler de nouveau pour la même distinction si bien méritée. Elle lui fut enfin accordée en janvier 1720. Mais quand la notification parvint à la Martinique, le brave colonel, épuisé par ses rudes campagnes, venait de mourir « universellement regretté », le 14 mai 1720, à l'âge de cinquante-huit ans (1). Il laissait une grande fortune acquise par le travail, car le soldat avide d'expéditions guerrières était aussi un propriétaire intelligent et avisé; sept cent trente nègres travaillaient sur sa plantation, l'une des premières du pays. Ce type si parfait de cette race de colons forte et laborieuse, qui fit la gloire de nos colonies et assura leur indépendance, nous a paru intéressant à signaler. Nous devions le faire d'autant plus que, comme nous le verrons, l'illustre maison des Sainte-Marthe s'éteignit dans le courant du siècle et que ce furent les descendants de François de Collart qui, seuls, furent appelés à relever leur nom.

De son mariage avec Angélique-Anne de Sainte-Marthe naquirent en effet douze enfants, six garçons et six filles, qui continuèrent honorablement les traditions de leurs aïeux paternels et maternels (2).

Dans l'énumération des douze fils et filles du gouverneur de la Martinique, que ce dernier signalait à Colbert dans sa lettre du 15 février 1677, doivent figurer deux enfants nés vers 1673 et 1674, tous les deux morts en bas âge; c'est donc sous les numéros onze et douze que s'inscrivent Marie-Anne et Dorothée.

La première naquit à la Martinique vers 1675; elle épousa, le 19 mars 1696, Pierre Guyon, écuyer, seigneur de la Roche-Guyon, lieutenant de roi à la Martinique, chevalier de Saint-Louis, fils de François, chevalier, seigneur de la Torchaise, et de Catherine Cante de Comoints (3).

(1) *Le colonel François de Collart et la Martinique de son temps, 1625-1720* (Vannes, 1898), par M. I. Guët, ancien chef de bureau aux Archives coloniales.

(2) Le seul des fils dont la descendance se soit poursuivie jusqu'à nous est Bonaventure-Louis de Collart, seigneur d'Auchamp, dont le petit-fils épousa une petite-fille de Marie-Anne de Sainte-Marthe, c'est-à-dire sa cousine. Leur fille s'unit elle-même, en 1827, au frère du général Jacques-Louis baron Hulot, lieutenant-colonel directeur d'artillerie à la Martinique; c'est son fils qui fut autorisé par décret à relever le nom de sa mère, d'où les barons Hulot de Collart Sainte-Marthe.

(3) Guyon porte : *d'argent, au cerf élancé de sable dans un bois de sinople; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.* Cette famille poitevine est éteinte.

Digitized by Google

Ce Pierre de la Roche-Guyon était lui aussi une physionomie originale; d'abord lieutenant et major des troupes du Fort-Royal, puis garde de la marine et capitaine à la Guadeloupe, nous le retrouvons dans toutes les expéditions de l'époque. Le Père Labat, dans son *Voyage aux îles d'Amérique*, 1722, t. VI, p. 203, nous a laissé de lui le portrait suivant : « Année 1703. Les deux compagnies de la marine étaient commandées par les sieurs de la Roche-Guyon et de la Tournerie. Le premier était un petit homme parfaitement bien fait dans sa taille; d'une physionomie ouverte et agréable, il avait de l'esprit, de la politesse, du feu et de la valeur à revendre; il était fort obligeant, mais si délicat sur le point d'honneur qu'il fallait agir avec beaucoup de circonspection, quand on traitait avec lui. »

Le 15 juillet 1711, il est commissionné par M. de Phélypeaux comme lieutenant de roi à la Grenade; chevalier de Saint-Louis en 1719, il est nommé lieutenant de roi à la Guadeloupe puis à la Martinique. C'est au Fort-Royal qu'il mourut le 18 septembre 1728.

De son mariage avec Marie-Anne de Sainte-Marthe naquirent neuf enfants : quatre fils et cinq filles. C'est la dernière de celles-ci (1) dont la petite-fille, Marie-Élisabeth Garnier de la Roche, épousa, en 1794, son cousin Charles-Louis-Joseph de Collart Sainte-Marthe, écuyer, seigneur d'Auchamp.

Dorothée de Sainte-Marthe, la plus jeune des filles du chevalier Antoine-André de Sainte-Marthe, gouverneur de la Martinique, naquit à Saint-Pierre vers 1677; elle épousa au Fort-Royal, le 9 octobre 1697, Jean-Léon de Fornier de Carles de Pradines, gouverneur de la Grenade, fils de Charles-Léon et de Renée-Angélique Le Charon (2), dont elle eut deux enfants. Elle mourut onze ans après, le 9 juillet 1708. Nous pourrions suivre la carrière de Jean de Pradines (3) comme nous avons fait pour ses deux

(1) Cette fille qui portait elle-même le prénom de Marie-Anne, épousa Timothée-Michel du Val, capitaine de cavalerie, d'où Marie-Élisabeth, épouse de Richard Garnier de la Roche, commandant des milices et père de Marie-Élisabeth, mariée à Charles de Collart Sainte-Marthe, dernier rejeton mâle du nom.

(2) Les Fornier de Carles de Pradines portent : *d'argent, à 3 bandes de gueules, chargées chacune d'une étoile d'or; au chef d'azur chargé d'un lion issant d'or, adextré d'une étoile de même.*

(3) Cette branche des Fornier de Carles de Pradines, éteinte en 1872, s'est fondue dans les Testu, marquis de Balincourt, et les vicomtes de Jessé-Charleval.

Digitized by Google

beaux-frères François de Collart et Pierre de la Roche-Guyon, et le voir obtenir successivement les grades de lieutenant et capitaine de marine, lieutenant de roi, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de la Grenade. Nous ne le ferons pas, aussi bien les exemples cités suffisent-ils pour montrer quelle était la vie toute de vaillance de ces cadets de famille que tantôt l'amour d'une existence aventureuse, tantôt le désir de refaire leur fortune amenait aux îles d'Amérique. Un même sentiment apparaît chez eux et domine tous les autres : la volonté bien arrêtée de servir utilement leur patrie; aussi les voit-on conquérir tous leurs grades à la pointe de l'épée. Mais ce ne sont pas seulement des soldats, ce sont aussi des chefs de maison comprenant leur devoir aussi bien que leur rôle social; grâce à eux se forment des races fortes et nombreuses. Elles maintinrent notre suprématie dans les Antilles, malgré les fautes des gouvernants, malgré les abus d'autorité dont furent trop souvent victimes leurs habitants et que dénoncèrent ouvertement nombre de gouverneurs éclairés, entre autres le parent de l'archevêque de Cambrai, M. de Salignac-Fénelon (1).

Quelles leçons le présent ne pourrait-il tirer de ces exemples du passé! Maintenant on comprend bien qu'une grande nation ne peut vivre et prospérer si elle n'a pas de colonies; mais, ce principe admis, nous ne faisons rien pour mettre en valeur et administrer sagement les pays auxquels nous tenons tant. Une fois la période de conquête terminée, à l'organisation militaire généralement bonne succède une administration civile déplorable. Ce que nous envoyons là-bas est en quelque sorte le rebut de la nation. Tandis que nous trouvons partout jadis des hommes tels que les Sainte-Marthe, les Collart, les Pradines, les La Roche-Guyon, apportant en eux, avec la noblesse du sang, la valeur militaire et l'intégrité du caractère, nous voyons maintenant nos fonctionnaires coloniaux donner l'exemple des passions les plus méprisables. Avides de plaisirs et d'argent, sans moralité, sans scrupules, il passent après s'être fait craindre et détester, n'ayant qu'un but : revenir en France jouir du produit de leurs rapines.

On se demande souvent ce qui a fait la prospérité de bon nombre de colonies anglaises; il suffit de regarder la différence du système employé, la différence des hommes qui représentent

(1) Dans ses lettres au duc de Choiseul, alors ministre.

Digitized by Google

au loin la métropole. Comme nous le faisions au XVIIe et au XVIIIe siècles, l'Angleterre envoie là-bas ses cadets de famille. Ils partent pour gagner une fortune, il est vrai, mais aussi acquérir des titres et de l'honneur. Ils s'établiront là où leur volonté les a conduits, ils fonderont des familles nombreuses, et, partis sans espoir de retour ou tout au moins sûrs de rester longtemps où ils sont, ils organiseront d'importantes maisons de commerce, ou, s'ils sont fonctionnaires, ils administreront de leur mieux un pays qui devient leur patrie d'adoption et dont ils connaissent les mœurs, les besoins, les aspirations.

Même lorsqu'il est honnête, le fonctionnaire français restera inférieur; hôte essentiellement de passage, il ne saura rien du pays qu'il devra diriger; dès qu'il sera au courant, on l'enverra ailleurs faire de nouvelles écoles. Quant au cadet de famille qui devient le colon désireux de s'installer sur un sol fécond qu'il rendra plus fécond encore, nous n'en parlerons même pas, il n'existe plus en France. Comment y aurait-il des cadets de famille, puisque les familles deviennent de moins en moins nombreuses!

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Cazes pinxit. P. Drevet sculpsit.

DOM DENYS DE S.TE MARTHE.

Superieur General de la Congrégation de S.t Maur.

né le 24 May 1650. decede le 30 Mars 1725.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XVI

Denis de Sainte-Marthe. — Sa profession religieuse. — Il est nommé prieur de Saint-Julien de Tours. — Ses démêlés avec l'abbé de Rancé. — Il est déposé de sa charge. — Il devient supérieur général des Bénédictins. — Sa mort. — Ses ouvrages. — Encore le *Gallia christiana.* — Iconographie. — La congrégation de Saint-Maur.

Le 24 mai 1650 naissait à Paris Denis de Sainte-Marthe. Il était fils de François de Sainte-Marthe, seigneur de Chandoiseau, et de Marie Camus. Tous les deux, d'une piété à la fois très vive et très éclairée, se consacrèrent à l'éducation de leurs enfants. Denis était le plus jeune de ceux-ci, aussi resta-t-il plus longtemps à la maison paternelle et il y puisa tout naturellement des sentiments qui devaient influer sur toute sa vie.

Ce fut seulement lorsqu'il eut atteint l'âge de quinze ans que son père, pensant son caractère suffisamment formé, se décida à le mettre au collège de Pont-Levoy. Le jeune Sainte-Marthe allait trouver dans l'antique abbaye, déjà vieille de six siècles, des exemples de vertu dont son cœur serait vivement frappé.

Les historiens de la congrégation de Saint-Maur nous apprennent que le jeune étudiant sut se concilier tous les cœurs, « l'estime et

Digitized by Google

l'amitié de ses régens, le respect et l'affection de ses condisciples ». Déjà la vie religieuse l'attirait d'une façon invincible, cette vocation se confirma dans les quelques années passées à Pont-Levoy et, aussitôt qu'il eut terminé sa rhétorique, il se retira dans l'abbaye de Sainte-Mélaine de Rennes où il fit profession le 12 août 1668 (1).

Les sentiments d'humilité, de pénitence, de douceur dont il était pénétré, sa ferveur et son exactitude en faisaient un modèle pour les jeunes novices; aussi les supérieurs le laissèrent-ils dans la maison du noviciat après sa profession, au lieu de l'envoyer, comme il était d'usage, dans un séminaire de jeunes profès. Les trois années qui s'écoulèrent alors ne furent pas perdues pour lui. Il fit une seconde rhétorique et se perfectionna dans l'étude des belles-lettres. Ce fut dans les abbayes de Saint-Vincent du Mans et de la Couture qu'il étudia la philosophie et la théologie.

Il fut alors désigné par ses supérieurs pour enseigner lui-même successivement au monastère de Saint-Remi de Reims, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis; il fut chargé des cours de philosophie et de théologie. Pendant ces onze années vouées à l'enseignement, le Père de Sainte-Marthe ne fit pas seulement des élèves dont plusieurs laissèrent un nom, il compléta aussi son bagage scientifique et littéraire, il apprit notamment la langue hébraïque.

C'est aussi à cette époque qu'il écrivit le *Traité de la confession auriculaire*, sa *Réponse aux plaintes des Calvinistes* et ses *Entretiens sur l'entreprise du prince d'Orange*.

Dom Denis de Sainte-Marthe eut désiré continuer la vie toute de travail qu'il menait alors, mais ses supérieurs en décidèrent autrement et il fut nommé prieur de Saint-Julien de Tours. Il gagna rapidement le cœur de ses religieux et l'estime de tous; cependant l'ère des difficultés allait commencer pour lui. C'était à l'époque où M. de Rancé (2), tout aux ardeurs de la vie monastique qui avait succédé à son existence très mondaine, venait d'édicter ses *sévères constitutions* et se donnait tout entier à la réformation qu'il avait entreprise. L'abbé de la Trappe, envi-

(1) L'abbé Vanel donne comme date le 12 avril. V. son ouvrage sur *Les Bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés* (1630-1792). Paris, Champion, 1896, in-4°.

(2) Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé.

Digitized by Google

sageant les études monastiques, leur avait assigné dans ses écrits des limites très étroites. Ces idées nouvelles, émises à un moment surtout où la littérature ancienne était fort en honneur, trouvèrent des contradicteurs, entre autres un Bénédictin, dom Mabillon, qui, avec beaucoup de modération, y avait répondu indirectement, montrant la nécessité et la manière d'étudier dans les cloîtres.

L'abbé de Rancé défendit sa théorie première et non sans quelqu'aigreur. Le Père de Sainte-Marthe, par traditions de famille et par goût personnel, était l'amant passionné des études que l'on attaquait. « Sorti d'une famille où l'érudition et le travail intellectuel étaient une tradition toujours tenue en honneur, fils, petit-fils et frère d'érudits distingués, tout entier à ses rudes et opiniâtres labeurs, Denys de Sainte-Marthe ne put se contenir lorsqu'il vit attaquer le rôle de ces études auxquelles il avait consacré sa vie. Devant la thèse de M. de Rancé, toute l'ardeur de son vieux sang d'érudit lui monta pour ainsi dire à la tête. Il ne fut plus maître de son indignation et écrivit sans se découvrir les cinq lettres (1) où M. de la Trappe était si vivement attaqué » (2). Les lettres étaient bien anonymes et publiées en Hollande, mais tout le monde en désignait l'auteur, qui avait dépassé le but et eu le tort d'attaquer, avec une vivacité voisine du sarcasme, un religieux très saint, qui avait des admirateurs et des amis passionnés. Parmi eux nous citerons entre autres Bossuet et la duchesse de Guise. M. de Rancé ne s'émut pas de ce que ses amis considéraient comme un pamphlet, mais ceux-ci ne professaient pas les mêmes sentiments. La duchesse de Guise surtout, qui se trouvait elle-même désignée dans un passage des lettres, prit fait et cause pour M. de Rancé et manifesta son indignation de la façon la plus vive; son influence était grande, il n'était douteux pour personne qu'elle obtiendrait le blâme qu'elle désirait.

Les circonstances servirent son ressentiment. Loin de s'arrêter, le Père de Sainte-Marthe écrivit quatre nouvelles lettres sur ce

(1) Quatre lettres parurent d'abord sous le titre : *Quatre lettres à M. de la Trappe où l'on examine sa réponse au Traité des études monastiques et quelques endroits de ses commentaires sur la règle de Saint-Benoît.*

(2) *Mabillon et la Société de Saint-Germain-des-Prés à la fin du* XVIIe *siècle, 1664-1707*, par M. Emmanuel de Broglie, t. II, p. 151, et la *Société de Saint-Germain-des-Prés au* XVIIIe *siècle*, par le même, Plon, 1891.

Digitized by Google

titre : *Recueil de quelques pièces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe.*

On achevait de les imprimer lorsque le Père Boistard, supérieur général, arriva à Marmoutier pour le Chapitre. Étant averti de ce nouvel ouvrage, il fit comparaître l'auteur devant lui, lui demandant qui lui avait donné la permission d'imprimer et lui ordonna d'apporter trois exemplaires de son ouvrage pour être examinés. Le résultat de cet examen fut ce qu'il devait être, toute l'édition fut supprimée, puis Sainte-Marthe, déposé de sa charge de prieur, reçut l'office de bibliothécaire à Saint-Germain-des-Prés et la charge d'administrer les sacrements aux habitants des cours de cette abbaye. On dit que la duchesse de Guise ne trouva pas suffisante une punition qui, il est vrai, enlevait au coupable une dignité, mais l'envoyait dans la première et la plus enviée des résidences de l'Ordre. Quant à Sainte-Marthe, il reçut sa déposition avec calme, presqu'avec joie, retrouvant la vie toute de travail qu'il avait regrettée.

Ajoutons, pour en finir avec l'histoire des lettres, qu'elles ne demeurèrent pas sans réfutation; l'érudit Thiers, fort admirateur de l'abbé de Rancé, écrivit une réponse pleine de vivacité et d'aigreur, réponse qui d'ailleurs reçut la désapprobation formelle de Rancé dont l'âme très détachée des choses de ce monde regrettait cette polémique si aigüe. De son côté, après que l'animation du premier moment fut calmée, Denis de Sainte-Marthe vit qu'il avait été trop loin et, comme il avait toutes les qualités de l'esprit et du cœur, il vint lui-même à la Trappe et se réconcilia sincèrement avec son adversaire d'hier. La sainteté réciproque des deux partis en cause devait amener nécessairement cette solution.

A Saint-Germain-des-Prés, l'esprit de piété et l'amour du travail du Père de Sainte-Marthe se manifestèrent immédiatement. Il organisa une messe paroissiale et un prône tous les dimanches et écrivit la *Vie de Cassiodore, chancelier de Théodoric et ensuite abbé de Viviers en Italie*, œuvre pleine d'érudition.

Le savant Bénédictin ne devait pas rester longtemps dans ce poste secondaire, la congrégation ne voulant pas se priver des services qu'il devait lui rendre; aussi à peine une année s'était-elle écoulée qu'il fut élu prieur de Bonne-Nouvelle de Rouen (1694).

Il rendit des services signalés à ce monastère, non seulement par la direction qu'il lui donna, mais aussi grâce à ses relations

Digitized by Google

avec M. de Montholon dont il était le parent et qui venait d'être nommé par le roi premier président du Parlement de cette ville.

Dans une lettre à dom Estiennot, procureur à Rome, dom Denis de Sainte-Marthe donne des détails intéressants sur cette partie de son existence. Comme cette lettre montre à la fois l'état d'âme du vénérable religieux après l'affaire des lettres et l'estime dans laquelle le tenaient ses supérieurs, comme elle prouve son éloignement des dignités dont on le chargeait malgré lui et son amour du travail, nous pensons qu'on ne la lira pas sans intérêt (1).

Le Père remercie dom Estiennot d'un mémoire sur le monastère de Vivier, pour la *Vie de Cassiodore* qui en avait été abbé, puis il ajoute :

« ..... Ce petit livre a été assez bien reçu du public. Ça été mon travail de cinq ou six mois pendant mon séjour à Saint-Germain, où j'avais d'autres occupations que l'étude et cependant nulles exemptions de l'office. D'abord que j'y fus, après ma déposition dont vous aurez appris la cause et le motif, on me chargea de la cure, c'est-à-dire de l'administration des sacrements dans le logis abbatial. Il y avait longtemps que Mgr le cardinal de Furstemberg voulait qu'on fît un prône et qu'on dît une messe pour sa famille et pour les locataires des cours de l'abbaye. Je fus chargé de cela et, tous les dimanches et toutes les grandes fêtes, j'expliquais l'Évangile ou le mystère pendant une demi-heure, à quoi il fallait me préparer, parce que le cardinal avec toute sa famille fort nombreuse ne manquait presque pas d'y assister.

« Outre cela, je me vis chargé du soin de la bibliothèque tout seul, après la mort de dom Placide Porcheron; j'eus beaucoup à y travailler, car il l'avait extrêmement négligée.

« J'aurais bien souhaité m'occuper uniquement à l'étude et entreprendre quelque ouvrage de conséquence, particulièrement une nouvelle édition du *Gallia christiana*, comme votre Révérence me l'avait proposé, il y a longtemps; mais je nai pas trouvé de la part de nos pères toutes les dispositions que j'aurais souhaitées. Il n'y avait pas six mois que j'étais sorti de Tours qu'on voulut

(1) Le n° 19,663 de la Bibliothèque nationale, Mss, F. F., contient quarante-et-une lettres du Père de Sainte-Marthe, d'autres existent aux n°s 12,804 et 17,681; c'est de ce dernier n° 17,681, fol. 98, qu'est extraite cette lettre.

Digitized by Google

m'envoyer prieur à Saint-Maixent en Poitou. Je m'en défendis par le moyen du T. R. P. général; comme le R. P. prieur de Saint-Julien de Tours était mort quelques mois avant la diète et que M. l'abbé Catinat me redemandait fortement, je fis parler un de mes oncles, pendant la diète, pour obtenir qu'on me laissât à Paris et j'y réussis. Mais dans le temps que j'y pensais le moins, le prieuré de Bonne-Nouvelle (1) ayant vaqué, nos pères m'ont donné obédience pour le remplir. J'ai la satisfaction de m'y voir auprès de Monsieur le premier président qui est mon cousin-germain et le protecteur de nos monastères dans cette province. C'est le frère de feu Mme de la Haye, ambassadrice à Venise. Ce n'a été qu'avec bien des larmes que je suis venu en ce pays-ci, où cependant j'ai toute sorte de satisfaction tant au dehors qu'au dedans. Mais il me semble que mon talent serait l'étude où je trouverais beaucoup plus de repos. J'ai entrepris une histoire de saint Grégoire le Grand, sur le succès qu'a eu la vie de Cassiodore; je suis déjà fort avancé. Si Votre Révérence avait quelques lumières à me donner là-dessus, je tâcherais d'en profiter. Je tire particulièrement cette histoire de ses lettres. Vous pouvez croire que j'ai lu sur ce sujet tout ce qui est imprimé; mais il peut se trouver à Rome quelque chose, particulièrement touchant ses écrits, qui n'est pas venu à la connaissance du sr de Goussainville, le dernier qui ait donné une édition des œuvres de saint Grégoire, mais édition fort imparfaite..... »

Plus loin il manifeste sa tristesse de l'espèce d'isolement intellectuel où il commençait à se trouver au milieu d'une génération nouvelle qui grandissait à ses côtés et qu'il ne comprenait pas complètement. Les reproches que Sainte-Marthe adresse à ses contemporains ne semblent guère mérités car, comme le fait remarquer M. Emmanuel de Broglie, c'était à l'époque même où Mabillon, Montfaucon et tant d'autres étaient dans toute l'ardeur du travail.

« Je vous souhaiterais à Paris, continue-t-il dans la même lettre à dom Estiennot, quoique je sache combien vous nous êtes nécessaire à Rome, l'estime que vous vous y êtes acquise et la place que vous occupez dans la congrégation des Réguliers. Les études

(1) A Rouen; nous venons de voir que le premier président dont il est ici question est M. de Montholon.

Digitized by Google

sont présentement fort négligées à Saint-Germain; on y considère fort peu ceux qui étudient, peut-être aussi qu'il y a de la faute de ceux-là. Le plus grand mal que j'y trouve, c'est que l'on agit indépendamment les uns des autres, sans se communiquer, sans s'entr'aider. On retire des études dom Pierre Constant, lorsqu'il commençait à être capable de rendre service. La mort en a enlevé aussi plusieurs; ainsi je crois les études sur leur déclin, et si dom Jean Mabillon allait manquer, c'en serait fait; lui-même ne se remue pas assez pour soutenir ceux qui étudient, et ne les aide pas autant qu'il pourrait..... »

Heureusement le Père de Sainte-Marthe n'était pas bon prophète; les premières années du siècle montrèrent que les études n'étaient pas en décadence chez les Bénédictins et une foule d'œuvres remarquables attestèrent au contraire combien leur travail restait incessant et fécond.

Dom Denis de Sainte-Marthe ne conserva que cinq ans la charge de prieur de Bonne-Nouvelle; au bout de ce temps il fut nommé prieur de l'abbaye de Saint-Ouen. Il y demeura cinq ans encore et c'est à cette époque que remonte la publication de sa *Vie de saint Grégoire le Grand*. Elle ne fut en quelque sorte que le préliminaire de la nouvelle édition des ouvrages du grand pape, qui devait prendre une grande partie de son existence. Un incident interrompit ce travail important : le Père de Sainte-Marthe dut défendre par la plume quelques-uns de ses confrères, attaqués à propos d'une édition nouvelle des ouvrages de saint Augustin. Le Saint-Siège condamna les diffamateurs et le Père de Sainte-Marthe put reprendre ses études sur saint Grégoire, auxquelles collaboraient d'ailleurs dom Guillaume Bessin et dom Barthélemi de la Croix, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés.

Ici se place une anecdote qui doit être rapportée, car elle montre la charité sans borne du Père de Sainte-Marthe. Celui-ci avait dédié son édition de *Saint Grégoire* au pape Clément XI. Le pape accueillit très favorablement cet hommage, fit remercier l'auteur par le secrétaire des brefs adressés aux princes et envoya aux supérieurs de la congrégation vingt-quatre médailles d'or dont les plus grandes étaient destinées à dom Bougis et à Denis de Sainte-Marthe. A quelque temps de là, le Père n'ayant plus rien à donner et ne voulant pas refuser l'aumône à un pauvre qui le sollicitait, prit la médaille d'or que le pape lui avait envoyée et la

Digitized by Google

lui remit. Celui-ci s'en alla (1), « emportant sans s'en douter un des plus précieux témoignages de la bienveillance pontificale envers la congrégation de Saint-Maur ». « Et, ajoute M. E. de Broglie, cette constante protection témoignée aux Bénédictins par le pape le plus opposé au jansénisme ne témoigne-t-elle pas de la singulière modération opposée par le Saint-Siège à la résistance obstinée des défenseurs de cette doctrine et ne venge-t-elle pas à elle seule la mémoire de l'auteur de la bulle *Unigenitus* des accusations portées contre lui par les esprits prévenus ou égarés ». Nous trouverions d'ailleurs une autre preuve de cette tolérance du pape dans la ratification qu'il fit plus tard de la nomination comme supérieur général du Père de Sainte-Marthe lui-même, malgré son adhésion à l'appel contre la célèbre bulle. Quoiqu'il en soit, les six années de son gouvernement comme prieur de Saint-Ouen étant expirées, le Chapitre général de l'Ordre le nomma en 1705 prieur des Blancs-Manteaux. Le retour à Paris du Père de Sainte-Marthe allait lui permettre de continuer plus efficacement encore les travaux qu'il avait entrepris. Le cardinal de Noailles avait lui-même des vues sur le savant Bénédictin auquel il désirait confier la tâche de continuer le *Gallia christiana*, travail qui avait une grande importance pour l'Église de France.

L'assemblée du clergé envoya, le 4 avril 1710, une lettre circulaire aux évêques de France pour les intéresser à l'ouvrage et mit à la disposition du religieux qui l'entreprendrait une somme de 4,000 livres. Le Père de Sainte-Marthe accepta la proposition qui lui était faite officieusement par le cardinal; c'était d'ailleurs un devoir pour lui de continuer l'œuvre de tant de membres éminents de sa famille. Il se mit donc au travail avec ardeur et, pendant les premières années de son séjour à Paris, il publia trois volumes.

Sept volumes devaient encore paraître : malheureusement pour lui, ses qualités d'administrateur attiraient l'attention de ses supérieurs. Dom Denis de Sainte-Marthe fut nommé en 1708 assistant du Père général, puis prieur de Saint-Denis, ensuite de Saint-Germain-des-Prés, enfin une seconde fois de Saint-Denis; toutes ces charges lui créaient évidemment des obligations en opposition avec les nécessités de son travail.

(1) M. Emmanuel de Broglie, ouvrage cité *supra*.

Digitized by Google

Il était, au même moment, chargé par la princesse d'Orléans, abbesse de Chelles, de la fonction de visiteur; peu après, l'abbesse de Montmartre lui confia la même charge : charges tout à l'honneur de celui qui en devenait le titulaire, mais qui n'étaient pas sans absorber beaucoup de son temps.

Depuis longtemps les nombreuses provinces bénédictines désiraient sa direction; en 1720 le Chapitre général le nomma supérieur de la congrégation. Rome, comme nous l'avons dit, l'accepta malgré son peu de sympathie pour la bulle *Unigenitus*, montrant ainsi son esprit de conciliation. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés était en effet un foyer avoué de jansénisme; les religieux ne s'étaient pas fait faute de signer des appels réitérés et il avait fallu toute l'énergie et le tact du Père de Sainte-Marthe pour éviter à certains de ses subordonnés les lettres de cachet. Lors de sa nomination même, Rome avait eu un moment d'hésitation à donner son approbation et une lettre de dom Montfaucon au cardinal Paolucci avait été nécessaire pour obtenir l'agrément de Clément XI. Le célèbre Bénédictin se portait garant de l'orthodoxie de son nouveau chef et de ses éminentes vertus monastiques. Cette parole ne fut pas démentie, car Sainte-Marthe fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'entente complète qui ne tarda pas à s'établir entre le Saint-Siège et les dissidents ou appelants, et on peut lui attribuer, en grande partie, le succès des négociations qui aboutirent à l'acceptation du formulaire ou du corps de la doctrine.

Pour tous ceux qui connaissaient le Père de Sainte-Marthe, il était certain qu'il allait désormais mettre toute sa vie au service de l'Ordre. C'est ce qui arriva : plus un instant de repos, plus une minute de liberté; le nouveau général voulait être à tous et partout. Joignez à cela les exercices de la piété la plus austère et une charité qui se dépensait sans compter et vous aurez une idée du labeur entrepris par le saint religieux.

L'Ordre a conservé un grand souvenir du gouvernement du Père de Sainte-Marthe, de ses qualités d'administrateur, de son dévouement, de sa piété, mais aussi et surtout de sa douceur, qui fut poussée au plus haut point; jamais il n'y eut de supérieur plus accessible à tous, plus attentionné pour chacun.

Malheureusement il était évident pour les esprits éclairés que le vénérable religieux ne pourrait résister aux fatigues extrêmes

Digitized by Google

qu'il s'imposait, à ce surmenage intellectuel et physique qui était devenu la règle de sa vie. Attaqué du côté des poumons, dans les premiers jours de janvier 1725, il négligea les soins ordinaires; le mal empira, une fièvre violente se déclara et le 13 du mois de mars, il recevait les derniers sacrements.

La lutte cependant fut terrible entre ce vieillard encore vert et la maladie qui l'étreignait; pendant de longs jours des alternatives de mieux laissaient quelque espoir et puis l'on priait tant, non seulement dans les abbayes, mais dans le public qui avait pour le Père de Sainte-Marthe une véritable vénération. Le 29, les médecins déclarent le danger imminent; ceux qui l'entouraient ne lui cachaient pas la vérité. Il reprit alors toute son énergie et avec joie il s'écria : « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus* ». Puis il voulut se mettre dans un fauteuil, revêtu de ses habits, pour recevoir son Dieu. Lorsqu'il fut assis, il dit à ceux qui l'entouraient : « J'ai gouverné avec douceur parce que j'ai cru que c'était la voie la plus sûre pour conduire les âmes à Dieu. Si j'avais cru mieux réussir en prenant la voie opposée, je l'aurais fait de tout mon cœur, n'ayant cherché que le bien de la congrégation et le salut des religieux qui la composent ». Et il ajoute : « J'exhorte nos confrères à continuer de bien étudier et à ne pas se servir du prétexte de leurs études pour vivre dans la dissipation; qu'ils pensent qu'ils doivent être saints avant que d'être des savants. » Ainsi se résumait dans ces conseils intimes tout ce qui avait été la règle de sa vie : le travail constant, assidu, mais avec Dieu pour but. Ainsi répondait-il encore une fois à l'abbé de Rancé en défendant ses chères études, mais en élevant son âme plus haut, vers l'idéal immortel qui fut pour ces deux grands génies le terme suprême de leurs efforts et de leur existence.

Ce fut le vendredi-saint 30 mars 1725, vers sept heures et demie du matin, qu'il rendit son âme à Dieu. Il avait alors soixante-quatorze ans, dix mois et six jours.

Nous trouvons dans la collection Clairambault, St Esprit, 1222, f° 155, la lettre de faire-part qui fut adressée pour ses obsèques; elle est ainsi conçue :

« Vous estes prié d'assister au convoy et enterrement du *T. R. P. Dom Denys de Sainte-Marthe*, supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur, décédé en l'abbaye de Saint-Germain-

Digitized by Google

des-Prez, qui se fera samedy *31 mars 1725*, à 3 heures précises après midy, et au service qui se fera le mercredy *4 avril*, à 9 heures précises du matin, en l'Église de la ditte Abbaye : la Compagnie s'y trouvera s'il luy plaist.

« Un *De profundis.* »

Un grand nombre de personnes de qualité vinrent aux obsèques qui se firent le lendemain; beaucoup de religieux de divers Ordres étaient également présents, témoignant ainsi des regrets que cette mort causait à l'Église de France toute entière.

Le Père de Sainte-Marthe fut enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dans le chœur de la grande chapelle de la Sainte-Vierge, au bas des degrés de l'autel, du côté de l'Épître. Cette simple date fut gravée sur sa tombe :

30 martii 1725.

Les ouvrages de dom Denis de Sainte-Marthe sont nombreux; en les énumérant par ordre de publication, nous trouvons d'abord : *Le traité de la Confession auriculaire où la doctrine de l'Église sur ce point est expliquée par l'Écriture sainte, par la Tradition et par plusieurs faits très remarquables, etc., par D. Denys de Sainte-Marthe, de la Congrégation de Saint-Maur.* Paris, chez Lambert Roulland, 1685, in-8°. Cet ouvrage, fait dans les conditions que nous avons rapportées, est dédié à Bossuet, évêque de Meaux. C'est en quelque sorte une réponse aux objections de Daillé contre la confession. On reproche à Sainte-Marthe de s'être contenté de traduire les Pères de l'Église et d'avoir peu mis de son cru dans cet ouvrage. Ce reproche est peu fondé; il n'est pas étonnant que dans un domaine purement théologique il se soit trouvé amené à répéter les même arguments que les théologiens connus.

La *Réponse aux plaintes des Protestants touchant la prétendue persécution de France, où l'on expose le sentiment de Calvin et de tous les plus célèbres ministres sur les peines dues aux Hérétiques, où l'on découvre aussi plusieurs particularitez touchant la réformation et les réformateurs.* Paris, chez Arnould Seneuse, 1688, in-12. Dans cet opuscule dédié à Mgr de Harlay, archevêque de Paris, Sainte-Marthe s'efforce de prouver que la persécution contre les protestants n'est pas aussi terrible qu'ils le prétendent et qu'en tous cas,

Digitized by Google

d'après leurs auteurs mêmes, il est permis aux magistrats de punir les hérétiques.

Entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre où l'on prouve que cette action fait porter aux Protestans les caractères de l'antichristianisme que M. Jurieu a reprochés à l'Église Romaine. A Paris, chez Arnould Seneuse, 1689, in-12. Ce livre, dédié au roi d'Angleterre, a pour but de démontrer que la Réforme est contraire à l'esprit du christianisme.

Suite des entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur la Grande-Bretagne, 1691, même éditeur que le précédent. Réponse à un libelle intitulé : « Religion des Jésuites ».

Lettres à M. de Rancé, abbé de la Trappe, où l'on examine sa réponse au Traité des études monastiques et quelques endroits de son Commentaire sur la Règle de Saint-Benoît, à Amsterdam ou plutôt à Tours. Quatre lettres dont nous avons suffisamment parlé. Une cinquième lettre parut en 1693 et fut réimprimée dans l'ouvrage suivant, intitulé :

Recueil de quelques pièces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe. A Cologne (Tours), 1693, in-12.

L'*Oraison funèbre de Madame de Béthune, abbesse de Beaumont-les-Tours* (1690, in-4°), fut prononcée par le Père de Sainte-Marthe, lorsqu'il était prieur de Saint-Julien.

La vie de Cassiodore, chancelier et premier ministre de Théodoric le Grand et de plusieurs autres Rois d'Italie, ensuite abbé de Viviers; avec un abrégé de l'histoire des Princes qu'il a servis et des remarques sur ses ouvrages (Paris, Coignard, 1694, 1 vol. in-12) est le résultat des études de Sainte-Marthe après la disgrâce qui suivit les lettres à M. de Rancé. C'est un ouvrage de longue haleine pour lequel l'auteur avait su réunir de nombreux matériaux. Il montre un grand sens critique dans l'appréciation des ouvrages de Cassiodore.

L'*Histoire de saint Grégoire le Grand, Pape et docteur de l'Église, tirée principalement de ses ouvrages* (A Rouen, chez la veuve de Louis Behourt et Guillaume Behourt, 1697, in-4°) est une des œuvres principales de Sainte-Marthe. L'auteur y suit chronologiquement d'abord la vie privée, ensuite la vie publique et les actes du pape. C'est en composant cette histoire de saint Grégoire qu'il remarqua une fort grande différence entre tous les ouvrages de ce pape qui avaient été publiés jusqu'alors et les manuscrits

Digitized by Google

que ses recherches l'avaient amené à consulter. C'est le désir de rectifier ces erreurs qui l'amena à entreprendre une nouvelle édition dont nous parlerons; mais l'ordre chronologique nous oblige à citer d'abord :

Les *Réflexions sur la lettre d'un abbé d'Allemagne aux Révérends Pères Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur sur leur dernier tome de l'édition de saint Augustin*, 1699, in-12, et *Lettre à un Docteur de Sorbonne touchant le mémoire d'un Docteur en Théologie adressé à MM. les Prélats de France contre les Bénédictins*, 1699, in-12. Ces deux petits ouvrages avaient pour but de défendre la nouvelle édition de saint Augustin, attaquée par les Jésuites.

Sancti Gregorii Papæ I, cognomento magni opera omnia, ad manuscriptos codices Romanos, Gallicanos, Anglicanos emendata, aucta et illustrata notis, studio et labore monachorum Ordinis S. Benedicti e Congregatione S. Mauri; quatuor tomis in-folio Parisiis sumptibus Claudii Rigaud, 1705. Tel est le titre quelque peu long donné par Sainte-Marthe à son édition des œuvres de saint Grégoire. Plusieurs religieux y collaborèrent, entre autres dom Barthélemi de la Croix et dom Guillaume Bessin. Nous avons dit déjà de quelle façon le pape accueillit cet ouvrage, qui lui était dédié. Le bref qu'il adresse à la congrégation de Saint-Maur est des plus flatteurs et c'était justice, car le Père de Sainte-Marthe avait mené à bien une des œuvres les plus utiles pour l'histoire ecclésiastique. On sait aussi l'importance des ouvrages de saint Grégoire au point de vue de la morale et du dogme. Les éditions précédentes renfermaient de nombreuses et grossières erreurs; le savant Bénédictin sut les corriger et mettre dans tous ces travaux un ordre et une concordance parfaits qui en doublaient le mérite.

La *Lettre à son altesse royale Madame l'abbesse de Chelles*, in-4°, n'est en quelque sorte qu'un résumé rapide de l'origine de la congrégation de Saint-Maur et de l'état où elle se trouvait, au moment ou dom Denis de Sainte-Marthe écrivait. Ce dernier y proteste aussi contre le reproche d'envahissement de tous les prieurés, que l'on avait fait aux Bénédictins de Saint-Maur, reproche qui avait amené l'édit du roi de novembre 1719. Sainte-Marthe fait remarquer qu'il y a en France douze mille prieurés de l'Ordre de Saint-Benoît et que les réformés de Saint-Maur, qui comprennent

Digitized by Google

plus de la moitié des Bénédictins français, n'en possèdent que huit cents. La valeur de cette réponse, appuyée sur des chiffres, ne peut être contestée.

C'est le *Gallia christiana* qui occupe le numéro quatorze parmi les travaux du Père de Sainte-Marthe que nous avons cités. C'était là l'œuvre maîtresse à laquelle il voulait consacrer le reste de sa vie et qu'il ne put achever. Nous n'avons pas à rappeler ce qu'était le *Gallia christiana*, nous avons déjà parlé de cette histoire complète des archevêchés, évêchés et monastères de France, entreprise par les deux frères jumeaux Scévole et Louis de Sainte-Marthe en 1645, puis continuée en 1655 par les fils de Scévole, Pierre-Scévole Abel-Louis et Nicolas-Charles de Sainte-Marthe.

Quelque remarquable qu'eût été ce travail dont le mérite avait été signalé non seulement en France mais aussi à l'étranger, notamment en Allemagne (1) et en Italie (2), il se trouvait défectueux par la force même des choses. Aussi l'assemblée du clergé chargea-t-elle en 1710 dom Denis de Sainte-Marthe de refondre et de compléter cet ouvrage qui était, en quelque sorte, pour lui, un patrimoine incontesté.

Le Père se mit courageusement à l'œuvre et cinq ans après, en 1715, accompagné du cardinal de Noailles, il présentait officiellement le premier volume au duc d'Orléans, régent du royaume, auquel d'ailleurs il l'avait dédié.

La méthode suivie était différente de celle que les frères Sainte-Marthe avaient prise dans leurs premiers travaux. Ceux-ci avaient consacré le premier volume aux archevêchés, les deux suivants aux évêchés et le dernier aux abbayes. Dom de Sainte-Marthe pensa qu'il était plus logique de s'occuper dans chaque province de l'église métropolitaine, puis des évêchés suffragants et des abbayes qui existaient dans chaque diocèse. Le premier volume traitait des métropoles d'Albi, d'Aix, d'Arles, d'Avignon et d'Auch. A la tête de chaque province ecclésiastique des cartes géographiques soigneusement dressées indiquaient la situation des archevêchés, des églises suffragantes et des abbayes; enfin des tables très complètes, chronologiques, historiques et alphabétiques rendaient les recherches faciles. Le titre était le suivant :

(1) Ziegelbauer, *Historia litter. Ord. S. Bened.*, t. 3, p. 455.
(2) Muratori, *Annali d'Italia, tomo quinto*, p. 261.

Digitized by Google

Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa, quâ series et Historia Archiepiscoporum, Episcoporum et Abbatum Franciæ vicinarumque ditionum ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis. Opera et studio Domini Dionysii Sammarthani Presbyteri et Monachi Ordinis S. Benedicti, e congregatione sancti Mauri, tomus I, Lutetia Parisiorum, excudebat Johannes-Baptista Coignard, 1715, in-fol. Ajoutons que les Jésuites ne laissèrent pas passer cette publication sans l'attaquer; deux articles firent justice de ces critiques (1).

Le second volume, sorti « ex typographia regia », parut sous un titre analogue en 1720, c'est-à-dire cinq ans après. Sainte-Marthe y fait remarquer que c'est par ordre du duc d'Orléans que l'ouvrage s'imprime au Louvre. Il cite le nom des collaborateurs qu'il s'est adjoint (2).

En 1725 le tome troisième était imprimé; le Père de Sainte-Marthe venait de l'achever lorsqu'il mourut. Ces collaborateurs continuèrent l'œuvre entreprise. Ce n'est plus un homme mais la collectivité bénédictine qui veut terminer ce gigantesque travail, *opera et studio Monachorum Congregationis S. Mauri, Ordinis Sancti Benedicti.* Le tome quatrième paraît en 1728, il contient en tête un abrégé et un éloge de la vie du Père de Sainte-Marthe. Le tome cinquième est imprimé en 1731. Un intervalle assez long sépare celui-ci du suivant. Les querelles relatives à la bulle *Unigenitus* avaient amené des troubles et chassé de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés les continuateurs du *Gallia christiana.* Dom Félix Hodin et dom Étienne Brice s'étant soumis revinrent à Paris et donnèrent en 1739 le tome sixième. C'est à ces deux religieux que sont dus les tomes sept et huit, parus en 1744; le Père Duplessis s'adjoint à eux et les neuvième et dixième volumes paraissent en 1751.

La mort ayant frappé dom Hodin et dom Brice et le Père Duplessis ayant abandonné ce travail, c'est le Père Pierre Henri et dom Jacques Taschereau qui mettent au jour le onzième volume,

(1) L'attaque fut publiée dans le *Journal de Trévoux* du mois d'août 1716; les réponses parurent dans le *Journal des savants* et dans le sixième tome du *Supplément au Journal de Leipsig,* même année.

(2) C'étaient dom Jean Thiroux, dom Joseph Duclou, dom Claude Bohier et dom Barthélemi Petis de la Croix.

Digitized by Google

en 1759. Neuf ans après, parurent les tomes douze et treize. Ajoutons que dom Piolin, dans l'édition *accuratissime correcta*, qu'il a publiée il y a quelques années, chez Palmé, a respecté complètement le plan et l'ordre établis par Denis de Sainte-Marthe (1).

Il nous reste à citer, comme autres ouvrages attribués au Père de Sainte-Marthe, une brochure in-8° éditée à Liège et à Paris en 1774, sous le titre d'*Éclaircissements de plusieurs points de l'histoire ancienne de France et de Bourgogne ou lettres critiques, par dom Denis de Sainte-Marthe*, et un manuscrit de 90 pages in-4° sur *Les véritables épitres de saint Ignace, disciple de saint Jean l'Évangéliste, évêque d'Antioche et martyr* (2). Nous ignorons si ces deux travaux émanent réellement de notre auteur.

L'iconographie du Père Denis de Sainte-Marthe comprend cinq portraits dont les deux premiers seulement sont indiqués par Lelong.

Le premier, in-folio carré, représente le Père de Sainte-Marthe assis dans un grand fauteuil que surmonte une vaste draperie, au fond une bibliothèque où sont rangés les ouvrages dont il est l'auteur; lui même tient sous sa main droite un exemplaire du *Gallia christiana*, une plume est entre ses doigts; de la main gauche il feuillette des manuscrits posés sur une table; devant lui un grand écritoire. Le Père porte le grand costume bénédictin; le très ample capuchon est relevé sur la tête, mais ne cache pas un front découvert, le front élevé du penseur. Les yeux abrités sous des sourcils embrousaillés sont expressifs et doux; la bouche très fine est souriante; la main est remarquablement traitée et d'une grande finesse. En bas on lit : « Cazes pinxit », à gauche; et à droite, « P. Drevet sculpsit ». L'inscription est la suivante :

DOM DENYS DE SAINTE-MARTHE
Supérieur général de la congrégation de Saint-Maur,
né le 24 may 1650, décédé le 30 mars 1725.

Ce portrait très remarquable parut, en 1728, en tête du tome IV du *Gallia christiana*. Il a servi à la composition qui réunit les principales illustrations du Poitou dans une lithographie (A. Clément

(1) Le titre est d'ailleurs le même.
(2) *Revue des autographes*, par Eugène Charavay fils, oct. 1885, p. 16.

Digitized by Google

del et lith., 1841) figurant en tête du premier volume du *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou* de M. H. Bauchet-Filleau (1re édition), 1841.

Le deuxième portrait indiqué par Lelong est un grand in-8°. Le Père de Sainte-Marthe est de trois quarts dans un médaillon ovale. Les yeux sont également expressifs, mais le nez très busqué donne à la physionomie une expression très différente du premier. Sous le médaillon, dans un cartouche, ces mots : « DOM DENIS DE SAINTE-MARTHE, *supérieur général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* ». Et plus bas, sur un cartouche formant socle, ces lignes :

Et attendit Dūs, et audivit : et Scriptus
est Liber monumenti coram eo timentibus
Dūm, et cogitantibus nomen ejus. Malac Cap. 3.

Sur le bas du socle : « *A Paris chez Crepy* », sans date.

Un deuxième état de ce portrait, non signalé par Lelong, est la reproduction du précédent. Mais les mots « *A Paris chez Crepy* » sont remplacés par ceux-ci : « *Desrochers sculp. Daumont ex.* »

Un troisième état porte comme variante cette ligne ajoutée au bas du cartouche du haut : « né à Paris en 1650 et y mourut en 1725 ». Les mots *Desrochers sculp.* et *Daumont ex.* du précédent se trouvent remplacés par : « *A Paris chès Daumont rue St Martin* ». Il n'est pas signalé par Lelong dont la liste est aussi très antérieure à la lithographie de A. Clément qui figure en tête du premier volume du *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou.*

Les ouvrages de dom Denis de Sainte-Marthe et les portraits représentant ses traits ne sont pas les seuls souvenirs que l'on ait conservés de lui : une rue portait son nom. Elle était située à Paris, dans l'ancien Xe arrondissement. Le *Dictionnaire topographique* de F. Lock dit que la rue Sainte-Marthe commence passage Saint-Benoît-Saint-Germain, n° 1, et finit rue Childebert, n° 13. « Ouverte en 1715, elle doit ce nom à Denis de Sainte-Marthe, alors général de la congrégation de Saint-Maur, dont les religieux ont habité l'abbaye Saint-Germain de 1631 à 1790 (1). » Cette voie fut détruite par la création du boulevard Saint-Germain.

(1) Frédéric Lock, *Dictionnaire topographique et historique de l'ancien Paris*, Paris, L. Hachette, in-12, p. 402.

Digitized by Google

Quant au nom des Bénédictins de Saint-Maur, il est maintenant disparu et presqu'oublié; la vieille abbaye de Saint-Maur au diocèse d'Angers, longtemps vide des moines qui l'avaient illustrée, n'en a rappelé que peu de temps un souvenir lointain. Les Bénédictins de France portent actuellement le nom de *Bénédictins de Solesmes de la congrégation de France.* Ce nom, ils l'ont reçu de Grégoire XVI qui a voulu effacer les traces de l'abbaye de Saint-Maur et les souvenirs jansénistes. Solesmes est donc le centre de la congrégation, ou plutôt était, car il y a quelques mois, ainsi que naguère aux plus tristes moments des luttes suscitées par la bulle *Unigenitus*, les Bénédictins de France, ceux de Saint-Maur, comme ceux de Solesmes, de Ligugé, etc., ont pris le chemin de l'exil. C'est désormais en Belgique, dans la province de Namur, que les infatigables religieux continuent les traditions d'érudition qui ont fait leur gloire et jadis celle de la France.

Digitized by Google

CHAPITRE XVII

LES DERNIERS SAINTE-MARTHE. — *Abel II de Sainte-Marthe, seigneur de Corbeville.* — LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE FONTAINEBLEAU. — LES OUVRAGES D'ABEL DE SAINTE-MARTHE. — ICONOGRAPHIE. — *Jean de Sainte-Marthe* ET SA DESCENDANCE, AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. — CONCLUSION. — CE QUI A FAIT LA FORCE DES SAINTE-MARTHE.

Abel de Sainte-Marthe, seigneur de Corbeville, naquit le 10 août 1626; il se destina d'abord au parti des armes et reçut l'éducation propre aux jeunes gentilshommes de cette époque, mais l'espèce d'attraction invincible qui semblait pousser tous les Sainte-Marthe vers les belles-lettres le décida à compléter ses études classiques. Dès lors sa vocation se modifie et il entre dans la magistrature. Son mariage (25 février 1654) avec la fille d'un maître des requêtes : Marie de Corberon, devait lui en ouvrir encore plus facilement les portes (1). Aussi le trouvons-nous bientôt conseiller à la Cour des Aides. L'union qu'il avait contractée ne fut pas de longue durée. Marie de Corberon ne vécut que peu de temps; trois ans après son mariage, le 8 janvier 1657, elle mourait, âgée seulement de vingt-et-un ans. Dix-huit mois

(1) Corberon porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 tours de même, posées 2, 1.*

Digitized by Google

après, le 28 juillet 1658, il épousait en secondes noces Marie Héron, appartenant aussi à une famille de robe (1).

L'érudition d'Abel II de Sainte-Marthe, aussi bien que sa naissance, devaient le désigner à la faveur royale pour la charge de garde de la bibliothèque de Fontainebleau, que son père occupait; celui-ci démissionna; il reçut immédiatement les lettres de provision qui la lui confiaient (août 1646). A peine installé à son poste, le nouveau garde prouva sa reconnaissance en écrivant l'histoire de la bibliothèque dont il était chargé.

D'après Abel de Sainte-Marthe, c'est Charles V qui réunit les premiers éléments des collections de Fontainebleau. Les manuscrits nombreux rassemblés par ses soins en formèrent le fonds. Un siècle et demi plus tard, François Ier ordonna l'augmentation et l'embellissement de la bibliothèque et la fit placer au-dessus de la galerie qui conserva son nom.

Inutile de rappeler les titres de François Ier à la reconnaissance des amis des lettres. Grâce à son initiative personnelle, beaucoup de manuscrits originaux et de nombreuses copies furent apportés de Grèce et d'Asie. Guillaume Budé, Pierre Castellan, premiers gardes de la bibliothèque royale, les réunirent et les classèrent à Fontainebleau. C'était aussi l'époque où l'imprimerie multipliait ses merveilles. A côté des éditions si parfaites d'Alde Manuce vinrent se grouper les œuvres des vingt-quatre imprimeurs parisiens. En 1556, Henri II réglementa le premier dépôt des livres et exigea qu'en chacune de ses bibliothèques serait remis un exemplaire de tous les ouvrages qui s'imprimeraient en France. Aucun privilège n'était accordé sans cette condition; de plus, la bibliothèque de Fontainebleau étant considérée comme bibliothèque royale, il fut formellement spécifié par cet édit que l'exemplaire qui y serait déposé serait imprimé sur vélin et relié d'une façon spéciale.

C'est également à Fontainebleau qu'Henri II fit remettre les manuscrits très curieux que Catherine de Médicis avait apportés de Florence. Charles IX, pour sa part, l'enrichit de divers dons particuliers et entre autres des manuscrits venant de la bibliothèque de l'infortuné président Ranconnet, mort prisonnier en 1559. Henri III et Henri IV s'y intéressèrent également; quant à

(1) Héron porte : *d'azur, à 3 hérons d'argent.*

Digitized by Google

Louis XIII, on lui devait la nomination du fils de Scévole, Abel de Sainte-Marthe, premier du nom, dont nous avons parlé dans un chapitre précédent. Les bibliothécaires furent d'ailleurs choisis toujours avec un soin particulier : à Pierre Castellan avait succédé Pierre de Montdoré dont la science était connue et appréciée, ainsi que nous le prouvent les éloges que ne lui ménagèrent ni le chancelier de l'Hopital ni Scévole de Sainte-Marthe. Après lui et avant Abel de Sainte-Marthe, Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, précepteur du roi, le célèbre traducteur de Plutarque, avait apporté dans les fonctions dont il était chargé cette science profonde et cette netteté d'esprit qui le caractérisent. Le nouveau bibliothécaire trouvait donc réunis les éléments les plus intéressants pour l'histoire qu'il entreprit, à son entrée en charge, sous ce titre :

Discours au Roi sur le rétablissement de la Bibliothèque royale de Fontainebleau, avec les preuves justificatives des faits avancés dans le discours, in-4°, Paris, 1668. Le livre était orné de dessins et de devises auxquels Sainte-Marthe excellait. On y remarque d'abord un soleil planant sur des attributs militaires et des attributs des beaux-arts; il semble tout animer; au-dessous ces mots : « *Omnia solus* », tout par lui seul; plus loin, autre soleil, autre devise : « *Toto emicat orbe* », il brille pour tout l'univers, ou encore : « *Orbis fata regit* ». Légendes se rapportant, comme on le voit, à la devise royale elle-même.

Outre ce discours sur la bibliothèque de Fontainebleau, Abel écrivit plusieurs pièces en prose telles que le *Parallèle de saint Louis avec Louis le Juste..... Parallèle du même monarque Louis XIII avec Jules César*, dédié au Grand Condé. Le tout imprimé à Poitiers, chez Julien Thoreau, 1645.

En 1693, il publia les plaidoyers de Nicolas Corberon, son beau-père, et il y joignit ceux de son père sous ce titre : *Plaidoyers de M. Nicolas Corberon avocat général au Parlement de Metz et ensuite Maître des Requêtes, ensemble les Plaidoyers d'Abel de Sainte-Marthe*, in-4°. C'est à cette édition que l'on trouve joint généralement le discours sur la bibliothèque de Fontainebleau.

En 1698, Abel édite une traduction française de la *Pœdrotophie* du grand Scévole, sous ce titre : *La manière de nourrir les enfants à la mamelle, traduction d'un poème latin de Scévole de Sainte-Marthe, par Abel de Sainte-Marthe*, Paris, Guillaume de Luyne,

Digitized by Google

1698, in-8°. Cette traduction est fidèle et son auteur s'attache scrupuleusement à respecter la pensée de Scévole; malheureusement il manque à la fois de délicatesse et de force. Les endroits les plus beaux du poème latin sont justement ceux où ces défauts paraissent le plus; le traducteur se traîne sans vivacité ni dans les images ni dans les expressions. Il est toujours exact mais jamais brillant et ceux qui ne jugeraient l'œuvre de Scévole que par la traduction d'Abel en auraient une idée très fausse.

Dans un avertissement qui précède cette traduction, Abel parle de divers ouvrages qu'il va composer sur le droit romain et français, sur les familles illustres, sur les finances, etc..... J'ignore si ces projets furent mis à exécution, nous n'avons trouvé aucune trace de ces œuvres diverses : en tout cas elles n'enrichirent pas leur auteur. Nous avons en effet sous les yeux un curieux mémoire (1) adressé par Sainte-Marthe à Mme Héron, sa belle-mère, où il se plaint de sa situation précaire et de la gêne à laquelle Mme Héron n'a rien fait pour remédier. Il y a dans cette pièce quelques détails curieux à noter. C'est ainsi qu'après avoir énuméré ses pertes, pertes sur la vente défectueuse d'une maison, sur le prix et les revenus de sa charge, pertes dues à une banqueroute, à la suppression d'un testament et qui se montent à plus de cent quarante mille livres, sans compter un héritage considérable qui lui a échappé, il finit par se plaindre des générosités de sa belle-mère :

« Je scay bien qu'incontinent après, le zèle de la fondation vous « emporta encore si fort, que vous fistes une fondation à Saint-« Jacques de la Boucherie de trois mille livres pour les saluts des « dimanche, lundi et mardi gras; vous en fistes une autre de « douze cens livres au mesme lieu pour les Trespassez, vous en « avez fait encore une autre pour un salut le dernier jour de « chaque année, vous avez fait ensuite un testament d'environ « quinze mille livres que vous avez déjà pris la peine d'exécuter « par avance.....

« Il y a un autre article qui va encore bien plus loin, Madame, « c'est la dépense courante de vos charitez. Vous estes bonne, « pieuse, charitable, compatissante aux besoins des pauvres; vous

(1) Bibliothèque Nationale, Ln 27, 18355.

Digitized by Google

« faites votre occupation continuelle de vous employer pour eux « et de leur faire du bien. Il y a des dames pieuses qui s'attachent « d'inclination à quelque communauté religieuse à laquelle elles « font du bien; mais votre charité, Madame, n'a point de bornes. « Elle embrasse tout, elle se répand partout, c'est ce qui fait que « tout ce qui vous environne ne respire et ne vous parle que « charité. »

Puis, après une énumération plaisante de tous ceux qui sollicitent de sa belle-mère « des charitez sans en faire eux-mêmes », il ajoute : « Ils ne vous diront pas que la loy de Dieu, la loy de la « nature, les loix civiles, la bienséance et beaucoup d'autres « raisons vous obligent à aimer et à secourir vos enfants. Ils ne « vous diront pas que les père et mère ne sont que les dépositaires « de leurs biens, que leurs biens appartiennent à leurs enfans; « qu'avant de faire des charitez, il faut leur faire justice, qu'il faut « leur donner du bien et que dans la distribution des charitez, « c'est par eux qu'il faut commencer, etc. »

Il y a dans les lignes qui précèdent une curieuse étude des mœurs du temps. On voit que dans certaines classes de la société le zèle des fondations pieuses ou charitables, « l'émulation dans les libéralitez », pour parler comme Sainte-Marthe, étaient singulièrement exagérés.

Nous ignorons ce que fit Mme Héron; il est probable cependant qu'elle se laissa toucher par les instances de son gendre; car ce dernier ne se trouva pas réduit, comme il le disait, à vendre sa charge : « la profession de la robe étant honorable mais pas riche ». Mais au contraire il la conserva et nous le retrouvons quelque temps après pensionné du roi, comme conseiller d'État et doyen de la Cour des Aides.

Dans les réclamations précitées, Abel de Sainte-Marthe, tout en se plaignant des mauvais procédés de sa belle-mère à son égard et des pertes accidentelles qu'il avait faites, constatait qu'il avait encore une fort jolie fortune, insuffisante il est vrai pour le train qu'il devait mener, et il en donne la composition. Divers papiers de famille nous ont permis de notre côté de reconstituer ce que l'on pourrait appeler, pour employer le langage moderne, le portefeuille de Sainte-Marthe, et de voir ainsi de quoi se composait la fortune d'un magistrat à la fin du XVIIe siècle et les placements ordinaires à l'époque. Outre le revenu des charges et pensions du

Digitized by Google

roi, nous trouvons le revenu de maisons « dans Paris », des rentes sur des particuliers, des rentes sur l'hôtel de ville, des rentes sur les tailles, sur les gabelles, sur le clergé, sur les aides, etc., toutes valeurs dont le caractère était immobilier. L'on voit que la composition de la fortune privée s'est sensiblement modifiée, car à notre époque les rentes ou fonds d'État, les emprunts contractés par des villes ou de grandes sociétés financières sont le plus souvent considérés comme meubles.

Abel de Sainte-Marthe s'éteignit le 30 octobre 1706 à l'âge de quatre-vingts ans; il fut inhumé dans l'église des Minimes de la place Royale. Une longue épitaphe gravée sur une table de marbre redit ses titres et ses mérites, comme elle rappelle l'illustration de sa famille; Dreux du Radier (1) la donne en entier. Il nous paraît inutile d'imiter cet exemple, car cette inscription ne présente aucun intérêt spécial.

Quant à Melle Héron, elle mourut huit ans après son mari, non sans avoir continué les traditions généreuses de sa mère. C'est ainsi que l'abbé Vanel, dans son ouvrage sur *Les Bénédictins de Saint-Maur de Saint-Germain-des-Prés*, nous apprend qu'elle légua à ce monastère divers objets précieux, entre autres un reliquaire de la vraie croix enchâssé d'or, qui avait appartenu à Marie Stuart. Une inscription constatait qu'il avait été donné, en Bretagne, à la comtesse de Rieux par Henriette-Marie, reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, et c'était le fils de la comtesse de Rieux lui-même qui l'avait offert à Mme de Sainte-Marthe. La tradition veut même que Marie Stuart tint ce petit crucifix dans ses mains, lorsqu'elle fut décapitée.

L'iconographie d'Abel II de Sainte-Marthe se réduit à un seul portrait, indiqué par Lelong : c'est d'ailleurs une fort belle gravure in-4°. Dans un médaillon ovale, Abel de Sainte-Marthe est représenté de trois quarts, la longue perruque descend sur ses épaules, le costume est celui d'un conseiller. Le nez est un peu fort peut-être, mais l'ensemble bon, le regard expressif, la bouche fine; en bas de l'ovale : « N. Habert, sculp. 1699 »; les armes de Sainte-Marthe figurent au bas du portrait. En dessous cette inscription :

(1) *Bibliothèque historique du Poitou*, t. V, p. 408.

Digitized by Google

« *Messire Abel de Sainte-Marthe,*

« Chevalier, seigneur de Corbeville, Con^er du Roy en ses Conseils, doyen de la Cour des Aydes et Garde de la Bibliothèque de Sa Maj^té à Fontainebleau, Fils d'Abel et Petit-Fils de Scévole de Sainte-Marthe, Illustres par leur sçavoir, par leurs Écrits et par les services importans qu'ils ont rendus à l'État. Il naquit le 10 aoust 1626, il aprit avec succès les belles-lettres et tout ce qu'un Gentilhomme doit scavoir pour la profession des armes, mais sa famille l'engagea à suivre celle de la Robe. Il épousa le 25 février 1654 Dame Marie de Corberon, Fille et héritière de Messire Nicolas de Corberon, Maître des Requêtes. Elle avait un cœur et des mœurs qui répondoient à sa naissance. Elle mourut le 8 janvier 1657 agée de 21 ans. Et en secondes noces le 28 juillet 1658, Dame Marie Héron alliée dans la Robe. Il a toûjours imité les vertus et suivy les exemples de ses Ancestres. »

Cette inscription reproduit presque intégralement l'épitaphe mise sur le tombeau d'Abel II de Sainte-Marthe.

Abel n'est pas le dernier des Sainte-Marthe qui mérite d'être cité; cependant l'on peut dire que désormais l'éclat du nom diminue sensiblement. L'on rencontre encore des magistrats honorés, des érudits de valeur, mais ils ne sont plus connus que de leurs concitoyens et la génération suivante ne s'en souviendra guère.

A cette catégorie nous rattacherons Jean de Sainte-Marthe, écuyer, seigneur de la Lande d'Airoux près Gençay, fils de François, seigneur de Chandoiseau, né à Paris le 1er novembre 1627. Esprit distingué, mais porté au mysticisme, il parut d'abord se destiner à l'état ecclésiasque et entra à l'Oratoire, à l'âge de dix-neuf ans. Il n'y resta que peu de temps. Nous le retrouvons peu après avocat au Parlement de Paris. En 1657 il épouse sa cousine Louise Porcheron, fille de Philibert Porcheron, écuyer, seigneur de Lavaux Saint-Jame, prévôt général du Poitou, et de Marie d'Estivalle (1); ce mariage le fixa en Poitou.

(1) Porcheron porte : *d'or à un chevron d'azur, accompagné en chef de 2 hures de sanglier de sable affrontés et en pointe d'un sanglier de sable passant* (d'Hozier).

Louise Porcheron était petite-fille de Jean d'Estivalle qui avait épousé une nièce du grand Scévole.

Digitized by Google

Malheureusement pour son repos, Jean de Sainte-Marthe avait un caractère difficile, très enclin à la critique. Cultivant les muses non sans talent et, paraît-il, en relations suivies avec Boileau qui lui donnait des conseils, il publia une série de satires contre des personnes de Poitiers qui n'avaient pas le don de lui plaire. Une de ces pièces de vers, intitulée *La fine Epice* et où il raille un gentilhomme qui avait épousé la fille d'un marchand, était particulièrement méchante : par un jeu de mots facile et la suppression de deux lettres, Sainte-Marthe avait transformé l'inscription latine : « Respice finem », mise par ce gentilhomme sur un cadran solaire, en ces deux mots français : « Espice fine ». Inutile d'insister sur les inimitiés sans nombre que lui valurent cette tournure d'esprit.

Sainte-Marthe paraît s'être repenti du mal causé par sa verve mordante, car après la mort de sa femme, arrivée en 1667, il détruisit tout ce qu'il put des pièces satiriques qu'il avait fait imprimer et entra dans les ordres. Il mourut curé de Liaigres, près Mirebeau, vers 1690.

De son mariage avec Louise Porcheron il avait eu deux fils et une fille. Cette fille, Françoise, mérite une mention toute spéciale. Initiée par son père aux langues latine et grecque, elle acquit ce renom de bel esprit si prisé au XVIIe siècle. Dreux du Radier, dans sa *Bibliothèque historique du Poitou*, la classe parmi les femmes célèbres de la province et publie la lettre suivante que lui adresse au mois de juillet 1752 son neveu, le chevalier de Sainte-Marthe : « Vous ne risquez rien, écrivait-il, à mettre Françoise de Sainte-Marthe, ma tante, au nombre de vos savantes Poitevines. Pendant plus de trente ans elle a passé pour la personne la plus savante du Poitou. Plusieurs de ceux qui l'ont connue rendent encore aujourd'hui ce témoignage à sa mémoire. Mesdames des Roches, qui ont fait tant bruit, en savaient peut-être moins qu'elle. La lecture des meilleurs livres faisait son occupation ordinaire. A beaucoup de littérature elle avait su joindre les connaissances les plus solides, les élémens de la Géométrie et une Logique assez bonne pour entrer en dispute avec les plus entendus. La tradition confirme à Poitiers ce que je vous écris..... »

Françoise de Sainte-Marthe ne se maria pas, elle mourut en 1710 et fut inhumée dans le cimetière de Saint-Savin à Poitiers. Ajoutons que le manuscrit de la bibliothèque de l'Institut,

Digitized by Google

que nous avons souvent cité, la confond avec sa cousine et la dit à tort religieuse à Port-Royal.

Des deux fils de Jean de Sainte-Marthe, le premier, Jean-François, né vers 1666, prit le parti des armes et mourut sans descendance. Le second, René de Sainte-Marthe, écuyer, seigneur de la Lande d'Airoux, né en juillet 1659, épousa vers 1714 Radegonde-Thérèse Coutineau, fille d'un avocat au Présidial de Poitiers (1), dont il eut deux fils.

Le premier, Louis-Charles-Félix, seigneur de la Rousselière, la Tour, etc., chevalier de Saint-Louis, qui prit aussi le parti des armes épousa, à Chéneché, le 3 mai 1742, Marie-Louise-Angélique de Berland de la Tour de Signy (2), dont il n'eut qu'un fils mort à l'âge de neuf ans (1752).

Capitaine de cavalerie d'abord au régiment de la Vieuville, puis ensuite au régiment de la Reine où il se distingua dans diverses batailles, il perdit sa compagnie par la réforme. Nous le retrouvons en 1769 à Poitiers, dans une situation précaire, mal payé de sa pension et ne pouvant pas « faire honneur à sa naissance ni aux titres dont il a été honoré ». Il mourut, nous apprend la *Gazette de France*, le 1er mars 1773.

Le second, François, dit le chevalier de Sainte-Marthe, seigneur de la Rousselière, naquit à Poitiers le 7 septembre 1716 et épousa en 1751 Melle Maigret de Villiers (3).

Le chevalier de Sainte-Marthe est surtout connu par ses relations avec Dreux du Radier auquel il fournit de nombreux et précieux renseignements sur toute sa famille.

Certaines des lettres qu'ils échangèrent ont fait l'objet d'intéressantes communications à la Société des Antiquaires de l'Ouest. Nous citerons une de ces lettres, malgré son style emphatique, parce que, si elle montre bien les sentiments d'admiration que la famille de Sainte-Marthe inspirait à l'historien du Poitou, elle montre aussi les recherches consciencieuses faites par lui pour s'entourer de tous les renseignements possibles avant d'entreprendre les biographies qui forment cet ouvrage si considérable,

(1) Coutineau porte : *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef d'un arbre de même et en pointe de 3 besans d'or.*

(2) Berland porte : *de gueules, à 2 merlans d'argent, le champ semé d'étoiles d'or.*

(3) Maigret de Villiers porte : *d'azur au bâton péri en bande, accompagné de 3 fleurs de lys d'argent.*

Digitized by Google

publié sous le titre de *Bibliothèque historique et critique du Poitou.*

« Monsieur (1), écrit-il à François de Sainte-Marthe, je le dis « tous les jours à mes amis, et votre lettre le confirme puissam- « ment, si l'on veult trouver des sentiments uniques, de belles « âmes, une noblesse innée, c'est à Poitiers qu'il faut les chercher, « c'est sur les bords du Clain que naissent ces précieux fruits.

« *Laudabunt alii Claram Rhodum aut Mythilenem*, etc., et le « reste que vous savez mieux que moi, puisque c'est Horace qui le « dit. Pour moi, je préférerais Poitiers à Rhodes, à Mythilène, à « toutes les villes du monde, du côté des mœurs douces, de « l'esprit vif, des qualités aimables de la société. Il est vray que « tous les Poitevins ne sont pas des Sainte-Marthe; mais il suffit « que les Sainte-Marthe soient Poitevins pour parler du Poitou « comme j'en parle. Pardonnez, Monsieur, à la surabondance de « mes sentiments un éloge général de votre patrie; vous êtes, dans « ce moment, l'objet particulier qui m'inspire ces louanges géné- « rales. C'est à vous, Monsieur, que Poitiers doit les couleurs que « j'employe dans ce tableau, et je dirais, si l'on osait me contester « la justesse des traits, ce que l'on dit de la Grèce relativement à « Socrate : *Satis uno Socrate dives.* Il suffit que le Poitou ait des « Sainte-Marthe pour luy prodiguer mon encens, si l'on peut se « servir du terme prodiguer quand il s'agit d'offrir un encens qui « est dû.

« *Samarthanorum satis una gente superest Pictones.*

« Je vous rends, Monsieur, avec toute la vérité d'un cœur « pénétré, les remerciements que mérite la part que vous voulez « bien prendre à ce qui me regarde. Quelque pouvoir qu'eussent « mes ennemis, la voix de la vérité s'est fait entendre; l'audience « que me donne le secrétaire d'état qui avait signé l'ordre qui m'a « fait connaître Poitiers, fut une espèce de jour de triomphe pour « moy, par les termes obligeants dont il se servit. Mais c'est trop « m'arrêter sur mon compte; de plus grands objets m'appellent : « c'est les grands hommes de votre illustre maison. J'ay trouvé, « dans mon cabinet, d'amples mémoires sur les Scévole, les Abel, « les Nicolas, non seulement dans les livres que vous me faites « l'honneur de m'indiquer, mais dans les morceaux que j'ay

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, deuxième trimestre, 1885, p. 539.

Digitized by Google

« rassemblés. J'ay les œuvres de Scévole le Grand et d'Abel, de « l'édition in-4° de 1663,..... et plusieurs autres recueils d'Abel. « J'ai trouvé quelques autres pièces qui m'ont indiqué d'autres « illustres de votre famille : un Irénée, qui a fait des vers latins, « douze plaidoyers d'Abel, gendre de M. de Corberon, imprimés « avec 88 plaidoyers de son beau-père. Ce monsieur de Corberon « mourut le 10 may 1650. M. de Thou ne parle que de Scévole et « de Louis, son frère, et en dit à peu près ce qu'en dit d'Avila. J'ay « ces auteurs. Pour Balzac, apparemment c'est dans ses lettres, « que je n'ay pas, qu'il s'agit de MM. de Sainte-Marthe; Morery « est court et peu exact, et d'ailleurs il ne parle pas de tous ceux « de votre famille dont il faut parler et dont je parleray en effet. « Le père Nicéron que j'examine, est sujet à réforme, dans bien « des occasions, dans les mémoires de MM. de Sainte-Marthe. Je « compte être plus étendu et plus exact avec les mémoires que « j'ai rassemblés.....

« ..... Je compte même faire une partie séparée (de ce qui con- « cerne les Sainte-Marthe) et s'il y avait jour à faire imprimer le « tout à Poitiers, sous vos yeux et par M. Taubon, je prendrais « avec luy les arrangements qu'il voudrait prendre. Il est impos- « sible que l'ouvrage ne réussisse pas dans le Poitou dont plusieurs « et toutes les meilleures familles se trouvent intéressées dans « mon ouvrage; il n'y a presque pas de bonne maison d'épée ou « de robe qui n'y trouve quelque ayeül, quelque parent ou « quelque allié. Vous y verrez quantité d'évêques, d'ecclésias- « tiques distingués, des magistrats, des avocats, des abbés, des « médecins, des apoticaires même, des généraux d'armée, des « politiques, des ministres d'État, des grands hommes de tous les « ordres. Poitiers, Loudun, Fontenay-le-Comte, Lusignan, Nyort, « Thouars, Chatellerault, Parthenay trouveront leurs illustres. Je « rassemble même avec soin le nom des dames célèbres poite- « vines, et il y en aura en assez grand nombre pour figurer dans « mon recueil et soutenir la réputation des belles du Poitou du « côté du mérite essentiel de l'esprit. Mes voyages et mes affaires « ne m'ont pas fait perdre mon projet de vue, non plus que votre « chère cité dont je puis dire en parodiant Virgile : *Quam semper « amænam, semper honoratam, si di voluistis, habebo.*

« J'apprends avec une joye sincère, Monsieur, la conclusion de « votre mariage avec Mademoiselle de Villiers qui est, grâce à

Digitized by Google

« votre mérite et au sien, Madame de Sainte-Marthe. Daignez en « accepter mes compliments..... »

Comme on le voit, les Sainte-Marthe avaient trouvé en Dreux du Radier non seulement un historien mais encore un admirateur convaincu, aussi, dans sa *Bibliothèque du Poitou* (1), ce dernier apprend-il au public avec enthousiasme que, du mariage du chevalier de Sainte-Marthe avec Melle de Villiers, est né, le 28 mai 1753, « *Abel-Scévole-Louis de Sainte-Marthe* (2), qui est « actuellement l'unique appui de cette savante famille, *magnæ* « *spes unica gentis*. Génie qui présidez à la gloire de la Province, « s'écrie-t-il, muses à qui la maison de Sainte-Marthe a rendu « depuis trois siècles des hommages si constans et si variés, « adoptez ce tendre enfant, élevez-le dans votre sein, veillez autour « de son berceau, rendez-le digne de vos plus saints mystères. « Que son cœur formé sur les exemples de ses ayeux, que son « esprit cultivé par vos soins, répondent un jour à ce que la « République des Lettres et sa Patrie sont en droit d'en attendre! »

Les vœux formés par Dreux du Radier ne furent pas entendus. La sève vigoureuse qui coulait dans les veines des Sainte-Marthe était épuisée. Abel-Scévole-Louis, seigneur de la Rousselière et Saint-Maurice, « l'unique espérance » de cette race illustre, mourut à vingt-six ans, vers 1779, sans postérité.

Les Sainte-Marthe s'éteignaient doucement, à la veille de la Révolution qui devait faire disparaître violemment tant d'autres familles.

Or, par suite du hasard des ventes publiques, il y a quelques mois, en mai 1898, le catalogue d'une librairie (3) offrit aux amateurs les Œuvres de Scévole et d'Abel de Sainte-Marthe, ayant appartenu au chevalier de Sainte-Marthe. Celui-ci, le 18 juillet 1760, sur l'un des volumes, écrivait de sa main ces lignes : « Si mes descendants se souviennent de moy, ils ne prêteront ce livre ny à parents ny à aucun ami, et je souhaite que mes enfants marchent sur les traces de tant de grands hommes dont ils sont issus. »

Comme les vœux de Dreux du Radier, ces souhaits ne devaient pas être exaucés. Quelques années après, les Sainte-Marthe dispa-

(1) T. V, p. 440.
(2) *Alias* : Abel-Gauthier-Louis-Scévole de Sainte-Marthe.
(3) L. Clouzot, libraire à Niort, 344e catalogue, mai 1898, p. 160.

Digitized by Google

raissent, et bien que leur nom ait été relevé par leurs principaux descendants du côté féminin (1), l'on ne peut s'empêcher d'un sentiment de tristesse en voyant ainsi s'éteindre cette famille « illustre dans la République des Lettres », suivant l'expression de d'Alembert (2), « où l'esprit, le savoir et la piété semblent se « succéder et qui a donné plus de quarante auteurs distingués « dans tous les genres, depuis 1500 jusqu'au XVIIIe siècle. »

Nous voici arrivés au terme de cette étude. Pendant presque cinq siècles, jusqu'au moment où le nom de Sainte-Marthe s'efface, nous avons constaté chez ceux qui l'ont porté la même droiture de sentiments, la même valeur guerrière, la même supériorité intellectuelle. Dans cette race forte se sont transmises intactes avec le sang les mêmes qualités physiques et morales, les mêmes dons de l'esprit et du cœur. Tous les Sainte-Marthe n'ont pas brillé il est vrai d'un éclat pareil; on en rencontre qui furent hors de pair, il en est de plus modestes; tous cependant ont mérité de voir leur nom cité et après leur mort ont trouvé des apologistes et des historiens. Le jugement porté par Voltaire sur cette famille ne peut donc être taxé d'exagération : féconde en savants, elle est bien de celles dont le pays a le plus à s'honorer.

A quoi a pu tenir cette constance dans le mérite? Il n'est pas d'effet sans causes, où chercher ces causes ici, sinon dans la permanence chez une même suite d'individus des vertus qui font les races fortes : l'esprit de famille, le patriotisme éclairé, les sentiments religieux, l'amour de l'étude.

L'esprit de famille; où peut-on le rencontrer développé à un plus haut point qu'au foyer des Sainte-Marthe. Toujours nous avons vu le père respecté dans son autorité, considérée comme un culte, la mère honorée, comme incarnant en elle le dévouement absolu; tous les deux regardant l'éducation des enfants comme le devoir le plus important qu'ils eussent à remplir. N'est-ce pas

(1) La famille Hulot de Collart Sainte-Marthe, issue à la fois de deux filles du gouverneur de la Martinique.

(2) *Supplément à l'Encyclopédie*, 1777, t. IV, p. 469. L'*Encyclopédie* ajoute « que quatre personnes de cette famille *subsistent* encore, mais qu'elle n'a plus qu'un héritier de ce beau nom en Scévole-Louis de Sainte-Marthe ». *Subsistent* était exact en 1754, à l'époque où Dreux du Radier écrivait l'article dont se sont inspirés les auteurs de l'*Encyclopédie*, mais ne l'était plus en 1777!

Digitized by Google

un Sainte-Marthe, illustre entre tous les autres, Scévole, qui écrit un long poème : *La Pœdotrophie,* pour montrer que l'enfance même la plus tendre ne doit pas échapper aux soins paternels. A chaque génération, nous constatons le même soin donné à l'éducation première et ensuite apporté au développement de cette éducation. Tous nos Sainte-Marthe, après avoir commencé leurs études sous l'œil paternel, vont les terminer à Paris ou dans des universités connues. C'est là qu'ils recueillent les leçons de maîtres souvent célèbres, qu'ils forment ces amitiés solides, qu'ils reçoivent cette impulsion intellectuelle dont ils sauront faire profiter leur pays.

Le patriotisme éclairé; quelle famille peut en donner des preuves plus éclatantes. Dès 1310, les Sainte-Marthe se battent pour leur roi en Gascogne, ensuite ils luttent pour lui en Poitou. Sous la Ligue, alors que les passions politiques et religieuses rendent si difficile la compréhension exacte du devoir, eux ne se trompent pas, n'hésitent pas. Ils restent immuablement attachés à leur souverain légitime. Plus tard nous les trouvons soit sur les champs de bataille de la vieille Europe, soit aux îles du nouveau monde; toujours ils luttent pour la France, et il en est ainsi jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, sans que l'on puisse relever chez eux une erreur de conduite, une défaillance quelconque.

Des sentiments religieux qui les animent, nous n'avons pas non plus à donner la preuve. Que l'on examine leurs actes, que l'on parcoure leurs écrits, tous sont un hommage plus ou moins direct à leur foi. Ils restent intangibles, au moment des crises de la Réforme, comme au moment des querelles, plus dangereuses peut-être, qui passionnèrent la fin du XVIIe siècle et toute la première moitié du XVIIIe. Les nombreux prêtres, religieux et religieuses qu'ils fournissent à l'Église, bien que placés forcément au milieu de la lutte, semblent à peine effleurés par les erreurs qui bouleversent les consciences, même les mieux éclairées. Et finalement, malgré les efforts de certains, l'on est obligé de reconnaître qu'ils sont restés irréprochables dans leur doctrine et leurs écrits comme ils l'ont été dans leur vie.

Quant à l'amour des études classiques, il existe chez tous les Sainte-Marthe et devient chez plusieurs une véritable passion. L'érudition est de tradition chez les hommes comme chez les femmes, chez ceux qui veulent embrasser la carrière militaire

Digitized by Google

comme chez ceux qui se destinent à la magistrature, au barreau ou à l'état ecclésiastique. Dreux du Radier affirme qu' « *ils ont tenu pendant trois cents ans un rang illustre dans la République des Lettres* »; ce témoignage n'a rien d'excessif. Dès le début du XVIe siècle, Charles et Louis de Sainte-Marthe commencent cette réputation de sapience que nous trouvons à son apogée avec le grand Scévole. Nous ne rappellerons pas la variété des travaux dus à des Sainte-Marthe, ni ce monument immortel, ce *Gallia christiana*, que, pendant plus d'un siècle et demi, les membres d'une même famille construisirent pierre par pierre.

Le goût des belles-lettres et des travaux d'érudition se transmet chez eux de génération en génération et s'accentue en quelque sorte comme le caractère le plus marquant de leur race.

C'est ainsi que formés à l'école des hautes vertus familiales, imprégnés du patriotisme le plus pur, le cœur fortifié par des sentiments religieux élevés, l'intelligence éclairée par l'étude, les Sainte-Marthe ont pu se garder des influences délétères en maintenant pendant plus de quatre cents ans leur valeur intellectuelle et morale. Il était bon de ne pas laisser oublier l'exemple de vertus privées et publiques qu'ils ont ainsi donné.

Digitized by Google

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Pages.

18 notes 2 et 3, au lieu de Commynes, lisez Commines.

24 ligne 3, au lieu de quatre ans, lisez quatorze ans.

28 note 2, au lieu de : de Palude, lisez : la Palud.

43 ligne 8, et 124, ligne 23, au lieu de Dollet ou Dolé, lisez Dolet.

50 note, ligne 4, ajouter à « Chronologie » l'épithète : collée; cette collection est appelée partout « Chronologie collée ».

58 ligne 20, et 138, ligne 20, au lieu de Beauveau, lisez Beauvau.

67 ligne 21, au lieu de 1570, lisez 1566.

81 ligne 38, au lieu de Bucanan, lisez Buchanan.

86 ligne 17, au lieu de Trinquant, lisez Trincant.

89 ligne 26, et 128, lignes 19 et 20, au lieu de Arnaud ou Arnault, lisez Arnauld.

91 ligne 18, ajoutez en note :

Le comte de Longpérier-Grimoard possède un ex-libris de Scévole. Le grand-père du général de Grimoard était fils de Marie de Sainte-Marthe, née en 1642; aussi, au château de Longpérier, à Lagny-le-Sec, par le Plessis-Belleville (Oise), voit-on plusieurs portraits des Sainte-Marthe.

108 ligne 11, au lieu de Pélisonnière, lisez Pélissonnière; et note, ligne 1, au lieu de Pouzanges, lisez Pouzauges.

114 ligne 28, ajoutez en note :

Les sept premiers sont : *Nicolas* de Sainte-Marthe, baron du Fresne, lieutenant général du Poitou (1579-1645); *René*, seigneur de la Lande (1587-1632); *Georges*, seigneur de Charenton, né en 1589; *Louis*, seigneur de Bacconay, lieutenant général de Civray (1591-1625); *Anne*, née en 1576, mariée vers 1596 à Jean d'Estivale, seigneur de la Gueffrie, conseiller au présidial de Poitiers; *Catherine* (1581-1647), mariée en 1600 à Mathieu Barbarin, seigneur de la Resnière, maire de Poitiers en 1608; *Hilaire*, née en 1583, épouse de René Pignonneau, seigneur du Theil.

124 ligne 22, au lieu de Loysel, lisez Loisel.

139 ligne 23, au lieu de Nuchèzes, lisez Nuchèze.

142 ligne 29, au lieu de Serey, lisez Sercy.

Digitized by Google

Pages.

147 ligne 2 du sommaire, et 148, ligne 31, au lieu d'Irené, lisez Irenée.

149 ligne 20, ajoutez en note :

Les trois autres sœurs de Scévole IV furent : *Mathurine*, née en 1616, religieuse à Notre-Dame-des-Anges de Bressuire; *Jeanne*, née en 1618, et *Renée*, née en 1624, religieuses au Calvaire de Paris.

163 note 1, ligne 3, au lieu de Pierre-Scévole II, lisez Pierre-Scévole III.

177 note 1, ligne 6, au lieu de : François II, Claude et Jean dont nous parlons dans ce chapitre; Louis..., lisez : François II et Claude dont nous parlons dans ce chapitre; Jean dont nous parlerons plus loin; Louis...

192 ligne 1re, après René, ajoutez en note :

Nous rectifions ici, d'après Charles d'Hozier et le manuscrit de la Bibliothèque de l'Institut, l'erreur de filiation commise par Dreux du Radier (t. V, p. 391, note 2) et par tous ceux qui l'ont copié, lesquels ont confondu notre *René* avec un fils de Jacques de Sainte-Marthe de Chandoiseau et de Renée Le Proust.

id. ligne 17, lisez :

... il eut pour parrain Louis de Voyer, vicomte de Paulmy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conseiller d'État, qui, né en 1581, mourut en 1651. Le vicomte de Paulmy appartenait...

id. note 1, ligne 4, ajoutez : Razin porte : *d'or, à 3 grappes de raisin de pourpre, 2 et 1.*

194 ligne 38, au lieu d'Oxfort, lisez Oxford.

195 ligne 29, ajoutez en note :

du Riez porte : *de gueules, à 3 maillets d'or, 2 et 1.*

196 note 1, ligne 2, au lieu de Thérèse, lisez Térèse.

202 ligne 32, au lieu de Le nom, lisez Les noms.

207 ligne 9, au lieu de Pierre de Sainte-Marthe, lisez Victor-Maurice de Sainte-Marthe.

209 ligne 7, ajoutez en note :

Ces vastes matériaux, communiqués par le Père Lelong, qui en était dépositaire, à dom Denis de Sainte-Marthe, lui servirent utilement pour sa nouvelle édition de cet ouvrage.

Digitized by Google

Pages.

211 note 2, ajoutez, à la ligne :

Le nom ardennais de Hulot, remontant à Jean Hulot, de Braux, près Charleville, créé comte palatin de Saint-Jean-de-Latran et anobli avec toute sa famille, par lettres données à Rome, le 3 mai 1525, en raison des services rendus au Saint-Siège, reçut un nouveau lustre pendant les guerres du premier Empire et de la Restauration. Il fut porté par trois vaillants généraux, par nombre d'officiers supérieurs distingués et il est inscrit sur l'Arc de triomphe de l'Étoile. » (*Revue de Champagne et de Brie*, 1898, p. 320).

Armes : *d'or, à la fasce crénelée et abaissée de gueules, sommée d'une hulotte de sable, tenant une épée d'argent dans la patte dextre; en pointe une bombe d'azur.*

239 ligne 32, et note, ligne 4, au lieu d'Estivalle, lisez d'Estivale.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

A

Abbatiale (l'), église de Fontevrault, 22.
Abot (Guillaume), 49.
Abraham, 98.
Adour (l'), 13.
Adry, 209.
Afrique, 132, 161, 165.
Agen, 10, 65.
Aiguillon, 11.
Airaud ou Airault (Pierre), 101, 136.
Airoux, 239.
Aix, 228.
Albi, 228.
Albigny (Anne d'), 49.
Albret (le sire d'), 12, 13.
Albret (Henri d'), 42.
Albret (maison d'), 23.
Alciat, 101.
Alde Manuce, 234.
Alembert (d'), 245.
Alençon, 42-45, 47, 49.
Alençon (le duc d'), 62.
Alençon (Françoise d'), duchesse de Beaumont, 46, 47.
Alençon (René d'), 46.
Alençon (la duchesse d'). *Voyez* Marguerite de Valois.
Allemagne, 37, 136, 209, 227, 228.
Alliot (Gervais), 143.
Alluye, 23.
Alphonse le Magnanime, 16.
Ambillou (d'). *Voyez* Bouchet.
Amblimont (le marquis d'), 197, 200.
Amboise, 24, 28.
Amboise (d'). *Voyez* Clermont.
Ambroisienne (bibliothèque), 158.
Amérique, 165, 196, 197, 203, 206, 209, 212, 213.
Amsterdam, 186, 226.
Amyot (Jacques), 101, 235.
Ancone, 158.
Angélique de Saint-Jean (la mère), 183.
Angennes-Rambouillet (Julie d'), 41.
Angennes (Maintenon d'), 23.
Angenoust, 69.
Angers, 28, 53, 136.
Angevin (Marie-Catherine), morte en 1645, ép. en 1609 Louis V de Sainte-Marthe, 141.
Angevin (Pierre), s^er de Foulgères, 141.
Anglais, 11, 12, 14, 15, 20, 210.
Angleterre, 14, 26, 27, 37, 149, 156, 157, 173, 192-195, 214, 226.
Angleterre (maison d'), 10, 143.
Anglure, 23.
Angoulême, 11.
Angoulême (le chevalier d'), 104.
Angoulême (Isabelle d'), 26.
Angoulême (*Voyez* Marguerite de Valois ou d').
Anjou, 16, 19, 22, 28, 59, 78, 177.
Anjou (maison d'), 16, 17.
Anne d'Autriche, 130, 151.
Anne de Bretagne, 23.
Anthenaise (Prosper d'), s^er de la Rallière, ép. en 1696 Anne-Élisabeth de Sainte-Marthe, 178.
Antioche, 230.
Antilles, 207, 209, 210, 213, 246.
Aquitaine, 11, 22.
Arabe, 52.
Arc (Jeanne d'), 121, 122, 130.
Ardembourg, 132.
Ardilliers (Notre-Dame des), 166.
Argenson (Voyer d'), 151, 192.
Argentré (Bertrand d'), 101.
Aristote, 59.

Digitized by Google

Arles, 49, 228.
Armagnac (le comte d'), 12.
Arménie, 165.
Armes de la famille Angevin, 141.
Armes de la famille d'Anthenaise, 178.
Armes de la famille de Bérar, 28.
Armes de la famille de Berland, 241.
Armes de la famille Bodineau, 27.
Armes de la famille Bouchet d'Ambillou, 33.
Armes de la famille de Bourgneuf, 207.
Armes de la famille de Brullons, 133.
Armes de la famille Camus, 178.
Armes de la famille Colaisseau, 60.
Armes de la famille de Collart, 209.
Armes de la famille de Corberon, 233.
Armes de la famille Contineau, 241.
Armes de la famille Deslandes, 33.
Armes de la famille de la Fontaine, 60.
Armes de la famille Fornier de Carles de Pradines, 212.
Armes de la famille Frubert, 123.
Armes de la famille Gaschinart, 57.
Armes de la famille de Grignon de la Pélissonnière, 108.
Armes de la famille de Grimoard ou Grimonard, 168.
Armes de la famille Gruget, 132.
Armes de la famille Guyon de la Roche-Guyon, 211.
Armes de la famille Héron, 234.
Armes de la famille Hulot, 251.
Armes de la famille du Lac, 123.
Armes de la famille de La Haye des Aublois, 205.
Armes de la famille de Launay, 152.
Armes de la famille de la Villarmois, 149.
Armes de la famille Le Fèvre de Bizai, 32.
Armes de la famille Le Proust de Niriau, 57.
Armes de la famille Maigret de Villiers, 241.
Armes de la famille Marchant, 132.
Armes de la famille Marquet, 23.
Armes de la famille de Marsay, 58.
Armes de la famille de Mérault, 125.
Armes de la famille du Moulin, 141.
Armes de la famille Mourault de Courcelles, 148.
Armes de la famille Nau du Ruau, 33.
Armes de la famille de Neufbourg, 23.
Armes de la famille de Pontoise, 28
Armes de la famille de Porcheron, 58, 240.
Armes de la famille Razin, 250.
Armes de la famille Ricaud, 209.
Armes de la famille Richome, 28.
Armes de la famille du Riez, 250.
Armes de la famille Robin, 148.
Armes de la famille de Rosmadec, 206.
Armes de la famille de Sainte-Marthe, 15.
Armes de la famille Sochet de Villebouin, 148.
Armes de la famille du Treuil, 19.
Armes de la maison de France, 160.
Armes de Navarre, 161.
Armorique, 10.
Arnaud d'Oyenhard, 138.
Arnaud de Villeneuve, 40.
Arnauld (Antoine), 40, 89, 128, 180, 185, 186, 249.
Arras, 131.
Artois, 191.
Asie, 161, 165, 172, 234.
Aspremont (d'), 142.
Asson (d'). *Voyez* de Baudry de Saint-Gilles.
Atella, 18.
Aubert (Guillaume), 63.
Aublois (de la Haye des), 206.
Aubry, 54.
Auch, 228.
Auchamp (de Collart d'), 209, 211, 212.
Augustin (saint), 169, 221, 227.
Aunis, 20.
Aurat (d'), 100, 101.
Authon-en-Vendômois, 152.
Autriche (Anne d'), 130, 151.
Autriche (Élisabeth d'), 98.
Autriche (maison d'), 120.
Auxerre, 235.
Auvergne (grenadiers d'), 178.
Avanson (Jean d'), 41.

Digitized by Google

Averdoingt, 195, 207.
Avignon, 228.
Avila (d'), 243.
Avranches, 160.
Azay-le-Duc, 26.

B

Baas (de), 196, 197, 200, 201, 203, 204, 207.
Babel, 173.
Babou de la Bourdaisière, 23.
Bacconnay, 249.
Baïf (Antoine de), 6, 65, 101.
Baïf (Lazare de), 101,
Baillet, 86.
Bailleul (de), 130.
Baïus, 169.
Balagny (Montluc-), 23.
Balincourt (Testu, marquis de), 212.
Baluze, 156.
Balzac, 6, 60, 102, 120, 121, 213.
Bar (de). *Voyez* Le Proust,
Barault, 110.
Barbarin (Mathieu), maire de Poitiers, ép. en 1600 Catherine de Sainte-Marthe, 109, 117, 249.
Barbier (J.), 186.
Bar-sur-Seine, 26.
Barré (Marie), 151.
Baschet (A.), 16.
Bassin (Thomas), 14.
Bastier. *Voyez* La Péruse.
Baudouin (Jean), 101, 127.
Baudry de Saint-Gilles d'Asson (de), 180, 186.
Bavière (*Voyez* Rupert de).
Bayonne, 12, 14. 15, 20.
Béarn (Bernard, bâtard de), 13.
Beauce (la), 164.
Beauchet-Filleau (H.), 32, 231.
Beaufort (de). *Voyez* d'Estrées.
Beaujeu (de), 60.
Beaulieu (de). *Voyez* Le Proust.
Beaumanoir, 11.
Beaumont (vicomté et duché de), 46, 47.
Beaumont-les-Tours, abbaye, 226.
Beaune (de), 32, 71, 81.
Beausse (de), 61, 67, 143.
Beauvau (Isabelle de), 58.
Beauvau (Jean I de), 58.
Beauvau (Louis de), 58.
Beauvau (Marie de), 58.
Beauvau (maison de), 138, 142, 249.
Beauvilliers, 23.
Beçay (de). *Voyez* du Plessis.
Bedé, 28.
Behourt (Guillaume), 226.
Belgique, 195, 232.
Bellay (Guillaume du), 110.
Bellay (Joachim du), 41, 43, 84, 100, 101, 123.
Bellay (Martin du), 101.
Belleau (Remi), 6, 65, 100, 101.
Bellefontaine, 206.
Bellievre (maison de), 128.
Benac (le sire de), 13.
Benoit (saint), 217, 226-229.
Bérar (René de), 28.
Bergerac, 11.
Béringue (de), 49, 50.
Berland (Marie-Louise-Angélique de), ép. en 1742 Louis-Charles-Félix de Sainte-Marthe, 241.
Bernard (saint), 115.
Bernay, 49.
Béroute, 58.
Berquin (Louis de), 37, 42.
Berry, 78.
Bertaut, 81.
Berthe (René), 23.
Berthelot (Mathurine), 32.
Bertier (Philippe), 63.
Bérulle (de), cardinal, 165.
Besly, 138.
Bessin (Guillaume), 221, 227.
Béthune (de), abbesse de Beaumont les-Tours, 226.
Bethune-Sully. *Voyez* Sully et Charost.
Beugnet, 117.
Beuxes, 19.
Bignon, abbé, 208.
Bigorre, 45.
Billon, 28.
Binet (Claude), 80.
Bizai ou Bizay (*voyez* Le Fèvre de).

Digitized by Google

Blacvod (Adam de), 149.
Blanchet (Jean), 105.
Blancs-Manteaux, abbaye, 222.
Blaye, 12, 78.
Bleau (Alphonse), 83.
Blénac (comte de), 203.
Bleré, 28.
Blois, 75, 174.
Blois (Jean de), 12.
Blondel, 138.
Bochart, 32.
Bodin, 101.
Bodineau (René), ép. Jeanne de Sainte-Marthe née en 1614, 27.
Bohier (Claude), 219.
Boileau, 240.
Bois (Chevallier du), 203.
Bois-Fontaine (du), 32.
Boisguerin (Mareau de), 193.
Boissevin (L.), 143, 144.
Boissière, 152.
Boissy (de), 81.
Boisville (Dast de), 35.
Boisvre, 107, 152, 207.
Boitard (le Père), 218.
Bonne-Nouvelle, abbaye, 218, 220, 221.
Bonnivet (de), 44.
Bordeaux, 12, 35, 66.
Bordes (le Père), 170.
Bordes (Les), 27.
Bosius (Simeo), 64.
Bossée (de). *Voyez* de Bremond.
Bossuet, 37, 129, 217, 225.
Boucher (les frères), 105.
Bouchet (de), 32.
Bouchet (du), 138.
Bouchet d'Ambillou (Etienne), ép. vers 1559 Marguerite de Sainte-Marthe, 33.
Bouchet d'Ambillou (René), poète, 33, 49.
Bougis, 221.
Bouillé-Lorets (de), *voyez* de La Fontaine.
Bouillon (le duc de), 148.
Boullenger (Jules-César), 135.
Boullenger (Pierre), 123.
Boulogne, 157.
Bourbon (Nicolas), 86.
Bourbon (Charles de), connétable, 22, 28.
Bourbon (Eléonore de), abbesse de Fontevrault, 52.
Bourbon (François de). *Voyez* Montpensier.
Bourbon (Henri II de), prince de Condé. *Voyez* Condé.
Bourbon (Jeanne-Baptiste de), abbesse de Fontevrault, 27.
Bourbon (Louis de), duc de Montpensier, 19, 26, 29.
Bourbon (Louis II), prince de Condé. *Voyez* Condé (le Grand).
Bourbon (Louise de), abbesse de Fontevrault, 25, 26, 52.
Bourbon (Louise de), sœur du connétable, 28.
Bourbon (Renée de), abbesse de Fontevrault, 22, 25.
Bourbon (maison de), 47, 58, 130.
Bourdaloue, 129.
Bourdelet, 95.
Bourganeuf, 177.
Bourges, 49, 64, 65, 138.
Bourgeois (Louis), 29.
Bourgneuf (Anne de), ép. vers 1675 Victor-Maurice de Sainte-Marthe, 207.
Bourgogne, 230.
Bourgogne (Jean, duc de), 121.
Bourgogne (Philippe, duc de), 121.
Bourgoing (le Père François), 164, 165.
Bourgueil, 19.
Bouthillier, 124, 128, 131.
Bouton (le Père), 84.
Brachet, 32.
Brancas-Villars (le duc de), 23.
Brantôme, 18, 44, 53, 102.
Braslou, 192.
Braux, 251.
Bremond d'Ars (le vicomte Guy de), 114.
Bremond d'Ars de Bossée (Madeleine de), ép. en 1653 Claude de Collart de Coucy, 209.
Brest, 201.
Bretagne, 10, 11, 23, 60, 78, 238.
Bretagne (Anne de), abbesse de Fontevrault, 22.
Bretagne (la reine Anne de), 23.

Digitized by Google

Bretagne (Marie de), abbesse de Fontevrault, 22.
Bretagne (René de), comte de Penthièvre, 24.
Bretagne (Grande-), 226.
Brezé, 120.
Briacé (de). *Voyez* Le Buveur.
Briant, 28.
Brice (Etienne), 229.
Briçonnet (maison de), 62.
Briçonnet (Guillaume), cardinal, archevêque de Narbonne, 32.
Briçonnet (Guillaume), évêque de Meaux, 32, 38, 42, 48.
Briçonnet, évêque de Lodève, 32.
Briçonnet (Robert), archevêque de Reims, chancelier, 32.
Brissart (Pierre), 202.
Brisson, 69, 70.
Brissot (Pierre), 55.
Brodeau (Victor), 43, 49, 86.
Broglie (l'abbé Emmanuel de), 217, 220, 222.
Broglie (Victor-Maurice, comte de), colonel, 195, 206.
Brosse (J. de), duc d'Etampes, 42.
Brou (de), 89.
Brulart (Nicolas), 101, 129.
Brullard, 69.
Brullons (Louis de), ép. en 1648 Catherine de Sainte-Marthe, 133.
Brunswick (de), 143.
Bruxelles, 142, 160.
Bry (Gilles), 43.
Buchanan, 81, 123, 249.
Buckingham (le duc de), 82.
Budé (famille), 29.
Budé (Guillaume), 23, 29, 36, 37, 48, 55, 56, 101, 234.
Buisson, 124.
Buon, 141.
Burluguai, 181.
Bussy (de), 193.
Bings, amiral, 207.

C

Caen, 81, 208.
Calignon (Geoffroy de), 79.
Calvin, 225.
Cambout de Pontchâteau (Joseph-Sébastien du), marquis de Coislin, 180.
Cambrai, 20, 195, 213.
Camus (Marie), ép. en 1641 François II de Sainte-Marthe de Chandoiseau, 178, 215.
Camus (Jacques), 178.
Cancello (détroit de), 18.
Cange (du), 160.
Cante de Comoingts (Catherine), 211.
Carbonel (Jean), 13.
Carènage (le), à la Martinique, 197-199.
Carles (Lancelot de), 66.
Carles de Pradines (de). *Voyez* Fornier.
Carnavalet (de), 195.
Carré (François), 126.
Casaubon, 81.
Cassard, 210.
Cassiodore, 218-220, 226.
Castellan (Pierre), 234, 235.
Castres (le comte de), 14.
Catherine de Médicis, femme de Henri II, 40, 43, 108, 234.
Catinat (l'abbé), 220.
Catulle, 130.
Caumartin (de). *Voyez* Le Fèvre.
Cayenne, 207.
Cazal, 178.
Cazes, 230.
Cerny (N... de). *Voyez* Elisabeth de Sainte-Marthe.
César (Jules), 235.
Chabannés (Jacques de), 13.
Châlons, 139.
Chalon-sur-Saône, 174.
Chambon, 149.
Chamillard, 182, 185.
Champagne, 73.
Champagné-es-Maroys, 28.
Champion, 216.
Champigny, 19, 26.
Champvallon (de). *Voyez* de Harlay.
Chandoiseau, 51, 57, 120, 178, 179, 239.
Chanteclair (Charles de), 63, 81.
Chanteloup, 10.
Chapeau (le), 16, 19, 20, 23, 27, 29.

Digitized by Google

Charavay, 53, 230.
Charenton, 107, 152, 249.
Charles V, 234.
Charles VII, 12-14, 20, 21, 121, 122.
Charles VIII, 16-18, 20, 21, 32.
Charles IX, 33, 53, 66, 68, 98, 125, 234.
Charles Ier d'Angleterre, 82, 83, 194, 238.
Charles-Quint, 43, 142.
Charleville, 251.
Charost (le comte de), 32, 195.
Chartier (Jean), 13.
Chartres, 74, 78, 157.
Chasserat, 35.
Chasteigner de la Rocheposay (Charles de), 172.
Chasteigner de la Rocheposay (Henri-Louis), évêque de Poitiers, 115, 131, 150.
Chastenet (Jean du), baron de Murat, ép. en 1631 Isabelle, *alias* Elisabeth de Sainte-Marthe, 177.
Châteauchâlons (Françoise de), 58.
Châtellerault, 243.
Chaubert, 90.
Chauldière (Regnault), 31.
Chaulnes (le duc de), 201.
Chaudrier (Marie), 58.
Chauny, 171.
Chauvelin, 124.
Chavagnac (le comte de), 210.
Chelles, abbaye, 223, 227.
Chenu (Jean), 138, 139.
Chesne (Le), 149.
Chesneau, 117.
Chevalier (l'abbé C.), 28.
Chevallier du Bois, 203.
Chifflet (Jean-Jacques), 138.
Childebert (rue), 231.
Chinon, 192.
Chiverny (de). *Voyez* Hurault.
Choiseul (maison de), 32.
Choiseul (le duc de), ministre, 213.
Cholets (collège des), 62.
Choppin, 124.
Cicéron, 30, 71, 127.
Citeaux (ordre de), 209.
Citoys (François), 172.
Civray, 249.
Clain (le), rivière, 81, 97, 113, 242.
Clairambault, 9, 20, 224.
Claudien, 29.
Claunay (Saint-Germain-de-), 141, 173.
Clément VII, pape, 25.
Clément IX, 180.
Clément XI, 221, 223.
Clément (A.), 230, 231.
Clément (Jacques), 77.
Clément de Rigane (Jeanne), ép. Joseph de Sainte-Marthe de la Guéritière, 60.
Clermont, 153, 164.
Clermont (le comte de), 14.
Clermont d'Amboise, 32.
Clermont-Tonnerre, 23.
Clisson, 11.
Cloyseault, 208.
Cochin, 172.
Cœuvres (les marquis de), 23.
Coiffier d'Effiat, 128.
Coignard, 226, 229.
Coislin (le marquis de), 180.
Colaisseau (Prosper), 60.
Colbert, 154, 157, 170, 196, 197, 201-204, 211.
Collart (Bonaventure-Louis de), sgr d'Auchamp, 211.
Collart (Claude de), sgr de Coucy, 197, 209.
Collart (François de), colonel de milices (1662-1720), ép. en 1685 Angélique-Anne de Sainte-Marthe, 192, 201, 209-213.
Collart (Louis de), tué en 1713, 210.
Collart (Pierre-César de), tué en 1713, 210.
Collart Sainte-Marthe (Charles-Louis-Joseph de) (1762-1799), ép. en 1794 Marie-Elisabeth Garnier de la Roche, 211, 212.
Collart Sainte-Marthe (de). *Voyez* Hulot.
Collège de Clermont, 164.
Collège des Cholets, 62.
Collège de France, 29, 36, 55, 62, 101.
Collège de Guyenne, 35, 66.
Collège d'Harcourt, 177.
Collège de Navarre, 59.

Digitized by Google

Collège de Pontlevoy, 215, 216.
Colletet (Guillaume), 86, 98, 102.
Cologne, 226.
Commines (Philippe de), 18, 101, 249.
Comoints (Cante de), 211.
Concini, 120.
Condé, 195.
Condé (Henri II de Bourbon, prince de), 79, 82, 104, 114, 129, 148, 150.
Condé (Louis II de Bourbon, prince de), *dit* le Grand Condé, 154, 235.
Condé (princesse de), 104.
Condren (le Père Charles de), 165.
Constant (Pierre), 221.
Constantinople, 17, 94.
Conti (le prince de), 78.
Cop, 37.
Corberon (Marie de), ép. en 1654 Abel II de Sainte-Marthe, 233, 239.
Corberon (Nicolas de), 9, 12, 126, 233, 235, 239, 243.
Corbeville, 126, 181, 187, 188, 233, 239.
Corneille, 104, 120, 121.
Cornette (Antoine de), 197, 202.
Couché (Héloise), 91.
Coucy (de). *Voyez* de Collart.
Contineau (Radegonde-Thérèse), ép. vers 1714 René de Sainte-Marthe, 241.
Courcelles (Mourault de), 148.
Couvaisier, 138.
Cramoisy (Séb.), 141.
Craon, 177.
Crépy, 90, 187, 231.
Crissé (de). *Voyez* Turpin.
Critton (Georges), 152.
Cujas, 101.
Curaçao, 210.

D

Daillé, 225.
Damon, 96.
Dangeau (le marquis de), 174.
Daret, 89, 144.
Daru (le comte), 11.
Dast de Boisville, 35.
Daumont, 90, 144, 188, 231.
Dauphiné, 49.
David, 40, 113, 130.
Davila, 86.
Dax, 12.
Delalain, 95.
Delatour. *Voyez* de Latour.
Denesde (Antoine), 151.
Derby (le duc de), 11.
Descartes, 6, 59, 104, 120, 169.
Deslandes de Grivelles (François), ép. vers 1570 Cécile de Sainte-Marthe, 33.
Desportes, 101.
Desrochers, 90, 144, 188, 231.
Deux-Ponts (le duc des), 82.
Dolet (Etienne), 43, 48, 49, 124, 249.
Dombes, 114.
Domfront (vicomté de), 47.
Dominique (La), 201.
Dorat (Jean), 65, 84, 123, 136.
Dreux (de), 32.
Dreux de la Bremandière (Bonaventure), 151.
Dreux du Radier, 7, 26, 40, 55, 62, 67, 68, 75, 86, 89, 94, 102, 105, 108, 113, 121, 132, 137, 147, 148, 151, 163, 166, 177, 178, 185, 186, 238, 240, 241, 244, 245, 247, 250.
Drevet (P.), 230.
Drouot (hôtel), 187.
Duaren, 64, 65, 101.
Du Cambout. *Voyez* Cambout (du).
Duchâtel, 37.
Du Chesne (André), 15, 138.
Du Chesne (François), 156.
Duclou (Joseph), 229.
Dufaur de Saint-Jory (Pierre), 63.
Du Faur de Pibrac, 65, 66.
Du Fossé, 181, 182.
Dufour (l'abbé Valentin), 33, 122.
Du Lac. *Voyez* Lac (du).
Du Moulin. *Voyez* Moulin (du).
Dunois, 12-14.
Duplessis (le Père). 229.
Duplessis-Mornay, 85.
Du Prey (Pierre), 197.
Du Puy (Pierre), 103, 136, 137, 156.
Durel, 186.
Duret, 124.
Du Riez. *Voyez* Riez (du).

Digitized by Google

Du Val (Marie-Elisabeth) (1736-1813), ép. en 1766 Richard Garnier de la Roche, 212.
Du Val (Timothée-Michel) (1699-1754), ép. vers 1731 Marie-Anne Guyon de la Roche-Guyon, 212.
Duverdier, 70.
Duvergier de Hauranne (Jean), abbé de Saint-Cyran, 155, 174.

E

Echardières (Les), 108.
Ecole (quai de l'), à Paris, 172.
Ecosse, 28.
Edelinck, 89. 187.
Effiat (d'), 23, 128.
Effiat. *Voyez* Ruzé.
Effiat (l'oratoire d'), 170.
Egypte, 172.
Elbeuf (d'). *Voyez* Lorraine.
Elisée (le Père), 193.
Embrun, 41.
Enghien (le duc d'), 120.
Epernon (le duc d'). *Voyez* La Valette.
Erasme, 43, 55, 123.
Escouchy (Mathieu d'), 13.
Esculape, 22.
Esnandes, 20, 24, 27.
Espagne, 83, 127, 156.
Espagne (Bertrand d'), 13.
Espagne (Rogier d'), 13.
Espagnols, 196.
Espence (Claude d'), 101.
Este (maison d'), 143.
Ested (Marguerite), ép. vers 1641 Antoine-André de Sainte-Marthe, 194, 195.
Estienne (Henri), 30, 37, 65.
Estiennot, 219, 220.
Estivale (Jean d'), sr de la Gueffrie, ép. vers 1596 Anne de Sainte-Marthe, 240, 249.
Estivale (Marie d'), 239, 251.
Estrées (le cardinal d'), 158.
Estrées (Gabrielle d'), 23, 194.
Estrées (le marquis d'), 23.
Estrées (le vice-amiral d'), 204, 207.
Estrépied, 32, 61, 143.
Etampes (le duc d'). *Voyez* de Brosse.
Etampes (la duchesse d'). *Voy.* Pisseleu.
Etaples (d'). *Voyez* Lefèvre.
Etoile (Arc de triomphe de l'), 251.
Europe, 165.
Evreux, 89.

F

Facius (Mathieu), 49.
Faucher (Denis), 41.
Faucon (Alexandre de), 63.
Faucon (Claude de), 63, 81.
Favereau (René), 58.
Faverolles, 28.
Fay (du), 78.
Faysan, 40.
Ferdinand, roi de Naples, 16, 17.
Fernel, 101.
Ferrare, 43.
Fescherolles, 174.
Fessard (Ed.), 89, 90.
Feugère (Léon), 6, 62, 66, 69, 70, 93, 95, 96, 99, 101, 103, 105.
Feuquières (de Pas de), 210.
Flandre, 10, 181, 195.
Florence, 158, 234.
Foin (rue du), à Paris, 144, 188.
Foix, 13.
Foix (le comte de), 13, 14, 20.
Foix (Paul de), 101.
Fontaine, 107.
Fontainebleau, 125, 126, 132, 234, 235, 239.
Fontaines (de). *Voyez* Gilbert.
Fontarabie, 194.
Fontenay-le-Comte, 112, 243.
Fonteneau (dom), 24, 28, 58, 114.
Fontenelle, 121.
Fontette, 88.
Fontevrault, 22, 25-27, 35, 51, 52, 57, 120.
Foppens (François), 160.
Forget (Pierre), 147.
Fornier de Carles de Pradines (Charles-Léon de), 212, 213.
Fornier de Carles de Pradines (Jean-

Digitized by Google

Léon de), gouverneur de la Grenade, ép. en 1697 Dorothée de Sainte-Marthe, 212.
Fornovo, 18.
Fort-Royal, Martinique (le), 197, 200, 202, 207, 212.
Fou (logis du), 117.
Foucher, 28.
Fougères (Raoul de), 160.
Foulgères, 141.
Fouque (Victor), 139.
Fournier (le Père), 49.
Fournier (Robert), 62.
France (maison de), 58, 141-143, 154, 160, 161, 172.
France (Renée de), 43.
François (saint), 209.
François Ier, 20, 24-27, 29, 30, 37, 38, 43, 44, 121, 234.
François II, 52.
Fresne (le baron du). *Voyez* Nicolas de Sainte-Marthe.
Frizon (Pierre), 140.
Fronsac, 12, 13.
Fronton du Duc (le Père), 138.
Frubert (Marie), ép. vers 1614 François I de Sainte-Marthe de Chandoiseau, 123
Fumée, 32, 62.
Furstemberg (le cardinal de), 219.

G

Gabaret (de), 210.
Gaillard-Longjumeau (de), 32.
Galand, 124.
Galien, 52.
Galilée, 120.
Galles (le prince de). *Voyez* Charles Ier.
Ganeau, 7.
Garnier de la Roche (Marie-Elisabeth) (1767-1850), ép. en 1794 Charles-Louis-Joseph de Collart Sainte-Marthe, 212.
Garnier de la Roche (Richard) (1716-1784), commandant de milices, ép. en 1766 Marie-Elisabeth du Val, 212.
Gaschinart (Ambroise), sgr de la Raffichonnière, ép. en 1590 Françoise de Sainte-Marthe, 57.
Gaschinart (René), 57.
Gascogne (la), 11, 246.
Gaubert, 40, 41.
Gaucher (saint), 158.
Gaucher (C. S.), 91.
Gaule (la), 68, 90, 91.
Gaultier (Léonard), 50.
Géliot, 138.
Gençay, 239.
Genebault (René), 67.
Genesteix, 152.
Genin, 45.
Gesner (Conrad), 55.
Gêvres, 23.
Gié (le maréchal de), 18.
Gilbert de la Maison-Neuve (Jacques), ép. en 1576 Florence de Sainte-Marthe de Châteauneuf, 58.
Gilbert de Fontaines (Louis), ép. vers 1376 Marie de Beauvau, 58.
Giraudet (Jean), 135.
Gironde (la), fleuve, 12.
Goa, 172.
Godefroy (Théodore), 13, 137, 138, 156.
Goujet (l'abbé), 86.
Goulard (Anne de), sgr de la Brunetière, ép. en 1649 Louise de Sainte-Marthe de Charenton, 152.
Goussainville (de), 220.
Grandbois, 35.
Grandier (Urbain), 71, 72, 78, 83, 85.
Granier de Cassagnac, 30.
Grasse, 155.
Grasseteau, 108.
Grateloup, 10.
Grèce, 17, 71, 234, 242.
Grecs, 52.
Grégoire le Grand (saint), pape, 220, 221, 226, 227.
Grégoire XVI, pape, 232.
Grelay, 145.
Grenade (la), 203, 206, 212.
Grenoble, 39-41.
Grey (Charles-Robert de), sgr de Chambon, ép. Marie-Gabrielle de Sainte-Marthe, 149.

Digitized by Google

Grignon (Claude), ép. en 1574 Louis III de Sainte-Marthe, lieutenant général de Poitiers, 103, 114.
Grignon (Robert), 108, 249.
Grignon de la Pélissonnière, marquis de Pouzauges, 108, 249.
Grimoard ou Grimouard du Péré (Jacques de), ép. en 1659 Marie de Sainte-Marthe, 178.
Grimoard (le général de), 249.
Grimoard. *Voyez* Longpérier-Grimoard.
Grivelles (de). *Voyez* Deslandes.
Groslot, 49.
Grotius, 86.
Groullard, 79.
Gruget (Anne), ép. en 1623 Pierre de Sainte-Marthe, 132.
Guadeloupe (la), 206, 210, 212.
Gudin, 202.
Guépeau, 32.
Guët (Isidore), 192, 194, 196, 199, 201, 209, 211.
Guichenon, 138, 154.
Guigard, 142.
Guignard, 143.
Guilbert (rue), à Caen, 208.
Guinegatte, 16.
Guise (maison de), 70.
Guise (le cardinal de), 170.
Guise (Henri, duc de), 74, 75.
Guise (la duchesse de), 217, 218.
Guizot, 16, 17, 68.
Guyanne (la), 206.
Guyenne, 10, 12, 14, 15, 21, 66, 71, 125, 128.
Guyenne (Eléonore de), 26.
Guyenne (collège de), 35, 36.
Guyon de la Roche-Guyon (Marie-Anne) (1714-1795), ép. vers 1731 Timothée-Michel du Val, 212.
Guyon de la Roche-Guyon (Pierre), lieutenant de roi (1665-1728), ép. en 1696 Marie-Anne de Sainte-Marthe, 211-213.
Guyon de la Torchaise (François), 211.

H

Habert (N.), 89, 132, 187, 238.
Hachette (L.), 231.
Harchies (d'), 142.
Harcourt (collège d'), 177.
Harderwgek, 103.
Harlay (Achille de), 64, 69, 70, 102, 127.
Harlay de Champvallon (François de), 168-171, 181, 225.
Hauranne (Duvergier de), 155.
Heilly (d'), 42.
Heinsius, 86.
Henri (Pierre), 229.
Henri II, roi de France, 28, 52, 65, 80, 234.
Henri III, 52, 68, 70, 71, 74-78, 87, 95, 97, 108, 109, 124, 125, 129, 234.
Henri IV, 22, 58, 77-80, 83, 87, 98, 119, 120, 124, 125, 129, 147, 150, 194, 234.
Henri II d'Angleterre, 26.
Henri VIII d'Angleterre, 30, 37.
Henriette-Marie de France, épouse de Charles Ier, 194, 238.
Héricourt, 32.
Héron (madame), 236, 237.
Héron (Marie), ép. en 1658 Abel II de Sainte-Marthe, 181, 183, 234, 238, 239.
Hérouval (d'). *Voyez* Vion.
Hervet, 49.
Hippocrate, 52.
Hodin (Félix), 229.
Hollandais (les), 196, 198-202.
Hollande, 79, 181, 196, 197, 200, 207, 217.
Hommes du Lys (des), 28.
Horace, 30, 94.
Horn (le comte de), 198, 199.
Hortemels (Marie), 172, 183.
Hotman (les), 101.
Houdry, 28.
Hozier (Charles d'), 12, 13, 19, 28, 47, 57, 58, 240, 242, 250.
Hozier (Pierre d'), sr de la Garde, 14, 86.
Hugo (Abel), 91.
Hulot de Braux (Jean), comte palatin en 1525, 250.
Hulot (le général baron Jacques-Louis), 211.
Hulot de Collart (Jean-Gaspard), directeur de l'artillerie à la Martinique (1780-1854), 211.

Digitized by Google

Hulot de Collart Sainte-Marthe (le baron Jules-Louis-Charles), 7, 211, 245.
Humeaux (les), 61, 148, 149.
Hurault de Chiverny, 32, 71, 81, 94.
Hurault. *Voyez* L'Hôpital.
Hurepoix (rue de), à Paris, 149.

I

Ignace (saint), 230.
Indes occidentales, 172.
Indes orientales, 172.
Indre-et-Loire, 193.
Ingold (le Père), 7, 164, 166-169, 171, 173.
Innocent XI, pape, 158.
Isabelle, fille du roi Henri II, 28.
Isoré, 23.
Issy, 157.
Italie, 17, 18, 20, 21, 99, 131, 142, 156, 158, 165, 218, 226, 228.
Ivry, 94.

J

Jacques Ier d'Angleterre, 83, 149.
Jal, 53, 54.
Jansénius, 155, 157, 169, 171, 174, 180, 182.
Jarzé, 152.
Jean l'Evangéliste (saint), 230.
Jean sans Terre, roi d'Angleterre, 26.
Jeandet (Abel), 139.
Jeanne d'Evreux, reine de France, 161.
Jeanne de Sicile, comtesse de Provence, 108.
Jérusalem, 68.
Jessé-Charleval (vicomtes de), 212.
Jeux (*les*), vaisseau, 197, 198, 200.
Jodelle, 65, 94, 100, 102.
Jourdan (le Père), 161.
Jousserand (Charles de), 172.
Jouvenet, 187.
Joyeuse (le duc de), 56, 70, 71.
Joyeux (Pierre), 98.
Juilly, 173.
Junon, 67.
Jurieu, 226.
Justel, 138, 156.

K

Képler, 120.

L

La Barre, 177.
La Bassée, 195, 206.
La Baste en Curzai, 23, 25, 27.
Labat (le Père), 212.
La Bedouaire ou Bedouère, 23.
La Bellecave, 193.
La Bessière (de), 13.
La Blanchardière, 58.
La Boétie, 101.
La Bourdaisière (Babou de), 23.
La Brémaudière, 151.
La Brunetière (Goulard de), 152.
Lac (Anne du), ép. en 1603 François Ier de Sainte-Marthe de Chandoiseau, 123, 124.
Lac (Madeleine du), ép. en 1595 Abel Ier de Sainte-Marthe, 124.
Lac (Pierre du), 124, 129.
La Chaussée (de), 151.
La Couture, abbaye, 216.
La Croix (Barthélemy Petis de), 221, 227, 229.
La Croix-de-Bléré, 28.
La Fère, 47, 195.
La Fontaine (Charles de), 192.
La Fontaine (François de), 60.
La Fontaine (Jean de), fabuliste, 6, 192.
La Fontaine (Marie de), 60.
La Garde (de). *Voyez* d'Hozier.
La Goberie, 28.
Lagny-le-Sec, 249.
La Godinière, 58.
La Gueffrie (de). *Voyez* Estivale.
La Guéritière, 51, 59.
La Guillotière (Rousseau de), 152.
La Haye, ville, 138.
La Haye (Jean de), sr de Beausse, 67.
La Haye (Jean de), sr de Beausse et Rochegirault, 67.
La Haye (Jean de), sr de Malaguet, etc., 67.
La Haye (Pierre de), sr de Malaguet, etc., 67.

Digitized by Google

La Haye (Renée de) (1545-1615), ép. en 1565 Scévole de Sainte-Marthe, 67, 143.
La Haye (madame de), née de Montholon, 220.
La Haye des Aublois (Jean-Baptiste de), ép. vers 1660 Alix de Sainte-Marthe, 195, 205.
La Jaille (René de), 25.
La Jailletière, 61, 147.
La Lande, 192, 206, 249.
La Lande d'Airoux, 239.
Lalleman, 32.
La Loge (de), 193.
La Maison-Neuve, 38.
La Mare-Grand, 114.
La Marre, 23, 27.
Lambin, 101.
La Meilleraye (Charles de la Porte de), 148.
Lamoignon, 23.
La Motte (Charles de), 24.
Lamy (Etienne), 175.
Lancastre, 194.
Landier (Renée), 47.
Languedoc, 128.
La Noue, 101.
Laon, 79, 112, 171.
La Paluelle (le marquis de), 206.
La Palud, 28.
La Pélissonnière (de). *Voyez* Grignon.
La Péruse (Jean Bastier, *dit* de), 63.
La Peyruge de Grateloup, 10.
La Poquetière, 58.
Laporte, 33.
La Porte de la Meilleraye (Charles de), 148.
La Prée, fort, 193.
Laquetay, 142.
La Rafichonnière, 57.
La Réole, 11.
La Resnière (de). *Voyez* Barbarin.
La Richardière (Melle de), 193.
La Richardière (René-François de), 193.
La Rivière, 20, 24, 27, 29.
Larmessin (de), 90.
Larnay, 111.
La Roche (de). *Voyez* Garnier.
La Roche-du-Maine (de), 17.
La Roche-en-Regnier, 26.
La Rochefoucauld (Antoine de), ser de Neuilly-le-Noble, ép. en 1661 Renée Sainte-Marthe, 152.
La Roche-Guyon (de). *Voyez* Guyon.
La Rochelle, 24, 85, 112, 122, 127, 129, 193.
La Rochemaillet (Gabriel-Michel de), 47, 86, 88.
La Rocheposay (de). *Voyez* Chasteigner.
La Roche-sur-Yon (le prince de), 26, 28.
La Romanerie, 28.
La Rousselière, 241, 244.
La Samaritaine, à Paris, 172.
La Scala (Joseph-Juste de), 103.
La Sicotière (de), 41-44.
Lasnier, 32.
Latour (de), 203, 207.
La Tour de Signy, 241.
La Tourette (Gilles de), 83.
La Tournerie (de Laguarigue de), 212.
Latran (Saint-Jean-de-), 251.
La Trappe (de). *Voyez* Rancé.
La Trémoille (maison de), 160.
La Trémoille, tué à Pavie, 18.
La Trémoille (François de), 24.
La Trémoille (le duc de), 129, 138.
La Trémoille-Noirmoutier, 32.
La Trémoille-Royan, 32.
Laubépine (maison de), 128.
Launay (Pierre de), 152.
Launay (Urbaine de), ép. Nicolas de Sainte-Marthe, baron du Fresne, 152.
Laure, 49.
Laurent (saint), 26.
Lautrec (le sire de), 13.
Lauzon (de), 112.
Laval en Dauphiné, 49.
La Valette, duc d'Epernon, 161, 194.
La Valteline, 127, 128.
La Vaumartin (Roger de), 152.
Lavaux (de). *Voyez* Porcheron.
Lavedan (le sire de), 13.
La Verdonnerie (Razin de), 192, 193.
La Vieuville (le duc de), 194.
La Vieuville (régiment de), 241.
La Villarmois (Charles de), ép. en 1640

Digitized by Google

Marie-Gabrielle de Sainte-Marthe, 149.
Leber, 161.
Le Blondel, 125.
Le Boulnois, 91.
Le Bouthillier de Rancé. *Voyez* Rancé.
Le Buveur de Briacé (Catherine), 60.
Le Camus, cardinal, 170.
Le Charon (Renée-Angélique), 212.
Leclerc (l'abbé), 182.
L'Ecluse, 10.
Le Coq (Pascal), 95.
Le Fébure. *Voyez* Le Fèvre.
Le Fèvre, président au Parlement, oncle de Scévole de Sainte-Marthe, 32, 34, 64, 66.
Le Fèvre de Bizai (Guillaume), procureur du roi à Loudun, 32.
Le Fèvre de Bizai (madame), femme du précédent, 62.
Le Fèvre de Bizai (Nicole), ép. en 1534 Louis II de Sainte-Marthe, sr de Neuilly, 32, 61.
Le Fèvre de Caumartin (Louis-François), conseiller d'État, ép. en 1652 Marie-Urbaine de Sainte-Marthe, 152.
Lefèvre d'Etaples, 36-39, 48, 101.
Legué (docteur Gabriel), 83.
Leipsig, 229.
Lelong (le Père), 50, 86, 88-91, 105, 126, 132, 143, 144, 172, 187, 188, 230, 231, 238, 250.
Le Maistre (Antoine), 186.
Le Maistre de Sacy (Louis-Isaac), 181-183, 186.
Le Mans, 216.
Le Maye, 28.
Lemoine (le docteur), 155.
Lenoir (le chevalier), 44.
Le Paulmier (le docteur), 53, 54.
Le Paulmier (Julien), médecin de Charles IX, 53.
Le Proust de Beaulieu (Pierre), 57.
Le Proust de Bar (Pierre), 57.
Le Proust de Niriau (Renée), ép. vers 1555 Jacques de Sainte-Marthe de Chandoiseau, 57, 120.
Lerné, 23, 27, 35.
Lernis (île de), 41.
Le Roux (Gérard), 49.
Le Roy (Louis), 101.
Lery (Maillard de), 14.
Le Sueur, 63, 64, 101, 120.
Le Tellier, 130.
Leti (Gregorio), 160.
Leville, 32.
Le Voyer, 32.
L'Hermitte (Tristan), 13.
L'Hôpital (de), chancelier, 65, 66, 78, 101, 235.
Linaigres, 240.
Libourne, 12.
Liège, 230.
Ligne (le prince de), 158.
Ligneris (des), 164.
Ligugé, 232.
Lisieux, 14.
Livourne, 158.
Lock (Frédéric), 231.
Lodève, 32.
Lohéac (de), 13.
Loisel (Antoine), 65, 102, 124, 249.
Lombardie, 17.
Lommeau (Conrard de), 22.
Londres, 194, 205, 206.
Longpérier-Grimoard (le comte de), 249.
Longueil, 101.
Longueville (le duc de). *Voyez* François d'Orléans.
Longueville (la duchesse de). *Voyez* Françoise d'Alençon.
Longueville (hôtel de), 70.
Lorette, 158.
Lorraine (le duc de), 23.
Lorraine (Charles de Guise, *dit* le cardinal de), 73, 101.
Lorraine (Charles de), duc d'Elbeuf, 79, 111, 112.
Lorraine (Marguerite de), duchesse d'Alençon, 46.
Loudun, 19, 24, 27, 29, 32-34, 62, 65-68, 71, 72, 82, 83, 85, 86, 90, 107, 124, 135, 143, 144, 145, 148, 150, 178, 193, 243.
Loudun (Roger de), 130.
Loudunois (le), 16, 20, 24, 31, 61.
Louis (saint), 17, 235.

Digitized by Google

Louis XI, 14-16.
Louis XII, 20, 22.
Louis XIII, 79, 84, 98, 125, 127-132, 137, 148, 150-153, 235.
Louis XIV, 120, 125, 129, 151, 170, 172, 196, 197, 201, 202.
Lourdines, 24.
Louvain, 155.
Louvre, 229.
Luillier (Th.), 125.
Lusignan, 58, 243.
Luther, 36, 38, 39, 41.
Luyne (Guillaume de), 235.
Luynes (Antoinette de), 79.
Luxembourg, 178.
Luzancy (de), 183.
Lyon, 41, 49, 131, 186.
Lys (Claude du), 121.
Lys (du). *Voyez* des Hommes.

M

Mabillon (Jean), 217, 220, 221.
Mâcon, 49.
Macrin (Salmon), 22, 29, 30, 65.
Madelaine, 32.
Madrid, 20.
Maigret de Villiers (d^elle^), ép. vers 1751 le chevalier François de Sainte-Marthe, 241, 244.
Maillard (Hector), 13, 14.
Maillard de Léry, 14.
Maillé (René de), 24.
Maine (le comte du), 14, 16.
Maine-et-Loire, 19, 28.
Maintenon-Angennes, 23.
Malaguet, 67.
Malgaine, 53, 54.
Malherbe, 86.
Malicorne (de), 76.
Mambrun (le Père), 153, 164.
Mangot, 33, 101.
Mantoue, 131.
Manuce (Alde), 234.
Marans, 28, 32.
Marca, 138.
Marchant (Geneviève), ép. Abel III de Sainte-Marthe, tué en 1664, 132.
Marguerite de Valois ou d'Angoulême, duchesse d'Alençon, reine de Navarre, 30, 31, 41-49, 58, 101.
Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, reine-mère, 138, 150, 194.
Marie Stuart, 72, 149.
Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, 196, 250.
Marigny, 114, 152.
Marillac (le Père de), 49.
Marillac (Louis de), 130.
Marillac (Michel de), 130.
Marle-Versigny, 23.
Marmoutier, 218.
Marolles (l'abbé de), 138.
Marot (Clément), 37, 43, 48, 49.
Marquet (Marie), ép. en 1508 Gaucher Ier de Sainte-Marthe, 23, 27.
Marquet (Michel), s^gr^ de la Bedouère, 23.
Marry (Sautereau de), 91.
Marsay (Daniel de), ép. en 1587 Marie de Sainte-Marthe, 58.
Marsay (François de), 58.
Martel (Charles), s^gr^ de Lourdines, 24.
Martin (Henri), 36.
Martiniquais, 210.
Martinique (la), 152, 192, 196, 197, 200-203, 205-207, 209-212, 245.
Mathey, 187.
Maur (saint), 229, 231.
Maurepas, 170.
Mayenne (le duc de), 70, 112, 113.
Maynard, 86.
Maynard, éditeur, 143.
Mazarin (le cardinal), 120, 130, 154.
Meaux, 32, 38, 125, 225.
Mécène, 41.
Médée, 64.
Médicis (maison de), 63.
Médicis. *Voyez* Catherine de Médicis.
Médicis (Marie de), 120, 121.
Ménage, 57, 58, 136.
Mercœur (le duc de), 70.
Mérault (Geneviève), ép. Abel I de Sainte-Marthe, 125.
Méré-sur-Indre, 140, 143, 144, 153, 159, 173.
Mesmes (Henri de), 65.

Digitized by Google

Mesnager (Catherine), 67.
Mesnager (Jacques), 67.
Mesnard (Claude), 136.
Metz, 126, 235.
Mexique, 172.
Meyrignac, 177.
Michaud, 47, 139.
Milan, 18, 158.
Milanais (le), 158.
Millery (Jean de), 13, 14.
Minimes (église des), à Paris, 238.
Mirebeau, 240.
Miron, 136.
Mitylène, 242.
Molac (de Rosmadec-), 206.
Molière, 6, 104.
Monbrillais (de), 25.
Mondeville, 179.
Mondoré (Pierre de), 235.
Mons, 185.
Montagnac (de), 28.
Montaigne (Michel de), 66, 77, 80, 82, 101.
Montauban, 155.
Montausier (de). *Voyez* de Sainte-Maure.
Mont-Cassin (le), 18.
Montereau, 121.
Montfaucon, 220, 223.
Montholon (de), 81, 101, 123, 219, 220.
Montlhéry, 16.
Montluc, 101.
Montluc-Balagny, 23.
Montmartre (abbaye de), 223.
Montmorency (maison de), 138.
Montmorency (Françoise de), 206.
Montmorillon, 177.
Montmoy, 149.
Montpellier, 37, 155.
Montpensier (le duc de), 18, 26.
Montpensier (François de Bourbon, duc de), 70, 78. 114.
Montpezat, 11.
Montserrat, 210.
Morel (Jean de), 101, 123.
Morel (Mlles de), 101.
Morel (Camille de), 79, 123.
Morel (Fed.), 104.
Moreri, 243.
Morin (Charles), 19.
Morlet de Museau, 25.
Mortain, 206.
Mortain (Louis de Bourbon, comte de), 26.
Moulin (Antoine du), 43, 101.
Moulin (Elisabeth du), ép. en 1610 Scévole ou Gaucher III de Sainte-Marthe, 141, 153, 173.
Moulin (Marie du), dame de Ligneris, 164.
Mourault (Claude), sgr de Courcelles, 148.
Mourault (Marguerite), ép. en 1611 Pierre de Sainte-Marthe de la Jailletière, 148.
Mousseau (Marie du), 178.
Mulet (Théodore), 40.
Munster, 138.
Murat (du Chastenet, baron de), 177.
Muratori, 228.
Muret (Antoine de), 61, 100.
Museau (Morlet de), 25.

N

Namur, 232.
Nantes, 60, 147, 165.
Naples, 16, 18.
Napoléon III, 27.
Narbonne, 32.
Nau du Ruau (Jean), ép. Perenelle de Sainte-Marthe, 33.
Navarre, 160, 161,
Navarre (Marguerite de). *Voyez* Marguerite de Valois.
Navarre (Antoine, roi de). *Voyez* Vendôme (Antoine de).
Navarre (collège de), 59.
Navarre (maison de), 206.
Navarre (régiment de), 132.
Nemours (le duc de), 23.
Nérac, 42.
Nestor (Jean), 62.
Neufbourg (Jeanne de), ép. Michel Marquet, sgr de la Bedouère, 23.
Neuilly, 21, 122.
Neuilly-le-Noble, 152.
Neuville-Villeroi, 23, 32.
Nevers (le comte de), 14, 25.

Digitized by Google

Nicéron (le Père), 86, 94, 126, 174, 243.
Nicolaï, 79, 101.
Nicole (Pierre), 183, 186.
Niort, 112, 141.
Nirian (de). *Voyez* Le Proust.
Nive (la), rivière, 13.
Noailles (de), 13.
Noailles (Louis-Antoine de), cardinal, 222, 228.
Noël (le Père), 153, 164.
Noirmoutier (La Trémoille de), 32.
Notre-Dame des Ardilliers, 166.
Notre-Dame à Poitiers, 141.
Notre-Dame des Vertus, 208.
Notre-Dame des Vignes, 206.
Normandie, 206.
Nouères, 148.
Nourry, *dit* le Prince (Charles), 48.
Novion, 23.
Nuchèze (Jacques de), 139, 174, 249.
Nuilly (de), 110.

O

Obsopée (Jean), 57.
Odieuvre, graveur, 89, 172.
Odieuvre (L.), chanoine d'Evreux, 89.
Odos, 45.
Oise, département, 249.
Olivarès (le comte d'), 154.
Olivier (famille), 32.
Olivier (François), 49, 101.
Oloron, 49.
Onglée, 152.
Orange (le prince d'), 216, 226.
Orange (Guillaume d'), tué en 1674, 197.
Oratoire (rue de l'), à Caen, 208.
Orient (églises d'), 171, 172.
Orléans (maison d'), 28.
Orléans (François d'), duc de Longueville, 46.
Orléans (le duc d'), 163, 177.
Orléans (le duc d'), régent, 228, 229.
Orléans (la princesse d'), abbesse de Chelles, 223, 227.
Orsay, 181.
Orval (d'), 13.
Osmont, 186.
Ossat (d'), 13.
Oxford, 136, 194, 250.
Oyenhard (Arnaud d'), 138.

P

Pacard (Abraham), 141.
Paléare, 100.
Palingène, 100.
Palmé, 230.
Paolucci, cardinal, 223.
Paré (Ambroise), 52-54.
Paris, 32, 51, 52, 59, 63, 65, 66, 70, 71, 73, 81, 82, 107, 110, 120, 123, 124, 135, 136, 141-144, 149, 153, 155, 157, 160, 163, 164, 166, 169, 170, 174, 177, 179, 181, 186-188, 208, 220, 222, 225-227, 229-231, 235, 239, 246.
Parthenay, 114, 243.
Pascal, 6, 89, 104, 183.
Paschal (Pierre), 48.
Pasquier (Etienne), 6, 65, 69, 78, 100, 101, 103, 122.
Pasquier (Henri), 101.
Passerat (Jean), 65, 94, 101, 123, 130, 136.
Patisson (Mamert), 105.
Pau, 42.
Paul (saint), 59, 185.
Paulmy (de). *Voyez* de Voyer.
Pavie, 158.
Pelletier, 101.
Pellissier, 37.
Penthièvre (le comte de), 24.
Pépin (Edouard), 143.
Péré (de Grimoard du), 178.
Périers (Bonaventure des), 43.
Périgord (le comte de), 12.
Périon (Jean de), sr du Roger, 193.
Perrault, 6, 86, 89.
Perron (du), cardinal, 81.
Perronnière (Mme du), 49.
Perse, 165.
Petis de la Croix (Barthélemy), 221, 227, 229.
Petit (Guillaume), 37.
Pétrarque, 49.
Phélypeaux (de), 210, 212.

Digitized by Google

Philippe-Auguste, 128.
Philippe-le-Bel, 160.
Pibrac (du Faur de), 65, 66.
Pichrocole, 57.
Pictau, *Pictaviensis*, 51.
Pidoux (Françoise), ép. de Charles de la Fontaine, 192.
Pidoux (Henriette), ép. de Guillaume Razin de la Verdonnerie, 192.
Piget (S.), 160.
Pignonneau du Theil (René), ép. Hilaire de Sainte-Marthe, née en 1583, 249.
Pindare, 72, 94.
Pinon (Jacques), 122.
Piolin (dom), 230.
Pisany (Jean de Vivonne, marquis de), 41, 114.
Pisseleu (Anne de), 42, 48, 49.
Pithou (François), 66.
Pithou (Pierre), 66, 101.
Plantagenets, 26, 27.
Plessis (François du), sr de Beçay, 24.
Plessis-Peillac (du), 133.
Plessis-Richelieu (du), 15.
Plessis-Belleville (le), 249.
Plethon, 57.
Plon, 217,
Plutarque, 235.
Poitiers, 25, 27, 29, 35, 36, 39, 58, 61, 63, 65, 67-70, 76, 78, 79, 82, 83, 102, 105, 107-115, 117, 126, 130, 131, 135, 136, 141, 148-151, 164, 192, 235, 240-243.
Poitou, 15, 24, 27, 32, 57, 60, 69, 71, 78, 96, 128, 132, 157, 193, 220, 230, 231, 238-244, 246.
Pologne (maison de), 143.
Pontanus, 83, 86.
Pontchateau (de). *Voyez* Cambout (du).
Ponthus de Thiard, 65, 100, 101.
Pontlevoy, 215, 216.
Pontoise (Gabriel I de), 19, 28.
Pontoise (Gabriel II de), 28.
Pontoise (Jean de), 28.
Pontoise (Marie de), 28.
Porbus (F.), 91.
Porcheron (Anne), ép. en 1534 René I de Sainte-Marthe, 58.
Porcheron (François), sr de Saint-Jame, Lavaux, etc., 58, 151.
Porcheron (Louise), ép. en 1657 Jean de Sainte-Marthe, 239, 240.
Porcheron (Philibert), sr de Lavaux, Saint-Jame, 239.
Porcheron (Placide), 219.
Port (Célestin), 19, 28.
Port-à-Bisson, 74.
Port-Royal-des-Champs, 169, 174, 175, 179-183, 185, 188, 241.
Poussard du Vigean, 23.
Poussielgue, 166, 169.
Poussin, 120.
Pouzauges (marquis de). *Voyez* Grignon.
Pradines (de). *Voyez* de Fornier de Carles.
Prévost, 32.
Prey (Pierre du), 197.
Properce, 29, 94.
Provence (la comtesse de), 108.
Puy (du). *Voyez* Dupuy.
Puy-au-Maistre (le), 149.
Puy du Fou (maison du), 142.
Pyrénées (paix des), 195.

Q

Quelen, 32.
Quesnel (le Père), 169.
Quicherat, 14.

R

Rabelais (François), 55, 57, 97, 143, 154, 160.
Racine, 183.
Rainguet (l'abbé), 24.
Rambouillet. *Voyez* d'Angennes.
Ramus (Pierre), 63, 101.
Rancé (Le Bouthillier, abbé de), 216-218, 224, 226.
Ranconnet, 234.
Rapin (Nicolas), 63, 64, 69, 94, 130.
Rat (Pierre), 112.
Razes (Joseph de), 112.
Razin de la Verdonnerie (Marguerite), ép. vers 1614 René de Sainte-Marthe, 192, 193, 250.

Digitized by Google

Razin de la Verdonnerie (Guillaume), ép. Henriette Pidoux, 192.
Ré (île de), 128, 193, 194.
Refuge (de), 32.
Régiment Royal des Bombardiers, 163.
Régiment des Gardes de la Reine d'Angleterre, 194.
Régiment des Grenadiers d'Auvergne, 178.
Régiment de La Fère, 195.
Régiment de La Vieuville, 241.
Régiment de Navarre, 132.
Régiment du Prince Rupert, 195.
Régiment de la Reine, 241.
Régiment de Rouergue, 159, 163, 209.
Regin (Claude), 49.
Réguliers, 220.
Reims, 216.
Renaudot (Th.), 71, 84, 85.
René (le roi), 16.
Renée de France (la duchesse), 43.
Rennes, 216.
Renton, 25.
Reris (le maréchal de), 49.
Retz (le duc de), 70.
Rèves (Jacques de), 103.
Rhodes, 242.
Ricaud (César), ép. en 1685 Marie-Antoinette de Sainte-Marthe, 209.
Richard Cœur de Lion, 26.
Richelet, 85.
Richelieu, ville, 192.
Richelieu (le cardinal de), 15, 23, 105, 120, 122, 127-129, 131, 155, 156, 194.
Richome (Isabeau), 28.
Richome (Jean), sr de la Goberie, ép. Isabelle de Sainte-Marthe, 28.
Rieux (le maréchal de), 18.
Rieux (la comtesse de), 238.
Riez (Isabelle-Louise du), ép. vers 1661 Antoine-André de Sainte-Marthe, 196, 196, 207, 250.
Rigane (de). *Voyez* Clément.
Rigaud (Claude), 227.
Rigaud (Nicolas), 86.
Rigault, 136.
Rimini, 158.
Ripaux, 32.
Rives, 27.
Robert (Claude), 139, 156.
Robertet, 32, 62.
Robin (Jeanne), ép. en 1607 Irenée de Sainte-Marthe, sr des Humeaux, 148.
Rochechouart (Marie-Magdeleine-Gabrielle de), 27, 57.
Rocherigault, 67.
Roches (mesdames des), 69, 79, 101, 240.
Rocroi, 177.
Roger (Renée), ép. en 1640 Georges de Sainte-Marthe de Charenton, 152.
Roger (Yves), sr de La Vaumartin, 152.
Roger (Mlle de Périon du), 193.
Rohan, 28.
Rohan-Chabot, 32.
Roissy (de Mesmes de), 65.
Rokeby (Thomas de), 195, 207.
Rome, 18, 22, 36-39, 71, 81, 127, 158, 180, 219, 220, 223, 251.
Ronsard, 6, 63, 65, 79, 80, 84, 100, 101.
Roquebert, 11.
Rosmadec-Molac (Marie-Renée, marquise de), ép. en 1688 Pierre de Sainte-Marthe, 206.
Rou (des), 28.
Rouen, 53, 66, 79, 121, 124, 160, 192, 209, 218, 220.
Rouergue. *Voyez* Régiment.
Roulland (Lambert), 225.
Roulland (Louis), 186.
Rousseau (Elisabeth), ép. Georges de Sainte-Marthe de Charenton, né en 1589, 152.
Rousseau (Michel), sr de la Guillotière, 152.
Roy (Marguerite), 67.
Royale (la place), à Paris, 238.
Royan. *Voyez* La Trémoille.
Ruau (du). *Voyez* Nau.
Ruaux (des). *Voyez* Gilbert.
Ruel, 55.
Ruisseaux (les), 124.
Rupert ou Robert de Bavière (le prince), 194, 195, 206.
Rupert (régiment du prince), 195.
Rutilius, 29.
Ruyter, 197, 198, 201, 202.

Digitized by Google

Ruyter, fils, 198, 199.
Ruzé (de), 32, 128.
Ruzé d'Effiat, 128.
Ruzé (Guillaume), 65.

S

Sacy (de). *Voyez* Le Maistre.
Sagonne (les comtes de), 23.
Saint-Ambroise de Bourges (l'abbé de), 49.
Saint-André des Arts, 54, 123, 149.
Saint-Antoine (faubourg), 180.
Saint-Augustin (ordre de), 132.
Saint-Aymé, 148.
Saint-Barthélemy, 68.
Saint-Bélin (Godefroy de), 111, 115.
Saint-Benoît (ordre de), 22.
Saint-Benoît (passage), à Paris, 231.
Saint-Benoît (église), à Fontevrault, 22.
Saint-Christophe, 210.
Saint-Clair, 112.
Saint-Cosme de Fescherolles, 174.
Saint-Cybard (église), à Poitiers, 114, 117, 151.
Saint-Cyran (Jean Duvergier de Hauranne, abbé de), 155, 174.
Saint-Cyre, 32.
Saint-Denis (abbaye de), 216, 222.
Saint-Emilion, 12.
Saint-Etienne-du-Mont, 183.
Saint-Eustache, 210.
Saint-Eustache (*le*), vaisseau, 198.
Saint-Florentin, paroisse d'Amboise, 28.
Saint-Gelais (Melin de), 43, 48, 49.
Saint-Germain (boulevard), 231.
Saint-Germain-en-Laye, 196.
Saint-Germain-de-Claunay, 173.
Saint-Germain-des-Prés, abbaye, 216-225, 229, 231, 238.
Saint-Gilles d'Asson (de Baudry de), 180, 186.
Saint-Honorat, abbaye, 41.
Saint-Jacques de la Boucherie, 236.
Saint-Jacques (rue), à Paris, 29, 144, 187, 188.
Saint-Jame (de). *Voyez* Porcheron.
Saint-Jean, à Poitiers, 115, 126.
Saint-Jean-d'Angely, 114.
Saint-Jean-de-Latran, 251.
Saint-Julien de Tours, abbaye, 216, 220, 226.
Saint-Lambert, cimetière, 183.
Saint-Lambert-des-Levées, 19, 24.
Saint-Lazare, à Fontevrault, 22.
Saint-Magloire, bibliothèque, 165, 166.
Saint-Maixent, 220.
Saint-Malo, 201.
Saint-Martin (rue), 144, 188, 231.
Saint-Maur, en Anjou, abbaye, 232.
Saint-Maur (congrégation de), 178, 215, 221, 224, 225, 227, 232, 238.
Saint-Maurice-en-Gençay, 244.
Saint-Michel (chapelle), 24.
Saint-Michel (pont), 149.
Saint-Michel-la-Palud, à Angers, 28.
Saint-Ouen, à Rouen, abbaye, 221, 222.
Saint-Paul-aux-Bois, 168, 170, 171, 173, 208.
Saint-Pierre, Martinique, 196, 197, 201, 212.
Saint-Pierre-du-Marché, à Loudun, 85, 86.
Saint-Pierre de Vienne (l'abbé de), 49.
Saint-Pol, en Artois, 195.
Saint-Remi de Reims, 216.
Saint-Savin, à Poitiers, 240.
Saint-Séverin, à Paris, 33, 122, 140, 144, 149, 159, 173.
Saint-Simon (le duc de), 183.
Saint-Thomas (le marquis de), 158.
Saint-Venant, 195, 206.
Saint-Vincent du Mans, abbaye, 216.
Sainte-Chapelle, à Paris, 179.
Sainte-Croix (île), 203, 207.
Sainte-Croix, à Poitiers, 25, 27, 83.
Sainte-Geneviève, à Paris, 132.
Sainte-Marthe (terre noble de), 10.
Sainte-Marthe (*Abel* de), né en 1541, mort jeune, 33, 107.
Sainte-Marthe (*Abel I* de), conseiller d'Etat, garde de la Bibl. de Fontainebleau (1566-1652), ép. 1° en 1595 Madeleine du Lac, 2° en 1622 Geneviève Mérault, 67, 88, 103, 105, 106, 120, *123-133*, 172, 234, 235, 239, 242, 244.

Digitized by Google

Sainte-Marthe (*Abel II* de), s^gr de Corbeville, doyen de la Cour des Aides (1626-1706), ép. 1° en 1654 Marie de Corberon, 2° en 1658 Marie Héron, 132, 133, 181, 183, *233-239*, 243.

Sainte-Marthe (*Abel III* de), capitaine au régiment de Navarre, tué en Afrique (1626-1664), ép. Geneviève Marchant, 132.

Sainte-Marthe (*Abel-Louis* de), supérieur général de l'Oratoire (1621-1697), 7, 140, 141, 155, *163-175*, 183, 188, 208, 228.

Sainte-Marthe (*Abel-Scévole-Louis* de), chevalier, s^gr de la Rousselière (1753-?1779), 244, 245.

Sainte-Marthe (*Alix* ou *Alizon* de), née vers 1642, ép. vers 1660 Jean-Baptiste de la Haye des Aublois, 195, 205.

Sainte-Marthe (*Angélique* de), née en 1654, 178.

Sainte-Marthe (*Angélique-Anne* de) (1670-1709), ép. en 1685 François de Collart, colonel des milices de la Martinique, 209, 211, 245.

Sainte-Marthe (*Anne* de), née en 1576, ép. vers 1595 Jean d'Estivale, s^gr de la Gueffrie, 249.

Sainte-Marthe (*Anne-Elisabeth* de), ép. en 1696 Prosper d'Anthenaise, s^gr de la Rallière, 178.

Sainte-Marthe (le chevalier *Antoine-André* de), gouverneur de la Martinique (1615-1679), ép. 1° vers 1641 Marguerite Ested, 2° vers 1661 Isabelle-Louise du Riez, *192-207*, 212, 245.

Sainte-Marthe (*Barbe* de), morte jeune, 33.

Sainte-Marthe (*Bernard* de), 10.

Sainte-Marthe (*Catherine* de) (1581-1647), ép. en 1600 Mathieu Barbarin, s^gr de la Resnière, maire de Poitiers, 117, 249.

Sainte-Marthe (*Catherine* de), née en 1625, ép. en 1648 Louis de Brullons, s^gr du Plessis-Peillac, 133.

Sainte-Marthe (*Cécile* de), ép. vers 1570 François Deslandes, s^gr de Grivelles, 33.

Sainte-Marthe (*Charles* de), maître des requêtes de la reine de Navarre, poète (1512-1555), 27, 31, *35-50*, 53, 54, 58, 59, 65, 247.

Sainte-Marthe (*Claude* de), confesseur de Port-Royal (1620-1690), *177-189*, 250.

Sainte-Marthe (*Denis* de), supérieur général des Bénédictins de Saint Maur (1650-1725), 161, 178, *215-232*, 251.

Sainte-Marthe (*Dorothée* de), (?1677-1708), ép. en 1697 Jean-Léon de Fornier de Carles de Pradines, gouverneur de la Grenade, 211, 212.

Sainte-Marthe (*Elisabeth* de). *Voyez Isabelle* de Sainte-Marthe.

Sainte-Marthe (*Elisabeth* de), née en 1653, une des huit enfants de Pierre-Scévole I, ép. en 1686 N... de Cerny, vivante en 1722, 163.

Sainte-Marthe (*Florence* de), ép. en 1576 Jacques Gilbert, s^gr de la Maisonneuve, 58.

Sainte-Marthe (*François I* de), s^gr de Chandoiseau, chef du conseil du cardinal de Richelieu (1571-1641), ép. 1° en 1603 Anne du Lac, 2° vers 1610 Marie Frubert, veuve de René Lasnier, 55, 57, 119, *122-124*, 177, 179, 188, 191, 239.

Sainte-Marthe (*Francois* de), s^gr de Nouères, né en 1582, 148.

Sainte-Marthe (*François II* de), s^gr de Chandoiseau, avocat au grand conseil (1616-1667), ép. en 1641 Marie Camus, *177-179*, 215, 250.

Sainte-Marthe (*François* de), chevalier, s^gr de la Rousselière (1716-?1773), ép. vers 1751 d^elle Maigret de Villiers, *240-244*.

Sainte-Marthe (*François-Maximilien* de), prêtre de l'Oratoire (1664-1707), *208-209*, 251.

Sainte-Marthe (*Françoise* de), ép. vers 1590 Ambroise Gaschinart, s^gr de la Rafichonnière, 57.

Sainte-Marthe (*Françoise* de), sous-

Digitized by Google

prieure de Port-Royal-des-Champs (1615-1675), 171, 174.
Sainte-Marthe (*Françoise* de), femme savante (?1661-1710), 240.
Sainte-Marthe (*Françoise-Agnès* de), religieuse de Port-Royal, 174.
Sainte-Marthe (*Gaucher I* de), sgr de Villedan, Esnandes, etc., médecin de François Ier (1467-1531), ép. en 1508 Marie Marquet de la Bédouère, *19-29*, 51, 57, 62, 87.
Sainte-Marthe (*Gaucher II, dit Scévole* de). *Voyez Scévole.*
Sainte-Marthe (*Gaucher III, dit Scévole* de). *Voyez Scévole.*
Sainte-Marthe (*Gaucher IV, dit Scévole* de). *Voyez Scévole.*
Sainte-Marthe (*Gaucher* de), sgr de la Barre, blessé à Rocroi en 1643, 177.
Sainte-Marthe (*Gaucher-Louis* de), sgr de Chandoiseau, capitaine aux grenadiers d'Auvergne, blessé au siège de Luxembourg en 1684 (1647-?1700), 178.
Sainte-Marthe (*Gaucher-Louis* de). *Voyez Scévole-Louis.*
Sainte-Marthe (*Georges* de), sgr de Charenton (1586-1648), ép. 1° vers 1633 Elisabeth Rousseau, 2° vers 1640 Renée Roger, 152, 249.
Sainte-Marthe (*Gérard* de), 10.
Sainte-Marthe (*Gorde* de), 10.
Sainte-Marthe (*Guillaume-Raymond* de), chevalier, sgr de Roquebert en 1350, *10-11*.
Sainte-Marthe (*Henri* de), sgr de Saint-Aymé, sous-doyen de Saint-Pierre de Poitiers, né en 1585, 148.
Sainte-Marthe (*Hilaire* de) (1583-1674), ép. René Pignonneau, sgr du Theil ou du Teil, 249.
Sainte-Marthe (*Irenée* de), sgr des Humeaux, receveur des Aides à Loudun (1576-1634), ép. en 1607 Jeanne Robin, 88, 148, 243.
Sainte-Marthe (*Isabeau* ou *Isabelle* de), ép. Jean Richome, sgr de la Goberie, 28.
Sainte-Marthe (*Isabelle* ou *Elisabeth* de) (?1611-1649), ép. en 1631 Jean du Chastenet, baron de Murat, 177.
Sainte-Marthe (*Jacques* de), sgr de Chandoiseau, médecin de Henri II, François II et Henri III (1517-1587), ép. vers 1555 Renée Le Proust, 27, *52-57*, 65, 119, 120, 250.
Sainte-Marthe (*Jacques* de), sgr des Ruaux (1607-1642), 177.
Sainte-Marthe (*Jean* de), sgr de la Lande d'Airoux (1627-?1690), mort prêtre, avait ép. en 1657 Louise Porcheron, morte en 1667, 177, *239-241*, 250.
Sainte-Marthe (*Jean-François* de), né vers 1666, 241.
Sainte-Marthe (*Jeanne* de), née en 1581, ép. en 1599 Nicolas Sochet, sgr de Villebouin, maire de Poitiers, 88, 148.
Sainte-Marthe (*Jeanne* de), née en 1614, ép. René Bodineau, sgr des Bordes, 27.
Sainte-Marthe (*Jeanne* de), née en 1618, religieuse au Calvaire, 250.
Sainte-Marthe (*Joseph* de), sgr de la Guéritière (1518-?1568), ép. Jeanne Clément, 27, *58-60*.
Sainte-Marthe (*Louis I* de), chevalier, sgr du Chapeau en Anjou et de Villedan en Lodunois (1445-1535), ép. Marie du Treuil, *15-20*, 21.
Sainte-Marthe (*Louis II* de), sgr de Neuilly, procureur du roi à Loudun, (1509-1566), ép. en 1534 Nicole Le Fèvre de Bizay, 27, *29-35*, 61, 64, 87, 122, 247.
Sainte-Marthe (*Louis III* de), sgr de Fontaine, Charenton et Boisvre, lieutenant général et maire de Poitiers (1549-1610), ép. en 1574 Claude Grignon de la Pélissonnière, 33, 78, 79, *107-115*, 117, 149-151, 191, 243.
Sainte-Marthe (*Louis IV* de), sgr de Chandoiseau, lieutenant général de la table de marbre (1565-1640), 55, 57, *119-122*.
Sainte-Marthe (*Louis V* de), sgr de Grelay, historiographe de France, jumeau de Gaucher III (1571-1656),

Digitized by Google

ép. en 1609 Marie-Catherine Angevin, 88, 95, *135-145*, 152, 155, 172, 228.
Sainte-Marthe (*Louis* de), sgr de Bacconnay, lieutenant général de Civray (1591-1625), 249.
Sainte-Marthe (*Louis* de), religieux de Cluny, né en 1621, 177.
Sainte-Marthe (*Louis-Charles-Félix* de), sgr de la Rousselière, La Tour, etc., capitaine de cavalerie (?1715-1773), ép. en 1742 Marie-Louise-Angélique de Berland, 241.
Sainte-Marthe (*Louis-Hippolyte* de), chanoine de Sainte-Geneviève (1627-1667), 132.
Sainte-Marthe (*Louise* de), ép. avant 1534 Gabriel de Pontoise, sgr de la Romanerie, médecin de Henri II, 19, 27, 28.
Sainte-Marthe de la Guéritière (*Louise* de), ép. François de La Fontaine, sgr de Bouillé-Lorets, mort en 1591, 60.
Sainte-Marthe de Charenton (*Louise* de), née vers 1634, ép. en 1649 Anne de Goulard, sgr de la Brunetière, 152.
Sainte-Marthe (*Marguerite* de), religieuse au prieuré de Tusson (1526-1592), 27.
Sainte-Marthe (*Marguerite* de), ép. vers 1559 Etienne Bouchet, sgr d'Ambillou, 33.
Sainte-Marthe (*Marguerite* de), née en 1644, religieuse de Port-Royal, *178-179*.
Sainte-Marthe (*Marie* de), fille de Louis I, 19.
Sainte-Marthe (*Marie* de), née en 1531, religieuse à Sainte-Croix de Poitiers, 27.
Sainte-Marthe de Châteauneuf (*Marie* de), ép. en 1587 Daniel de Marsay, sgr de la Poquetière, 58.
Sainte-Marthe (*Marie* de), née en 1612, ép. en 1659 Jacques de Grimoard, sgr du Péré, 178, 249.
Sainte-Marthe (*Marie* de), né en 1649, 178.
Sainte-Marthe (*Marie-Anne* de), prodige de science (1662-1682), 163.
Sainte-Marthe (*Marie-Anne* de) (?1675-1729), ép. en 1696 Pierre Guyon de la Roche-Guyon, lieutenant de roi à la Martinique, 211, 245.
Sainte-Marthe (*Marie-Antoinette* de) (?1667-1690), ép. en 1685 César Ricaud, 209.
Sainte-Marthe des Humeaux (*Marie-Gabrielle* de), née en 1620, ép. 1° en 1640 Charles de Villarmois, 2° vers 1657 Charles-Robert de Grey de Chambon, 149.
Sainte-Marthe (*Marie-Urbaine* de), (1631-1654), ép. en 1652 Louis-François Le Fèvre de Caumartin, conseiller d'Etat, 152.
Sainte-Marthe (*Mathurine* de), morte jeune, 33.
Sainte-Marthe (*Mathurine* de), née en 1616, religieuse à Notre-Dame des Anges, à Bressuire, 250.
Sainte-Marthe (*Maximilien* de), tué à Tabago (1662-1677), 204, *207-208*.
Sainte-Marthe (*Michel* de), mort jeune, 33, 107.
Sainte-Marthe (*Nicolas* de), sgr du Chapeau, tué à l'attaque de Cancello en 1495, 18, 19, 21.
Sainte-Marthe (*Nicolas* de), baron du Fresne, conseiller au Parlement, lieutenant général, puis maire de Poitiers (1579-1645), ép. 1° en 1607 Rachel Vernou, 2° en 1629 Urbaine de Launay, *149-152*, 243, 249.
Sainte-Marthe (*Nicolas-Charles* de), sgr de Nouères, aumônier du roi, prieur de Launay (1623-1662), *153-157*, 160, 173, 228.
Sainte-Marthe (*Nicole dit Nicolas* de), fait chevalier au siège de Bayonne en 1451, *12-15*, 20.
Sainte-Marthe (*Pernelle* de), ép. Jean Nau, sgr du Ruau, 33.
Sainte-Marthe (*Philippe* de), mort jeune, 33, 107.
Sainte-Marthe (*Pierre I* de), damoisel,

Digitized by Google

sgr du dit lieu de Sainte-Marthe près d'Agen, en 1310, 10.
Sainte-Marthe (*Pierre II* de), sgr de Roquebert, fils de Guillaume-Raymond; meurt en 1412, 12.
Sainte-Marthe (*Pierre* de), sgr de la Jailletière, trésorier général de France à Poitiers (1578-1634), ép. en 1612 Marguerite Mouraulit, *147-148*.
Sainte-Marthe (*Pierre* de), contrôleur général des finances en Poitou (1602-1630), ép. en 1623 Anne Gruget, 124, 127, 132.
Sainte-Marthe de Chandoiseau (*Pierre* de), prieur de Saint-Clément de Craon, né en 1605, 177.
Sainte-Marthe (*Pierre*, marquis de), sgr de la Lande, gouverneur de la Grenade, puis de la Guyanne (?1648-1692), ép. en 1688 Marie-Renée, marquise de Rosmadec-Molac, *206*, 250.
Sainte-Marthe (*Pierre-Gaucher, dit Pierre-Scévole I* de), sgr de Méré-sur-Indre, historiographe de France (1618-1690), ép. en 1651 Anne Suart (1631-1713), 15, 62, *153-161*, 163, 173, 228.
Sainte-Marthe (*Pierre-Scévole II* de), capitaine au régiment d'Espagny, tué à Ardenbourg (1628-1672), 132.
Sainte-Marthe (*Pierre-Scévole III* de), sgr de Méré, capitaine au régiment de Rouergue en 1709, mort après 1722, 159, 163, 250.
Sainte-Marthe (*Raymond* de). *Voyez Guillaume-Raymond*.
Sainte-Marthe (*René* de), mort jeune, 107.
Sainte-Marthe (*René I* de), sgr de Châteauneuf, littérateur (1521-1572), ép. en 1534 Anne Porcheron de Saint-Jame, 27, *58*.
Sainte-Marthe (*René II* de), sgr de Châteauneuf (1553-1574), tué au siège de Lusignan, 58.
Sainte-Marthe (*René III* de), sgr de Marigny, grand archidiacre de Poitiers (1550-1633), 33, 78, *114-118*.
Sainte-Marthe (*René* de), sgr de la Lande (1587-1632), ép. vers 1614 Marguerite Razin de la Verdonnerie, 152, *191-193*, 249, 250.
Sainte-Marthe (*René* de), sgr de la Lande d'Airoux (1659-1726), ép. vers 1710 Radegonde-Thérèse Coutineau (1683-1749), 241.
Sainte-Marthe (*Renée* de), née en 1510, religieuse à Fontevrault, 27.
Sainte-Marthe (*Renée* de), née en 1524, religieuse à Rives, 27.
Sainte-Marthe (*Renée* de), née en 1624, religieuse au Calvaire de Paris, 250.
Sainte-Marthe (*Renée* de), ép. en 1661 Antoine de la Rochefoucauld, sgr de Neuilly-le-Noble, 152.
Sainte-Marthe (*Robert* ou *Rupert* de), curé de Troissy, né vers 1647, 206.
Sainte-Marthe (*Scévole* ou *Gaucher II, dit le Grand Scévole* de), sgr d'Estrépied, président des trésoriers de France, maire de Poitiers, poète, orateur, etc. (1536-1623), ép. en 1565 Renée de la Haye, 6, 20, 33, 47, 56, 59, 60, *61-106*, 107, 108, 110-113, 115, 117, 120-123, 127, 129, 132, 135-137, 143, 144, 151, 153, 172, 188, 191, 235, 236, 239, 240, 242-244, 246, 247.
Sainte-Marthe (*Scévole* ou *Gaucher III* de), sgr de Méré, jumeau de Louis V, historiographe de France (1571-1650), ép. en 1610 Elisabeth du Moulin, 88, 91, *135-145*, 152, 172, 173, 228.
Sainte-Marthe (*Scévole* ou *Gaucher IV* de), sgr des Humeaux, poète, orateur (1609-1652), *149*, 250.
Sainte-Marthe (*Scévole-Louis* de), sgr de Méré, familier du duc d'Orléans; né en 1674, vivant en 1753, 163.
Sainte-Marthe (*Suzanne* de), religieuse à Fontevrault, née en 1625, 177.
Sainte-Marthe (*Victor-Maurice* de), sgr de Boisvre, gouverneur de Sainte-Croix, né vers 1651, ép. vers 1675 Anne de Bourgneuf, 203, *206-207*, 250.
Sainte-Marthe (logis de), à Poitiers, 152.
Sainte-Marthe (place de), à Loudun, 86.

Digitized by Google

Sainte-Marthe (rue de), à Poitiers, 152.
Sainte-Marthe (rue de), à Paris, 231.
Sainte-Maure (Charles de), duc de Montausier, 41.
Sainte-Maure-Montausier (le chevalier Léon de), 41.
Sainte-Melaine de Rennes, abbaye, 216.
Salel, 49.
Salignac-Fénelon (de), gouverneur de la Martinique, 213.
Saumur, 19, 20, 24, 33, 166, 193.
Sautereau de Marry, 91.
Savigny, abbaye, 160.
Savoie (maison de), 143.
Savoie (le duc de), 23, 127, 131.
Savoie (Victor-Amédée, duc de), 153.
Savreux, 186.
Scaliger, 37, 55, 65, 100, 103, 125.
Schomberg (maison de), 128.
Séguier (Pierre), 81, 101, 130, 137.
Senault (le Père Jean-François), 166.
Seneuse (Arnould), 225, 226.
Senez, 170.
Sens, 179, 181.
Sercy (Charles de), 142, 160, 249.
Sersac (de), 13.
Servin, 130.
Sesmaisons (Raouline de), 60.
Sève (Maurice), 48, 49.
Sévigné (la marquise de), 60.
Sevin, 32.
Sicile (reine de). *Voyez* Jeanne.
Signy (La Tour de), 241.
Singlin, 179, 180.
Soanen (le Père), 170.
Sochet de Villebouin (Nicolas), maire de Poitiers, ép. Jeanne de Sainte-Marthe, née en 1581, 88, 148.
Socrate, 212.
Sodome, 98.
Soissons, 206.
Solesmes, 232.
Sonnius (Laurent), 103, 122.
Sorbonne (la), 120, 164, 227.
Sorbonne (rue de), 173.
Sorel (Agnès), 121.
Sourdis (maison de), 23.
Sourdis (le cardinal de), 135.
Souvré, 32.
Sozeau (le), 67.
Spifame, 32, 69.
Stace, 94.
Stirum (le comte de), 198, 199.
Stuart (Marie), 238.
Suart (Anne), ép. en 1651 Pierre-Scévole de Sainte-Marthe, 154.
Suède (maison de), 143.
Suisse, 165.
Sully (de Béthune de). 32, 53, 104, 120.
Suze (le col de), 131.

T

Tabago, 207, 208.
Tacite, 30.
Taillebourg, 12, 14.
Taillebourg (le comte de), 24.
Tallon (maison de), 172.
Talmont (le prince de), 24.
Tancarville (le comte de), 14.
Tardieu (Ambroise), 173, 187, 188.
Tartas (le vicomte de), 13.
Tartas (Jean de), 35.
Taschereau (Jacques), 229.
Tasse (le), 68.
Taubon, 243.
Techener, 186.
Tessac (de), 13, 14.
Testu, marquis de Balincourt, 212.
Thèbes, 72.
Theil (du). *Voyez* Pignonneau.
Théodoric-le-Grand, 218, 226.
Thétis, 100.
Thiard (de). *Voyez* Ponthus.
Thiers, 218.
Thiroux (Jean), 229.
Thomas (saint), 169.
Thomassin, 168.
Thoreau (Julien), 130, 131, 235.
Thou (de), 6, 32, 46, 48, 66, 76, 78, 81, 85, 94, 100-103, 113, 125, 129, 136, 243.
Thouars, 57, 149, 243.
Tibulle, 29, 94.
Tigné (Jacques de), 21.
Torvilliers, 126.
Toulon, 209.

Digitized by Google

Toulouse, 155.
Touraine, 14, 23, 27, 157.
Tours, 23, 28, 46, 131, 137, 164, 216, 219, 220, 226.
Traversay (Emery de), 112.
Trente (concile de), 73.
Tresmes, 23.
Trévoux (journal de), 229.
Trincant (Louis), 27, 86.
Treuil (Marie du), ép. Louis I de Sainte Marthe, né en 1445, 19.
Troissy, 206.
Tross (Edwin), 136.
Troyes, 37.
Tumeri (Jean de), 129.
Turcs (les), 94.
Turin, 153, 158.
Turnèbe (Adrien), 63, 101.
Turpin de Crissé, 191.
Tusson (prieuré de), 27.

U

Urbain VIII, pape, 125, 130.
Utrecht, 181.

V

Vair (du), 81.
Valmenier (de Cacqueray de), 197.
Valois (maison de), 97, 130.
Valois (*Voyez* Marguerite de).
Valois (Philippe de), 160.
Valois (de), historiographes, 156.
Valpergue (de), 13.
Vanel (l'abbé), 216, 238.
Vannes, 192, 211.
Vatable, 48.
Vatican, 156.
Vaudemont (de), cardinal, 70.
Vaudemont (la princesse Louise de), 97.
Vaudeuil, 124.
Vauquelin de la Fresnaye, 80, 81, 97, 102.
Velort, 114.
Vence, 155.
Vendôme (le comte de), 14.
Vendôme (le comte François de), 22, 58.
Vendôme (le duc Antoine de), 22, 47, 58.
Vendôme (le duc Charles de), 58.
Vendôme (le comte Jean de), 58.
Vendôme (le cardinal de), 77.
Vendôme (le duc de), fils aîné d'Henri IV, 194.
Vendômois, 152.
Vendômois (douairière de). *Voyez* Alençon (Françoise d').
Veniez, 67.
Venise, 18, 129, 158, 192, 220.
Vénitiens (les), 127.
Vénus, 67.
Verdun, 139.
Verdun (de), 121.
Vernou (Rachel), ép. en 1607 Nicolas de Sainte-Marthe, 152.
Versailles, 202.
Versigny. *Voyez* Marle.
Vertus (Notre-Dame des), 208.
Vic (Méry de), 79.
Vienne, 49.
Viète (François), 63, 81.
Vigean (Poussard du), 23.
Vignes (Notre-Dame des), 206.
Villacoublai, 124.
Villars. *Voyez* Brancas.
Villebouin (de). *Voyez* Sochet.
Villedan, 16, 19, 20, 23, 26, 27.
Villemadou, 43.
Villeneuve (Arnaud de), 40.
Villeroi. *Voyez* Neuville.
Villery, 105.
Villiers (de). *Voyez* Maigret.
Vincennes, 155.
Vinet (Elie), 66, 101.
Vion d'Hérouval (Antoine), 153, 156.
Virgile, 100, 243.
Viviers, 218, 219, 226.
Vivonne (Jean de), marquis de Pisany, 41, 114.
Voiture, 120.
Voltaire, 5, 245.
Vouet (Simon), 120.
Voyer d'Argenson (de), 192.
Voyer, vicomte de Paulmy (Louis de), 192, 193, 105, 250.

Digitized by Google

X Y Z W

Xaintrailles, 13.
Ypres, 168, 195.
Yvon, 28.
Ziegelbauer, 228.
Zoroastre, 57.
Wittemberg, 37.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

CHAPITRE Ier. — Les premiers Sainte-Marthe (1310). — *Pierre.* — *Guillaume-Raymond.* — *Pierre II.* — La guerre de Cent ans. — *Nicole* est fait chevalier au siège de Bayonne. — Armes des Sainte-Marthe. — *Louis.* — Charles VIII. — Les guerres d'Italie. 9

CHAPITRE II. — *Gaucher de Sainte-Marthe,* médecin de François Ier. — Fontevrault. — La famille de Bourbon. — Mariage de *Gaucher.* — Les Neufbourg. — Enfants de *Gaucher.* — *Louis, seigneur de Neuilly.* — Les Le Fèvre de Bizai. 21

CHAPITRE III. — *Charles de Sainte-Marthe.* — Les persécutions dont il est l'objet. — Le collège de France et l'Université. — Les réformateurs. — La cour de Marguerite de Navarre. — Œuvre littéraire de *Charles de Sainte-Marthe.* 35

CHAPITRE IV. — *Jacques de Sainte-Marthe, seigneur de Chandoiseau,* médecin de Henri II, de François II et de Henri III. — La médecine au XVIe siècle. — Ambroise Paré. — Guillaume Budé. — *René de Sainte-Marthe;* sa postérité. — *Joseph, seigneur de la Guéritière* 51

CHAPITRE V. — *Gaucher II, dit Scévole de Sainte-Marthe.* — Éducation première. — Madame de Bizai. — Premiers essais poétiques. — Séjours à Paris, à Poitiers. — La pléiade. — Missions auprès d'Henri II et de Charles IX. — Mariage de Scévole. — Il achète un office de contrôleur général des finances. — Scévole maire et capitaine de Poitiers. — Les grands jours à Poitiers. — Il est nommé trésorier de France en la généralité de Poitiers. — Loudun lui décerne le titre de Père de la Patrie. 61

CHAPITRE VI. — La Ligue. — Scévole aux États généraux de Blois. — Sa mission à Poitiers. — Séjour à Paris. — Dernières années de Scévole. — Sa mort. — Honneurs rendus à sa mémoire. — Ses biographes. — Iconographie 73

CHAPITRE VII. — Les œuvres de *Scévole de Sainte-Marthe.* — Poésies latines : *Odes, Sylves, Épigrammes, Élégies, la Pædotrophie.* — Poésies françaises : *Métamorphoses sacrées, Poésie royale, Poésie mêlée, le Bocage des sonnets, Épigrammes, Vers*

Digitized by Google

d'amour et Alcyons, les Imitations. — Ouvrages en prose : *Les éloges, Lettres de Scévole.* — Éditions diverses. 93

CHAPITRE VIII. — Les frères de Scévole. — *Louis*, troisième du nom. — Son rôle politique. — Ses poésies. — *René*, archidiacre de Poitiers 107

CHAPITRE IX. — Le XVIIe siècle. — Richelieu. — L'Académie. — *Louis de Sainte-Marthe*, quatrième du nom. — *François;* son éloquence. — Le fils aîné de Scévole : *Abel de Sainte-Marthe.* — Ses ouvrages. — Iconographie. — Sa descendance 119

CHAPITRE X. — *Gaucher* ou *Scévole*, troisième du nom, et *Louis de Sainte-Marthe*, frères jumeaux. — Leurs œuvres. — *Histoire généalogique de la maison de France.* — Le *Gallia christiana.* — Bibliographie. — Iconographie 135

CHAPITRE XI. — Les frères de Gaucher et de Louis. — *Pierre de Sainte-Marthe.* — *Irénée* et son fils *Scévole.* — Les fils de Louis III. — *Nicolas de Sainte-Marthe,* lieutenant général du Poitou. — *Georges de Sainte-Marthe.* — *Pierre-Scévole I, sieur de Méré,* historiographe de France. — L'abbé de Saint-Cyran et le *Gallia christiana.* — Bibliographie 147

CHAPITRE XII. — *Abel-Louis de Sainte-Marthe.* — Son entrée à l'Oratoire. — Le Père de Sainte-Marthe est nommé supérieur général. — L'accusation de jansénisme portée contre lui. — Son désaccord avec l'archevêque de Paris. — Sa collaboration au *Gallia Christiana.* — Iconographie. — *Nicolas-Charles*, aumônier du roi, prieur de Claunay. — *Françoise,* religieuse de Port-Royal 163

CHAPITRE XIII. — *François II de Sainte-Marthe, seigneur de Chandoiseau* et ses enfants. — *Claude de Sainte-Marthe*, prêtre. — Il devient confesseur de Port-Royal. — Ses disgrâces. — Bibliographie de ses œuvres. — Iconographie. 177

CHAPITRE XIV. — *René de Sainte-Marthe, seigneur de la Lande.* — *Le chevalier Antoine-André de Sainte-Marthe.* — Il passe en Angleterre. — Son mariage. — Ses campagnes de France. — Il est nommé gouverneur de la Martinique. — Défense du Fort-Royal contre les Hollandais. — Sainte-Marthe, gouverneur général intérimaire. — Sa mort, 15 août 1679 191

CHAPITRE XV. — Les douze enfants du gouverneur de Sainte-Marthe. — Leurs alliances. — *François de Collart.* — *Pierre de la Roche-Guyon.* — *Jean-Léon de Pradines* 205

Digitized by Google

CHAPITRE XVI. — *Denis de Sainte-Marthe.* — Sa profession reli-religieuse. — Il est nommé prieur de Saint-Jullien de Tours. — Ses démêlés avec l'abbé de Rancé. — Il est déposé de sa charge. — Il devient supérieur général des Bénédictins. — Sa mort. — Ses ouvrages. – Encore le *Gallia christiana.* — Iconographie. — La congrégation de Saint-Maur. 215

CHAPITRE XVII. — Les derniers Sainte-Marthe. — *Abel II de Sainte-Marthe, seigneur de Corbeville.* — La bibliothèque royale de Fontainebleau. — Les ouvrages d'Abel de Sainte-Marthe. — Iconographie. — *Jean de Sainte-Marthe* et sa descendance, aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Conclusion. — Ce qui a fait la force des Sainte-Marthe. 233

ADDITIONS ET CORRECTIONS 249

INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX. 253

TABLE DES MATIÈRES 279

Evreux. — Imp. de l'Eure, L. ODIEUVRE, 4 bis, rue du Meilet.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOV 10 1909
DUE FEB 27 1922

Digitized by Google

37558.18
Une famille d'auteurs aux seizieme
Widener Library 003300662
3 2044 086 989 225

Digitized by Google